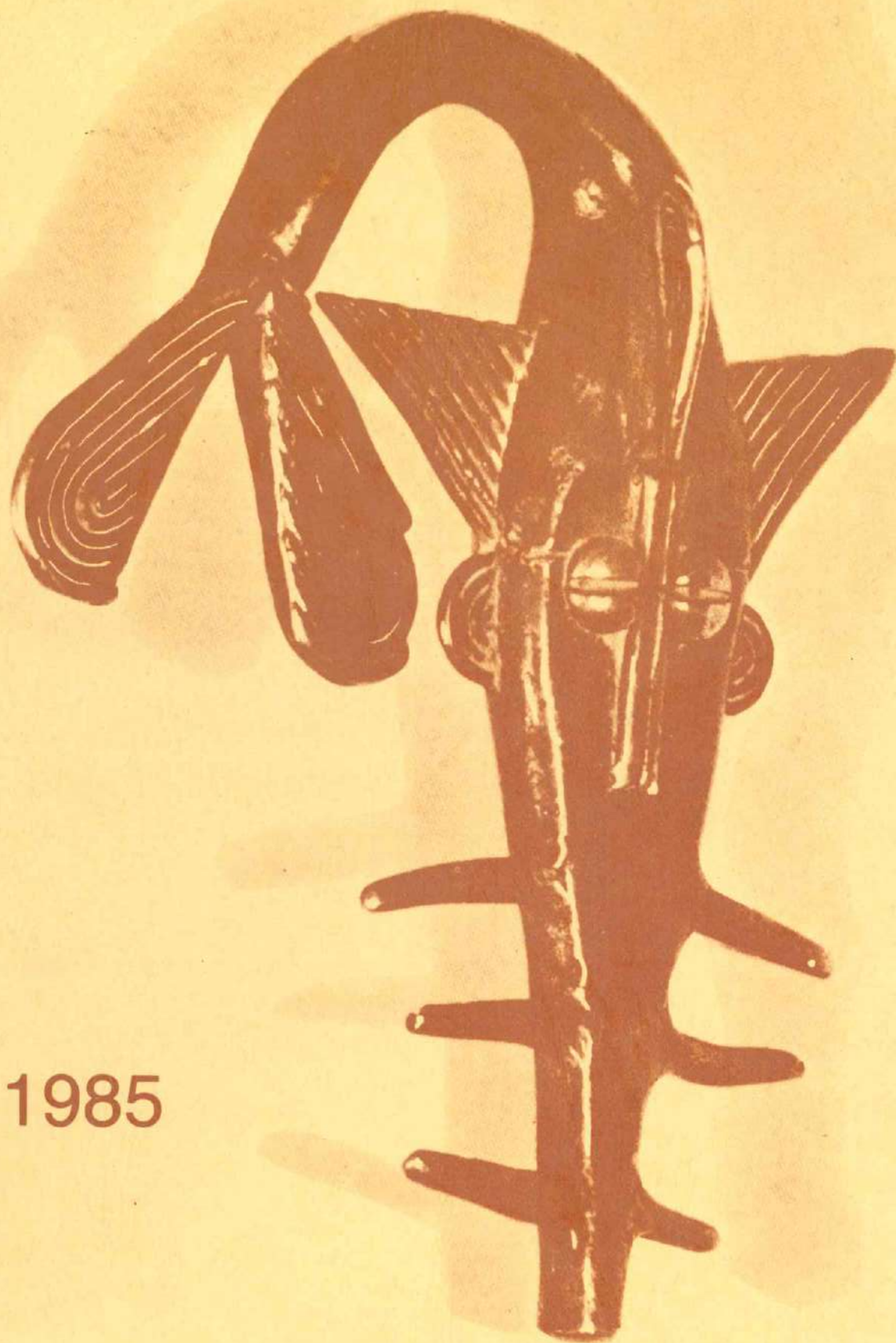




1985

banque centrale
des états
de l'afrique de l'ouest

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, dont le vingt-troisième exercice d'activité est ici retracé, est l'organisme public international constitué par sept États de l'Ouest africain pour assurer en commun la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (Franc C.F.A.).

L'Union Monétaire Ouest Africaine, maintenant établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, groupe les sept Républiques suivantes :

BÉNIN

MALI

BURKINA

NIGER

CÔTE D'IVOIRE

SÉNÉGAL

TOGO

CONSEIL DES MINISTRES

AU 30 SEPTEMBRE 1985

*PRÉSIDENT : M. Mamoudou TOURÉ
Ministre de l'Économie et des Finances
de la République du Sénégal*

République Populaire du Bénin

M. Hospice ANTONIO, Ministre des Finances et de l'Économie.
M. Zul Kifl SALAMI, Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé du Plan et de la Statistique.

Burkina Faso

M. Damo Justin BARRO, Ministre des Ressources financières.
M. Youssouf OUEDRAOGO, Ministre de la Planification et du Développement populaire.

République de Côte d'Ivoire

M. Abdoulaye KONÉ, Ministre de l'Économie et des Finances.
M. Maurice SÉRI GNOLÉBA, Ministre d'État.

République du Mali

M. Dianka Kaba DIAKITÉ, Ministre des Finances et du Commerce.
M. Mamadou HAÏDARA, Ministre des Transports et des Travaux publics.

République du Niger

M. Boukary ADJI, Ministre des Finances.
M. Amadou NOUHOU, Ministre du Commerce et des Transports.

République du Sénégal

M. Mamoudou TOURÉ, Ministre de l'Économie et des Finances, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine.
M. Cheikh Hamidou KANE, Ministre du Plan et de la Coopération.

République Togolaise

M. Komla ALIPUI, Ministre de l'Économie et des Finances.
M. Yaovi ADODO, Ministre du Plan et de l'Industrie.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 30 SEPTEMBRE 1985

PRÉSIDENT : M. Abdoulaye FADIGA
Gouverneur de la Banque centrale

République Populaire du Bénin

M. Jean Innocent ASSOGBA, Directeur central de l'Économie au Ministère des Finances et de l'Économie.
M. Prosper VIGBÉ, Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique au Ministère des Finances et de l'Économie.

Burkina Faso

M. Martin SOW DIÉ, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique au Ministère des Ressources financières.
M. Henri Bruno BESSIN, Secrétaire général du Ministère de la Planification et du Développement populaire.

République de Côte d'Ivoire

M. Oumar DIARRA, Directeur de la Comptabilité publique et du Trésor au Ministère de l'Économie et des Finances.
M. N'Golo COULIBALY, Directeur de la Dette publique à la Caisse Autonome d'Amortissement.

République du Mali

M. Issaga DEMBÉLÉ, Directeur du Cabinet du Ministre des Finances et du Commerce.
M. Garaba SISSOKO, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique au Ministère des Finances et du Commerce.

République du Niger

M. Amadou SEYDOU, Secrétaire général du Ministère des Finances.
M. El Hadji OUMAROU, Secrétaire général du Ministère du Plan.

République du Sénégal

M. Hady Mamadou LY, Directeur du Cabinet du Ministre du Plan et de la Coopération.
M. Prosper YOUM, Directeur de la Prévision et de la Conjoncture au Ministère de l'Économie et des Finances.

République Togolaise

M. Bawa MANKOUBI, Directeur de l'Économie au Ministère de l'Économie et des Finances.
M. Seyi MÉMÈNE, Directeur général des Douanes au Ministère de l'Économie et des Finances.

République Française

M. Daniel LEBÈGUE, Directeur du Trésor au Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget.
M. Christian JOUDIOU, Directeur des Projets de Développement au Ministère des Relations extérieures.

SIÈGE SOCIAL

Dakar, avenue du Barachois
Boîte Postale : 3108
Téléphone : 21-16-15, 23-10-42 et 21-45-01
Télex : 3154, 3155, 3168 et 3181 BCEAO SG

BÉNIN

Cotonou, Route de Lomé
Boîte Postale : 325
Téléphone : 31-24-66 et 31-24-67
Adresse télégraphique : Instemafoc Cotonou
Télex : 5211 BCEAO CTNOU.

Parakou (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 201
Téléphone : 61-21-04 et 61-21-05
Télex : 5099 BCEAO PKOU.

BURKINA

Ouagadougou, avenue Gamal Abdel Nasser
Boîte Postale : 356
Téléphone : 33-67-15 et 33-67-16
Adresse télégraphique : Instemafoc Ouagadougou
Télex : BCEAO 5205 BF

Bobo-Dioulasso (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 603
Téléphone : 99-05-48, 99-05-75 et 99-06-43
Adresse télégraphique : Instemafoc Bobo
Télex : BCEAO 8228 BF

CÔTE D'IVOIRE

Abidjan, avenue Terrasson-de-Fougères
Boîte Postale : 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : 32-04-66 et 32-90-70
Adresse télégraphique : Instemafoc Abidjan
Télex : 23761 et 3474 BCEAO CI.

Abengourou (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 905
Téléphone : 91-37-15, 91-38-15 et 91-39-15
Télex : 59103 BCEAO CI.

Bouaké (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 773
Téléphone : 63-33-13 et 63-33-14
Adresse télégraphique : Instemafoc Bouaké
Télex : 69109 BCEAO CI.

Korhogo (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 54
Téléphone : 86-01-10 et 86-01-11
Télex : 63106 BCEAO CI

Man (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 1017
Téléphone : 79-02-62
Télex : 89106 BCEAO CI.

San Pedro (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 387
Téléphone : 71-21-74
Télex : 99130 BCEAO CI.

MALI

Bamako,
Boîte Postale : 206
Téléphone : 22-37-56, 22-37-57, 22-41-26 et 22-47-86
Télex : 574 BCEAO BAMAKO.

NIGER

Niamey, Rond-Point de la Poste
Boîte Postale : 487
Téléphone : 72-24-91 et 72-24-92, 72-24-94 et 72-24-95
Adresse télégraphique : Instemafoc Niamey
Télex : BCEAO 5218 NI

Maradi (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 265
Téléphone : 41-00-96
Télex : BCEAO M 8244 NI.

Zinder (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 133
Téléphone : 51-00-92
Adresse télégraphique : Instemafoc Zinder
Télex : BCEAO Z 8226 NI.

SÉNÉGAL

Dakar, avenue Georges Pompidou
Boîte Postale : 3159
Téléphone : 22-13-13 et 22-53-84
Adresse télégraphique : Instemafoc Dakar
Télex : 536 BCEAO SG

Kaolack (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 79
Téléphone : 41-13-86 et 41-13-87
Adresse télégraphique : Instemafoc Kaolack
Télex : 7471 BCEAO SG

Ziguinchor (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 317
Téléphone : 91-10-39
Télex : 7327 BCEAO SG

TOGO

Lomé, avenue de Sarakawa
Boîte Postale : 120
Téléphone : 21-25-12. - 21-53-84 et 21-53-85
Adresse télégraphique : Instemafoc Lomé
Télex : 5216 BCEAO TO.

Kara (agence auxiliaire)
Boîte Postale : 75
Téléphone : 60-60-79 et 60-61-37
Télex : 7202 BCEAO TO.

BUREAUX A L'EXTÉRIEUR DE L'UNION FRANCE

Paris, 29, rue du Colisée (75008)
Téléphone : 42-25-71-60
Adresse télégraphique : Instemafoc Paris
Télex : BCEAO 650087 F.

DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

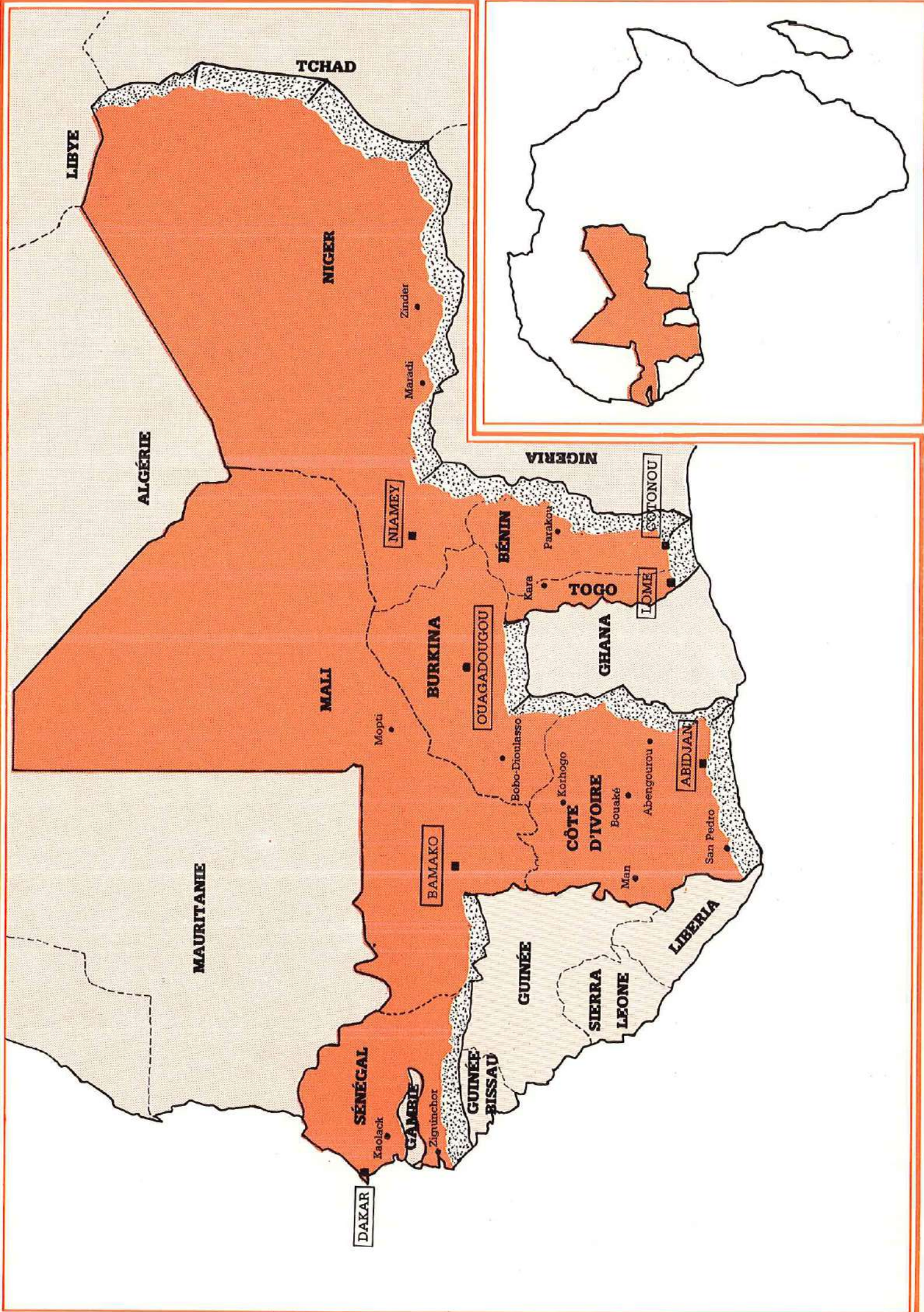
Gouverneur : M. Abdoulaye FADIGA
Vice-Gouverneur : M. Boubakar Amadou HAMA
Secrétaire Général : M. Jacques DIOUF
Secrétaire Général Adjoint : M. Komlanvi KLOUSSEH

DIRECTIONS CENTRALES

Directeur central des Affaires administratives et sociales : M. Djibril SAKHO
Directeur central du Crédit : M. Fidèle HIEN
Directeur central des Études : M. Charles Konan BANNY
Directeur central de la Formation professionnelle : M. Mamadou Boubacar N'DIAYE
Directeur central de l'Inspection : M. Oumarou SIDIKOU
Direction centrale des Opérations financières : Intérim assuré par M. N'Goran NIAMIEN
Directeur central des Titres, du Portefeuille, des Emprunts et des Prêts : M. Marcel Mensah KODJO

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur national pour le Bénin : M. Guy POGNON
Directeur national pour le Burkina : M. Moussa KONÉ
Directeur national pour la Côte d'Ivoire : M. Lamine DIABATÉ
Directeur national pour le Mali : M. Younoussi TOURÉ
Directeur national pour le Niger : M. Mamadou DIOP
Directeur national pour le Sénégal : M. Magatte Pathé SÈNE
Directeur national pour le Togo : M. Yao Messan AHO



SOMMAIRE

L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE	15
LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION MONÉTAIRE	
– Bénin	55
– Burkina	69
– Côte d'Ivoire	87
– Mali	103
– Niger	117
– Sénégal	133
– Togo	151
LA BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	169
Bilan au 30 septembre 1985	191
Taux des opérations de la Banque centrale au 30 septembre 1985	195
ANNEXE STATISTIQUE	201

INTRODUCTION

Conformément à l'article 70 des Statuts de la Banque centrale, j'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel d'activité de l'Institut d'émission pour l'exercice clos le 30 septembre 1985.

La période sous revue aura été essentiellement marquée par la consolidation des résultats des politiques d'ajustement, menées sans relâche depuis plusieurs années par les autorités des États de l'Union. Dans ce cadre, la politique monétaire restrictive décidée depuis quelques années par le Conseil des Ministres, combinée à une politique rigoureuse du crédit, a permis d'aboutir au plan de la situation monétaire, à une réduction substantielle, à fin septembre 1985, de la position extérieure débitrice nette des institutions monétaires de l'Union vis-à-vis de l'extérieur et ce, malgré un environnement international toujours défavorable aux pays en voie de développement.

En dépit de versements nets en faveur du Fonds Monétaire International pour un montant de 42,5 milliards de francs c.f.a., un excédent des règlements sur l'extérieur de 159,2 milliards a été obtenu en 1984-1985, ce qui a permis un rétablissement du solde créditeur du compte d'opérations et un redressement, de 10,0 % à 14,4 % entre le début et la fin de l'exercice sous revue, du rapport entre les avoirs extérieurs bruts de l'Institut d'émission et ses engagements monétaires à vue, améliorant ainsi sensiblement le taux de couverture de la monnaie commune. Le crédit intérieur s'est légèrement replié sous l'effet d'une contraction de la position débitrice nette des Gouvernements, les crédits à l'économie demeurant quasiment stables.

Les interventions de la Banque centrale ont également marqué un recul, du seul fait d'un moindre recours des banques et établissements financiers aux facilités de l'Institut d'émission. La masse monétaire, en raison uniquement de l'amélioration de la position extérieure nette des institutions monétaires, a connu une expansion de 13,3 %, assurant ainsi une irrigation satisfaisante des circuits économiques.

Ces résultats favorables ne doivent toutefois pas nous masquer les sombres nuages qui obscurcissent encore nos perspectives économiques, fragilisées par les problèmes d'endettement et de juste rémunération de nos matières premières ainsi que par la permanence d'un déficit alimentaire toujours préoccupant.

Certes, des décisions ou propositions importantes ont été prises au plan mondial en 1985, dont le plein effet pourrait se faire sentir en 1986. Il s'agit notamment de la résolution du 22 septembre 1985 des Ministres des Finances des cinq pays les plus industrialisés d'intervenir sur les marchés des changes afin de maintenir pour les principales devises, surtout le dollar, un taux de change adapté aux données économiques fondamentales des pays ; de la décision prise par les gouverneurs lors des Assemblées annuelles du F.M.I. et de la *Banque Mondiale*, tenues à Séoul en octobre 1985, de mettre en place une facilité à l'ajustement structurel, réservée aux pays membres à faible revenu ; de la présentation par M. BAKER, au cours de ces mêmes assises, de son plan visant à résoudre les problèmes d'endettement et, enfin, de l'engagement des États-Unis de réduire leur déficit budgétaire qui est un frein au rééquilibrage de l'économie mondiale.

Par ailleurs, le Fonds Spécial pour l'Afrique subsaharienne, créé sous les auspices de la Banque Mondiale, est devenu opérationnel en mobilisant des ressources pour son plan d'action dans cette région.

Mais des problèmes majeurs pour nos pays n'ont toujours pas trouvé de réponse. Le traitement classique du problème de la dette par la technique du rééchelonnement ne fait que repousser les difficultés de remboursement à une période plus lointaine. Malgré la baisse nominale des taux d'intérêt, leur niveau réel demeure encore élevé et grève toujours lourdement le service de la dette. De même, la dépréciation continue des produits de base sur les marchés mondiaux ne permet plus une rémunération adéquate de nos efforts de production, détériore les termes de l'échange et affaiblit du même coup non seulement notre possibilité à rembourser nos dettes, mais également notre capacité d'autofinancement des investissements productifs et donc du développement. S'y ajoute par ailleurs une tendance généralisée au renforcement du protectionnisme dans les pays industrialisés. Autant d'éléments qui légitiment à nos yeux une action spéciale sur les facteurs d'endettement qui échappent à notre gestion.

Au plan interne, le rétablissement ou la préservation des grands équilibres doit demeurer la préoccupation constante des autorités politiques, économiques et monétaires. Toutefois, le problème crucial, dont la solution devrait permettre d'atteindre plus facilement un développement harmonieux et équilibré, reste la permanence d'un déficit alimentaire important. La réalisation de l'autosuffisance dans le domaine de l'alimentation favoriserait en effet l'utilisation, à des fins plus productives, des précieuses devises qui servent à l'heure actuelle à combler un déficit céréalier notable. Dans le domaine financier, l'assainissement de la situation des établissements de crédit et de celle des entreprises, plus particulièrement de leur structure financière, devra être activement poursuivi car leur bonne santé est le garant d'une politique monétaire saine et efficace, orientée vers une croissance soutenue. C'est dans ce sens que la Banque centrale compte maintenir son action, pour la préservation de la solidité de notre monnaie commune et une réelle intégration des économies.

Il importe, dans ce contexte, que nous ne relâchions pas nos efforts d'ajustement. Toutefois, la rigueur interne ne suffira pas à elle seule à rétablir les grands équilibres fondamentaux, dans une perspective de relance d'une croissance saine et soutenue, sans un financement extérieur approprié. A cet égard, je voudrais inviter la communauté internationale à soutenir, plus que par le passé, le long et pénible processus de redressement et d'assainissement de nos économies, afin d'éviter une régression du stade de développement de notre Union et du niveau de vie de nos populations.

Abdoulaye FADIGA
Gouverneur de la B.C.E.A.O.
Président du Conseil d'Administration

L'Union Monétaire Ouest Africaine

Plateforme pétrolière du gisement Bélier



SOMMAIRE

1 — CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRODUCTION	19
2 — ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR	25
1. Situation économique internationale	25
2. Situation des marchés des matières premières	27
3. Taux de change	29
4. Financements extérieurs	31
5. Relations avec le Fonds Monétaire International	33
3 — RELATIONS INTERNATIONALES	36
1. Coopération économique et financière	36
2. Coopération monétaire	38
4 — ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'UNION	41
1. Situation des institutions monétaires	41
2. Interventions de la Banque centrale	44

TABLEAUX

Commercialisation des principaux produits agricoles d'exportation	18
Production des principales cultures vivrières	20
Indice général des prix à la consommation africaine	22
Prix à la production des cultures vivrières	23
Évolution du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti	23
Prix à la production des cultures d'exportation	24
Évolution des cours moyens des principaux produits de base	26
Évolution des taux de change	30
Versements nets de ressources de toutes provenances	31
Position globale des États de l'Union envers le F.M.I.	34
Situation monétaire intégrée	41
Avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale	44
Évolution des concours de la Banque centrale	45
Répartition des concours de la Banque centrale aux banques et établissements financiers .	45
Évolution des crédits bancaires	46
Évolution des ressources bancaires	46
Répartition par taux des concours de la Banque centrale	47
Part des crédits à l'économie financée par la Banque centrale	48

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Milliers de tonnes				
Arachide				
<i>En coque</i>				
Mali	14,5	10,7	-	1,3
Sénégal	692,3	912,7	352,0	235,7
<i>Décortiquée</i>				
Burkina	0,4	1,4	€	0,2
Niger	1,7	4,2	2,0	1,2
Togo	€	€	0,1	9,3
Cacao				
Bénin	0,4	2,9	6,0	1,3
Côte d'Ivoire (a)	471,7	365,9	417,7	570,9
Togo	11,0	9,8	16,6	9,8
Café				
Bénin	0,4	0,5	€	€
Côte d'Ivoire	246,8	267,5	85,2	276,6
Togo	9,2	5,9	2,7	10,1
Coton graine				
Bénin	14,5	31,6	44,9	87,8
Burkina	57,5	75,6	79,3	88,1
Côte d'Ivoire	135,4	157,0	142,3	212,1
Mali	96,5	127,6	140,7	144,3
Niger	1,8	2,0	3,9	3,9
Sénégal	41,0	47,1	30,5	46,9
Togo	21,1	27,0	24,4	54,8
Karité				
Bénin	3,4	1,8	25,5	€
Burkina	26,6	24,3	66,7	1,6
Mali	20,0	19,0	14,9	€
Togo	6,3	4,4	12,8	0,9
Sésame				
Burkina	3,7	4,0	3,7	6,5
Régimes de palme				
Bénin	87,6	62,3	33,2	48,9
Côte d'Ivoire	787,0	712,1	818,8	697,3
Palmistes				
Bénin	23,9	24,0	18,2	24,7
Togo	6,8	5,5	0,3	0,9
(a) Achats bruts, y compris freintes et sacheries.				
Sources : Organismes nationaux de commercialisation.				

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRODUCTION

L'année 1985 a été marquée par une légère reprise de la croissance économique dans la plupart des pays membres de l'*Union Monétaire Ouest Africaine* (U.M.O.A.), nonobstant la dégradation sensible de la situation alimentaire dans la zone sahélienne et l'orientation d'ensemble à la baisse des marchés extérieurs des matières premières. En liaison notamment avec de bons résultats obtenus pour certaines cultures d'exportation, le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) global a enregistré une progression nominale de 10,7 %, au lieu de 6,3 % l'année précédente.

L'évolution du secteur agricole a été différenciée selon les zones au cours de la campagne 1984-1985. Ainsi, les pays du Golfe de Guinée ont bénéficié d'une reprise substantielle de leurs récoltes, tandis que ceux du Sahel ont accusé, du fait de la persistance de la sécheresse, un recul notable de leurs productions céréalières.

En ce qui concerne les **cultures de rente**, les collectes de coton graine et de cacao se sont inscrites à des niveaux records de 637 900 tonnes et de 582 000 tonnes, en amélioration de 36,9 % et 32,2 % par rapport à la saison précédente. La production de café a plus que triplé pour atteindre 286 700 tonnes contre 87 900 tonnes un an auparavant. A l'inverse, les commercialisations de l'arachide et du karité se sont contractées en passant respectivement de 355 000 tonnes à 252 400 tonnes et de 119 900 tonnes à 2 500 tonnes.

U.M.O.A. - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Milliers de tonnes				
Maïs				
Bénin	287,9	272,9	281,9	373,5
Burkina	131,7	111,3	71,9	77,6
Côte d'Ivoire	423,0	410,0	520,0	...
Mali	70,0	95,0	75,0	74,0
Sénégal	94,8	82,3	60,6	98,5
Togo	151,0	150,9	144,7	221,8
Mil et sorgho				
Bénin	63,6	68,6	62,6	92,9
Burkina	1 114,1	1 050,1	1 038,8	1 019,6
Côte d'Ivoire	48,3	43,0	63,5	...
Mali	871,0	793,7	670,1	520,0
Niger	1 635,4	1 652,0	1 687,5	1 019,3
Sénégal	986,1	585,2	351,8	471,4
Togo	120,4	136,0	130,8	194,4
Riz paddy				
Bénin	8,5	8,8	5,3	7,7
Burkina	28,7	27,1	19,3	41,0
Côte d'Ivoire	450,0	360,0	514,0	...
Mali	175,6	129,7	129,2	103,4
Niger	38,3	51,5	45,3	51,4
Sénégal	127,0	95,0	108,5	135,8
Togo	14,5	16,3	10,0	17,8
Igname				
Bénin	665,9	671,9	620,2	769,9
Côte d'Ivoire	2 540,0	2 280,0	2 470,0	...
Togo	527,8	472,6	424,1	341,9
Manioc				
Bénin	575,2	609,9	580,2	685,7
Côte d'Ivoire	1 230,0	1 060,0	1 250,0	...
Togo	372,1	366,9	345,2	444,4
Niébé				
Bénin	28,0	29,0	28,6	47,5
Niger	267,1	290,0	268,9	194,8
Sénégal	28,8	13,2	12,9	15,8
Togo	19,8	26,2	20,6	33,0
Banane "plantain"				
Côte d'Ivoire	1 320,0	980,0	1 100,0	...
N.B. - Pour le Bénin, le Burkina et la Côte d'Ivoire, année civile.				
Sources : Ministères de l'Agriculture des États.				

Les **cultures vivrières** ont sensiblement progressé dans les pays méridionaux en raison des bonnes conditions climatiques alors que dans la zone sahélienne, les récoltes céréalières ont accusé une chute sévère du fait d'une mauvaise pluviométrie. Il en est résulté un déficit alimentaire de 1 144 000 tonnes, en hausse notable par rapport à celui de 814 700 tonnes enregistré en 1983-1984.

Le **secteur minier** a bénéficié des retombées de l'entrée en production de deux mines d'or ainsi que du développement de l'extraction pétrolière, à un rythme cependant plus lent que prévu. Les productions de phosphates de calcium et d'uranium ont par contre accusé un certain tassement, du fait de la modération de la demande extérieure. Elles se sont chiffrées à 4 261 564 tonnes et 3 179 tonnes en 1985 au lieu de 4 627 369 tonnes et 3 276 tonnes l'année précédente.

L'**activité manufacturière** est demeurée affectée par la faiblesse de la demande globale. Toutefois, l'amélioration de la situation énergétique et du pouvoir d'achat du monde rural a eu une incidence favorable sur ce secteur dans certains pays de la zone méridionale. L'activité des unités agro-industrielles a été plutôt différenciée. Le fonctionnement réduit des huileries, du fait de la chute de leurs approvisionnements, a ainsi contrasté avec celui des usines d'égrénage de coton dont la capacité s'est avérée insuffisante pour traiter une récolte en forte progression.

Au plan des **prix intérieurs**, un processus encourageant de désinflation a été observé dans la plupart des pays, en dépit des pressions exercées dans certains cas par l'ampleur du déficit alimentaire. Cette évolution est illustrée par la tendance des indices de prix à la consommation africaine dans les capitales des pays de l'Union où ils sont calculés.

U.M.O.A. – INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION AFRICAINE

	1982	1983	1984	1985
Base 100 : Année 1970				
Ouagadougou				
Mars	263,9	296,6	306,7	332,0
Juin	279,5	303,0	305,6	342,6
Septembre	283,2	304,6	326,1	329,3
Décembre	290,1	298,2	320,5	323,7
Abidjan				
Mars	361,4	376,2	401,1	401,5
Juin	377,0	393,1	416,5	410,8
Septembre	364,5	397,6	403,8	417,1
Décembre	363,6	393,9	410,0	423,9
Niamey				
Mars	380,4	365,7	404,5	397,6
Juin	394,7	381,1	431,0	433,6
Septembre	403,4	387,6	433,1	423,9
Décembre	376,6	401,3	403,6	383,1
Dakar				
Mars	322,9	341,0	374,0	436,7
Juin	319,9	349,2	407,0	452,1
Septembre	329,5	386,8	438,3	482,9
Décembre	341,8	384,5	421,8	471,4
Lomé				
Mars	344,6	389,2	375,3	355,4
Juin	354,8	398,5	384,9	365,2
Septembre	340,9	372,6	354,9	360,6
Décembre	364,6	363,9	352,5	361,8
N.B. : Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis par les Services nationaux de Statistiques.				

S'agissant des **revenus**, les autorités ont poursuivi leur politique de revalorisation de certains produits agricoles pour améliorer le pouvoir d'achat des producteurs et favoriser une relance de la production, notamment celle des cultures vivrières dans le cadre de la recherche de l'autosuffisance alimentaire.

U.M.O.A. - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES VIVRIERES

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Francs c.f.a. le kilo				
Maïs				
Burkina	50	55	60	85
Côte d'Ivoire	40	40	50	...
Mali	45	47,5	50	50
Sénégal	47	47	50	60
Mil et sorgho				
Burkina (mil)	50	60	66	80
Mali	42,5	45	50	50
Niger (mil)	70	80	80	100
Sénégal	50	50	55	60
Riz paddy				
Burkina	68	68	74	85
Côte d'Ivoire	60	75	80	80
Mali	50	55	60	60
Niger (variété de décrue)	70	85	85	85
Sénégal	51,5	51,5	60	66
Niébé				
Niger	155 (a)	85	90	140 (b)
Sénégal	43	43	43	60
(a) Au cours de la campagne 1981-1982, le prix a été successivement relevé de 55 francs à 65 francs et à 155 francs. - (b) Au cours de la campagne 1984-1985, le prix a été successivement relevé de 100 francs à 120 francs et à 140 francs le kilo.				
Sources : Journaux officiels des États.				

Le *Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti* (S.M.I.G.) a été relevé dans deux États de l'Union au cours de l'année sous revue.

U.M.O.A. - SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI (S.M.I.G.)

	Date de révision	Ancien taux	Taux actuel	Variation
Francs c.f.a. l'heure				%
Bénin	11 juillet 1983	51,75	81,21	56,9
Burkina	1er janvier 1982	90,00	114,00	26,7
Côte d'Ivoire	1er janvier 1982	174,00	191,40	10,0
Mali	1er mars 1985	49,92	67,22	34,7
Niger	1er octobre 1980	99,11	109,02	10,0
Sénégal	1er janvier 1985	175,00	183,75	5,0
Togo	1er janvier 1982	65,45	72,00	10,0
N.B. - Taux horaire pour les professions soumises au régime hebdomadaire de 40 heures, zone unique.				
Sources : Journaux officiels des États.				

U.M.O.A. - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Francs c.f.a. le kilo				
Arachide				
<i>En coque</i>				
Mali	45,0	45,0	...	...
Sénégal	70,0	70,0	70,0	70,0
<i>Décortiquée</i>				
Burkina	130,78	138,758	138,758	138,758
Niger	85,0	100,0	100,0	110,0
Togo	95,0	105,0	145,0	175,0
Cacao				
Côte d'Ivoire	300,0	300,0	350,0	375,0
Togo	225,0	235,0	275,0	300,0
Café				
Bénin	210,0	215,0	235,0	235,0
Côte d'Ivoire (cerises)	150,0	150,0	175,0	190,0
Togo (marchand)	215,0	235,0	290,0	315,0
Coton graine (1er choix)				
Bénin	80,0	85,0	100,0	100,0
Burkina	62,0	62,0	70,0	90,0
Côte d'Ivoire	80,0	80,0	100,0	115,0
Mali	65,0	65,0	74,65	75,0
Niger	80,0	120,0	120,0	120,0
Sénégal	68,0	70,0	70,0	70,0
Togo	65,0	65,0	75,0	90,0
Karité				
Bénin	35,0	40,0	55,0	55,0
Burkina	43,0	46,0	58,0	58,0
Togo	41,0	45,0	55,0	65,0
Palmistes				
Bénin	40,0	42,0	45,0	60,0
Togo	52,0	55,0	60,0	75,0

Sources : Journaux officiels des États.

2. ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

2.1. Situation économique internationale

L'évolution de la conjoncture économique internationale a été caractérisée au cours de l'année 1985 par une décélération sensible de la croissance économique, la consolidation du processus de désinflation amorcé trois ans plus tôt et la persistance d'importants déséquilibres au niveau des paiements extérieurs.

Le Produit National Brut (P.N.B.) des pays membres de l'*Organisation de Coopération et de Développement Économiques* (O.C.D.E.) ne s'est accru que de 2,8 % en 1985, au lieu de 4,9 % l'année précédente. Ce ralentissement est lié notamment à l'évolution de l'économie américaine dont le taux de croissance a fléchi de 6,8 % à 2,5 %. Le Japon et les pays membres de la *Communauté Économique Européenne* (C.E.E.) ont, par contre, bénéficié de performances sensiblement voisines de celles de 1984, avec un P.N.B. en hausse respectivement de 5,0 % et de 2,25 % au lieu de 5,8 % et de 2,30 % précédemment.

Du fait de la baisse des prix des matières premières et des produits pétroliers ainsi que de l'impact des politiques de rigueur mises en œuvre au cours des années précédentes, les pressions inflationnistes sont demeurées particulièrement modérées. Le taux d'inflation moyen de la zone O.C.D.E. a ainsi été ramené de 5,0 % en 1984 à 4,8 % en 1985, son plus bas niveau depuis 1972. A l'instar des années précédentes, le Japon et la République Fédérale d'Allemagne ont enregistré les hausses de prix les plus faibles, avec respectivement 2,5 % et 2,3 % au lieu de 2,1 % et 2,5 % en 1984. Aux États-Unis, le taux d'inflation est ressorti à 3,0 % contre 3,2 %, tandis qu'en France il a été réduit de 7,3 % à 5,8 %, taux voisin de celui de 1971.

La forte décélération de la croissance économique s'est répercutée au niveau des échanges mondiaux, dont l'expansion a été limitée à 3,5 % en 1985 contre 8,5 % l'année précédente. Ce ralentissement s'est également accompagné d'une accentuation des déséquilibres des paiements extérieurs.

Le déficit de la balance des opérations courantes des pays de l'O.C.D.E. s'est aggravé en passant de 64 milliards de dollars E.U. en 1984 à 73 milliards, du fait essentiellement des États-Unis dont le déficit s'est chiffré à 128 milliards au lieu de 102 milliards un an auparavant. Le Japon et la République Fédérale d'Allemagne ont par contre réalisé des excédents records, de 48 milliards et de 13 milliards respectivement contre 35 milliards et 6 milliards précédemment. La balance courante de la France a dégagé un léger excédent de 0,75 milliard de dollars, après avoir été constamment déficitaire depuis 1980.

L'atténuation du déficit courant des pays en voie de développement enregistrée en 1984 ne s'est pas confirmée l'année sous revue où une dégradation sensible s'est produite en liaison avec la détérioration de leurs termes de l'échange. Le solde négatif de la balance courante des pays membres de l'*Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole* (O.P.E.P.) notamment, s'est aggravé de 7 milliards de dollars E.U. en s'établissant à 26 milliards, en raison de l'effritement continu des prix du pétrole brut. Les autres pays en voie de développement ont accusé une hausse de leur déficit courant, passé de 21 milliards à 27 milliards de dollars, sous l'effet de la dépression généralisée des marchés internationaux des produits de base.

U.M.O.A. – ÉVOLUTION DES COURS MOYENS DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE

	Huile			Cacao	Café	Coton fibre
	Arachide	Palmiste	Palme	Cours	Moy. O.I.C.	
	(a)	(b)	(c)	O.I.C.C.	(d)	(e)
Dollars E.U. / tonne métrique				Cents E.U. / livre poids		
Moyenne mensuelle						
- Décembre 1984	912	802	592	97,24	129,06	71,90
- Décembre 1985	827	378	390	107,88	158,43	48,30
Cours en 1985						
- Maximum	mai 1 026	mars 778	avril 652	déc. 107,88	déc. 158,43	janvier 71,40
- Minimum	oct. 808	déc. 378	sept. 360	juin 94,87	sept. 105,11	nov. 48,00
Moyenne annuelle						
- 1984	1 017	1 037	729	108,65	138,25	80,98
- 1985	905	551	501	102,25	121,65	59,88
Pour cent						
Variations						
de 1984 à 1985	- 11,0	- 46,9	- 31,3	- 5,9	- 12,0	- 26,1
(a) Toutes origines, CAF Rotterdam. - (b) Origine : Indonésie, CAF Rotterdam. - (c) Origines : Malaisie, Sumatra, CAF Rotterdam.						
(d) Prix composé I.C.A. 1976, (autres doux et Robusta). - (e) Indice A (M 1-3/32), Liverpool.						
Sources : Huiles : Oil World - Cacao : O.I.C.C. - Café - O.I.C. - Coton : Compagnie cotonnière.						

2.2. Situation des marchés des matières premières

L'évolution des marchés internationaux des matières premières a été caractérisée en 1985 par la poursuite de la baisse amorcée à la fin du premier semestre 1984. Cette orientation est liée à la situation excédentaire de l'offre de la plupart des produits et au tassement relatif de la demande industrielle induit par le ralentissement de la croissance économique dans les pays industrialisés.

Illustrant cette tendance, l'indice des prix en dollars courants des produits de base exportés par les pays en voie de développement, établi par la *Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement* (C.N.U.C.E.D.), a fléchi en moyenne de 10,7 % en 1985 alors qu'il s'était apprécié de 1,2 % en 1984. Toutefois, en raison du léger renchérissement du dollar constaté durant cette période, l'indice des cours mondiaux exprimés en francs c.f.a. des principaux produits végétaux exportés par les pays membres de l'U.M.O.A., a accusé au cours de l'année sous revue une baisse de 8,9 % qui contraste fortement avec la progression de 27,3 % observée en 1984.

CACAO

Le marché du cacao a été marqué durant le premier semestre par un fléchissement continu des prix du fait de l'abondance des disponibilités. Par la suite, une légère appréciation des cours est apparue, favorisée par les prévisions faisant état d'une diminution importante de la production mondiale en 1985-1986. La moyenne annuelle du prix indicatif de l'*Organisation Internationale du Cacao* (O.I.C.C.) a ainsi fléchi de 5,9 % en ressortant à 102,25 cents la livre en 1985 contre 108,65 cents en 1984.

CAFÉ

Le marché international du café a évolué à la baisse durant la majeure partie de l'année 1985, en liaison avec l'amélioration sensible des approvisionnements. Une reprise notable des cours a cependant été amorcée à partir du mois d'octobre avec la perspective d'une forte contraction de la production brésilienne. Nonobstant cette reprise, les prix des cafés de type Robusta ont accusé un repli de 12,0 % en passant en moyenne de 138,25 cents la livre en 1984 à 121,65 cents en 1985.

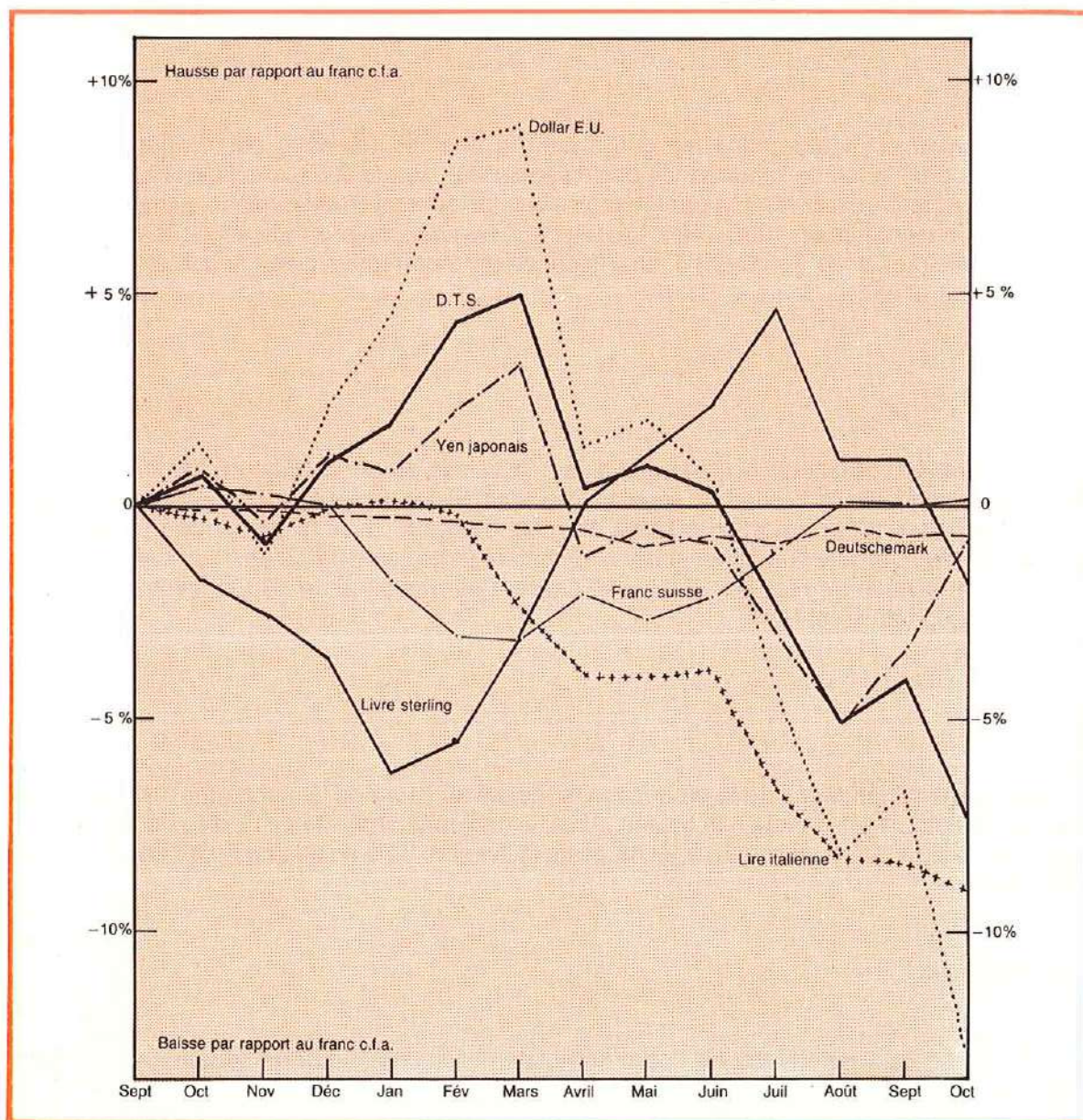
COTON

Du fait de l'abondance de la production mondiale au cours de la campagne 1984-1985, le marché du coton a été orienté à la baisse. Ainsi, la moyenne annuelle de l'indice de Liverpool a régressé de 26,1 % en se situant à 59,88 cents la livre en 1985 au lieu de 80,98 cents l'année précédente.

OLÉAGINEUX

En raison de l'importance de l'offre mondiale, les marchés internationaux des produits oléagineux se sont dégradés pendant l'année 1985. Les cours des huiles de palmiste et de palme se sont dépréciés respectivement de 46,9 % et de 31,3 % et ceux de l'huile d'arachide de 11,0 %.

VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE PAR RAPPORT AU FRANC C.F.A.*



* Les variations concernent les taux moyens mensuels et sont calculés à partir de septembre 1984.

2.3. Taux de change

L'événement majeur durant l'exercice 1984-1985 a été le coup d'arrêt porté à l'ascension continue depuis 1980 du dollar E.U. En effet, le ralentissement de la croissance économique et la réduction des taux d'intérêt aux États-Unis ainsi que l'aggravation du déficit de la balance commerciale américaine ont exercé des pressions à la baisse sur cette devise qui, après avoir atteint le sommet historique de 530,73 francs c.f.a. le 26 février 1985, commença à se déprécier graduellement. Cependant, le franc c.f.a. s'est affaibli par rapport à l'exercice 1983-1984, compte tenu de l'évolution de la devise américaine durant les premiers mois de l'exercice sous revue.

L'unité monétaire commune a également perdu de la valeur vis-à-vis du yen japonais, mais à un degré moindre.

Le comportement du franc c.f.a. face au dollar E.U. et au yen japonais s'est traduit par sa dépréciation par rapport au Droit de Tirage Spécial (D.T.S.) dont le taux de change moyen sur l'exercice est passé de 440,26 francs c.f.a. en 1983-1984 à 464,98 francs c.f.a. en 1984-1985.

Comparé aux monnaies européennes, le franc c.f.a. a été ferme. Ainsi, sa tenue face au deutschemark a été remarquable, se caractérisant par une quasi-stabilité. Une appréciation a été enregistrée par rapport à la livre sterling qui, au début de l'exercice, s'est ressentie de la grève des mineurs en Grande-Bretagne et de la menace de baisse des prix du pétrole, avant de se redresser à la suite de la forte élévation des taux d'intérêt britanniques et de l'accalmie survenue sur le marché pétrolier. Une hausse plus forte a été observée vis-à-vis de la lire italienne dont la faiblesse avait conduit, au mois de juillet 1985, à un réaménagement des cours pivots au sein du Système Monétaire Européen.

Enfin, le taux de change effectif du franc c.f.a. à l'importation (a) s'est apprécié de 1,23 % en 1985.

(a) Le taux de change effectif du franc c.f.a. à l'importation est déterminé en affectant aux différentes devises les pondérations suivantes, représentatives de la structure des importations de l'Union en 1980 : franc français : 0,377 ; naïra : 0,053 ; dollar E.U. : 0,050 ; deutschemark : 0,045 ; lire italienne : 0,045 ; florin néerlandais : 0,043 ; livre sterling : 0,040 ; yen japonais : 0,037 ; bolivar vénézuélien : 0,036 ; franc belge : 0,021 ; yuan chinois : 0,021.

U.M.O.A. – VARIATION DES TAUX DE CHANGE

	1983-1984	1984-1985	Variations
Francs c.f.a. par unité monétaire			
	moyenne sur la période		%
Droit de Tirage Spécial	440,26	464,98	+ 5,6
Unité de Compte Européenne	344,10	341,19	- 0,8
Dollar E.U.	422,02	467,71	+ 10,8
Deutschemark	153,34	152,78	- 0,4
Lire italienne (1 000 unités)	249,66	240,46	- 3,7
Franc suisse	186,78	183,36	- 1,8
Yen japonais (1 000 unités)	1 798,70	1 882,89	+ 4,7
Livre sterling	589,78	578,47	- 1,9
Sources : Fonds Monétaire International. - Banque de France.			

U.M.O.A. – ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE

Exercice 1983-1984				
	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Francs c.f.a. par unité monétaire : moyenne sur la période				
Droit de Tirage Spécial	436,57	435,53	435,50	453,44
Unité de Compte Européenne	344,31	344,85	343,64	343,58
Dollar E.U.	408,39	415,28	416,39	448,01
Deutschemark	152,52	153,67	153,68	153,49
Lire italienne (1 000 unités)	251,35	249,81	248,53	248,96
Franc suisse	189,21	188,98	185,40	183,54
Yen japonais (1 000 unités)	1 743,47	1 797,67	1 813,47	1 840,18
Livre sterling	600,41	595,76	581,57	581,38
Exercice 1984-1985				
	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Francs c.f.a. par unité monétaire : moyenne sur la période				
Droit de Tirage Spécial	465,45	481,56	466,74	446,15
Unité de Compte Européenne	342,19	340,31	341,71	340,54
Dollar E.U.	468,14	498,01	470,36	434,34
Deutschemark	153,34	152,94	152,38	152,45
Lire italienne (1 000 unités)	247,63	246,41	238,68	229,13
Franc suisse	186,18	180,73	181,42	185,12
Yen japonais (1 000 unités)	1 902,85	1 932,67	1 875,96	1 820,06
Livre sterling	569,35	555,38	591,52	597,61
Sources : Fonds Monétaire International. - Banque de France.				

2.4. Financements extérieurs

La poursuite de la reprise économique dans les pays industrialisés en 1984 semble avoir permis une amélioration des entrées nettes de ressources financières dans les pays en développement. En effet, les versements nets de ressources de toutes provenances au profit de l'ensemble de ces pays, après deux années de baisses successives, se sont redressés pour se situer à 84 960 millions de dollars E.U. contre 71 960 millions en 1983, soit une progression de 18,1 %. En intégrant l'appréciation du dollar, cette évolution est encore plus nette. Ainsi, l'utilisation des déflateurs tenant compte des variations des taux de change des principales devises de paiement aboutit à un taux d'accroissement de 25,6 % entre 1983 et 1984. Cependant, les ressources financières mises à la disposition des pays africains se sont inscrites à 17 243 millions de dollars en 1984 contre 19 151 millions l'année précédente, accusant ainsi un recul de 10,0 %, proche de celui de 10,2 % enregistré en 1983, que ne comblent pas les effets des variations des taux de change.

Les transferts nets au titre de l'*Aide Publique au Développement* (A.P.D.) ont faiblement progressé en 1984 pour s'établir à 30 206 millions de dollars E.U. pour les pays en développement et à 11 519 millions pour l'ensemble des pays africains, contre respectivement 29 562 millions et 10 429 millions en 1983, année au cours de laquelle ces transferts avaient marqué un léger fléchissement.

VERSEMENTS NETS DE RESSOURCES DE TOUTES PROVENANCES

	1981	1982	1983	1984
Millions de dollars des E.U.				
Pays en développement	99 380	85 774	71 960	84 960
dont : - Afrique	20 301	22 096	19 151	17 243
- U.M.O.A.	1 724	2 514	1 774	1 796
Millions de francs c.f.a.				
U.M.O.A.	468 463	826 151	676 018	784 852
Sources : O.C.D.E. - B.C.E.A.O.				

Les ressources financières nettes mises à la disposition des pays de l'U.M.O.A. se sont accrues en 1984 de 16,1 % en se situant à 784,9 milliards de francs c.f.a., mais n'ont pu retrouver leur niveau de 1982 après la forte contraction de 1983. Les versements nets reçus au titre de l'A.P.D. se sont chiffrés à 576,2 milliards, soit 73,4 % de l'ensemble des entrées nettes contre 70,6 % en 1983.

Les versements nets bilatéraux reçus des pays membres du *Comité d'Aide au Développement* (C.A.D.) se sont élevés à 392,7 milliards de francs c.f.a. représentant la moitié de l'A.P.D. nette reçue par l'ensemble des États de l'U.M.O.A. La France occupe toujours la première place avec une contribution de 182,6 milliards, suivie par les États-Unis, la République Fédérale d'Allemagne et le Canada, avec respectivement 70,4 milliards, 46,6 milliards et 26,0 milliards. Les ressources nettes reçues des pays de l'*Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole* (O.P.E.P.) ont atteint 24,3 milliards.

Les engagements des pays du C.A.D. envers les États membres de l'U.M.O.A. au titre de l'aide bilatérale se sont inscrits à 533,2 milliards de francs c.f.a., dont 223,9 milliards ou 42,0 % ont été consentis par la France qui occupe la première place parmi les bailleurs de fonds officiels. Viennent ensuite, dans l'ordre, les États-Unis, le Canada et la République Fédérale d'Allemagne avec des souscriptions de 95,4 milliards, 83,6 milliards et 54,0 milliards.

Les prêts octroyés aux sept pays membres de l'U.M.O.A. au cours de l'année 1984 par la *Caisse Centrale de Coopération Économique* (C.C.C.E.), principal organisme de gestion de l'aide française, se sont établis à 89,6 milliards de francs c.f.a. Ces prêts ont été affectés principalement au développement rural à hauteur de 26,1 milliards, à la production d'énergie électrique pour 25,1 milliards, aux transports et télécommunications pour 12,1 milliards. Les programmes d'ajustement structurel, avec 17,3 milliards, voient leur part dans l'ensemble des engagements se réduire de 26,8 % à 19,3 %. Par ailleurs, le *Fonds d'Aide et de Coopération* (F.A.C.) a conclu avec les pays de l'U.M.O.A. des conventions de financement pour un montant de 12,8 milliards dont 6,0 milliards destinés au développement rural, 1,7 milliard à la formation et 1,6 milliard aux équipements urbains.

La contribution de la République Fédérale d'Allemagne, au titre de l'aide bilatérale accordée aux pays de l'U.M.O.A., a été souscrite à hauteur de 176 millions de deutschemarks, soit environ 27 milliards de francs c.f.a., par la *Kreditanstalt für Wiederaufbau* (K.F.W.). Ces engagements, constitués de dons à concurrence de 22,3 milliards de francs c.f.a. ou 82,6 %, ont bénéficié en majeure partie à la production d'énergie électrique pour 7,4 milliards, aux transports et communications pour 6,4 milliards et à l'adduction d'eau dans des centres urbains pour 5,8 milliards. Les interventions de la *Société Financière Allemande d'Investissement dans les Pays en Développement* (D.E.G.) se sont limitées à des augmentations de capital dans deux sociétés de l'Union, pour un total de 1,6 million de deutschemarks correspondant à 215 millions de francs c.f.a.

S'agissant de l'A.P.D. multilatérale, les entrées nettes de fonds au bénéfice des pays de l'U.M.O.A. se sont chiffrées à 159,2 milliards de francs c.f.a. en 1984 tandis que les nouveaux engagements souscrits par ces États s'élevaient à 229,4 milliards. Les principaux bailleurs de fonds à ce titre ont été l'*Association Internationale de Développement* (A.I.D.), la *Commission des Communautés Européennes* et les agences spécialisées des Nations Unies dont les contributions ont représenté respectivement 27,0 %, 24,7 % et 22,6 %. Les agences des pays arabes membres de l'O.P.E.P. et du *Fonds Africain de Développement* (F.A.D.) se sont engagés à hauteur de 4,9 % et 10,3 %.

La répartition sectorielle des engagements nouveaux octroyés dans le cadre de l'A.P.D. multilatérale n'est possible qu'à partir des rapports annuels publiés par les bailleurs de fonds. Toutefois, leurs exercices propres couvrent des périodes différentes de celle prise en compte dans l'analyse ci-dessus.

Aussi, la *Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement* (B.I.R.D.) et l'A.I.D. ont accordé, au cours de leur exercice 1984, à l'ensemble des États membres de l'U.M.O.A., des prêts totalisant 196,6 milliards de francs c.f.a. dont 109,6 milliards au titre du programme d'ajustement structurel en cours dans un pays, 20,7 milliards pour le développement rural, 17,9 milliards pour la production d'énergie et 13,1 milliards pour les transports et communications. La *Société Financière Internationale* (S.F.I.) a pris des participations nouvelles dans deux entreprises agro-industrielles pour l'équivalent de 1,9 milliard de francs c.f.a.

La *Banque Européenne d'Investissement* (B.E.I.) a signé en 1984, avec des États de l'U.M.O.A., des contrats se chiffrant à 11,4 milliards de francs c.f.a. dont 9,0 milliards sur ses ressources propres et 2,4 milliards sur ressources budgétaires de la *Communauté Économique Européenne* (C.E.E.). Ces financements ont concerné notamment l'exploitation minière et l'énergie à raison de 7,0 milliards et de 1,4 milliard.

La *Banque Islamique de Développement* (B.I.D.), au cours de son exercice 1983-1984, a conclu avec les États de l'U.M.O.A. membres de cette institution des conventions de financement pour un montant de 23,2 milliards de francs c.f.a. dont 5,6 milliards à titre de subventions. Une proportion de 63,2 % de ces financements a été octroyée dans le cadre du programme d'aide d'urgence au Sahel, mis en place par la B.I.D. au profit de ses États membres victimes de la sécheresse.

2.5. Relations avec le Fonds Monétaire International

Au cours de la période sous revue, les interventions du *Fonds Monétaire International* (F.M.I.) en faveur des États membres de cette institution ont enregistré un net recul par rapport à l'exercice précédent, tant en ce qui concerne le volume des tirages bruts que le nombre et le montant des crédits octroyés. Ce ralentissement des activités financières du F.M.I., malgré l'amélioration de sa position de liquidité, contraste avec l'ampleur des besoins de financement des pays en développement qui pourtant mettent en œuvre des programmes d'ajustement rigoureux.

Cependant, le Fonds monétaire a continué, en 1985, d'œuvrer à la restauration des équilibres extérieurs et à la recherche de solutions au problème de l'endettement, tout en renforçant sa surveillance des politiques économiques et financières, demeurée toutefois asymétrique.

Les missions du F.M.I. dans les États de l'U.M.O.A. au cours de la période sous revue ont examiné l'évolution récente et les perspectives des économies nationales. Par ailleurs, elles ont négocié quatre nouveaux accords de confirmation et procédé à la revue des programmes financiers en cours d'exécution dans cinq États.

Durant l'exercice écoulé, les tirages bruts effectués par les États, dans le cadre de leurs accords de confirmation, se sont chiffrés à 146,9 millions de D.T.S., soit un léger fléchissement par rapport aux 148,0 millions de D.T.S. mobilisés au cours de la période précédente. Ces tirages, d'une contrevaletur de 68,7 milliards de francs c.f.a., ont été financés sur les tranches ordinaires de crédit à hauteur de 93,5 millions de D.T.S. et sur les ressources empruntées du mécanisme d'accès élargi pour un montant de 53,4 millions de D.T.S.

Les autres produits reçus du F.M.I. ont eu pour origine d'une part, le versement des bonifications d'intérêts dus sur l'encours des achats effectués dans le cadre du mécanisme de financement supplémentaire et, d'autre part, la rémunération des positions créditrices liées à l'utilisation, par le Fonds, de la monnaie nationale de certains États de l'Union. Les sommes versées à ce titre par le F.M.I. se sont élevées respectivement à 5,9 millions et 1,0 million de D.T.S. Conformément aux textes en vigueur, la contrevaletur en francs c.f.a. des tirages et des bonifications d'intérêts a été mise à la disposition des Trésors publics concernés.

POSITION GLOBALE DES ÉTATS DE L'UNION ENVERS LE F.M.I.

	30 septembre			
	1982*	1983*	1984	1985
	Millions de D.T.S			
Département général				
– Quotes-parts	277,5	277,5	436,4	436,4
– Positions de réserve	16,2	14,8	28,0	28,0
– Encours des tirages	577,7	807,9	966,0	972,3
• Tranches de crédit	73,2	90,7	195,4	259,8
• Financement compensatoire	169,1	170,6	181,3	102,0
• Facilité élargie	147,3	180,1	180,1	175,8
• Financement supplémentaire	188,1	347,7	340,6	312,7
• Accès élargi	-	17,8	67,6	121,0
• Financement des stocks régulateurs	-	1,0	1,0	1,0
Département des D.T.S.				
– Allocations	101,5	101,5	117,4	117,4
– Disponibilités	23,3	21,4	9,3	7,3
Fonds fiduciaire				
Encours des prêts	136,8	135,4	143,2	124,8
*Non compris les données du Mali.				
Source : B.C.E.A.O.				

Durant la période sous revue, les règlements effectués par la B.C.E.A.O. au F.M.I. au titre de différentes obligations de rachat incombant à quatre États de l'Union se sont chiffrés à 140,4 millions de D.T.S., soit environ 65,6 milliards de francs c.f.a. Les remboursements des prêts du Fonds fiduciaire, exigibles de tous les États de l'Union, se sont établis à 18,4 millions de D.T.S. ou environ 8,4 milliards de francs c.f.a. Les pertes de change inhérentes à l'ensemble de ces amortissements, d'un montant d'environ 24,1 milliards de francs c.f.a., ont été supportées par l'Institut d'émission, conformément aux dispositions en vigueur dans l'Union.

Au 30 septembre 1985, les engagements nets des États de l'Union vis-à-vis du F.M.I. sont ressortis à 972,3 millions de D.T.S. contre 966,0 millions de D.T.S. à la même date de l'année 1984. Dans le même temps, l'encours global des prêts du Fonds fiduciaire a été réduit de 143,2 millions de D.T.S. à 124,8 millions de D.T.S.

Les intérêts au F.M.I. réglés au titre de l'utilisation de ses ressources générales se sont chiffrés à 86,9 millions de D.T.S., soit 40,2 milliards de francs c.f.a., contre 75,4 millions de D.T.S. un an auparavant. Ces charges étant exclusivement exigibles en D.T.S., la B.C.E.A.O. a dû acquérir une somme globale de 69,1 millions de D.T.S. pour le compte des États dont la situation des avoirs ne permettait pas de procéder aux paiements requis. Le coût de ces acquisitions s'est situé à environ 32,4 milliards de francs c.f.a. Les intérêts payés sur l'encours des prêts du Fonds fiduciaire, exigibles en dollars des États-Unis, se sont élevés à 0,7 million de D.T.S. équivalant à 0,3 milliard de francs c.f.a.

Ainsi, les règlements de la B.C.E.A.O. au F.M.I. durant l'exercice écoulé ont largement excédé les sommes reçues de cette institution. En effet, les tirages nets, c'est-à-dire les tirages bruts moins les remboursements, ont été négatifs de 11,9 millions de D.T.S. en 1985 alors qu'ils étaient positifs de 227,6 millions et 110,6 millions de D.T.S. respectivement en 1983 et 1984. En prenant en compte les charges d'intérêts réglés au F.M.I., les transferts nets en faveur de cette institution atteignent 92,6 millions de D.T.S., soit environ 42,5 milliards de francs c.f.a. Compte tenu de l'ampleur des obligations des États de l'Union à l'égard du F.M.I. par rapport au niveau actuel de leurs plafonds d'accès aux ressources du Fonds, ce phénomène de reflux va s'accroître au cours des années à venir.

3. RELATIONS INTERNATIONALES

Face aux incertitudes de la conjoncture internationale et afin de remédier aux incidences de la sécheresse enregistrée un an plus tôt, les pays membres de l'U.M.O.A. ont réaffirmé au cours de l'année 1985 leur volonté de renforcer la coopération économique, monétaire et financière en vue de restaurer les bases d'une croissance durable.

3.1. Coopération économique et financière

Dans le domaine de la coopération économique et financière, les actions des États au plan sous-régional et régional ont porté sur la consolidation des moyens d'intervention des organisations existantes et, au plan international, sur la mobilisation des ressources nécessaires au financement des programmes en cours.

3.1.1. Afrique de l'Ouest

Au cours de la période sous revue, les différents organes de la *Communauté Économique de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.A.O.), ont veillé à la mise en œuvre des recommandations du dixième sommet des Chefs d'État de la C.E.A.O., qui s'était tenu à Bamako en octobre 1984. Ainsi, conjointement à la poursuite de la réalisation des projets communautaires, les experts des pays membres de la C.E.A.O. se sont réunis à diverses reprises pour rechercher les moyens d'assurer une meilleure intégration des pays membres de la Communauté. Dans ce cadre, le groupe de travail chargé de l'élaboration d'une politique agricole commune, lors de ses assises à Ouagadougou, a retenu comme axes de réflexion, entre autres, la réhabilitation des capacités de production et la maîtrise de l'eau. Par ailleurs, une réunion sur la promotion des échanges commerciaux a regroupé à Yamoussoukro des opérateurs économiques. S'agissant du *Centre Régional d'Énergie Solaire* (C.R.E.S.), ses principales activités ont porté sur la mise en œuvre du *Programme Régional de Formation et d'Appui au Solaire* (PREFAS). De plus, le Programme régional d'équipement en énergies renouvelables, élaboré en 1984 par le C.R.E.S., ainsi que l'Étude de la stratégie industrielle pour la production dans la sous-région d'équipements aux énergies renouvelables ont été approuvés par les experts régionaux réunis en octobre 1985 à Bamako. Enfin, en matière de transport, le projet de *Fabrique Communautaire de Wagons* (FA.CO.WA.) a fait l'objet d'un examen technique.

La huitième Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la *Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.D.E.A.O.), tenue les 5 et 6 juillet 1985 à Lomé, a adopté l'institution d'un carnet de voyage pour les ressortissants des États membres et défini, à l'endroit des administrations, un code de conduite en matière de libre circulation des personnes et des biens. Dans le domaine de la santé, une concertation est en cours entre la C.E.D.E.A.O., l'*Organisation de Coordination et de Coopération pour la lutte contre les Grandes Endémies* (O.C.C.G.E.) et la *Communauté de Santé d'Afrique Occidentale* (W.A.H.C.) en vue de la création d'une organisation unique au niveau de la sous-région qui serait dénommée *Institution Ouest Africaine de Santé*. Par ailleurs, la Communauté a reçu une subvention de 220,0 millions de francs c.f.a. de l'*United States Agency for International Development* (U.S.-A.I.D.) destinée aux secteurs de l'énergie, de l'agro-industrie et de la pêche.

Enfin, dans le souci de promouvoir l'expansion des échanges dans la sous-région, le Conseil des Ministres de la C.E.D.E.A.O. a apporté son appui à la création d'*Ecobank Transnational Incorporated* (E.T.I.), institution financière dont le capital initial pourrait s'élever à 100 millions de dollars E.U.

Face à l'aggravation du déficit céréalier dans les pays membres, le Conseil extraordinaire des Ministres du *Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel* (C.I.L.S.S.), tenu les 14 et 15 mai 1985 à Niamey, a recommandé une meilleure coordination des programmes nationaux et régionaux d'investissement et d'aide d'urgence. En outre, il a sollicité le renforcement de la coopération entre la Communauté internationale et les États membres. Dans ce cadre, le Maroc et l'*Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture* (F.A.O.) ont octroyé au C.I.L.S.S. respectivement 10 millions de dollars et 22 000 dollars E.U., soit environ 4,7 milliards de francs c.f.a. Par ailleurs, l'*Institut du Sahel* a renforcé en 1985 les actions déjà entreprises, notamment au niveau de la recherche agricole et socio-économique, de la formation ainsi qu'en matière d'informations scientifiques et techniques.

Le Comité de gestion du *Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente* (F.E.G.E.C.E.), dans le cadre de la réalisation de son programme d'hydraulique villageoise, a bénéficié d'une subvention de 237 millions de francs c.f.a. octroyée par le *Fonds d'Aide et de Coopération* (F.A.C.) de la République Française.

La sixième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'*Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie* (O.M.V.G.) s'est tenue à Bissau en vue de réactiver le programme de l'Organisation, évalué à 144 milliards de francs c.f.a.

La huitième Conférence au Sommet de l'*Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal* (O.M.V.S.) a pris connaissance de l'état d'avancement des barrages de Diama et de Manantali. Pour la réalisation de ces ouvrages, l'O.M.V.S. a mobilisé au cours de la période sous revue environ 17,3 milliards de francs c.f.a. provenant à concurrence de 1,3 milliard de la *Caisse Centrale de Coopération Économique* (C.C.C.E.), de 15,2 milliards de l'Italie et de 0,8 milliard de l'U.S.-A.I.D.

3.1.2. Afrique

La vingt et unième Assemblée annuelle du Conseil des Gouverneurs de la *Banque Africaine de Développement* (B.A.D.) a été marquée par l'élection de M. Babacar Ndiaye à la Présidence de l'institution. Au cours de ces assises, la République Populaire de Chine a été admise comme vingt-sixième membre du *Fonds Africain de Développement* (F.A.D.) et l'Argentine comme soixante-quatorzième membre de la B.A.D. Enfin, dans le cadre de l'extension attendue de ses interventions en faveur des pays de la région, la B.A.D. a reçu de l'U.S.-A.I.D. une subvention de 7,1 milliards de francs c.f.a., destinée à la réalisation d'études de factibilité et à la formation du personnel tant de la Banque que des institutions de financement du développement dans les pays régionaux membres de la B.A.D.

En sa qualité d'agent financier de la B.A.D., la B.C.E.A.O. a apporté son assistance à cette institution pour sa sixième émission de bons à deux ans d'échéance. D'un montant de 60 millions de dollars E.U., ces bons rapportent un intérêt de 8,90 % l'an, payable semestriellement. La B.C.E.A.O. en assure depuis 1985 la gestion en collaboration avec la *Federal Reserve Bank of New York*, alors que pour les émissions de 1979, 1981 et 1983, le cogestionnaire était une banque commerciale américaine.

Le vingtième sommet de l'*Organisation de l'Unité Africaine* (O.U.A.) tenu à Addis-Abeba a décidé notamment de la création d'un Fonds d'aide d'urgence en faveur des pays africains victimes de la sécheresse, dont la gestion sera dévolue à la B.A.D.

3.1.3. Monde

La *Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique* (B.A.D.E.A.), poursuivant ses interventions en faveur des pays membres de l'U.M.O.A., a octroyé au cours de la période sous revue des concours pour un montant de 22 millions de dollars E.U., destinés à l'agriculture et à l'énergie.

A l'issue de sa neuvième Assemblée annuelle, tenue à Dakha, le Conseil des Gouverneurs de la *Banque Islamique de Développement* (B.I.D.) a signé plusieurs accords de coopération, notamment avec la *Banque Ouest Africaine de Développement* (B.O.A.D.). Par ailleurs, il a décidé de créer un guichet spécial disposant d'une dotation initiale de 17,9 milliards de francs c.f.a., réservée à des financements sans intérêts aux pays du Sahel.

Au titre de la troisième Convention de Lomé signée en décembre 1984 entre la *Communauté Économique Européenne* (C.E.E.) et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), les pays de l'Union bénéficieront au cours de la période 1986-1990 d'un montant de 684 millions d'écus, représentant environ 232,6 milliards de francs c.f.a.

A la suite de l'accord sur la reconstitution des ressources du *Fonds International pour le Développement Agricole* (F.I.D.A.), le Conseil exécutif de cet organisme a élaboré un programme spécial de 142 milliards de francs c.f.a. destiné à la relance de l'agriculture et à la lutte contre la désertification en Afrique.

Réunie sous l'égide de l'*Organisation des Nations Unies* (O.N.U.), la Conférence de Genève sur la situation d'urgence en Afrique a permis de recenser des engagements de financement évalués entre 354 milliards et 505 milliards de francs c.f.a. pour lutter contre les conséquences de la sécheresse en Afrique.

Créé sous le patronage de la *Banque Mondiale*, le *Fonds Spécial pour l'Afrique subsaharienne* a mobilisé à des conditions libérales des souscriptions d'un montant de 1,1 milliard de dollars E.U. pour les pays mettant en œuvre des programmes d'ajustement structurel.

3.2. Coopération monétaire

L'année 1985 a été marquée aux plans sous-régional et régional par la poursuite de l'examen des études visant à renforcer la coopération monétaire. Au niveau international, le fait majeur aura été la décision, prise par le *Groupe des Cinq* le 22 septembre 1985, d'agir sur les taux de change.

3.2.1. Afrique de l'Ouest

La quinzième réunion annuelle du Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest de l'Association des Banques Centrales Africaines (A.B.C.A.) et la dixième réunion ordinaire du Comité de Change et de Compensation de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest* (C.C.A.O.) se sont déroulées en mai 1985 à Niamey. Au cours de ces assises, les participants ont échangé des points de vue sur l'évolution économique et financière des États membres, sur les problèmes monétaires internationaux et sur les activités de la C.C.A.O. Les opérations de la Chambre se sont élevées au cours de l'exercice 1984-1985 à 195,3 millions d'U.C.A.O. (a) contre 224,4 millions d'U.C.A.O. un an plus tôt. La contraction de 12,9 % du volume des opérations est liée aux difficultés économiques auxquelles la plupart des États de la sous-région sont confrontés. La structure des échanges est demeurée déséquilibrée, la B.C.E.A.O. totalisant à elle seule 98,1 % des règlements effectués au profit des banques créditrices. Le taux de compensation, toujours faible, s'est maintenu d'un exercice à l'autre à 8,3 %.

La C.E.D.E.A.O. a poursuivi avec l'assistance d'experts de la sous-région la réalisation des études relatives à la création d'une zone monétaire unique en Afrique de l'Ouest.

3.2.2. Afrique

La neuvième réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'A.B.C.A. s'est tenue à Tunis du 25 au 28 juin 1985. Outre l'adoption du budget et du programme d'activités du *Centre Africain d'Études Monétaires* (C.A.E.M.) pour les années 1986 et 1987, les Gouverneurs ont procédé à l'examen des problèmes monétaires et financiers internationaux et discuté d'une communication relative à la dette extérieure de l'Afrique. Le C.A.E.M. a organisé du 19 au 21 août 1985 à Accra un séminaire consacré à l'investissement étranger dans les pays en développement.

Au cours d'une réunion en avril 1985 à Addis-Abeba, les experts des banques centrales et des ministères des finances des pays africains ont examiné une étude réalisée par la *Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique* (C.E.A.) avec le concours de quatre autres organisations, sur la faisabilité technique d'un fonds monétaire africain.

3.2.3. Monde

Les assises du *Comité de Coordination des Arrangements Multilatéraux de Paiements* ont eu lieu à Las Palmas du 2 au 6 décembre 1985. Cette réunion a fait le point sur l'évolution de la coopération monétaire entre pays en développement.

(a) L'Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest (U.C.A.O.) équivaut à un D.T.S.

Les réunions semestrielles de la *Zone Franc* de mars et septembre 1985 à Niamey et Paris ont été consacrées, comme à l'accoutumée, à l'examen de la situation économique et financière des États membres ainsi qu'aux problèmes monétaires internationaux. Par ailleurs, afin de renforcer les mécanismes de fonctionnement de la Zone, un séminaire a regroupé en juin 1985 à Dakar les experts des banques centrales et des administrations publiques sur les modalités de rapatriement du produit des recettes d'exportation et de contrôle des sorties de billets de banque. Enfin, pour relancer les investissements privés français dans la Zone Franc, un colloque sur cette question a été organisé en novembre 1985 à Paris.

Au plan international, l'événement marquant a été la décision du *Groupe des Cinq* prise en septembre 1985 à New York visant à assurer une meilleure adéquation des taux de change des principales devises avec les données économiques fondamentales. Par ailleurs, les grandes questions monétaires et les problèmes posés par les transferts de ressources vers les pays en voie de développement ont constitué les principales préoccupations des Gouverneurs au cours des Assemblées annuelles du F.M.I. et de la *Banque Mondiale*, tenues à Séoul en octobre 1985. Les Gouverneurs ont décidé que les ressources provenant des remboursements au titre du Fonds fiduciaire seront affectées à des nouveaux prêts aux pays membres à faible revenu mettant en œuvre un programme d'ajustement. Il a été annoncé par ailleurs la création d'une agence multilatérale de garantie des investissements sous l'égide de la *Banque Mondiale*. Au cours de ces assises, l'opportunité d'une réforme du système monétaire international a été examinée. Les discussions ont porté sur les rapports préparés sur cette question par le *Groupe des Dix* et le *Groupe des Vingt-quatre*.

4. ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'UNION*

4.1. Situation des institutions monétaires

La dégradation du bilan alimentaire, le ralentissement de l'activité minière et industrielle et l'orientation à la baisse des cours des matières premières exportées par les pays de l'U.M.O.A. sont autant de facteurs qui ont atténué l'effet de bonnes performances enregistrées pour certaines cultures de rente.

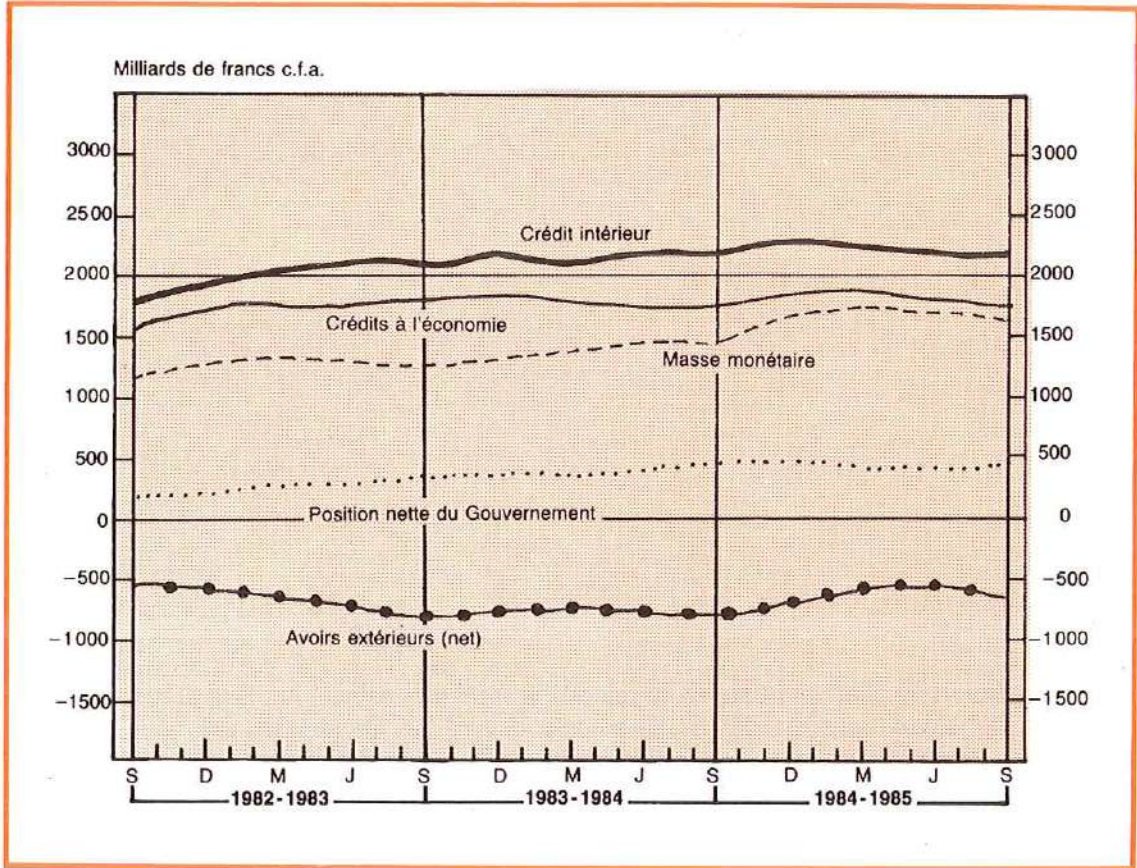
Dans ce contexte, les mesures de redressement mises en œuvre les années précédentes au plan de la monnaie et du crédit ont été poursuivies. L'analyse comparée de la situation monétaire d'une fin d'exercice à l'autre fait apparaître une amélioration de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur, une quasi-stagnation du crédit intérieur et une expansion de la masse monétaire.

U.M.O.A. - SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

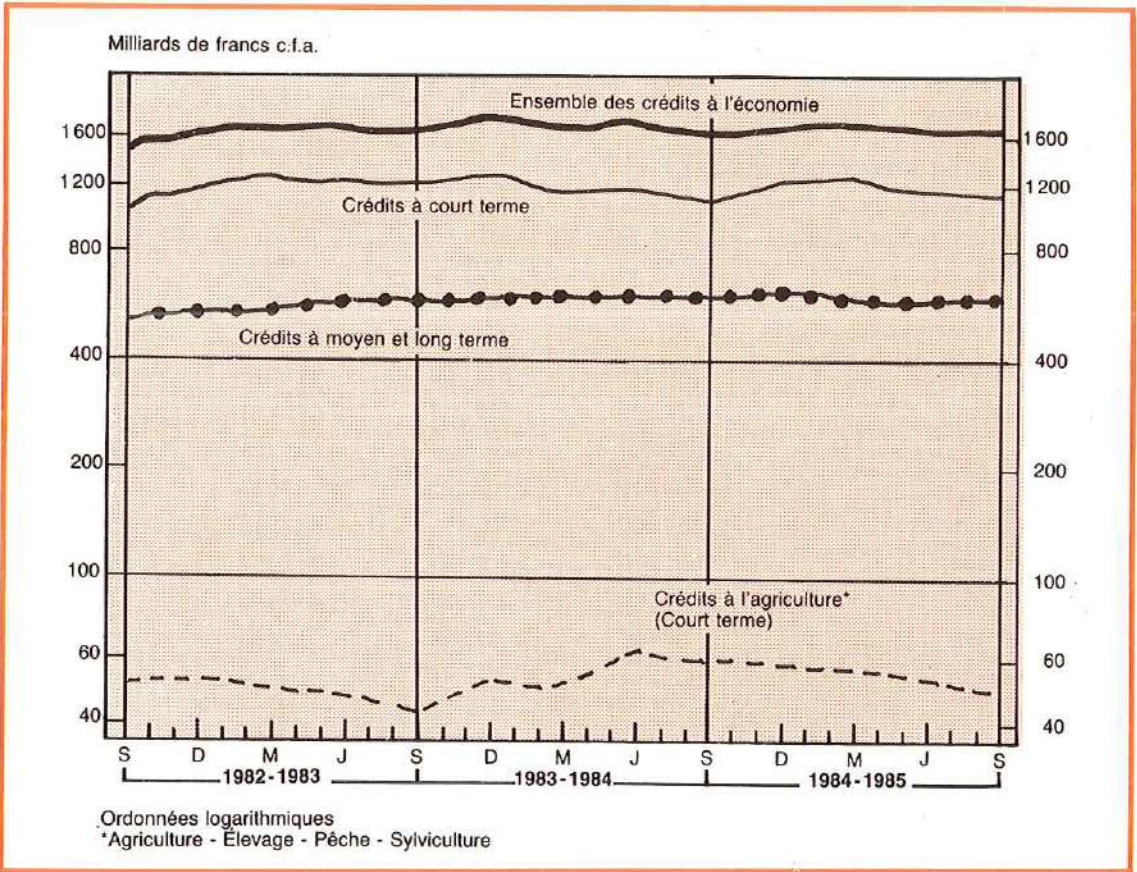
30 septembre				
	1982	1983	1984	1985*
Milliards de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	- 528 291	- 811 720	- 811 272	- 653 286
- Banque centrale	- 328 511	- 570 022	- 605 116	- 486 613
- Banques	- 199 780	- 241 698	- 206 156	- 166 673
Crédit intérieur	1 775 515	2 107 268	2 183 989	2 177 652
- Gouvernements (net)	184 300	329 115	442 932	439 602
- Crédits à l'économie	1 591 215	1 778 153	1 741 057	1 738 050
Masse monétaire	1 161 059	1 237 634	1 450 155	1 647 356
Autres éléments nets	86 165	57 914	- 77 438	- 122 990
* Données provisoires.				
Source : B.C.E.A.O.				

* Agrégats monétaires du Mali inclus depuis juin 1984.

U.M.O.A. - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



La position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur s'est contractée de 158,0 milliards en s'établissant à 653,3 milliards de francs c.f.a. à fin septembre 1985. Cet excédent dégagé dans les règlements avec l'extérieur, malgré les versements nets de 42,5 milliards en faveur du F.M.I., traduit l'ampleur de l'ajustement réalisé en 1985, dans le cadre de l'application d'un programme monétaire compatible avec l'objectif d'équilibre de la balance des paiements retenu par les autorités de l'Union. Ce résultat a été atteint grâce au niveau élevé de la production de la plupart des produits de rente, à l'afflux de concours étrangers, au rééchelonnement de la dette publique extérieure de certains États et au rapatriement effectif d'une partie des recettes d'exportation.

L'amélioration de la position extérieure des institutions monétaires a concerné aussi bien la Banque centrale que les banques primaires, quoique dans des proportions différentes. En effet, la position extérieure débitrice nette de l'Institut d'émission s'est inscrite en recul de 118,5 milliards de francs c.f.a. en passant de 605,1 milliards à 486,6 milliards entre septembre 1984 et septembre 1985. Dans le même temps, les engagements extérieurs des banques ont évolué de 206,2 milliards à 166,7 milliards, en baisse de 39,5 milliards.

L'excédent global des règlements avec l'extérieur s'est accompagné d'un renforcement des *réserves officielles de change* qui, de 75,3 milliards de francs c.f.a. en septembre 1984, se sont élevées à 112,5 milliards un an plus tard. La hausse de 37,2 milliards ainsi constatée fait suite au repli de 2,3 milliards enregistré au cours de la période précédente. Elle a été induite principalement par la reconstitution de la position créditrice de la B.C.E.A.O. en compte d'opérations. En effet, débiteur de 121,7 milliards en septembre 1984, le solde du compte d'opérations est devenu créditeur de 42,6 milliards un an plus tard. Le rapport entre les réserves de change et les engagements monétaires à vue à fin septembre 1985 est ressorti à 14,4 % contre 10,0 % un an plus tôt.

U.M.O.A. - AVOIRS EXTÉRIEURS BRUTS DE LA BANQUE CENTRALE

	1982	1983	1984		1985		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millards de francs c.f.a.							
Or	16,2	20,0	22,1	22,2	19,7	20,5	18,2
Devises	21,0	43,2	36,9	68,2	57,5	127,2	77,7
F.M.I.	13,2	14,5	16,3	17,5	18,9	24,4	16,6
– Position de réserve	5,1	6,0	12,2	12,2	12,2	13,2	13,2
– DTS détenus	8,1	8,5	4,1	5,3	6,7	11,2	3,4
Total	50,4	77,7	75,3	107,9	96,1	172,1	112,5
Source : B.C.E.A.O.							

A la clôture de l'exercice 1984-1985, l'encours du **crédit intérieur** s'est situé à 2 177,7 milliards de francs c.f.a. contre 2 184,0 milliards au 30 septembre 1984, soit une légère diminution de 0,3 %. Au niveau des composantes, la position débitrice nette des Gouvernements s'est quelque peu contractée de même que les crédits à l'économie.

La *position débitrice nette des Gouvernements* s'est améliorée de 3,3 milliards de francs c.f.a. au cours de l'exercice sous revue au lieu d'une dégradation de 113,8 milliards douze mois auparavant. Cette évolution a résulté d'un accroissement des dépôts du Trésor dans les banques et d'une diminution des engagements des États vis-à-vis des particuliers et entreprises.

L'encours des *crédits à l'économie*, passé de 1 741, 1 milliards de francs c.f.a. à 1 738,1 milliards, s'est réduit de 3,0 milliards ou 0,2 % entre septembre 1984 et septembre 1985 au lieu de 2,1 % pour la période précédente. Cette contraction est due exclusivement aux crédits à moyen et long terme, ceux à court terme s'étant en revanche accrus de 22,0 milliards. La part des crédits d'investissement dans l'ensemble des crédits à l'économie a ainsi fléchi de 35,0 % en septembre 1984 à 27,1 % en septembre 1985. La hausse des crédits à court terme est entièrement imputable aux crédits de campagne qui ont progressé de 33,6 % en rapport avec les bons résultats de la campagne agricole. La baisse des crédits ordinaires traduit la persistance du climat morose qui caractérise l'activité économique des États.

La **masse monétaire**, en s'établissant à 1 647,4 milliards à fin septembre 1985 au lieu de 1 450,2 milliards un an plus tôt, a enregistré un taux de croissance de 13,6 %, inférieur à celui de 17,2 % constaté au terme de la période précédente. Ce ralentissement du taux de croissance monétaire a été induit par le fléchissement des crédits à l'économie et l'évolution de la position nette des Gouvernements. Au niveau des composantes de la masse monétaire, le rythme d'expansion des dépôts en banque s'est réduit de 18,4 % à 14,4 % tandis que celui de la circulation fiduciaire se maintenait autour de 12 %.

4.2. Interventions de la Banque centrale

Les interventions de la Banque centrale en faveur des Trésors nationaux, des banques et établissements financiers se sont inscrites à fin septembre 1985 à 763,6 milliards de francs c.f.a., en contraction de 25,6 milliards ou 3,2 % par rapport à fin septembre 1984 au lieu de 43,8 milliards ou 5,3 % entre le début et la fin de l'exercice 1983-1984.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

30 septembre				
	1982	1983	1984	1985
Milliards de francs c.f.a.				
Banques et établissements financiers	556,1	657,4	593,8	566,9
– Crédits de campagne	135,3	154,1	74,1	93,3
– Crédits ordinaires	420,8	503,3	519,7	473,6
Trésors publics	151,7	175,6	195,4	196,7
– Obligations cautionnées	2,2	1,6	0,2	0,4
– Découverts article 14	98,7	124,9	149,2	153,9
– Concours article 15	50,8	49,1	46,0	42,4
Total	707,8	833,0	789,2	763,6
Source : B.C.E.A.O.				

Le mouvement de baisse, amorcé l'année précédente, s'est poursuivi sous l'effet uniquement du repli de 26,9 milliards des refinancements des banques et établissements financiers, les facilités accordées aux Trésors nationaux ayant par contre enregistré une légère progression. L'aisance de trésorerie de certains établissements de crédit qui ont bénéficié d'importants transferts au titre des recettes d'exportation et la poursuite de la politique monétaire restrictive de l'Institut d'émission expliquent cette évolution.

L'analyse des refinancements par nature de besoins financés révèle un recul des concours au titre des crédits ordinaires au profit de ceux des crédits de campagne qui ont augmenté de 19,2 milliards, en liaison avec les bonnes performances agricoles enregistrées en 1984-1985 par suite notamment d'une pluviométrie favorable dans la zone méridionale et du relèvement de prix au producteur dans certains États.

La structure des **concours aux banques et établissements financiers** a été modifiée. Les avances accordées au titre du marché monétaire ont en effet relégué le réescompte et la pension au deuxième rang pour la première fois depuis 1975. La part relative du marché monétaire est ainsi passée de 17,3 % à fin septembre 1984 à 42,8 % à fin septembre 1985 et celle des crédits réescomptés ou pris en pension de 58,9 % à 33,4 %. La part relative des autres avances s'est stabilisée à 23,8 %.

U.M.O.A. - RÉPARTITION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE AUX BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

30 septembre				
	1982	1983	1984	1985
Milliards de francs c.f.a.				
Réescompte - Pension	405,3	514,9	349,8	189,6
Marché monétaire	34,1	41,7	102,6	242,5
Autres avances	116,7	100,8	141,4	134,8
Total	556,1	657,4	593,8	566,9
Source : B.C.E.A.O.				

La gestion restrictive des interventions monétaires de la Banque centrale et la diminution du déficit des banques expliquent le recul des concours de l'Institut d'émission.

Les crédits bancaires se sont inscrits à 1 705,7 milliards de francs c.f.a. à fin septembre 1985, en baisse de 5,5 milliards par rapport à fin septembre 1984. Ce recul a résulté de la contraction de 21,7 milliards des crédits à moyen et long terme, partiellement compensée par la hausse de 16,2 milliards des concours à court terme. La baisse globale enregistrée est cependant moins marquée que celle intervenue au cours de l'exercice précédent.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES CRÉDITS BANCAIRES

30 septembre				
	1982	1983	1984	1985
Milliards de francs c.f.a.				
Court terme	1 033,6	1 183,8	1 101,5	1 117,7
– Crédits de campagne	146,3	161,8	90,1	119,1
– Crédits ordinaires	887,3	1 022,0	1 011,4	998,6
Moyen terme	437,9	444,4	456,6	438,4
Long terme	89,5	122,2	153,1	149,6
Total	1 561,0	1 750,4	1 711,2	1 705,7
N.B. - Données estimées pour le Bénin.				
Source : B.C.E.A.O.				

Les ressources des banques se sont établies à 1 338,5 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1985, soit une progression de 195,0 milliards au lieu de 133,7 milliards l'exercice précédent. Le renforcement des ressources bancaires a concerné les dépôts des particuliers et entreprises pour 80,4 milliards, des organismes publics pour 69,1 milliards et des Trésors nationaux pour 57,3 milliards.

Globalement, l'évolution des crédits et des ressources des banques fait ressortir pour l'exercice sous revue un déficit de 367,2 milliards, en réduction de 200,5 milliards par rapport à celui constaté un an plus tôt.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES RESSOURCES BANCAIRES

30 septembre				
	1982	1983	1984	1985
Milliards de francs c.f.a.				
Dépôts des particuliers et entreprises privées	683,3	750,4	876,3	956,7
Dépôts des organismes publics	86,1	119,7	153,7	222,8
Dépôts des Trésors nationaux	173,2	159,7	190,8	248,1
Autres ressources	9,7	– 20,0	– 77,3	– 89,1
Total	952,3	1 009,8	1 143,5	1 338,5
Source : B.C.E.A.O.				

Les concours à l'État ont augmenté de 1,3 milliard de francs c.f.a. du fait des accroissements de 4,7 milliards des découverts des Trésors nationaux et de 0,2 milliard des rées-comptes d'obligations cautionnées, en partie compensés par les amortissements de 3,6 milliards des tirages au titre de l'article 15 des statuts de la Banque centrale.

L'examen des concours de l'Institut d'émission selon les taux fait ressortir un recul de la part relative des mobilisations au taux d'escompte normal au bénéfice des opérations du marché monétaire et des interventions au taux d'escompte préférentiel. Ainsi, les parts relatives du marché monétaire et des opérations effectuées au taux d'escompte préférentiel sont passées respectivement de 13,0 % et 50,0 % à 31,8 % et 54,8 % alors que celle des mobilisations au taux d'escompte normal évoluait de 32,8 % à 5,0 %. Enfin, les financements effectués à taux majoré ont représenté 8,0 % au lieu de 3,8 %.

U.M.O.A. - RÉPARTITION PAR TAUX DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

30 septembre				
	1982	1983	1984	1985
Pour cent				
Taux d'escompte normal (a)	41,9	40,4	32,8	5,0
– 12,5 %	25,2	0,6	0,2	0,1
– 10,5 %	8,2	33,0	28,5	2,1
– 8,0 %	8,5	6,8	4,1	2,8
Taux d'escompte préférentiel (a)	50,0	52,9	50,0	54,8
– Trésors nationaux	21,1	20,9	24,7	25,7
– Crédits de campagne	19,1	18,5	9,4	12,2
– Autres T.E.P.	9,8	13,5	15,9	16,9
. 10,0 %	6,6	0,7	0,6	0,4
. 8,0 %	2,2	12,0	14,0	14,6
. 5,5 %	1,0	0,8	1,3	1,9
Taux des crédits				
à moyen terme 5,5 % (b)	0,5	0,4	0,4	0,4
Taux du marché monétaire	4,8	5,0	13,0	31,8
Taux majorés (c)	2,8	1,3	3,8	8,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
a) Il n'y a pas eu de modification de taux au cours de l'exercice 1984-1985. Comme l'exercice précédent, le taux d'escompte normal a été de 10,5 % l'an et le taux d'escompte préférentiel de 8,0 % l'an.				
b) Anciens crédits mobilisables accordés avant le 1er juillet 1975.				
c) Taux applicables aux soldes débiteurs des banques dans les livres de la Banque centrale.				

U.M.O.A. - PART DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE FINANCÉE PAR LA BANQUE CENTRALE

	30 septembre			
	1982	1983	1984	1985
Milliards de francs c.f.a.				
Bénin				
Crédits à l'économie (C.E.)*	91,5	129,0	117,0	115,0
Refinancements (R)	33,6	39,0	39,3	39,0
Rapport R/CE (pour cent)	36,7	30,2	33,6	33,9
Burkina				
Crédits à l'économie (C.E.)	69,1	76,9	74,6	80,7
Refinancements (R)	10,5	13,2	10,4	6,8
Rapport R/CE (pour cent)	15,2	17,2	13,9	8,4
Côte d'Ivoire				
Crédits à l'économie (C.E.)	936,7	1 052,4	987,8	972,0
Refinancements (R)	336,8	391,5	359,4	331,9
Rapport R/CE (pour cent)	36,0	37,2	36,4	34,1
Mali				
Crédits à l'économie (C.E.)	-	-	58,1	70,4
Refinancements (R)	-	-	9,5	13,7
Rapport R/CE (pour cent)	-	-	16,4	19,5
Niger				
Crédits à l'économie (C.E.)	108,7	111,2	96,0	82,7
Refinancements (R)	27,2	33,4	21,1	18,1
Rapport R/CE (pour cent)	25,0	30,0	22,0	21,9
Sénégal				
Crédits à l'économie (C.E.)	323,0	347,0	345,7	353,5
Refinancements (R)	143,2	176,3	148,2	154,2
Rapport R/CE (pour cent)	44,3	50,8	42,9	43,6
Togo				
Crédits à l'économie (C.E.)	62,2	61,6	61,9	63,8
Refinancements (R)	7,0	5,6	6,1	3,6
Rapport R/CE (pour cent)	11,3	9,1	9,9	5,6
U.M.O.A.				
Crédits à l'économie (C.E.)	1 591,2	1 778,1	1 741,1	1 738,1
Refinancements (R)	558,3	659,0	594,0	567,3
Rapport R/CE (pour cent)	35,1	37,1	34,1	32,6
*Données estimées.				
Source : B.C.E.A.O.				

L'évolution des opérations du **marché monétaire** a été marquée par une reprise sensible de l'activité. L'accroissement des offres et des demandes d'avances, amorcé durant l'exercice précédent, s'est en effet poursuivi.

L'ensemble des placements, tous termes confondus, s'est établi à 217,9 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1985 contre 102,6 milliards un an auparavant, soit plus qu'un doublement d'une fin d'exercice à l'autre. Cette amélioration de la liquidité des déposants résulte, d'une part, des progrès réalisés en matière de rapatriement des recettes d'exportation et, d'autre part, des rentrées importantes de fonds dans certains pays à la suite d'accords conclus dans le cadre de la mise en place de programmes de restructuration. Par ailleurs, les taux d'intérêts appliqués aux opérations, bien qu'en baisse, sont demeurés compétitifs par rapport aux taux étrangers, constituant ainsi un attrait pour les déposants, particulièrement à terme.

L'analyse par compartiment fait ressortir que les dépôts à un jour se sont élevés à 120,2 milliards de francs c.f.a. à la fin de l'exercice sous revue contre 53,4 milliards au 30 septembre 1984. Le total des placements à terme s'est chiffré à 97,9 milliards à fin septembre 1985 contre 49,3 milliards un an plus tôt.

Les demandes d'avances se sont situées à 242,5 milliards de francs c.f.a. à la fin de l'exercice sous revue, en hausse de 89,3 milliards par rapport au 30 septembre 1984. Seulement 3 % des demandes des banques ont été exprimées sur les compartiments à terme d'un et trois mois, alors qu'à la fin de l'exercice précédent aucune demande n'avait été relevée sur ces compartiments. Les demandeurs ont donc continué de marquer leur préférence pour le compartiment au jour le jour sur lequel les ressources sont certes plus instables, mais moins onéreuses.

La progression des demandes d'un exercice à l'autre n'a pas résulté dans sa totalité de besoins nouveaux. En effet, elle s'est faite parallèlement à un dégonflement sensible des interventions de l'Institut d'émission au taux d'escompte normal, l'objectif des autorités étant de redistribuer en totalité, et de manière prioritaire, toutes les liquidités disponibles avant de procéder à la création monétaire. Toujours dans le souci de limiter l'émission monétaire au profit d'une utilisation plus judicieuse de l'épargne, la décision a été prise de mettre à la disposition des demandeurs, les dépôts des organismes régionaux auprès de la Banque centrale, précédemment gelés dans des comptes à terme. Environ 28,2 milliards sont restés disponibles à ce titre et redistribués, suivant les besoins du marché, sous forme d'avances à un jour.

Les avances accordées au titre du marché monétaire ont représenté 31,8 % des interventions totales de la Banque centrale à la fin de l'exercice sous revue contre 13,0 % à la fin de l'exercice précédent. Ce taux d'utilisation des concours du marché, calculé à partir des encours de fin de mois, a été notable dans la plupart des États. Le marché monétaire, marginal auparavant, est devenu un important mode d'intervention de l'Institut d'émission.

En définitive, la Banque centrale a été moins sollicitée durant l'exercice 1984-1985 qu'au cours des trois exercices précédents. Ainsi, le ratio des refinancements sur les crédits à l'économie s'est établi à fin septembre 1985 à 32,6 % contre 34,1 % un an auparavant.

**Les États membres de
l'Union Monétaire Ouest Africaine**

Champ de mil au Burkina



**L'évolution économique et financière
de la République Populaire du Bénin**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Grâce aux bonnes performances du secteur agricole et au développement de la production pétrolière, l'économie béninoise a bénéficié d'une relance au cours de l'année 1985, nonobstant les difficultés auxquelles sont demeurés confrontés les secteurs manufacturier et tertiaire. La croissance nominale du Produit Intérieur Brut (P.I.B.) a été estimée à 10,0 % au lieu de 5,8 % en 1984.

1.1. La production agricole

La production agricole a enregistré dans l'ensemble une reprise au cours de la campagne 1984-1985, en liaison avec l'amélioration de la pluviométrie et des superficies emblavées.

BÉNIN - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Milliers de tonnes				
Café	0,4	0,5	€	€
Cacao	0,4	2,9	6,0	1,3
Coton graine	14,5	31,6	44,9	87,8
Karité	3,4	1,8	25,5	€
Régimes de palme	87,6	62,3	33,2	48,9
Palmistes	23,9	24,0	18,2	24,7

Sources : Ministère du Développement rural et de l'Action coopérative. - Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA).
Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG).

La commercialisation du **coton graine**, en raison de la mise en place de trois nouveaux projets de développement rural intégré dans les régions, a presque doublé, passant de 44 912 tonnes à 87 827 tonnes. La collecte de **régimes de palme** a augmenté de 47,2 % pour se chiffrer à 48 897 tonnes contre 33 217 tonnes lors de la campagne précédente. Celle de **palmistes**, avec 24 697 tonnes contre 18 194 tonnes, s'est accrue de 35,7 %. Les achats de **cacao** ont fléchi à 1 299 tonnes, s'inscrivant en net retrait par rapport aux 6 015 tonnes enregistrées en 1983-1984. La commercialisation du **karité** a été quasi nulle, après s'être élevée à 25 506 tonnes un an auparavant, la campagne sous revue correspondant au creux du cycle végétatif de ce produit.

La saison 1984-1985 a été par ailleurs caractérisée par une forte augmentation de la production céréalière. La récolte de **maïs** a été évaluée à 373 476 tonnes, soit une progression de 32,5 % par rapport aux 281 900 tonnes obtenues en 1983-1984. Celle de **mil et sorgho** est passée de 62 574 tonnes à 92 896 tonnes, soit une hausse de 48,5 %. La production de **riz paddy**, en accroissement de 44,5 %, s'est établie à 7 661 tonnes contre 5 300 tonnes précédemment. Les cultures de tubercules ont également connu une nette amélioration. Ainsi, la récolte d'**igname** a augmenté de 24,1 % pour s'élever à 769 924 tonnes contre 620 200 tonnes et celle de **manioc** de 18,2 % en passant de 580 200 tonnes à 685 706 tonnes d'une campagne à l'autre. Pour le **haricot**, les résultats constatés sont en progression de 66,3 % avec 47 507 tonnes au lieu de 28 568 tonnes un an plus tôt.

BÉNIN - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Milliers de tonnes				
Maïs	287,9	272,9	281,9	373,5
Mil et sorgho	63,6	68,6	62,6	92,9
Riz paddy	8,5	8,8	5,3	7,7
Igname	665,9	671,9	620,2	769,9
Manioc	575,2	609,9	580,2	685,7
Haricot	28,0	29,0	28,6	47,5

Source : Ministère du Développement rural et de l'Action coopérative.

1.2. L'élevage

L'évolution des produits de l'élevage en 1985 a été différenciée suivant les espèces. Le nombre total des bovins et celui des porcins ont été estimés respectivement à 961 000 têtes et 566 000 têtes contre 933 500 têtes et 545 000 têtes en 1984, soit des hausses de 3,0 % et 3,9 %. Le nombre de volailles a été évalué à 16 millions d'unités au lieu de 15 millions l'année précédente. Par contre le cheptel ovin, en passant de 1 240 000 têtes à 1 189 000 têtes, a régressé de 4,1 %.

BÉNIN - PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

	1982	1983	1984	1985
Milliers de têtes				
Bovins	862	906	933	961
Ovins	1 021	1 094	1 240	1 189
Porcins	507	518	545	566
Volailles	12 194	14 145	15 000	16 000

Source : Ministère du Développement rural et de l'Action coopérative, Direction de l'Élevage.

1.3. La pêche

Les résultats de la production halieutique pour l'année 1985 ne sont pas encore disponibles. Selon les dernières informations publiées, la production n'a pratiquement pas varié entre 1983 et 1984, le volume des prises s'étant chiffré respectivement à 21 050 tonnes et 21 044 tonnes. La majeure partie de ces prises provient de la pêche continentale dont les apports ont atteint 17 000 tonnes pour les deux années.

BÉNIN – ÉVOLUTION DE LA PÊCHE

	1981	1982	1983	1984
Tonnes				
Production	24 717	24 056	21 050	21 044
- Pêche continentale	20 550	20 200	17 000	17 000
- Pêche maritime artisanale	3 800	3 500	3 800	3 820
- Pêche maritime industrielle	367	356	250	224
Exportations de crevettes	-	-	1	97
Importations de poissons congelés	6 548	7 600	5 021	3 001

Source : Ministère du Développement rural et de l'Action coopérative, Direction des Pêches.

1.4. Les mines

La production de pétrole brut, estimée à 2 617 milliers de barils en 1985, n'aura que peu augmenté par rapport à l'année précédente où elle avait atteint 2 563 milliers de barils. Le complexe d'Onigbolo, toujours confronté à des problèmes de débouchés, n'a produit que 229 841 tonnes de clinker pour un objectif annuel de 500 000 tonnes, et 122 289 tonnes de ciment. Ces résultats s'inscrivent néanmoins en amélioration sensible par rapport à ceux de 1984 qui s'étaient établis à 172 441 tonnes pour le clinker et 60 732 tonnes pour le ciment. Par contre, la production globale des deux autres cimenteries a légèrement régressé, de 1,3 %, passant de 132 977 tonnes à 131 261 tonnes.

1.5. La production industrielle

Les industries de transformation des produits du palmier ont bénéficié au cours de l'année 1985 d'une évolution relativement favorable grâce à l'amélioration de leur approvisionnement. Les productions d'huile et de tourteaux de palmiste se sont chiffrées respectivement à 10 783 tonnes et 11 559 tonnes en 1984-1985, ce qui traduit une forte hausse par rapport à celles de 7 117 tonnes et de 7 567 tonnes enregistrées la campagne précédente. La production d'huile de palme a progressé de 2,9 % pour se situer à 9 093 tonnes contre 8 835 tonnes.

BÉNIN – TRANSFORMATION DES PRODUITS DU PALMIER

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Milliers de tonnes				
Régimes collectés	87,6	62,3	33,2	48,9
Huile de palme	17,0	11,3	8,8	9,1
Huile de palmiste	11,5	10,3	7,1	10,8
Tourteaux de palmiste	13,4	11,3	7,6	11,6

Source : Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG).

La *Société Sucrière de Savè* a tiré profit d'un financement de 1,0 milliard de francs c.f.a. de la part des deux États actionnaires, le Bénin et le Nigeria, pour réhabiliter et améliorer ses équipements. Entrée en activité en 1985, elle a produit 2 000 tonnes de sucre de première qualité. Par ailleurs, la *Manufacture des Cigarettes et Allumettes du Bénin* (MANUCIA) a commencé à fonctionner au cours de l'année sous revue.

En ce qui concerne la commercialisation, la *Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras* (SONICOG) a accru de 4,7 % son chiffre d'affaires. Les ventes des autres produits alimentaires par contre ont quasiment stagné. La branche des textiles et cuirs, sous l'impulsion essentiellement de la *Société Béninoise des Textiles* (SOBETEX), a réalisé un chiffre d'affaires en augmentation de 21,2 %.

1.6. Les prix et revenus

L'évolution générale des prix a été relativement modérée au cours de l'année 1985, du fait de la tendance à la baisse affichée par les prix des produits alimentaires. En effet, grâce à l'abondance des récoltes et à l'atténuation des pressions habituellement exercées par la demande d'un pays limitrophe, les moyennes annuelles des prix du gari, du maïs et du riz ont diminué de 42,3 %, de 19,5 % et de 4,2 % par rapport à l'année précédente.

Au plan des revenus, les autorités ont décrété le relèvement du prix au producteur des palmistes afin d'en relancer la collecte, en améliorant le pouvoir d'achat des producteurs.

BÉNIN – PRIX A LA PRODUCTION

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Francs c.f.a. le kilo				
Café	210	215	235	235
Coton graine (Allen, 1er choix)	80	85	100	100
Karité	35	40	55	55
Palmistes	40	42	45	60

Source : Ministère du Développement rural et de l'Action coopérative.

BÉNIN - BUDGET NATIONAL*

	1983	1984	1984	1985
	Réalizations		Prévisions	
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	39,6	45,7	55,9	50,8
- Recettes fiscales	38,5	42,2	51,3	45,1
dont : <i>Douanes</i>	20,4	19,5	28,5	22,3
- Autres recettes	1,1	3,5	4,6	5,7
Dépenses	32,7	40,2	55,9	50,8
- Budget de fonctionnement	32,7	40,2	55,9	50,8
- Budget d'équipement	-	-	-	-
Déficit (–) ou excédent (+)	+ 6,9	+ 5,5	-	-
* Exercice 1er janvier – 31 décembre.				
Source : Services du Trésor béninois.				

2. FINANCES PUBLIQUES

Le budget national de l'exercice 1984, équilibré en recettes et en dépenses à 55,9 milliards de francs c.f.a., a été réalisé à hauteur de 45,7 milliards pour les recettes et de 40,2 milliards pour les dépenses. Il en est résulté un excédent de 5,5 milliards, à comparer à celui de 6,9 milliards enregistré au cours de l'exercice précédent.

Le taux de recouvrement des recettes a atteint 81,8 % à la fin de la période sous revue contre 74,9 % un an plus tôt, du fait de meilleures rentrées de recettes fiscales. La baisse des recettes douanières, ramenées de 20,4 milliards de francs c.f.a. en 1983 à 19,5 milliards en 1984, est liée au ralentissement du commerce frontalier. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 40,2 milliards pour des prévisions de 55,9 milliards, soit un taux d'exécution de 71,9 %. Les charges de personnel se sont établies à 33,6 milliards et les dépenses de matériel à 3,6 milliards.

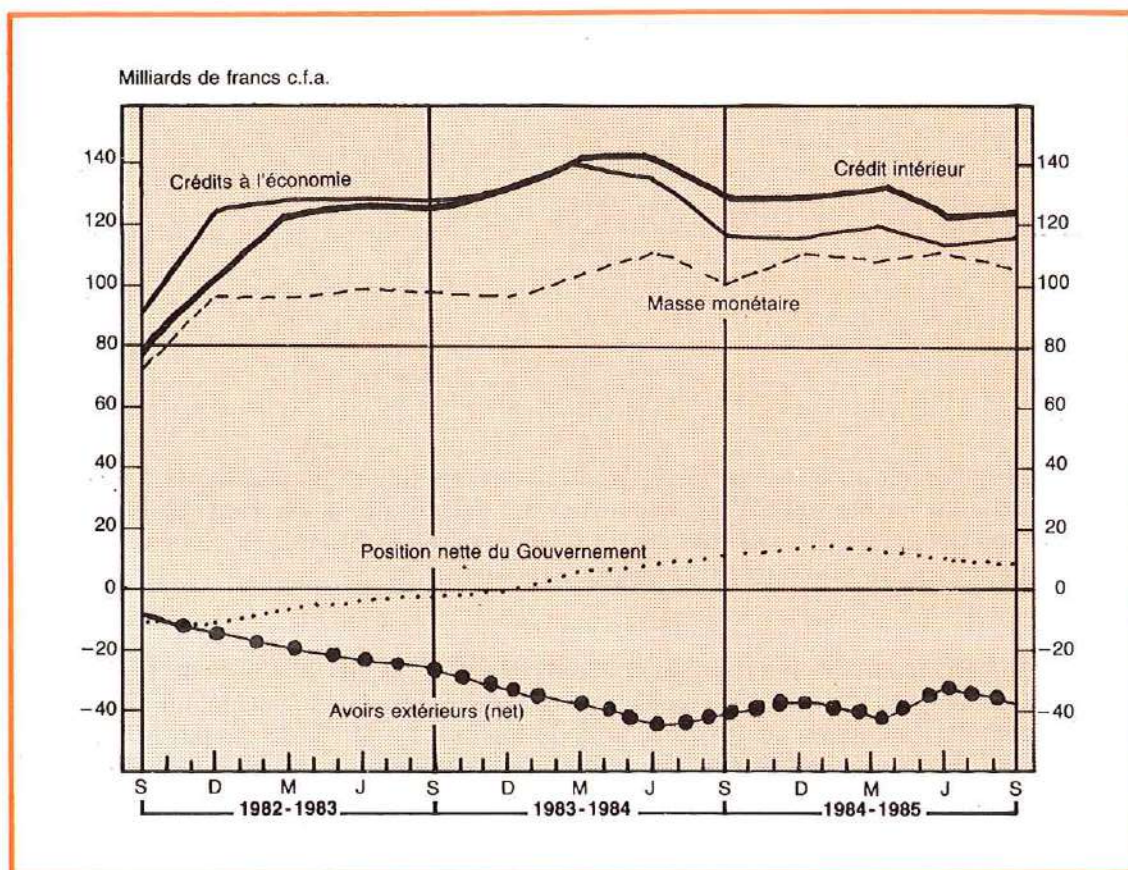
Le budget national de l'exercice 1985 a été arrêté en recettes et en dépenses à 50,8 milliards de francs c.f.a., en retrait de 9,1 % par rapport à l'exercice précédent.

Les recettes fiscales sont attendues à 45,1 milliards de francs c.f.a., soit 88,8 % des recettes budgétaires totales contre 91,8 % en 1984. Cette diminution fait suite au recul des impôts indirects, surtout des droits de douane dont le montant prévu devrait passer de 28,5 milliards en 1984 à 22,3 milliards. Les impôts directs n'ont pratiquement pas varié après la reconduction des prévisions de 1984 pour toutes les rubriques qui composent cette catégorie d'impôts.

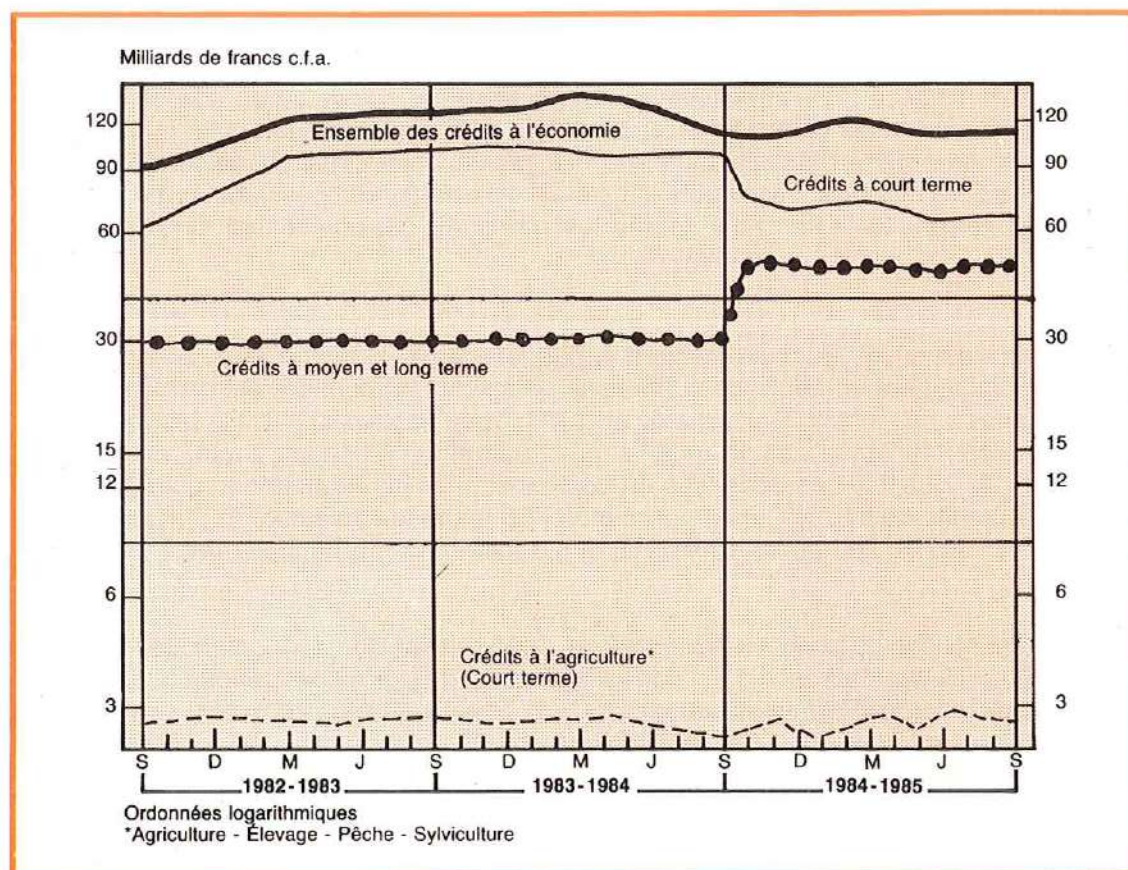
Au titre des dépenses, aucune inscription budgétaire n'est prévue pour le programme national d'investissement en 1985. Les dépenses de fonctionnement ont été arrêtées à 50,8 milliards de francs c.f.a. contre 55,9 milliards en 1984. Cette baisse est liée à la restructuration de l'Administration intervenue au milieu de l'année 1984 et qui a conduit à réduire le nombre des ministères de 22 à 15. Les dépenses de personnel et celles de matériel, qui constituent l'essentiel des crédits de fonctionnement, ont été évaluées respectivement à 37,1 milliards et 4,8 milliards en 1985 au lieu de 39,4 milliards et 6,0 milliards un an auparavant.

L'état d'exécution du budget à fin septembre 1985 révèle un recouvrement de recettes à hauteur de 27,7 milliards de francs c.f.a. contre 22,9 milliards à la même période de l'exercice précédent, ce qui représente respectivement 54,5 % et 41,0 % des prévisions. Les recettes fiscales recouvrées ont progressé de 18,0 % en passant de 22,2 milliards à fin septembre 1984 à 26,2 milliards un an plus tard. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement des droits de douane perçus qui ont atteint 15,1 milliards contre 12,4 milliards au 30 septembre 1984. Les dépenses de fonctionnement ont été exécutées à concurrence de 43,1 % en s'élevant à 21,9 milliards.

BÉNIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



BÉNIN - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

La situation monétaire au 30 septembre 1985, comparée à celle de septembre 1984, s'est traduite par une réduction de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur, une contraction du crédit intérieur et une augmentation de la masse monétaire.

BÉNIN – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	30 septembre			
	1982*	1983*	1984	1985
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	- 9 199	- 25 452	- 41 934	- 39 818
- Banque centrale	6 499	- 20 352	- 28 532	- 28 861
- Banques	- 2 700	- 5 100	- 13 402	- 10 957
Crédit intérieur	81 820	126 900	127 770	124 526
- Gouvernement (net)	- 9 680	- 2 100	10 792	9 518
- Crédits à l'économie	91 500	129 000	116 978	115 008
Masse monétaire	74 310	98 310	100 295	104 279
Autres éléments nets	- 1 689	3 138	- 14 459	- 19 571
* Estimations.				
Source : B.C.E.A.O.				

La **position extérieure débitrice nette des institutions monétaires** s'est améliorée de 2,1 milliards de francs c.f.a. en revenant de 41,9 milliards à 39,8 milliards entre septembre 1984 et septembre 1985. Si les banques primaires ont effectivement réduit leur endettement net de 2,4 milliards, la situation des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale a par contre diminué de 0,3 milliard. L'évolution favorable de cette position est à lier au niveau élevé des productions de rente et au rapatriement d'une partie des recettes pétrolières. De plus, les résultats appréciables enregistrés pour les cultures vivrières et la baisse de la demande d'un pays voisin ont permis de limiter les importations de céréales.

Les **réserves officielles de change** de la Banque centrale se sont chiffrées à 1,2 milliard de francs c.f.a. à fin septembre 1985 au lieu de 1,6 milliard un an plus tôt. Ce repli a contribué au fléchissement de 3,3 % à 2,4 % du taux de couverture des engagements monétaires à vue de l'Institut d'émission par ses réserves.

Le **crédit intérieur**, en passant de 127,8 milliards de francs c.f.a. à 124,5 milliards, s'est contracté de 3,3 milliards au cours de l'exercice 1984-1985, du fait d'une diminution des crédits à l'économie et d'une atténuation de la position débitrice nette du Gouvernement.

En effet, la *position débitrice nette du Gouvernement* s'est allégée de 1,3 milliard de francs c.f.a. en se chiffrant à 9,5 milliards au lieu de 10,8 milliards à fin septembre 1984. Cette évolution a résulté de l'augmentation des dépôts bancaires de l'Administration centrale et de ses démembrements, d'un accroissement plus modéré de leurs dettes à l'égard des banques primaires et d'un moindre recours de l'État aux facilités de l'Institut d'émission par suite de la réduction du plafond statutaire.

Les *crédits à l'économie*, en s'établissant à 115,0 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1985, ont accusé une baisse de 2,0 milliards, qui reflète la conjoncture économique toujours morose. L'examen de la Centrale des Risques révèle que cette baisse est imputable uniquement aux crédits à court terme, particulièrement ceux accordés aux transports, aux industries manufacturières et aux services.

Les *interventions de la Banque centrale* se sont élevées à 50,1 milliards de francs c.f.a. contre 50,5 milliards un an auparavant. Ce léger recul n'a concerné que les refinancements de crédits ordinaires aux banques, les crédits de campagne, à l'instar de l'année précédente, s'étant entièrement résorbés. Les concours à l'État sont demeurés stables d'une fin d'exercice à l'autre, la hausse de 0,6 milliard du découvert en compte courant ayant été compensée par les amortissements des facilités octroyées au titre de l'article 15 des statuts de la Banque centrale relatives au financement des investissements publics.

La *masse monétaire* s'est accrue de 100,3 milliards de francs c.f.a. à 104,3 milliards entre septembre 1984 et septembre 1985, sous l'effet de l'amélioration de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur. L'expansion de la masse monétaire a concerné uniquement les dépôts en banque, la circulation fiduciaire s'étant contractée au cours de la période sous revue.

La *base monétaire* (a) s'est située à 24,5 milliards de francs c.f.a. en septembre 1985 contre 24,9 milliards un an plus tôt. Cette légère diminution est due au recul de la circulation fiduciaire qui n'a été que partiellement compensé par l'accroissement des réserves des banques. Le rétrécissement de la base monétaire a été induit, au niveau de ses contreparties, par la baisse des concours de la Banque centrale et, dans une moindre mesure, par la faible dégradation de ses avoirs extérieurs nets. Le multiplicateur s'est relevé de 4,02 en septembre 1984 à 4,25 en septembre 1985.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les dernières statistiques officielles publiées concernent les années 1981 et 1982. Les importations ont plus que doublé par rapport à 1980. Les exportations ayant sensiblement fléchi, il en est résulté un important déficit de la balance commerciale qui est ressorti à 138,4 milliards de francs c.f.a. en 1981 puis à 144,8 milliards en 1982 contre moins de 60 milliards deux ans plus tôt. Le taux de couverture des importations par les exportations a ainsi été ramené de 19,0 % en 1980 à 5,1 % en 1982.

BÉNIN - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1979	1980	1981	1982
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	9,8	13,3	9,1	7,8
Importations	68,1	70,0	147,5	152,6
Balance commerciale	- 58,3	- 56,7	- 138,4	- 144,8
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	14,4	19,0	6,2	5,1

Source : Ministère du Plan et de la Statistique, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique.

La valeur totale des exportations s'est située à 9,1 milliards de francs c.f.a. en 1981 et à 7,8 milliards l'année suivante contre 13,3 milliards en 1980. La baisse ainsi constatée a concerné la plupart des produits traditionnels d'exportation. Ainsi, les ventes de cacao qui avaient rapporté 2,9 milliards en 1980 ont été nulles en 1981 et se sont établies à 282 millions en 1982. Les expéditions d'huiles de palme et de palmiste sont passées dans le même temps de 30 702 tonnes à 15 707 tonnes et à 9 751 tonnes pour des valeurs respectives de 4,0 milliards, 2,5 milliards et 1,5 milliard. Les recettes tirées des ventes de karité ont été insignifiantes pour les deux années sous revue au lieu de 810 millions en 1980. Les ventes de coton fibre, malgré une légère diminution des quantités embarquées, se sont élevées de 2,4 milliards à 2,5 milliards en 1981 grâce au niveau favorable des cours. Elles se sont ensuite repliées à 1,5 milliard en 1982.

Les importations ont accusé en 1981 et en 1982 une très forte augmentation par rapport à l'année 1980. De 70,0 milliards de francs c.f.a., elles ont atteint 147,5 milliards en 1981 et 152,6 milliards l'année suivante. Cette évolution est due essentiellement aux achats de biens d'équipement pour les projets inscrits dans le premier plan triennal d'État et de biens de consommation destinés au commerce de réexportation. Les importations d'articles manufacturés se sont chiffrées à 63,0 milliards en 1981 et à 60,2 milliards en 1982 contre 28,0 milliards en 1980, sous la poussée notamment des achats de fils et tissus de coton et de produits sidérurgiques et textiles. Les acquisitions de machines et matériel de transport sont passées de 14,2 milliards en 1980 à 30,0 milliards et à 34,7 milliards pour les deux années sous revue. Les importations de boissons et tabacs se sont inscrites à 22,3 milliards et à 20,9 milliards respectivement en 1982 et 1981 au lieu de 9,8 milliards en 1980.

En ce qui concerne la répartition géographique des exportations, les pays européens sont demeurés les clients les plus importants, en absorbant en moyenne par an 4,5 milliards de francs c.f.a. de produits ; mais leur part dans les ventes s'est effondrée en passant de 65,4 % à 47,3 % en 1981 avant de remonter à 59,0 % en 1982. Le recul des pays d'Europe a surtout profité à ceux d'Afrique et en particulier aux États membres de la C.E.D.E.A.O. qui ont reçu des produits béninois pour des valeurs de 1,8 milliard et 2,1 milliards, soit pour ces deux années, 19,8 % et 26,9 % du total des exportations contre 12,8 % en 1980. Les ventes aux pays du continent asiatique se sont établies à 2,2 milliards en 1981 et 1,0 milliard en 1982.

L'orientation géographique des importations a conservé une structure presque identique à celle observée en 1980, les principaux pays fournisseurs pour les années sous revue se trouvant en Europe et en Asie. La France occupe le premier rang avec 19,9 % et 24,6 % des livraisons pour des valeurs de 29,3 milliards de francs c.f.a. et 37,5 milliards. Les achats aux pays africains ont été évalués à 11,9 milliards en 1981 et à 12,1 milliards en 1982 dont 8,1 milliards et 9,8 milliards en provenance des pays de la C.E.D.E.A.O. Les marchandises reçues des pays d'Amérique ont coûté 11,3 milliards et 10,0 milliards respectivement en 1981 et 1982 et celles fournies par le continent asiatique ont été chiffrées à 36,9 milliards et 31,7 milliards, la République Populaire de Chine assurant environ le quart de ces livraisons.

Pour l'année 1983 et les suivantes, les statistiques officielles du commerce spécial ne sont pas encore disponibles. Selon les données communiquées par la SONICOG, les exportations de produits oléagineux ont rapporté 3,4 milliards de francs c.f.a. en 1985 au lieu de 6,2 milliards l'année précédente, soit une diminution de 45,2 %. Par ailleurs, les embarquements de coton fibre effectués par la SONAPRA ont porté sur 29 006 tonnes contre 18 730 tonnes en 1984 et les ventes de cacao par les entreprises privées sur 18 562 tonnes au lieu de 10 050 tonnes.

S'agissant des importations, en l'absence d'estimations détaillées, l'examen de l'évolution des droits et taxes liquidés à fin décembre 1985 laisse présager une progression des importations par rapport à la même date de 1984. En effet, les émissions douanières relatives à l'année 1985 se sont accrues de 18,2 % par rapport à celles de 1984.

4.2. Balance des paiements

La balance des paiements s'est nettement améliorée en 1984, avec un excédent de 3,4 milliards de francs c.f.a. contre un déficit de 12,4 milliards un an plus tôt.

Les mesures de modération de la demande intérieure, mises en œuvre en 1983 et poursuivies en 1984 ont induit une nette contraction du déficit commercial qui a été évalué à 31,5 milliards de francs c.f.a. De même, le déficit des services a fléchi de 15,7 milliards. L'excédent des transferts sans contrepartie a enregistré une diminution de 6,9 milliards en évoluant de 40,4 milliards à 33,5 milliards, sous l'effet d'une baisse conjuguée des transferts privés et publics. Au total, le déficit de la balance courante s'est sensiblement réduit en passant de 38,8 milliards en 1983 à 14,1 milliards en 1984.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires se sont établies à 16,3 milliards de francs c.f.a au lieu de 23,6 milliards un an plus tôt.

En 1985, selon les premières estimations, les paiements extérieurs ont été déficitaires de 6,1 milliards de francs c.f.a., en liaison avec une forte baisse des entrées nettes de capitaux non monétaires.

Le solde négatif des opérations sur biens a été ramené à 18,0 milliards de francs c.f.a, soit une diminution de 13,5 milliards par rapport à l'année précédente, à la suite d'une hausse plus forte des exportations que des importations. En raison de la réduction des activités de transit, le déficit de la balance des services s'est sensiblement aggravé en 1985 en se chiffrant à 23,5 milliards au lieu de 16,1 milliards en 1984. Dans le même temps, l'excédent des transferts sans contrepartie, avec 34,5 milliards, a été maintenu sensiblement au même niveau qu'en 1984. En définitive, le déficit des transactions courantes s'est amélioré de 7,1 milliards en se situant à 7,0 milliards.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires se sont élevées à 1,3 milliard de francs c.f.a., soit une contraction de 15,0 milliards due à des paiements accrus au titre de la dette extérieure.

BÉNIN – BALANCE DES PAIEMENTS

	1981*	1982*	1983*	1984*	1985**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	- 81,2	- 106,7	- 47,4	- 31,5	- 18,0
dont : <i>Exportations FOB</i>	+ 55,5	+ 32,3	+ 47,2	+ 45,0	+ 80,0
<i>Importations FOB</i>	- 136,7	- 139,0	- 94,6	- 76,5	- 98,0
Services	- 19,3	- 23,1	- 31,8	- 16,1	- 23,5
Transferts sans contrepartie	+ 32,8	+ 40,2	+ 40,4	+ 33,5	+ 34,5
dont : <i>Privés</i>	+ 17,3	+ 18,6	+ 18,8	+ 14,1	+ 16,1
<i>Publics</i>	+ 15,5	+ 21,6	+ 21,6	+ 19,4	+ 18,4
Balance des paiements courants	- 67,7	- 89,6	- 38,8	- 14,1	- 7,0
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 37,7	+ 68,1	+ 29,4	+ 18,3	- 1,7
Balance de base	- 30,0	- 21,5	- 9,4	+ 4,2	- 8,7
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	+ 45,6	+ 3,3	- 5,8	- 2,0	+ 3,0
Erreurs et omissions nettes	+ 1,7	+ 5,0	+ 2,8	+ 1,2	- 0,4
Balance globale	+ 17,3	- 13,8	- 12,4	+ 3,4	- 6,1
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - indique un déficit.					
*Données provisoires. - ** Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la balance des paiements.					
Source : B.C.E.A.O.					

**L'évolution économique et financière
du Burkina Faso**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'économie burkinabè a enregistré des résultats contrastés au cours de l'année 1985. Alors que le déficit vivrier s'est aggravé, entraînant une recrudescence des tensions inflationnistes, de bonnes performances ont été obtenues pour les cultures de rente et les activités minière et industrielle ont bénéficié d'une certaine relance. Au total, le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) aurait progressé en termes nominaux de 14,6 % contre 4,9 % en 1984, ce qui correspond à une reprise de la croissance réelle.

1.1. La production agricole

La campagne 1984-1985 s'est soldée par un bilan assez différencié selon les productions tant au niveau des cultures de rente que des produits vivriers.

BURKINA – COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Milliers de tonnes				
Arachide décortiquée	0,4	1,4	€	0,2
Coton graine (1ère qualité)	57,5	75,6	79,3	88,1
Karité	26,6	24,3	66,7	1,6
Sésame	3,7	4,0	3,7	6,5
Sources : Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles (C.S.P.P.A.). – Société des Fibres Textiles (SOFITEX).				

La collecte de **coton graine**, principale culture d'exportation, a augmenté de 11,2 % pour s'élever à 88 134 tonnes contre 79 287 tonnes la campagne précédente, en raison de l'extension des superficies emblavées et de l'amélioration des rendements. Les achats de **sésame**, dont la production a été stimulée par l'utilisation accrue d'intrants, sont passés de 3 717 tonnes en 1983-1984 à 6 537 tonnes, soit une hausse de 75,9 %. De même, la production de **canne à sucre** s'est redressée en se situant à 286 210 tonnes contre 274 731 tonnes, soit une augmentation de 4,2 %. En revanche, la commercialisation du **karité**, dont la campagne sous revue correspond au creux du cycle végétatif, n'a porté que sur 1 646 tonnes, soit une chute de 97,5 % par rapport aux 66 675 tonnes réalisées un an plus tôt.

Pour ce qui concerne les **cultures maraîchères**, les achats de fruits et légumes effectués par l'*Union des Coopératives Burkinabè Agricoles et Maraîchères* (UCOBAM) ont porté sur 3 853 tonnes.

Au plan vivrier, la campagne 1984-1985 a été caractérisée par une aggravation d'environ 38 % du déficit céréalier due à l'accroissement démographique, la production globale ayant été quasiment stable.

BURKINA – PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	1 114,1	1 050,1	1 038,8	1 019,6
Maïs	131,7	111,3	71,9	77,6
Riz paddy	28,6	27,1	19,3	41,0

Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

La récolte de **mil et sorgho** a régressé de 1,8 % en passant de 1 038 775 tonnes à 1 019 618 tonnes d'une saison à l'autre. La production de **maïs**, par contre, s'est accrue de 8,0 % pour s'établir à 77 599 tonnes au lieu de 71 874 tonnes en 1983-1984. Celle de **riz paddy** a plus que doublé en évoluant de 19 300 tonnes à 40 996 tonnes.

En raison du relèvement des prix au producteur et du renforcement des moyens financiers de l'*Office National des Céréales* (OFNACER), la collecte de produits vivriers réalisée par cet organisme a porté sur 38 693 tonnes au lieu de 5 839 tonnes la campagne précédente.

1.2. L'élevage

L'évolution des produits de l'élevage a été caractérisée en 1984 par un ralentissement de la croissance du nombre des bovins et des ovins, une stabilisation des effectifs des porcins et de la volaille ainsi qu'un fort relèvement du nombre des caprins. Cette situation s'explique, entre autres, par l'insuffisance des pâturages et des points d'eau consécutive à la mauvaise pluviométrie enregistrée en 1983 dans le nord du pays. Les caprins, moins exigeants en eau et en nourriture, n'ont pas été affectés par cette détérioration des conditions d'exploitation.

En 1985, une opération de déstockage s'est déroulée de mars à mai afin de limiter les pertes. Cette opération, conclue entre l'*Office National pour l'Exploitation des Ressources Animales* (O.N.E.R.A.) et la *Société Ivoirienne de Développement des Productions Animales* (SODEPRA), s'est soldée par l'expédition par voie ferrée vers la Côte d'Ivoire de près de 14 000 têtes de bovins.

BURKINA – PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

	1981	1982	1983	1984
Milliers de têtes				
Bovins	2 815	2 871	2 928	2 986
Ovins	1 905	1 970	2 039	2 086
Caprins	2 376	2 459	2 545	3 141
Porcins	226	226	206	206
Volailles	12 000	20 000	30 000	30 000
Source : Direction de l'Élevage et des Industries animales.				

1.3. L'activité minière

Des perspectives favorables ont été ouvertes au secteur minier avec la découverte de réserves aurifères relativement importantes, évaluées globalement à 26,4 tonnes. La mine d'or de Poura, remise en activité à la fin de l'année 1984, devait assurer une production de 1,6 tonne en 1985. Deux autres sociétés d'exploitation de l'or ont été créées. Une convention a été signée le 20 septembre 1985 entre le Burkina Faso et la B.C.E.A.O., relative à la commercialisation de l'or produit au Burkina, dont une partie sera achetée par l'Institut d'émission. Par ailleurs, l'orpaillage organisé en fin d'année 1984 devait générer 134 kg d'or en 1985.

1.4. La production industrielle

L'industrie textile a tiré profit de la bonne récolte de coton graine de la campagne 1984-1985, dont l'égrenage a fourni 34 382 tonnes de fibre au lieu de 30 074 tonnes l'année précédente, soit une hausse de 14,3 %.

De même, la production de sucre a augmenté de 4,0 % pour s'établir à 27 369 tonnes contre 26 307 tonnes un an auparavant. Les autres industries alimentaires ont été confrontées soit à des difficultés d'approvisionnement comme les huileries et les savonneries, soit à des problèmes de débouchés comme les brasseries.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics aurait bénéficié d'une relance modérée avec le démarrage de la construction du barrage de la Kompienga et du Chemin de Fer du Sahel ainsi que le lancement de nouveaux programmes de construction de logements.

1.5. Le tourisme

Au cours de l'année 1984, le nombre total de touristes ayant séjourné dans les centres d'hébergement a été estimé à 40 249 contre 47 000 un an plus tôt. Sur la base d'une durée de séjour moyen de 2,3 jours et de dépenses journalières de 13 500 francs c.f.a., les recettes touristiques de 1984 ont été évaluées à 1 250 millions environ.

Le nombre de passagers transportés par charter entre la France et le Burkina est passé de 15 927 en 1983 à 25 213 l'année suivante et à 27 988 en 1985. La cadence annuelle des vols de ce type a évolué de 115 en 1984 à 159 en 1985.

1.6. Les prix et les revenus

Les pressions inflationnistes ont connu une certaine recrudescence au cours de l'année 1985. En effet, l'indice moyen des prix à la consommation africaine a enregistré une hausse de 6,9 % en 1985 au lieu de 4,8 % en 1984. Les tensions, particulièrement vives au cours des sept premiers mois de l'année, se sont considérablement atténuées par la suite, en liaison avec les bonnes performances de la campagne 1985-1986.

BURKINA - INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION AFRICAINE

	1982	1983	1984	1985
Base 100 : Année 1970				
Janvier	253,9	288,6	299,0	334,1
Février	257,8	288,6	299,3	337,0
Mars	263,9	296,6	306,7	332,0
Avril	269,1	299,3	301,1	330,9
Mai	269,0	303,5	306,4	333,0
Juin	279,5	303,0	305,6	342,6
Juillet	284,4	296,3	317,6	356,2
Août	277,6	304,0	318,4	345,3
Septembre	283,2	304,6	326,1	329,3
Octobre	291,5	307,5	329,0	330,4
Novembre	291,7	299,0	333,3	328,5
Décembre	290,1	298,2	320,5	323,7
Moyenne annuelle	276,0	299,1	313,6	335,3
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base 100 : 1958 jusqu'en juillet 1982 et juillet 1981 - juin 1982 à compter d'août 1982.				

Au plan des revenus, les autorités ont décrété une majoration de 20 francs du prix d'achat du coton graine, afin d'améliorer le pouvoir d'achat des producteurs et de consolider la reprise de la production. L'effort le plus important a cependant porté sur les produits vivriers dont les prix d'achat ont été relevés de manière continue afin d'inciter le développement de leur culture, en vue d'atteindre à terme l'autosuffisance alimentaire.

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Francs c.f.a. le kilo				
Arachides décortiquées	130,78	138,758	138,758	138,758
Coton graine (1ère qualité)	62,00	62,00	70,00	90,00
Karité	43,00	46,00	58,00	58,00
Sésame	83,75	89,00	96,00	96,00
Maïs	50,00	55,00	60,00	85,00
Mil	50,00	60,00	66,00	80,00
Sorgho blanc	50,00	58,00	64,00	80,00
Sorgho rouge	42,00	50,00	55,00	75,00
Riz paddy (1er choix)	68,00	68,00	74,00	85,00
Source : Journaux officiels du Burkina Faso.				

2. FINANCES PUBLIQUES

Les dernières données provisoires relatives à l'exécution du budget en 1984 font état d'un déficit de 0,4 milliard de francs c.f.a. contre 0,6 milliard en 1983. Les recettes et les dépenses se sont élevées respectivement à 54,2 milliards et 54,6 milliards pour des prévisions de 57,6 milliards et 62,7 milliards. Les recettes fiscales, prévues pour 50,3 milliards, se sont effectivement chiffrées à 39,3 milliards dont 21,2 milliards de droits de douane, contre 44,6 milliards l'exercice précédent. Les paiements effectués ne se sont accrus que de 2,1 % d'une année à l'autre, pour se situer à 54,6 milliards, répartis en dépenses courantes à hauteur de 51,4 milliards et en dépenses d'équipement à concurrence de 3,2 milliards. Les dépenses de personnel et de matériel se sont établies respectivement à 33,3 milliards et 5,3 milliards, contre 32,2 milliards et 6,6 milliards en 1983.

En 1985, le budget modifié a été arrêté en recettes à 70,4 milliards et en dépenses à 77,5 milliards, soit un déficit prévisionnel de 7,1 milliards qui devait être financé par des ressources extérieures.

Les recettes propres, inscrites au budget de l'exercice 1985 pour un montant de 70,4 milliards de francs c.f.a., marquent une croissance de 22,2 % sur les prévisions de l'exercice 1984. Les recettes fiscales représentent 81,4 % de ce total avec 56,6 milliards dont 13,2 milliards pour les impôts directs et 42,3 milliards pour les impôts indirects. Les droits de douane ont légèrement augmenté en passant de 24,9 milliards en 1984 à 25,5 milliards. Les autres ressources propres devraient, avec 13,8 milliards au lieu de 7,3 milliards, connaître une progression substantielle, sous l'impulsion des ressources propres extraordinaires évaluées à 8,2 milliards contre 3,1 milliards en 1984. Cette évolution est liée à l'importante contribution attendue des agents de l'État et des ressortissants du pays travaillant dans des organismes internationaux.

Les dépenses, arrêtées à 77,5 milliards de francs c.f.a., sont en hausse de 23,6 % par rapport à l'année précédente. Elles se subdivisent en dépenses de fonctionnement pour 67,6 milliards et en dépenses d'équipement pour 9,9 milliards. Les dotations prévues au titre de la dette publique, qui ressortent à 18,1 milliards, se sont accrues de 23,1 % par rapport à l'exercice 1984 et représentent 23,6 % du total des dépenses. L'augmentation de 5,3 % des inscriptions budgétaires au titre du fonctionnement des services résulte essentiellement d'une progression de 9,8 % des crédits de personnel, atténuée par une baisse de 18,1 % des crédits de matériel.

La part relative des dépenses d'investissement financées sur ressources budgétaires s'est renforcée en passant de 4,6 % en 1984 à 12,8 % en 1985. Les crédits, ouverts pour 9,9 milliards, sont prévus essentiellement pour les constructions et les infrastructures.

Les données disponibles sur l'exécution du budget de l'exercice sous revue font ressortir 13,2 milliards de francs c.f.a. de recettes recouvrées à fin juin 1985, en accroissement de 1,2 milliard ou 16,2 % par rapport à la même date de 1984.

BURKINA – BUDGET NATIONAL *

	1983	1984**	1984	1985***
	Réalizations		Prévisions	
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	52,9	54,2	57,6	70,4
- Recettes fiscales	44,6	39,3	50,3	56,6
dont : <i>Douanes</i>	20,1	21,2	24,9	25,5
- Autres recettes	3,8	9,5	7,3	13,8
- Financements extérieurs	4,5	5,4	-	-
Dépenses	53,5	54,6	62,7	77,5
- Budget de fonctionnement	50,1	51,4	59,8	67,6
- Budget d'équipement	3,4	3,2	2,9	9,9
Déficit (—) ou excédent (+)	- 0,6	- 0,4	- 5,1	- 7,1
* Exercice 1er janvier – 31 décembre.				
** Chiffres provisoires. - *** Budget modifié.				
Source : Services du Trésor burkinabè.				

3. MONNAIE ET CRÉDIT

Au cours de l'exercice 1984-1985, la situation monétaire a été caractérisée par un renforcement des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, une augmentation du crédit intérieur et une accélération du rythme de croissance de la masse monétaire.

BURKINA – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

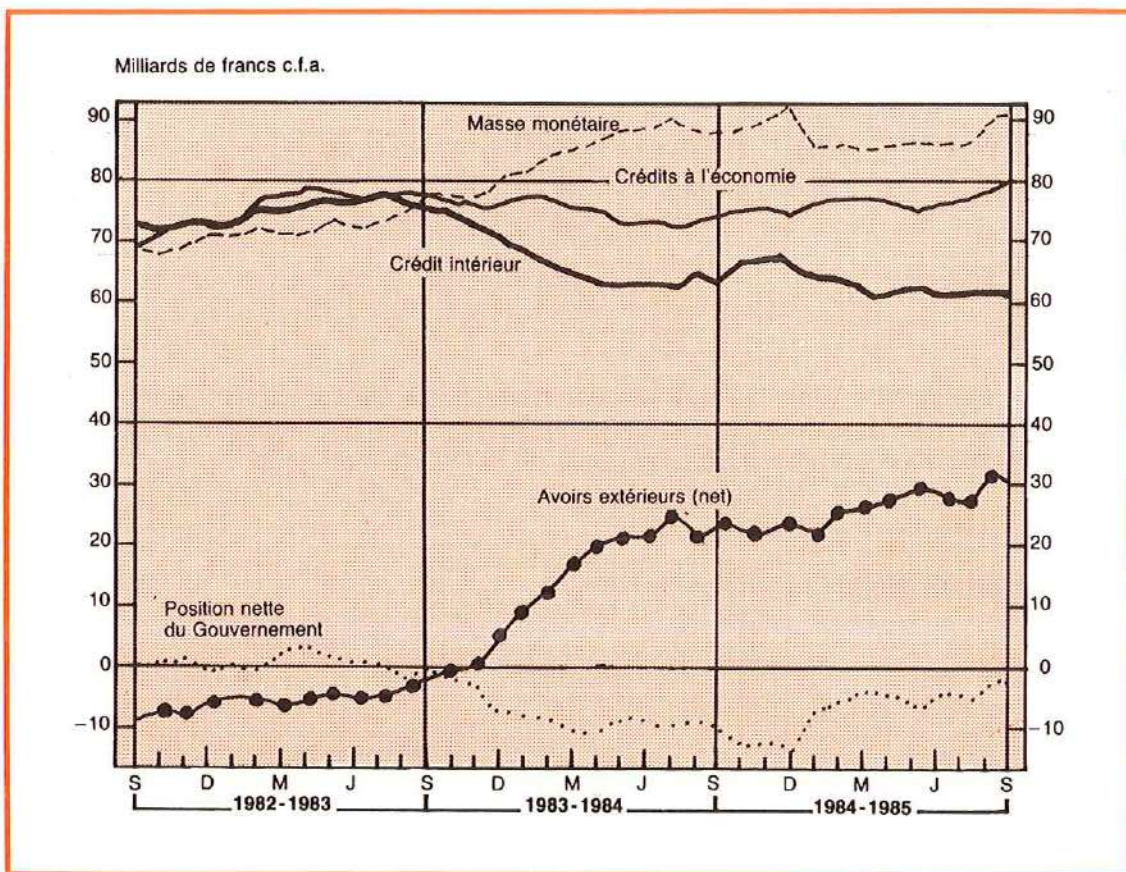
30 septembre				
	1982	1983	1984	1985*
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	– 8 775	– 6 443	17 956	30 721
- Banque centrale	7 721	10 986	32 041	44 677
- Banques	– 16 496	– 17 429	– 14 085	– 13 956
Crédit intérieur	72 881	76 156	63 926	67 761
- Gouvernement (net)	3 827	– 744	– 10 684	– 12 905
- Crédits à l'économie	69 054	76 900	74 610	80 666
Masse monétaire	68 852	74 138	82 515	96 233
Autres éléments nets	– 4 746	– 4 425	– 633	2 249
* Données provisoires.				
Source : B.C.E.A.O.				

Les **avoirs extérieurs nets des institutions monétaires** se sont élevés à 30,7 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1985 contre 18,0 milliards à fin septembre 1984. L'amélioration de 12,7 milliards est localisée à la Banque centrale dont la position extérieure s'est située à 44,7 milliards au lieu de 32,0 milliards. Les banques primaires ont maintenu leurs engagements nets vis-à-vis de l'extérieur sensiblement au même niveau que celui atteint au terme du précédent exercice. Le renforcement des avoirs extérieurs nets est dû essentiellement à des tirages sur emprunts extérieurs.

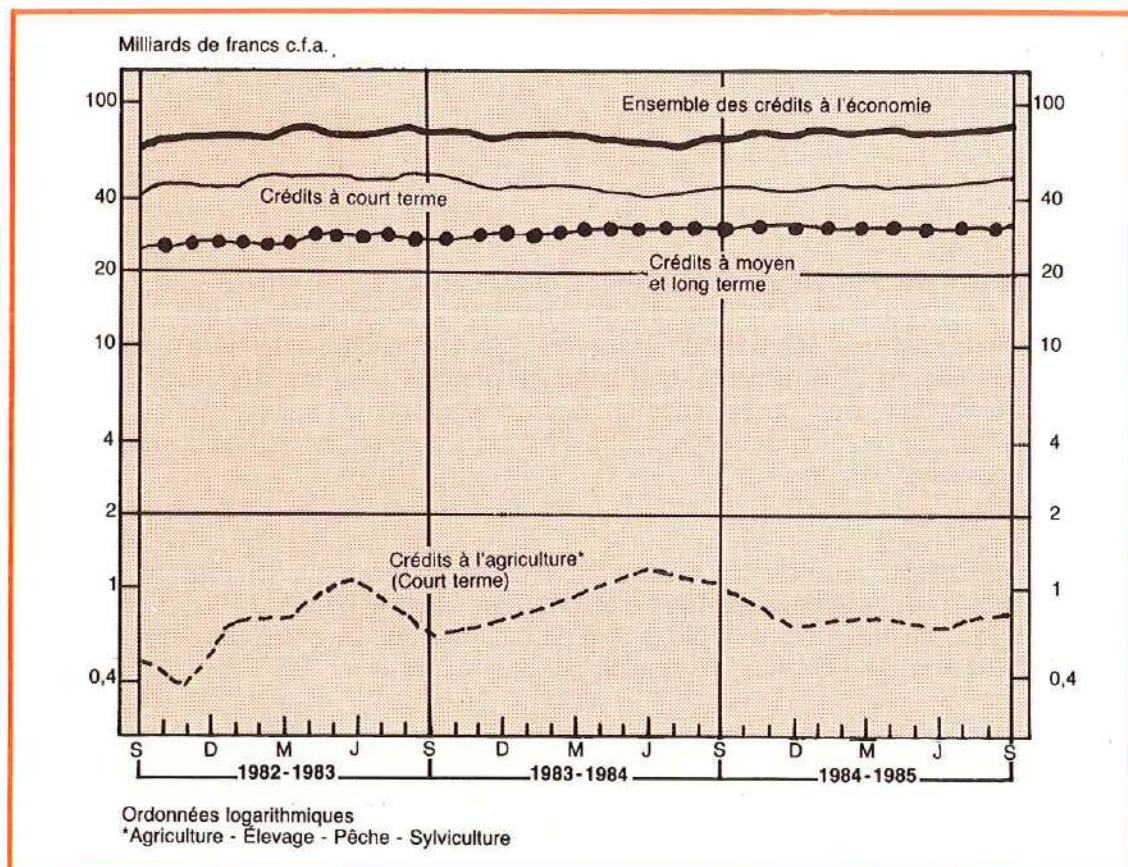
Les *réserves officielles de change* détenues par la Banque centrale sont passées de 41,4 milliards de francs c.f.a. en septembre 1984 à 59,0 milliards à fin septembre 1985. Cet accroissement a contribué au relèvement de 70,8 % à 81,8 % du taux de couverture des engagements monétaires à vue de l'Institut d'émission par ses réserves.

Le **crédit intérieur** a évolué de 63,9 milliards de francs c.f.a. à 67,8 milliards entre septembre 1984 et septembre 1985, soit une hausse de 6,1 % contre une baisse de 16,1 % l'exercice antérieur. L'expansion constatée est imputable aux crédits à l'économie, car la position créditrice nette du Gouvernement s'est renforcée.

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



BURKINA - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



La *position créditrice nette du Gouvernement* s'est en effet améliorée de 2,2 milliards de francs c.f.a. en se situant à 12,9 milliards contre 10,7 milliards en septembre 1984. Ce renforcement provient notamment d'une progression des dépôts et d'une légère diminution des engagements de l'État.

Les *crédits à l'économie*, qui avaient fléchi de 2,3 milliards de francs c.f.a. l'exercice précédent, se sont accrus de 6,1 milliards entre septembre 1984 et septembre 1985. L'évolution constatée a eu pour principale origine le gonflement des crédits de campagne qui se sont inscrits à 4,3 milliards au lieu de 0,2 milliard, en liaison avec le niveau élevé de la production agricole. Les crédits ordinaires ont affiché une croissance plus modérée, les concours à court terme s'établissant à 45,5 milliards contre 44,1 milliards et ceux à moyen et long terme à 30,7 milliards au lieu de 30,4 milliards.

Les **interventions de la Banque centrale** ont baissé de 20,2 milliards de francs c.f.a. en septembre 1984 à 15,9 milliards un an plus tard à la faveur du recul conjugué des refinancements des crédits à l'économie et des tirages du Trésor. En effet, les concours aux banques et aux établissements financiers se sont contractés de 3,5 milliards du fait des refinancements de crédits ordinaires. Les facilités au Trésor ont marqué un repli de 0,8 milliard imputable pour 0,6 milliard au découvert en compte courant et pour 0,2 milliard aux amortissements effectués sur les concours au titre de l'article 15 des statuts de l'Institut d'émission. Les avances au titre du marché monétaire consenties sur ressources locales se sont relevées de 2,4 milliards à 2,6 milliards.

La **masse monétaire** s'est située à 96,2 milliards de francs c.f.a. à fin septembre 1985 contre 82,5 milliards douze mois plus tôt, soit une hausse de 16,6 % au lieu de 11,3 % pour le précédent exercice. L'accélération du rythme de progression de cet agrégat a résulté de l'amélioration de la position extérieure et de l'expansion des crédits à l'économie. Elle a concerné uniquement la circulation fiduciaire.

La **base monétaire** ^(a) a augmenté entre septembre 1984 et septembre 1985 de 10,8 milliards de francs c.f.a., répartis entre la circulation fiduciaire et les réserves des banques. Cet accroissement a été généré par le renforcement des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale. Toutefois, l'ampleur de cette hausse a été atténuée par le fléchissement des concours aux banques et établissements financiers. Le multiplicateur a été ramené de 1,70 à 1,62.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

L'année 1984 a été caractérisée, au plan des échanges commerciaux avec l'extérieur, par la poursuite de l'évolution observée en 1983. Grâce à des rentrées exceptionnelles de recettes et à un effort de limitation de la croissance des achats, le déficit des transactions a été réduit de 11,5 milliards de francs c.f.a. et le produit des exportations a permis de couvrir les importations à hauteur de 31,4 %, ce qui représente quatre mois d'approvisionnements, au lieu de 19,8 % ou moins de deux mois et demi en 1983.

BURKINA - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1981	1982	1983	1984
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	19,9	18,1	21,7	34,9
Importations	91,4	114,0	109,6	111,3
Balance commerciale	- 71,5	- 95,9	- 87,9	- 76,4
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	21,8	15,9	19,8	31,4
Source : Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple, Direction générale du Commerce.				

Les exportations se sont élevées à 34,9 milliards de francs c.f.a. contre 21,7 milliards en 1983, soit une amélioration de 60,8 %, imputable à des degrés divers aux principaux produits exportés qui, d'une manière générale, ont bénéficié d'une augmentation à la fois des quantités expédiées et des cours de réalisation. Le coton en masse égrené, première source de devises du pays, a renforcé sa position avec un apport estimé à 19,2 milliards, en accroissement de 7,3 milliards. Les recettes au titre des autres spéculations ont également progressé, notamment celles des amandes de karité qui sont passées de 2,6 milliards à 4,0 milliards. Les ventes d'animaux vivants de même que celles de cuirs et peaux ont amorcé une vive reprise après avoir fléchi au cours des deux années précédentes. Elles se sont établies respectivement à 3,8 milliards et 1,2 milliard au lieu de 1,3 milliard et 376 millions en 1983.

Les importations ont été évaluées à 111,3 milliards de francs c.f.a. en 1984 contre 109,6 milliards en 1983, soit une stagnation relative d'une année à l'autre. La rubrique «Produits alimentaires» est la seule dont les achats ont augmenté, passant de 21,1 milliards à 32,1 milliards, en raison notamment de l'aggravation du déficit céréalier consécutif à la mauvaise campagne agricole 1983-1984. Les dépenses au titre des autres groupes de produits ont dans l'ensemble baissé. En particulier, les importations de biens d'équipement ont diminué de 5,3 milliards ou 20,6 %, s'inscrivant à 20,4 milliards du fait essentiellement d'acquisitions moins importantes de machines et appareils électriques ainsi que de matériel de transport routier. Les approvisionnements en produits pétroliers ont été réduits de près de 13 000 tonnes et leur coût ramené de 18,8 milliards en 1983 à 16,4 milliards. Les importations d'articles manufacturés divers, qui se sont établies à 20,7 milliards en 1984, ont fléchi de 1,7 milliard par rapport à l'année précédente.

La structure de la répartition géographique des échanges a subi des modifications assez sensibles en 1984.

Les pays européens ont été les principaux bénéficiaires de l'accroissement des exportations, notamment ceux de la C.E.E. qui, en doublant leurs achats d'une année à l'autre, ont porté leur part relative dans le total de 27,8 % à 35,6 %. Dans le même temps, ce groupe de pays est intervenu à concurrence de 39,1 % dans les importations, soit nettement moins qu'en 1983 où ce pourcentage se situait à 43,6 %.

Les pays membres de la C.E.D.E.A.O. sont les partenaires commerciaux les plus importants sur le continent africain. Ils ont été destinataires de 18,5 % des exportations en 1984 contre 23,2 % l'année précédente. Leurs livraisons ont représenté 28,3 % des importations, soit pratiquement le même taux qu'en 1983.

L'importance relative des échanges avec les pays d'Amérique est demeurée stable tant à l'exportation qu'à l'importation avec des taux oscillant respectivement autour de 1 % et 28 %.

Les pays d'Asie ont notablement accru leurs achats mais de manière moins accentuée que la tendance globale. Ceci a entraîné un repli de 43,2 % à 38,5 % de leur part relative dans les exportations. En revanche, avec 15,3 % en 1984 au lieu de 11,0 % en 1983, leur importance relative dans les approvisionnements s'est sensiblement accrue.

Pour 1985, les statistiques officielles ne sont pas encore publiées. Sur la base des renseignements parcellaires recueillis auprès des sociétés de commercialisation, les expéditions de coton en masse égrené ont porté sur 26 793 tonnes au lieu de 29 207 tonnes en 1984, soit une baisse de 8,3 %, liée à la situation qui a prévalu sur le marché de ce produit, les possibilités d'exportation s'étant accrues. Les ventes de fruits et légumes effectuées au cours de la campagne 1984-1985 ont progressé de 780 tonnes cependant que celles de produits oléagineux marquaient une forte contraction, en raison notamment des mauvais résultats enregistrés pour les amandes de karité dont les exportations déclarées ont fléchi de 59 599 tonnes à 1 446 tonnes seulement pour 1984-1985.

S'agissant des importations, aucune estimation détaillée n'est disponible. Néanmoins, les droits et taxes liquidés à ce titre par la Direction des Douanes au cours de l'année 1985 ont augmenté de 28,4 % par rapport à 1984, ce qui traduirait une augmentation sensible des achats extérieurs.

BURKINA - BALANCE DES PAIEMENTS

	1981	1982	1983*	1984*	1985**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	- 51,4	- 76,7	- 69,0	- 54,8	- 74,5
dont : <i>Exportations FOB</i>	+ 43,3	+ 41,5	+ 49,5	+ 60,2	+ 50,5
<i>Importations FOB</i>	- 94,7	- 118,2	- 118,5	- 115,0	- 125,0
Services	- 41,9	- 44,6	- 46,0	- 46,0	- 48,9
Transferts sans contrepartie	+ 81,8	+ 91,1	+ 92,0	+ 94,0	+ 96,0
dont : <i>Privés</i>	+ 42,1	+ 38,7	+ 37,0	+ 42,5	+ 45,8
<i>Publics</i>	+ 39,7	+ 52,4	+ 55,0	+ 51,5	+ 53,2
Balance des paiements courants	- 11,5	- 30,2	- 23,0	- 6,8	- 27,4
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 10,0	+ 19,4	+ 30,1	+ 25,6	+ 25,8
Balance de base	- 1,5	- 10,8	+ 7,1	+ 18,8	- 1,6
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	+ 1,3	+ 1,5	- 0,5	-	-
Erreurs et omissions nettes	+ 1,9	+ 5,1	+ 4,7	-	-
Balance globale	+ 1,7	- 4,2	+ 11,3	+ 18,8	- 1,6
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - indique un déficit.					
* Données provisoires. - ** Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1., en raison des ajustements propres à la balance des paiements.					
Source : B.C.E.A.O.					

4.2. Balance des paiements

La balance des paiements s'est soldée en 1984 par un excédent de 18,8 milliards de francs c.f.a., en hausse de 66,4 %.

Les transactions sur marchandises ont été déficitaires de 54,8 milliards de francs c.f.a. contre 69,0 milliards un an plus tôt, en liaison avec une amélioration de 21,6 % des exportations et une contraction des importations de 3,0 %. Le déficit des services n'a pas varié, tandis que l'excédent des transferts sans contrepartie se renforçait grâce à des entrées supplémentaires de 2,0 milliards. En définitive, le solde négatif des opérations courantes s'est nettement amenuisé en se situant à 6,8 milliards au lieu de 23,0 milliards l'année précédente.

L'excédent des capitaux non monétaires s'est réduit de 13,5 % sous l'effet d'une baisse de 36,1 % des tirages nets de l'État sur la dette extérieure, à la suite du ralentissement des investissements publics et de l'activité économique.

Selon les estimations préliminaires, les paiements extérieurs se sont soldés par un déficit de 1,6 milliard de francs c.f.a. en 1985, en relation avec la détérioration du compte courant.

Le déficit des opérations sur marchandises s'est creusé de 35,9 %. Cette évolution a résulté d'une réduction de 16,1 % des exportations, sous l'effet principalement d'une baisse sensible des ventes de coton, conjuguée à une progression de 8,7 % des importations, impulsée par la reprise des achats de biens d'équipement. De même, le solde négatif des services s'est aggravé de 6,3 %, compte tenu des paiements supplémentaires de 5,7 milliards de francs c.f.a. au titre des charges d'intérêts sur la dette extérieure, du fret et de l'assurance. Au total, malgré une hausse de 2,1 % de l'excédent des transferts sans contrepartie, le déficit des opérations courantes a quadruplé par rapport à l'année précédente.

Les entrées nettes de devises au titre des capitaux non monétaires, avec 25,8 milliards de francs c.f.a., sont demeurées quasi stables. Les tirages nets de l'État qui constituent l'élément prédominant de ce poste n'ont pas sensiblement varié d'une année à l'autre. Seules les ressources de financement exceptionnelles ont enregistré un accroissement de 4,2 milliards.

BURKINA - DETTE PUBLIQUE EXTÉRIEURE*

		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
		Service de la dette				Partie	
Origine des prêts		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1980	10 984,4	242,0	498,7	740,7	38 428,0	12 378,3
	1981	5 621,7	786,0	218,4	1 004,4	24 581,1	9 935,7
	1982	16 741,1	1 059,1	1 349,8	2 408,9	87 571,9	27 616,1
	1983	13 120,0	1 769,3	1 558,6	3 327,9	119 270,4	71 712,8
	1984	10 428,5	3 436,7	1 161,9	4 598,6	119 813,2	116 922,4
Gouvernements	1980	6 680,2	572,7	218,3	791,0	25 137,5	21 010,6
	1981	4 759,8	189,1	462,7	651,8	22 067,2	31 743,3
	1982	7 786,0	293,5	596,6	890,2	24 339,1	27 974,9
	1983	13 538,8	275,8	1 074,6	1 350,4	39 112,9	34 508,7
	1984	9 820,5	340,1	429,0	769,1	50 257,9	38 054,0
Banques et autres établissements financiers	1980	292,3	907,1	708,1	1 615,2	6 129,9	-
	1981	-	846,7	582,4	1 429,1	4 602,2	1 250,0
	1982	1 290,9	1 169,0	760,1	1 929,1	4 972,0	4 704,1
	1983	1 792,4	770,6	499,1	1 269,7	5 940,5	934,3
	1984	1 290,1	940,2	1 060,0	2 000,2	12 655,2	293,7
Crédits fournisseurs	1980	165,3	91,1	43,0	134,1	443,9	-
	1981	-	112,0	104,3	216,3	331,9	-
	1982	1 042,0	391,7	159,0	550,7	2 645,0	2 818,6
	1983	344,3	630,3	258,1	888,4	7 794,5	-
	1984	981,9	242,1	6,5	248,6	3 236,6	-
Autres origines	1980	-	-	-	-	-	-
	1981	-	-	-	-	-	-
	1982	-	-	-	-	-	-
	1983	-	-	-	-	-	-
	1984	-	-	-	-	-	-
Total	1980	18 122,2	1 812,9	1 468,2	3 281,1	71 054,5	33 388,9
	1981	10 381,5	1 933,8	1 367,8	3 301,6	51 582,4	42 929,0
	1982	26 860,0	2 913,4	2 865,5	5 778,9	119 528,0	63 115,8
	1983	28 795,5	3 446,0	3 390,4	6 836,4	172 118,3	107 155,8
	1984	22 521,0	4 959,1	2 657,4	7 616,5	185 962,9	155 270,1
* Dette de l'Etat et dette garantie par l'Etat.							
Source : Rapports à la B.I.R.D.							

4.3. Dette publique extérieure

Les nouveaux engagements de l'année 1984 se sont élevés à 46,1 milliards de francs c.f.a., en hausse de 46,8 % par rapport à l'année antérieure. Les ressources en provenance des bailleurs de fonds officiels, c'est-à-dire des Institutions internationales et des Gouvernements, constituent, avec 45,1 milliards ou 97,8 %, la quasi-totalité des engagements contractés. L'unique prêt accordé par les créanciers privés a trait à un crédit fournisseur pour l'équivalent de 1,0 milliard. En moyenne, ces financements ont été accordés à un taux d'intérêt de 3,1 % l'an, pour une durée de 26 ans et 6 mois, y compris un délai de grâce de 6 ans et 6 mois. L'origine de ces crédits explique les conditions de faveur de leur octroi. Les nouveaux engagements ont été libellés principalement en unités de compte B.A.D. ^(a) pour 26,3 %, en unités de compte F.A.D. ^(a) pour 13,7 %, en dollars E.U., en francs français et en riyals saoudiens pour respectivement 13,5 %, 12,9 % et 10,8 %.

Les tirages effectués sur les emprunts extérieurs, en baisse de 21,9 % d'une année à l'autre, se sont chiffrés à 22,5 milliards de francs c.f.a. dont 20,2 milliards ou 89,8 % en provenance des bailleurs de fonds officiels. Ces tirages portent essentiellement sur les emprunts libellés en dollars E.U., en francs français et en francs c.f.a. pour des parts respectives de 51,5 %, 21,5 % et 11,1 %.

Le service de la dette s'est alourdi de 11,8 % par rapport à l'année précédente en passant de 6,8 milliards de francs c.f.a. à 7,6 milliards. Il se décompose en amortissements du principal pour 5,0 milliards et en paiements d'intérêts pour 2,6 milliards. Compte tenu des tirages, le transfert net de ressources en faveur du pays a ainsi atteint 14,9 milliards en 1984.

Au cours de l'année sous revue, des annulations de prêts portant sur la partie non mobilisée des engagements, ont été effectuées pour un montant de 1,2 milliard de francs c.f.a.

Au 31 décembre 1984, l'endettement total, évalué à 341,3 milliards de francs c.f.a., se décomposait en 155,3 milliards de partie non encore prélevée et 186,0 milliards d'encours. Ce dernier montant, en hausse de 8,1 % par rapport à l'année précédente, se répartissait entre les créanciers officiels et les bailleurs de fonds privés pour respectivement 170,1 milliards et 15,9 milliards.

Au plan multilatéral, les principaux créanciers ont été l'*Association Internationale de Développement* (A.I.D.) dont les prêts se sont chiffrés à 69,9 milliards de francs c.f.a., le groupe de la *Banque Africaine de Développement* avec 14,2 milliards, le *Fonds de l'O.P.E.P.* avec 13,7 milliards et la *Banque Européenne d'Investissement* (B.E.I.) avec 8,4 milliards.

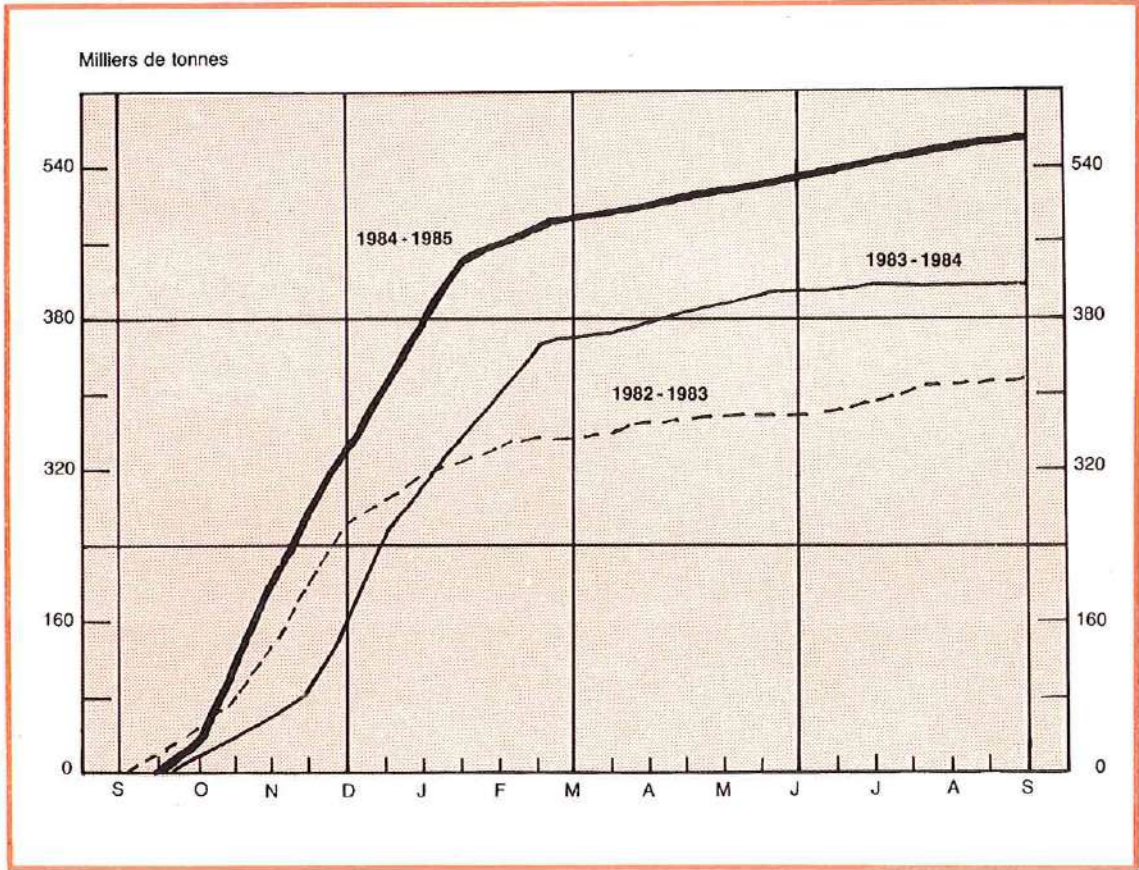
L'encours des engagements bilatéraux, d'un montant de 50,3 milliards de francs c.f.a., a été essentiellement constitué par des prêts octroyés par la *Caisse Centrale de Coopération Économique* (C.C.C.E.), la Libye, la République Populaire de Chine et l'Algérie pour des montants respectifs de 32,6 milliards, 4,8 milliards, 4,3 milliards et 2,8 milliards.

Dans l'encours des prêts d'origine privée, les crédits bancaires ont atteint 12,7 milliards de francs c.f.a. et les crédits fournisseurs 3,2 milliards.

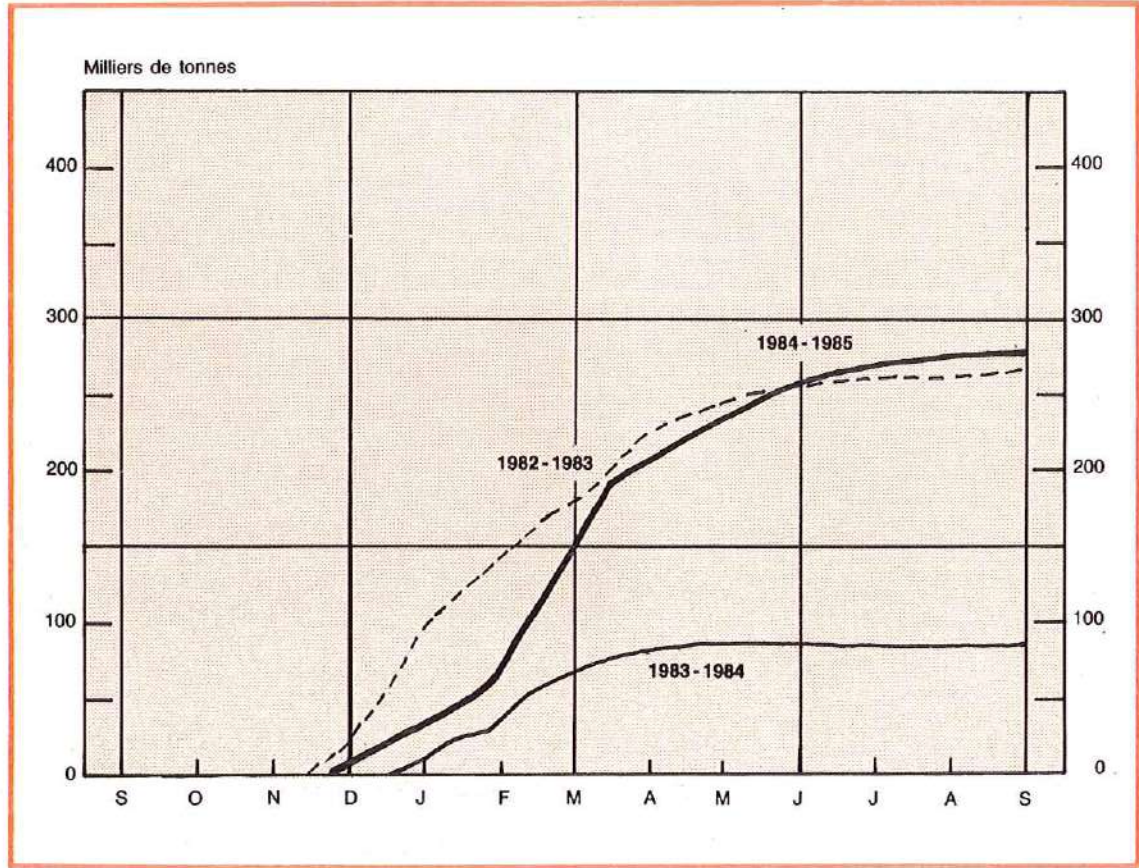
(a) L'unité de compte B.A.D. correspond à 1 D.T.S. et l'unité de compte F.A.D. à 0,921052 D.T.S.

**L'évolution économique et financière
de la République de Côte d'Ivoire**

COMMERCIALISATION DU CACAO EN CÔTE D'IVOIRE



COMMERCIALISATION DU CAFÉ EN CÔTE D'IVOIRE



1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'économie ivoirienne a amorcé une reprise notable au cours de l'année 1985, grâce aux effets conjugués de l'amélioration des conditions générales de production et des mesures d'assainissement mises en œuvre au cours des années précédentes. Le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) aurait progressé, selon les dernières évaluations, de 5,7% en termes nominaux, contre 10,1% l'année précédente. En termes réels, une croissance de 5,0% a été constatée au lieu d'un recul de 2,8% en 1984.

1.1. La production agricole

En raison de l'amélioration des conditions climatiques, la campagne 1984-1985 a été marquée par une augmentation appréciable de la production agricole.

CÔTE D'IVOIRE – COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Milliers de tonnes				
Cacao*	471,7	365,9	417,7	570,9
Café vert	246,8	267,5	85,2	276,6
Coton graine	135,4	157,0	142,3	212,1
* Achats bruts, y compris sacherie et freintes.				
Source : Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles (C.S.S.P.P.A.).				

La commercialisation du **cacao** s'est accrue de 36,7% pour atteindre le volume record de 570 862 tonnes au lieu de 417 679 tonnes en 1983-1984. De même, la collecte de **coton graine** s'est chiffrée au niveau sans précédent de 212 070 tonnes, en hausse de 49,0% par rapport aux 142 347 tonnes réalisées en 1983-1984. Les achats de **café** ont bénéficié d'un net redressement pour s'élever à 276 565 tonnes au lieu de 85 203 tonnes. La production de **caoutchouc** naturel s'est également améliorée en s'inscrivant à 27 704 tonnes à fin septembre 1985 contre 24 353 tonnes à la même date de l'année antérieure.

La reprise des **productions fruitières** amorcée en 1984 s'est confirmée au cours de l'année 1985, à en juger par l'accroissement des exportations qui se sont chiffrées, d'après les statistiques de la *Coopérative des Producteurs pour la Commercialisation des Fruits et Légumes* (COFRUITEL), à fin août 1985, à 75 838 tonnes pour les ananas et à 66 952 tonnes pour les bananes au lieu respectivement de 54 958 tonnes et 58 142 tonnes un an plus tôt.

Par contre, les performances ont été moins satisfaisantes pour les produits du palmier et pour la canne à sucre. En effet, au terme de l'année sous revue, la collecte des **régimes de palme** et des **palmistes** s'est élevée à 697 282 tonnes et 34 601 tonnes, en baisse respectivement de 14,8% et 7,9% par rapport à l'année précédente. La production de **canne à sucre** a marqué un recul de 10,3% en passant de 1 266 000 tonnes en 1984 à 1 136 000 tonnes en 1985.

Les statistiques de **production vivrière** de la campagne 1984-1985 ne sont pas encore disponibles. Certaines estimations font cependant état d'un accroissement sensible du niveau global de la production par rapport à celui de la saison précédente. La récolte de riz paddy en particulier aurait confirmé la reprise amorcée en 1983-1984, ce qui aurait permis une réduction appréciable des importations de cette denrée.

Pour mieux organiser le marché des produits vivriers, le Ministère du Commerce a créé en 1985 l'*Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers* (O.C.P.V.) qui disposera d'une dizaine d'antennes essaimées sur l'ensemble du territoire.

CÔTE D'IVOIRE – PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	48,3	43,0	63,5	...
Maïs	423,0	410,0	520,0	...
Riz paddy	450,0	360,0	514,0	...
Manioc	1 230,0	1 060,0	1 250,0	...
Igname	2 540,0	2 280,0	2 470,0	...
Banane "plantain"	1 320,0	980,0	1 100,0	...
Tarot	202,0	195,0	260,0	...
Source : Ministère de l'Agriculture et des Eaux et Forêts.				

1.2. L'exploitation forestière

Du fait du contingentement décrété par les Pouvoirs publics pour sauvegarder le patrimoine écologique et de la morosité du secteur du Bâtiment et des Travaux publics, les exportations de bois en grumes ont régressé de 37,3% au cours de l'année 1985, pour se situer à 1 400 389 mètres cubes au lieu de 2 233 859 mètres cubes un an plus tôt. Celles de bois débités ont également fléchi, mais dans une moindre mesure, en passant de 447 908 mètres cubes à 410 805 mètres cubes.

1.3. L'élevage

La production animale demeure encore faible. Le taux de couverture de la consommation nationale par l'offre de viande locale n'a pratiquement pas varié en s'établissant à 47,6% en 1985. Les besoins en viande bovine, qui ont constitué 56,7% de la demande totale, ont été couverts à concurrence de 22,9%. La production de viande ovine et caprine a satisfait 50,2% de la consommation de celle de porcins et de volaille plus de 90%.

1.4. La pêche

Les résultats des activités halieutiques ne sont disponibles que pour les six premiers mois de l'année 1985. Sur cette base, les mises à terre ont fortement progressé par rapport à la même période de 1984, en évoluant de 16 810 tonnes à 25 664 tonnes. Cette croissance est due à la pêche sardinière et, dans une moindre mesure, à la pêche chalutière.

CÔTE D'IVOIRE – PRODUITS DE LA PÊCHE

	Années		1er semestre	
	1983	1984	1984	1985
	Tonnes			
Pêche crevettière	139	283	129	91
Pêche chalutière	7 530	6 914	3 523	4 382
Pêche sardinière	23 392	16 809	5 182	15 854
Pêche thonière	14 816	15 285	7 976	5 337
Total	45 877	39 291	16 810	25 664

1.5. L'activité minière

La production pétrolière aurait continué son développement, mais à un rythme moins rapide que celui qui avait été initialement prévu. Par ailleurs, la prospection de l'or a été activement poursuivie dans diverses régions du pays. Enfin, les autorités ont décidé de stimuler l'exploitation artisanale et semi-industrielle du diamant sur l'ensemble du territoire.

1.6. La production industrielle

La production industrielle a enregistré une reprise sensible au cours de l'année 1985, sous l'impulsion notamment des industries agro-alimentaires et des industries textiles et chimiques.

L'indice de la production industrielle a, en effet, progressé de 47,1% au premier trimestre 1985 et de 12,9% au troisième, en comparaison avec les périodes correspondantes de 1984, marquées par une contraction respectivement de 9,7% et de 1,2%.

CÔTE D'IVOIRE – INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	1982	1983	1984	1985
Base 100 : 1978				
1er trimestre	135,2	133,4	120,5	177,3
2ème trimestre	134,8	125,1	112,0	...
3ème trimestre	129,2	101,5	100,3	113,2
4ème trimestre	109,6	98,1	120,0	...
Année	124,7	106,1	114,9	...

Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.

1.7. Les prix et les revenus

Le ralentissement des pressions inflationnistes, amorcé au cours de l'année 1984, s'est consolidé en 1985. L'indice moyen des prix à la consommation familiale africaine ne s'est, en effet, accru que de 1,9%, soit une décélération appréciable par rapport à 1984 où une hausse de 4,3% avait été enregistrée. Ce processus de désinflation observé pour l'ensemble des indices sectoriels, est plus perceptible au niveau des services et surtout de l'alimentation.

ABIDJAN – INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1982	1983	1984	1985
Base 100 : Année 1970				
Janvier	360,2	370,6	386,7	407,0
Février	358,2	375,6	394,7	399,2
Mars	361,4	376,2	401,1	401,5
Avril	368,5	386,7	401,1	397,8
Mai	371,2	392,8	406,9	408,4
Juin	377,0	393,1	416,5	410,8
Juillet	368,7	383,2	416,0	408,3
Août	362,9	397,2	404,1	417,2
Septembre	364,5	397,6	403,8	417,1
Octobre	363,7	391,1	406,1	420,8
Novembre	367,7	387,9	397,6	422,9
Décembre	363,6	393,9	410,0	423,9
Moyenne annuelle	365,6	387,2	403,7	411,2

N.B. : Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base 100 : février 1960.

En vue d'améliorer le pouvoir d'achat du monde rural et de favoriser le développement de la production agricole, la plupart des prix au producteur ont fait l'objet d'un relèvement.

CÔTE D'IVOIRE – PRIX A LA PRODUCTION

	1981 - 1982	1982 - 1983	1983 - 1984	1984 - 1985
Francs c.f.a. le kilo				
Cacao	300	300	350	375
Café cerises*	150	150	175	190
Coton (1er choix)	80	80	100	115
Maïs	40	40	50	...
Régimes de palme	15	15	15	19
Riz paddy**	60	75	80	80
* Le prix officiel concerne le café en cerises. Il correspond à la moitié du prix du café vert précédemment publié.				
** Prix "bord de champ".				
Source : Journaux officiels de la République de Côte d'Ivoire.				

2. FINANCES PUBLIQUES

Le budget de l'exercice 1984, arrêté en équilibre à 668,0 milliards de francs c.f.a., a été réalisé à hauteur de 633,5 milliards pour les recettes et de 659,3 milliards pour les dépenses, d'où un déficit de 25,8 milliards à comparer à celui de 61,4 milliards enregistré l'exercice précédent.

Les rentrées perçues au titre de l'exercice 1984 ont représenté 94,8% des prévisions contre 85,9% un an plus tôt. Les recettes fiscales ont encore connu une diminution, comme lors de l'exercice précédent, en se situant à 381,7 milliards de francs c.f.a. contre 394,0 milliards en 1983. Elles ont atteint au cours de la période sous revue un taux de recouvrement de 85,3% au lieu de 91,6% un an auparavant. Les droits de douane, prévus en baisse de 7,3 milliards, se sont établis à 197,6 milliards, en progression de 6,2% par rapport aux réalisations de 1983. Les financements extérieurs, avec 193,0 milliards se sont accrus de 34,6% par rapport à leur niveau de 1983.

S'agissant des dépenses, les décaissements se sont chiffrés à 420,2 milliards de francs c.f.a. au titre du budget de fonctionnement et à 239,1 milliards pour le budget d'équipement, pour des prévisions respectives de 428,9 milliards et 239,1 milliards. Le maintien des dépenses effectives de fonctionnement à un niveau inférieur à celui des prévisions illustre la rigueur de la politique d'austérité adoptée par les Pouvoirs publics. L'accroissement de 29,3 milliards des dépenses d'équipement par rapport à l'exercice 1983 procède du souci de relancer l'activité économique par le biais d'un investissement public soutenu. Les financements ont été essentiellement orientés vers le développement rural, les infrastructures et l'environnement socio-économique.

Pour l'année 1985, les recettes et les dépenses ont été votées à 505,7 milliards de francs c.f.a., ce qui correspond à une baisse de 24,3% par rapport au budget précédent.

Les prévisions de recettes fiscales sont caractérisées par un repli de 12,2 milliards de francs c.f.a. dû à la fois à une diminution des impôts directs et des impôts indirects qui sont passés respectivement de 133,8 milliards et 318,3 milliards en 1984 à 128,7 milliards et 306,7 milliards en 1985. De même, les financements extérieurs, avec 51,2 milliards au lieu de 193,0 milliards sont en net recul d'une année à l'autre. Cette réduction s'explique par une politique de modération de l'endettement extérieur. En effet, contrairement au budget 1984 qui comprenait des prévisions de tirages sur des emprunts à signer au cours de l'exercice, le budget 1985 ne contient que des mobilisations sur les engagements antérieurs.

Le budget général de fonctionnement a diminué en passant de 428,9 milliards de francs c.f.a. à 418,1 milliards en 1985. Cette évolution reflète le renforcement de la politique d'austérité et d'ajustement des finances publiques.

Une révision à la baisse des programmes d'investissements publics en fonction de la capacité d'endettement extérieur de l'État a conduit à une forte contraction du budget d'équipement qui a été ramené de 239,1 milliards en 1984 à 87,6 milliards en 1985.

Au 30 juin 1985, le total des recouvrements du budget de fonctionnement s'est chiffré à 216,8 milliards de francs c.f.a., tandis que les règlements et les engagements au terme des huit premiers mois 1985 se sont élevés à 275,6 milliards.

CÔTE D'IVOIRE - BUDGET NATIONAL*

	Réalisations		Prévisions	
	1983	1984	1984**	1985
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	575,6	633,5	668,0	505,7
– Recettes fiscales	394,0	381,7	447,6	435,4
dont : <i>Douanes</i>	<i>186,0</i>	<i>197,6</i>	<i>221,1</i>	<i>217,3</i>
– Autres recettes	38,2	58,8	27,4	19,1
– Financements extérieurs	143,4	193,0	193,0	51,2
Dépenses	637,0	659,3	668,0	505,7
– Budget de fonctionnement	427,2	420,2	428,9	418,1
– Budget d'équipement	209,8	239,1	239,1	87,6
Déficit (–) ou Excédent (+)	– 61,4	– 25,8	–	–
*Exercice : 1er janvier – 31 décembre.				
**Budget modifié.				
Source : Services du Trésor ivoirien.				

3. MONNAIE ET CRÉDIT

La poursuite des mesures de redressement économique, le niveau satisfaisant de la campagne agricole et le rééchelonnement de la dette extérieure ont imprimé une évolution favorable aux agrégats monétaires. Ainsi, la situation monétaire au 30 septembre 1985, comparée à celle établie douze mois auparavant, a été caractérisée par une forte amélioration de la position extérieure nette des institutions monétaires, une contraction du crédit intérieur et une accélération du rythme de croissance de la masse monétaire.

CÔTE D'IVOIRE – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

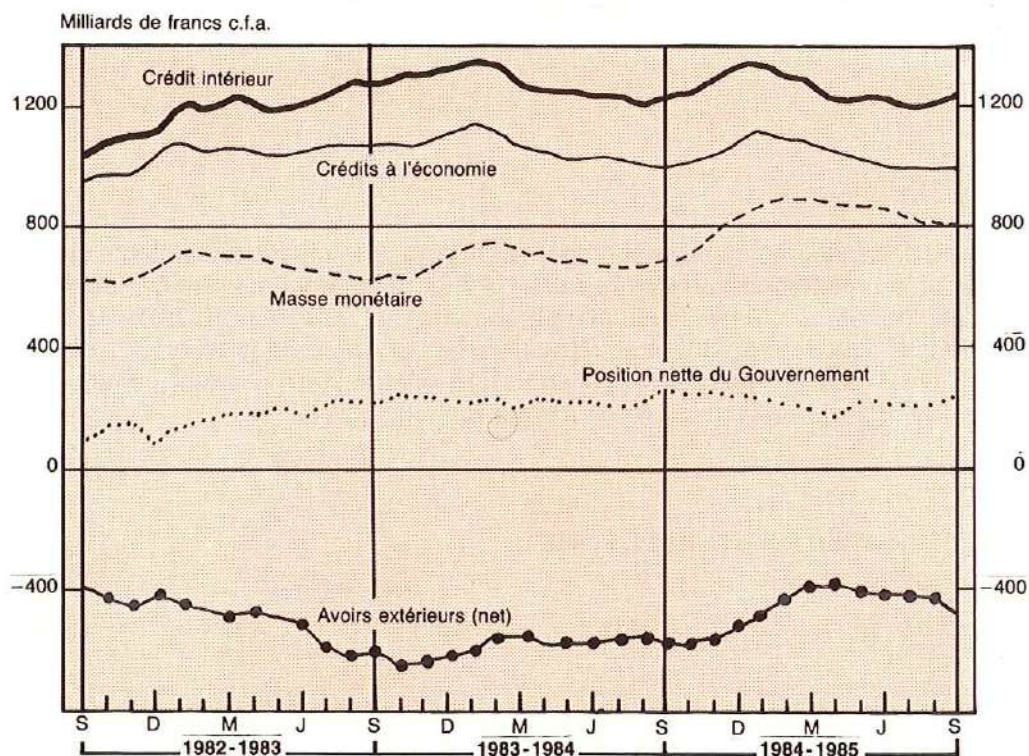
	30 septembre			
	1982	1983	1984	1985*
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	- 390 916	- 610 591	- 593 860	- 468 270
– Banque centrale	- 289 344	- 471 196	- 493 567	- 401 966
– Banques	- 101 572	- 139 395	- 100 293	- 66 304
Crédit intérieur	1 008 686	1 255 438	1 238 772	1 204 401
– Gouvernement (net)	72 024	202 999	250 979	232 461
– Crédits à l'économie	936 662	1 052 439	987 793	971 940
Masse monétaire	601 284	632 612	692 245	807 281
Autres éléments nets	16 486	12 235	- 47 333	- 71 150
*Données provisoires.				
Source : B.C.E.A.O.				

La position extérieure débitrice nette des institutions monétaires a été ramenée de 593,9 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1984 à 468,3 milliards un an plus tard. L'amélioration de 125,6 milliards au lieu de 16,7 milliards enregistrée au terme de l'exercice précédent, a été le fait aussi bien de la Banque centrale que des banques dont les endettements extérieurs nets se sont contractés respectivement de 91,6 milliards et de 34,0 milliards. L'atténuation de la position débitrice extérieure des institutions monétaires au cours de l'exercice 1984-1985 a été induite par l'accroissement et le rapatriement plus régulier des recettes d'exportation, le rééchelonnement de la dette publique extérieure et la mobilisation d'importants concours financiers extérieurs.

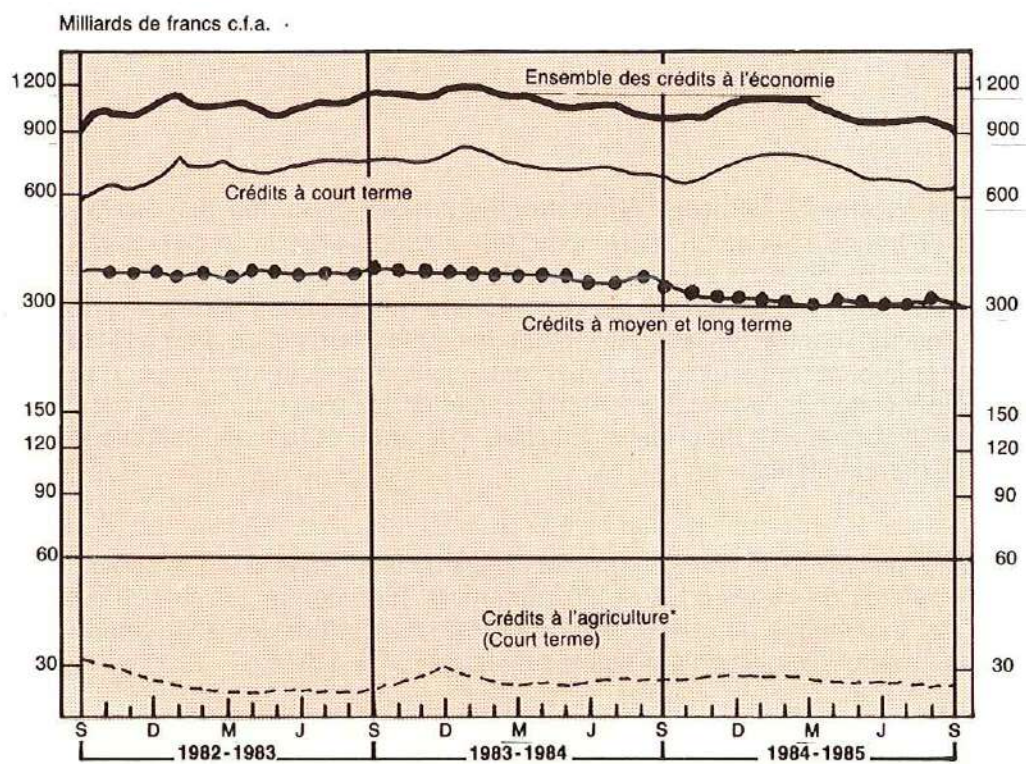
Les réserves officielles de change comptabilisées au bilan de la Banque centrale se sont élevées à 2,9 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1985 contre 1,7 milliard douze mois auparavant. Ceci a contribué au relèvement du taux de couverture des engagements monétaires à vue de l'Institut d'émission par ses réserves de 0,4% à 0,7%.

Le crédit intérieur a baissé de 1 238,8 milliards de francs c.f.a. à 1 204,4 milliards entre le début et la fin de l'exercice sous revue. Cette diminution est consécutive à une réduction de la position débitrice nette du Gouvernement et des crédits à l'économie.

CÔTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



CÔTE D'IVOIRE - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



Ordonnées logarithmiques
 *Agriculture - Élevage - Pêche - Sylviculture

La *position nette du Gouvernement* auprès des institutions monétaires est demeurée débitrice mais s'est contractée de 18,5 milliards de francs c.f.a. en ressortant à 232,5 milliards en septembre 1985 contre 251,0 milliards un an plus tôt. Cette évolution favorable est à lier à un moindre recours de l'État aux concours du F.M.I. et à un accroissement sensible des dépôts du Trésor auprès des banques. Par ailleurs, le réaménagement de la dette publique extérieure a également contribué à alléger les pressions sur la trésorerie publique.

Les *crédits à l'économie* se sont chiffrés à 971,9 milliards de francs c.f.a. en septembre 1985 contre 987,8 milliards en septembre 1984, en baisse de 1,6%. Ce fléchissement s'est effectué sous l'influence des crédits à moyen et long terme qui ont régressé de 11,0% en passant de 344,2 milliards en septembre 1984 à 306,5 milliards en septembre 1985, du fait d'un ralentissement des investissements. Les crédits à court terme se sont accrus de 3,3% sous l'impulsion des concours destinés au financement de la campagne agricole qui, en rapport avec la hausse du volume de la commercialisation et le relèvement des prix au producteur, ont progressé de 24,2 milliards au lieu d'un recul de 44,4 milliards l'année précédente. Par contre, les crédits ordinaires à court terme ont diminué de 0,5% au lieu de 1,0% l'exercice précédent. Cette situation est imputable à l'amélioration de la trésorerie des entreprises, induite par leurs recettes d'exportation et le recouvrement de leurs créances en souffrance sur l'État.

Au terme de l'exercice sous revue, les **interventions de la Banque centrale** se sont chiffrées à 441,5 milliards de francs c.f.a. contre 466,9 milliards. Cette contraction de 25,4 milliards a résulté du repli des refinancements des crédits ordinaires partiellement compensé par l'augmentation des refinancements de crédits de campagne et des concours à l'État. La baisse de 43,3 milliards des interventions de la Banque centrale au titre des crédits ordinaires s'explique notamment par l'aisance de trésorerie de certains établissements de crédit. Les refinancements de crédits de campagne ont progressé de 15,8 milliards du fait de la préparation de la campagne agricole 1985-1986 dont les perspectives s'annoncent meilleures que celles de la campagne précédente. Les concours à l'État ont crû de 2,1 milliards sous l'effet de la hausse de 3,2 milliards du découvert du Trésor et de la réduction de 1,1 milliard des facilités accordées dans le cadre de l'article 15 des statuts de l'Institut d'émission. Les avances au titre du marché monétaire consenties sur ressources locales se sont élevées à 55,1 milliards contre 2,1 milliards.

Entre le 30 septembre 1984 et le 30 septembre 1985, la **masse monétaire** a augmenté de 115,1 milliards de francs c.f.a. ou de 16,6% contre 9,4% au terme du précédent exercice, en passant de 692,2 milliards à 807,3 milliards. Cette expansion, consécutive à la forte atténuation de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur, s'est reflétée aussi bien au niveau de la circulation fiduciaire qu'à celui des dépôts en banque. En effet, le rythme de croissance annuelle de la circulation fiduciaire s'est accéléré en évoluant de 4,6% en septembre 1984 à 18,9% un an plus tard. Dans le même temps, une expansion de 17,1% au lieu de 9,6% des dépôts a été observée, par suite essentiellement du renforcement appréciable de ceux des organismes publics.

La **base monétaire**^(a) s'est établie à 293,5 milliards de francs c.f.a. en septembre 1985 contre 215,5 milliards un an plus tôt. L'accroissement de 78,0 milliards ainsi constaté s'est localisé aussi bien dans la circulation fiduciaire que dans les réserves des banques. L'élargissement de la base monétaire trouve son origine dans la réduction de la position débitrice nette de la Banque centrale vis-à-vis de l'extérieur et dans l'évolution des "autres éléments nets" de sa situation. Il a été cependant quelque peu freiné par la contraction de la position nette débitrice du Trésor vis-à-vis de l'Institut d'émission et, surtout, par le net repli des concours aux banques et établissements financiers. Le multiplicateur a été ramené de 3,21 en septembre 1984 à 2,75 un an plus tard.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du multiplicateur. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les échanges commerciaux avec l'extérieur se sont soldés en 1984 par un excédent record de 525,7 milliards de francs c.f.a. contre 92,6 milliards en 1983. Cette performance remarquable a été enregistrée grâce à un accroissement exceptionnel des recettes d'exportation, conjugué avec un nouveau repli des importations. Cette évolution a ainsi entraîné un relèvement du taux de couverture des importations par les exportations qui s'est établi à 179,8% contre 113,1%.

CÔTE D'IVOIRE – ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1981	1982	1983	1984
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	689,3	747,5	796,8	1 184,3
Importations	653,3	718,6	704,2	658,6
Balance commerciale	+ 36,0	+ 28,9	+ 92,6	+ 525,7
Pour cent				
Couverture des Importations				
par les exportations	105,5	104,0	113,1	179,8
Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.				

La valeur des exportations est passée de 796,8 milliards de francs c.f.a. en 1983 à 1 184,3 milliards en 1984, soit une augmentation de 48,6% au lieu de 6,6% seulement l'année précédente. Bénéficiant à la fois d'une hausse du volume des embarquements et de meilleures conditions de prix, les ventes de cacao en fèves et de ses dérivés ont rapporté respectivement 396,6 milliards et 70,7 milliards contre 162,7 milliards et 39,1 milliards en 1983. Les recettes au titre du café vert ont atteint 183,4 milliards, en accroissement de 23,9 milliards, du fait exclusivement d'une appréciation de ce produit, les expéditions ayant porté sur des tonnages moins importants que précédemment. Les exportations de produits énergétiques, qui avaient marqué un léger tassement en 1983, se sont inscrites, avec des apports totaux de 136,2 milliards, en reprise de 45,0 milliards, sous l'influence d'une progression concomitante du prix de réalisation et des quantités embarquées. Les recettes tirées du bois en grumes se sont élevées à 78,9 milliards, en hausse de 3,4 milliards, par suite exclusivement d'une amélioration du prix moyen de vente.

Le mouvement de baisse des importations observé en 1983 s'est poursuivi au cours de l'année 1984, à un rythme légèrement plus accentué. En effet, elles ont fléchi de 704,2 milliards de francs c.f.a. à 658,6 milliards, soit de 6,5% contre seulement 2,0% précédemment. Les acquisitions de biens d'équipement, estimées à 153,9 milliards, ont été réduites de 18,8 milliards, par suite notamment d'une forte compression des investissements nouveaux en matériel de transport aérien et routier. Les approvisionnements en produits pétroliers ont continué de baisser et la facture à ce titre a été ramenée de 130,7 milliards à 116,4 milliards. Grâce à des achats moins importants de riz en 1984, le coût des importations de produits alimentaires a diminué de 2,4 milliards en s'établissant à 127,5 milliards.

La ventilation géographique des échanges commerciaux révèle que la part des pays de la *Communauté Économique Européenne* (C.E.E.) demeure prépondérante. Les ventes réalisées en 1984 avec ces pays se sont situées à 604,8 milliards de francs c.f.a., enregistrant ainsi une progression de 194,7 milliards. En valeur relative, elles ont représenté 51,1 % des exportations globales contre 51,5 % en 1983. Les achats originaires de la C.E.E. ont baissé au même rythme que le total des importations en passant de 360,1 milliards à 335,1 milliards, ce qui a contribué à stabiliser leur part relative autour de 51%.

Le commerce avec les autres pays d'Afrique reste concentré sur les pays membres de la C.E.D.E.A.O. avec lesquels les transactions s'accroissent d'année en année. Les exportations vers la Communauté ont augmenté en 1984 de 7,4 milliards de francs c.f.a. pour s'établir à 132,0 milliards, ce qui n'a pas suffi à empêcher un recul de 15,6 % à 11,1 % de leur importance relative. Les importations en provenance de ce groupe de pays se sont élevées de 76,0 milliards à 86,0 milliards, par suite d'un fort développement des achats au Nigeria. Elles ont représenté 13,1 % du total au lieu de 10,8 % en 1983. Les exportations à destination des autres pays de l'U.M.O.A. ont évolué de 61,6 milliards à 103,7 milliards et les importations en provenance de ces mêmes pays, de 20,7 milliards à 17,7 milliards, les chiffres de l'année 1984 intégrant les données du Mali, soit 29,3 milliards pour les exportations et 1,9 milliard pour les importations.

Les pays d'Amérique, avec 208,3 milliards de francs c.f.a. en 1984 au lieu de 106,4 milliards l'année précédente, ont vu leur part dans les exportations globales passer de 13,4 % à 17,6 %. Leurs livraisons pour l'année sous revue se sont chiffrées à 69,1 milliards contre 50,6 milliards en 1983, soit 10,5 % au lieu de 7,2 % du total des importations.

Le poids des pays asiatiques dans les échanges a fléchi d'une année à l'autre de 5,8 % à 4,8 % pour les exportations et de 14,9 % à 13,3 % pour les importations.

Les statistiques du commerce spécial de 1985 ne sont disponibles que pour les onze premiers mois. Sur cette base, les échanges se sont soldés par un excédent de 521,0 milliards de francs c.f.a., en accroissement de 50,5 milliards par rapport à celui enregistré pour la même période de 1984.

Les recettes d'exportation se sont élevées à 1 188,1 milliards de francs c.f.a. en 1985 au lieu de 1 040,4 milliards en 1984, soit une progression de 14,2 %. Les exportations de café et de cacao, avec 278,3 milliards et 415,7 milliards pour 1985, ont rapporté respectivement 86,9 milliards et 32,6 milliards de plus qu'en 1984. Les recettes tirées des ventes de fruits ont atteint 37,4 milliards au lieu de 21,5 milliards, soit une hausse de 74,0 %. En revanche, les apports en devises des bois bruts et des produits pétroliers se sont inscrits en retrait de 14,6 milliards et 6,0 milliards en s'établissant à 88,4 milliards et 115,8 milliards.

CÔTE D'IVOIRE – BALANCE DES PAIEMENTS

	1981*	1982*	1983*	1984*	1985**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises ^(a)	+ 99,7	+ 183,2	+ 164,2	+ 569,0	+ 666,0
dont : <i>Exportations FOB</i>	+ 661,6	+ 771,3	+ 787,4	+ 1 156,0	+ 1 295,0
<i>Importations FOB</i>	- 561,9	- 588,1	- 623,2	- 587,0	- 629,0
Services	- 352,6	- 398,1	- 407,9	- 507,9	- 496,4
Transferts sans contrepartie	- 130,2	- 119,0	- 111,9	- 110,0	- 108,0
dont : <i>Privés</i>	- 132,5	- 126,3	- 119,1	- 116,0	- 115,0
<i>Publics</i>	+ 2,3	+ 7,3	+ 7,2	+ 6,0	+ 7,0
Balance des paiements courants	- 383,1	- 333,9	- 355,6	- 48,9	+ 61,6
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 236,5	+ 280,4	+ 162,9	+ 201,3 ^(b)	+ 55,2 ^(b)
Balance de base	- 146,6	- 53,5	- 192,7	+ 152,4 ^(c)	+ 116,8 ^(c)
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	+ 18,4	+ 19,0	- 23,4	-	-
Erreurs et omissions nettes	+ 9,0	- 3,5	+ 9,9	-	-
Balance globale	- 119,2	- 38,0	- 206,2	+ 152,4	+ 116,8
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - indique un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1., en raison des ajustements propres à balance des paiements.					
(b) Long terme + court terme.					
(c) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux non monétaires à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

La valeur des importations s'est chiffrée à 667,1 milliards de francs c.f.a. en 1985 contre 569,9 milliards en 1984, soit une augmentation de 17,1 %. Les approvisionnements en produits pétroliers sont passés de 94,4 milliards à 128,2 milliards, soit une expansion de 35,8 %. Les dépenses d'équipement ont été évaluées à 150,9 milliards au lieu de 130,9 milliards un an plus tôt. Les achats de produits chimiques se sont sensiblement accrus en se situant à 91,3 milliards au lieu de 71,1 milliards. Les importations de produits alimentaires ont suivi une tendance inverse, les sorties de devises à ce titre ayant été ramenées de 112,8 milliards à 107,3 milliards, en raison notamment d'une réduction des approvisionnements en céréales, estimés à 28,2 milliards au lieu de 42,7 milliards.

4.2. Balance des paiements

Les paiements extérieurs se sont soldés en 1984 par un excédent de 152,4 milliards de francs c.f.a. contre un déficit de 206,2 milliards l'année précédente. Cette nette amélioration est essentiellement due à une forte contraction du déficit des transactions courantes et au rééchelonnement de la dette extérieure.

L'excédent commercial a plus que triplé avec un montant de 569,0 milliards de francs c.f.a. du fait d'un accroissement de 46,8 % des exportations et d'une régression de 5,8 % des importations. La balance des services, en se situant à 507,9 milliards au lieu de 407,9 milliards, s'est fortement détériorée, notamment sous l'effet de l'alourdissement des charges d'intérêts sur la dette extérieure. Par contre, le déficit des transferts sans contrepartie s'est atténué de 1,7 % pour se fixer à 110,0 milliards.

L'excédent de la balance des capitaux non monétaires, nonobstant les effets du réaménagement du service de la dette extérieure, s'est renforcé seulement de 61,8 milliards de francs c.f.a., en raison de la forte baisse des tirages publics sur les emprunts extérieurs.

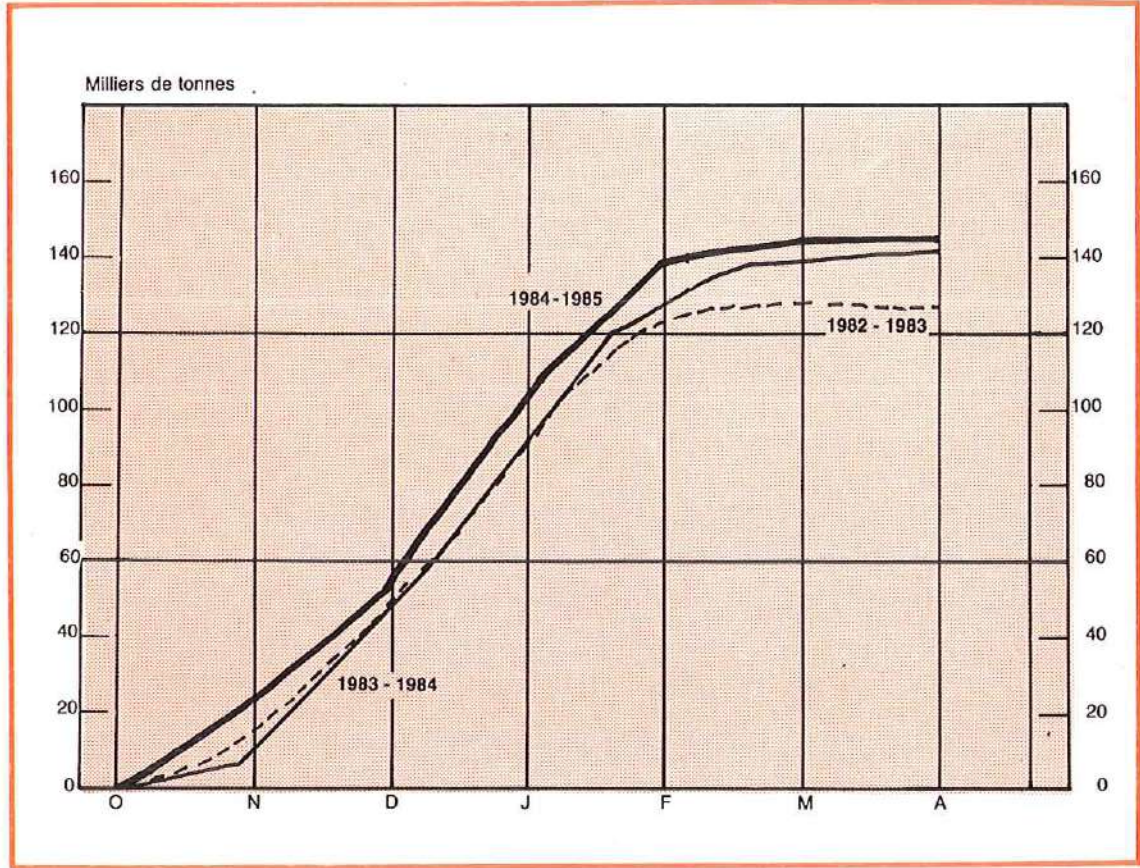
Sur la base des données préliminaires, le solde positif de la balance des paiements extérieurs a atteint 116,8 milliards de francs c.f.a. en 1985.

En dépit d'une reprise de 7,2 % des importations, la balance commerciale a dégagé un excédent de 666,0 milliards de francs c.f.a., en amélioration de 17,0 % à la suite d'une augmentation de 12,0 % des exportations consécutive à une appréciation des ventes de produits agricoles. Le solde négatif des services a été contenu à 496,4 milliards, tandis que celui des transferts sans contrepartie fléchissait de 2,0 milliards. En définitive, les opérations courantes se sont soldées par un excédent de 61,6 milliards contre un déficit de 48,9 milliards un an plus tôt.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires, privés et publics, se sont contractées de 146,1 milliards de francs c.f.a. malgré l'importance des ressources de financement exceptionnelles, car la baisse des tirages bruts de l'État sur la dette extérieure s'est accentuée.

**L'évolution économique et financière
de la République du Mali**

COMMERCIALISATION DU COTON AU MALI



1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'économie malienne, nonobstant la légère progression des principales cultures de rente, est restée confrontée au cours de l'année 1985 à une situation économique difficile, du fait de l'accentuation de la sécheresse. Selon les dernières évaluations, le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) a enregistré un accroissement nominal de 9,4 % contre 10,2 % en 1984.

1.1. La production agricole

Du fait de la détérioration des conditions climatiques, la production agricole s'est inscrite en baisse sensible au cours de la campagne 1984-1985. Cependant, le niveau des cultures de rente, à l'exception du karité, s'est quelque peu amélioré, en liaison avec l'augmentation des superficies emblavées et l'utilisation plus intensive des intrants agricoles. En particulier, la commercialisation du **coton**, principal produit d'exportation, s'est accrue de 2,6 % pour se situer à 144 293 tonnes au lieu de 140 658 tonnes. La collecte d'**arachide**, quoiqu'en légère reprise, est restée modeste avec 1 345 tonnes seulement. Celle de **karité**, située au creux du cycle végétatif, a été quasi nulle après avoir atteint 14 895 tonnes en 1983-1984. Enfin, la récolte de **canne à sucre** a progressé de 48,9 % pour s'élever à 146 387 tonnes contre 98 296 tonnes.

MALI - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Milliers de tonnes				
Arachide en coque	14,5	10,7	...	1,3
Coton graine	96,5	127,6	140,7	144,3
Karité	20,0	19,0	14,9	€
Canne à sucre	...	79,9	98,3	146,4

Source : Direction Nationale de l'Agriculture.

Au plan vivrier, la campagne 1984-1985 a été marquée par une sensible dégradation du bilan alimentaire qui s'est soldé par un déficit de 481 000 tonnes au lieu de 330 000 tonnes en 1983-1984.

MALI – PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	871,0	793,0	670,0	520,0
Riz paddy	175,0	129,7	129,2	103,4
Maïs	70,0	95,0	75,0	74,0

Source : Direction Nationale de l'Agriculture.

L'essentiel de cette aggravation est imputable au recul de 22,4 % de la production de **mil et sorgho** dont le niveau est tombé de 670 000 tonnes à 520 000 tonnes. La production de **riz paddy** s'est contractée de 20,0 % pour s'inscrire à 103 400 tonnes contre 129 200 tonnes précédemment. La récolte de **maïs** a régressé de 75 000 tonnes à 74 000 tonnes.

1.2. L'élevage

En raison de la politique de déstockage encouragée par les autorités pour limiter l'impact de la sécheresse, les effectifs du cheptel ont subi en 1985 une baisse sensible. Au total, il a été dénombré 4 500 milliers de bovins et 9 162 milliers d'ovins et caprins au lieu respectivement de 5 688 milliers et 10 382 milliers.

MALI – ÉVOLUTION DU CHEPTEL

	1982	1983	1984	1985
Milliers de têtes				
Bovins	6 663	5 675	5 688	4 500
Ovins et caprins	12 437	11 244	10 382	9 162
Asins	600	615	644	...
Camelins	300	217	285	...

Source : Direction Nationale de l'Élevage.

Sur la base de statistiques disponibles pour les cinq premiers mois de l'année 1985, le cumul des bovins abattus a été de 71 886 têtes et celui des ovins et caprins de 155 375 têtes contre respectivement 66 087 têtes et 141 720 têtes pour la même période de l'année précédente.

1.3. L'activité minière

Les chiffres de production de phosphate, avec 3 460 tonnes en 1985 au lieu de 3 182 tonnes en 1984, font ressortir une progression de 8,7 %.

Des perspectives relativement prometteuses ont été ouvertes au secteur minier du fait notamment de la redynamisation de la mine d'or de Kalana. Entrée en activité à la fin de l'année 1984, cette mine, aux réserves estimées à 30 tonnes, a une capacité annuelle de production de près de 2 tonnes d'or. S'agissant du gisement d'or de Loulo, le rapport de faisabilité a été adopté en 1985 et le démarrage de l'exploitation est prévu pour 1987.

1.4. La production industrielle

La production industrielle a été caractérisée par un certain tassement en 1985 par rapport à 1984. En effet, l'indice d'ensemble a fléchi de 3,1 % alors qu'il s'était accru de 26,4 % en 1984. le recul ainsi constaté est essentiellement dû à la branche des industries textiles dont l'indice particulier a régressé de 12,0 %.

MALI - INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	1982	1983	1984	1985
Base 100 : Année 1983				
1er trimestre	114,5	132,9	156,1	163,0
2ème trimestre	82,5	91,3	120,5	122,8
3ème trimestre	60,3	69,6	74,0	68,1
4ème trimestre	100,7	106,2	155,0	133,2
Année	89,5	100,0	126,4	122,5

Source : Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.

La production de fibre textile, avec 55 392 tonnes contre 54 241 tonnes en 1984, s'est légèrement améliorée. Celle de sucre s'est accrue de 27,6 % en passant de 10 237 tonnes à 13 067 tonnes.

Au titre des réalisations industrielles, l'année 1985 a enregistré le démarrage d'une nouvelle brasserie dénommée «BRAMALI».

1.5. Les prix et les revenus

La progression de l'indice des prix des produits alimentaires, relevés sur les marchés de Bamako pendant l'année 1985, a accusé une certaine décélération par rapport à 1984, en ressortant à 7,8 % au lieu de 12,4 %. Les tensions inflationnistes qui s'étaient avivées pendant la période de soudure, entre avril et août, se sont ensuite considérablement atténuées, en relation avec l'augmentation de la production vivrière au titre de la campagne 1985-1986.

BAMAKO - INDICE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES*

	1982	1983	1984	1985
Base 100 : Année 1970				
Janvier	448,8	429,1	503,1	529,7
Février	407,8	443,5	515,2	526,2
Mars	405,3	439,0	519,1	533,2
Avril	401,9	455,3	521,1	560,8
Mai	402,8	460,4	537,0	567,4
Juin	420,6	481,2	556,8	610,4
Juillet	494,1	509,3	562,5	643,8
Août	440,2	509,2	555,4	653,0
Septembre	481,7	515,6	558,8	614,5
Octobre	461,5	513,0	608,3	615,3
Novembre	469,9	519,1	529,1	578,7
Décembre	437,9	516,8	540,9	580,3
Moyenne annuelle	439,4	482,6	542,3	584,4
N.B. : Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base 100 : 1er juillet 1962 - 1er juillet 1963.				
* Prix relevés sur les marchés.				

S'agissant des revenus, les prix au producteur du coton graine et du riz paddy ont été relevés respectivement de 0,5 % et de 8,3 %.

MALI - PRIX A LA PRODUCTION

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Francs c.f.a. le kilo				
Arachide	45,00	45,00	-	-
Coton graine	65,00	65,00	74,65	75,00
Mil et sorgho	42,50	45,00	50,00	50,00
Maïs	45,00	47,50	50,00	50,00
Riz paddy	50,00	55,00	60,00	65,00
Source : Journaux officiels de la République du Mali.				

Par ailleurs, les salaires ont été augmentés de 10 % à compter du 1er mars 1985, avec un minimum de perception de 3 000 francs c.f.a. Le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (S.M.I.G.) a ainsi été revalorisé de 34,7 %, en passant de 8 653 francs c.f.a. par mois à 11 653 francs.

2. FINANCES PUBLIQUES

En 1984, le budget de l'État avait été arrêté en recettes et en dépenses respectivement à 47,1 milliards de francs c.f.a. et 50,3 milliards, d'où un déficit prévisionnel de 3,2 milliards. A la clôture de l'exercice, les recettes encaissées ont atteint 47,2 milliards et les paiements ont été effectués à hauteur de 53,2 milliards, soit un solde négatif de 6,0 milliards. Les recettes ont été ainsi recouvrées à concurrence de 100,2 %. Les recettes fiscales, prévues pour 45,0 milliards, se sont effectivement chiffrées à 39,3 milliards, bien que les droits de douane perçus aient été supérieurs de 0,9 milliard aux évaluations. Les dépenses de fonctionnement et d'équipement, attendues respectivement à 48,4 milliards et 1,9 milliard, se sont finalement élevées à 51,1 milliards et 2,1 milliards. Le dépassement constaté au niveau des dépenses courantes résulte pour l'essentiel de charges imprévues.

Pour l'année 1985, les masses budgétaires ont été arrêtées en recettes et en dépenses à 58,5 milliards de francs c.f.a.

Les ressources fiscales, prévues à 48,7 milliards de francs c.f.a., sont en progression de 8,2 % et représentent 83,2 % du total des recettes. Elles se répartissent entre les impôts directs, les impôts indirects et les droits d'enregistrement et de timbre pour respectivement 16,8 milliards, 28,9 milliards et 3,0 milliards. Les recettes douanières sont évaluées à 20,9 milliards, en accroissement de 14,2 % par rapport aux prévisions de l'exercice 1984. Les autres recettes ont plus que quadruplé d'une année à l'autre en passant de 2,1 milliards en 1984 à 9,8 milliards en 1985.

Les dépenses se subdivisent en crédits de fonctionnement pour 53,8 milliards de francs c.f.a. et en crédits d'équipement pour 4,7 milliards. Les dépenses de personnel ont été estimées à 37,5 milliards et celles de matériel à 9,7 milliards contre 34,4 milliards et 7,9 milliards un an plus tôt. Les dépenses d'investissement se sont accrues de 20,5 % par rapport à leur niveau de l'exercice antérieur.

Selon les données disponibles sur l'exécution du budget au 30 septembre 1985, les recouvrements se sont situés à 38,0 milliards de francs c.f.a. ou 65,0 % des prévisions annuelles contre 60,1 % à la même période de l'exercice précédent. Cette situation traduit l'effort fourni en 1985 par les services d'assiette et de recouvrement, dans une conjoncture particulièrement difficile. S'agissant des dépenses, les décaissements effectués à trois mois de la fin de l'exercice ont atteint 38,9 milliards, ce qui représente un taux de réalisation de 66,5 %.

MALI - BUDGET D'ÉTAT*

	1983	1984	1984	1985
	Réalizations		Prévisions	
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	42,8	47,2	47,1	58,5
- Recettes fiscales	41,5	39,3	45,0	48,7
dont : <i>Douanes</i>	15,7	19,2	18,3	20,9
- Autres recettes	1,3	7,9	2,1	9,8
Dépenses	47,6	53,2	50,3	58,5
- Dépenses de fonctionnement	44,2	51,1	46,4	53,8
- Dépenses d'investissement	3,4	2,1	3,9	4,7
Déficit (–) ou excédent (+)	– 4,8	– 6,0	– 3,2	-
* Exercice : 1er janvier – 31 décembre.				
** Les comptes spéciaux et les différents fonds sont inclus depuis 1985 dans le budget d'État.				
Source : Services du Trésor malien.				

3. MONNAIE ET CRÉDIT

Au cours de l'exercice écoulé, la situation monétaire, comparée à celle arrêtée au 30 septembre 1984, a été caractérisée par une aggravation de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur, une augmentation du crédit intérieur et une expansion de la masse monétaire.

MALI – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	1984		1985	
	Juin	Septembre	Juin	Septembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	– 46 148	– 47 435	– 41 694	– 49 754
- Banque centrale	– 40 522	– 41 990	– 29 238	– 37 799
- Banques	– 5 626	– 5 445	– 12 456	– 11 955
Crédit intérieur	95 726	96 245	110 675	112 307
- Gouvernement (net)	37 435	38 152	40 789	41 882
- Crédits à l'économie	58 291	58 093	69 886	70 425
Masse monétaire	103 355	100 927	129 099	122 407
Autres éléments nets	– 53 777	– 52 117	– 60 118	– 59 854
Source : B.C.E.A.O.				

La **position extérieure débitrice nette des institutions monétaires** est passée de 47,4 milliards de francs c.f.a. à 49,8 milliards, soit une dégradation de 2,4 milliards entièrement imputable aux banques, l'endettement net de la Banque centrale s'étant atténué. L'évolution défavorable des règlements avec l'extérieur est consécutive à la détérioration de la balance commerciale, induite par l'accroissement des importations de céréales pour faire face au déficit vivrier et par le recul des exportations du fait de la dépréciation du cours du coton.

Les *réserves officielles de change* détenues par la Banque centrale ont fortement progressé en s'établissant à 12,0 milliards de francs c.f.a. à fin septembre 1985 au lieu de 5,2 milliards un an auparavant. Dans le même temps, le taux de couverture des engagements monétaires à vue de l'Institut d'émission par ses réserves s'est amélioré en remontant de 10,3 % à 16,4 %.

Le **crédit intérieur** s'est chiffré à 112,3 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1985 contre 96,2 milliards douze mois plus tôt. L'augmentation de 16,1 milliards ainsi constatée a concerné la position nette du Gouvernement pour 3,8 milliards et les crédits à l'économie pour 12,3 milliards.

La *position débitrice nette du Gouvernement* s'est dégradée en se situant à 41,9 milliards de francs c.f.a. au lieu de 38,1 milliards au 30 septembre 1984. Cette détérioration a pour causes principales la hausse des avances statutaires de la Banque centrale au Trésor, aussi bien que l'utilisation accrue des contreparties en francs c.f.a. des tirages sur le F.M.I.

Les *crédits à l'économie* se sont élevés de 58,1 milliards de francs c.f.a. à fin septembre 1984 à 70,4 milliards à fin septembre 1985, du fait de la croissance de 25,7 % des concours à moyen et long terme et de 20,2 % de ceux à court terme. Pour leur part, les crédits de campagne se sont inscrits en baisse de 9,5 % au cours de la même période.

Les **interventions de la Banque centrale** sont passées de 18,1 milliards de francs c.f.a. à 23,6 milliards en raison de l'accroissement des concours aux banques et, dans une moindre mesure, des concours à l'État. Les refinancements en faveur des banques ont été essentiellement effectués à partir des ressources du marché monétaire dont la part a doublé d'un exercice à l'autre, tandis que la part du réescompte et de la prise en pension n'augmentait que de 5,3 %. Les facilités consenties à l'État, exclusivement sous forme de découvert en compte courant, sont demeurées très proches du plafond statutaire, du fait des difficultés de trésorerie du Gouvernement.

La **masse monétaire** s'est située à 122,4 milliards de francs c.f.a. à fin septembre 1985 contre 100,9 milliards douze mois auparavant. Cette hausse de 21,5 milliards est imputable uniquement au développement du crédit intérieur puisque l'évolution de la position extérieure des institutions monétaires a au contraire exercé un effet déflationniste. Au niveau des composantes, la circulation fiduciaire a progressé de 11,5 milliards et les dépôts en banque et en C.C.P. de 10,0 milliards.

La **base monétaire** ^(a) s'est établie à 69,5 milliards de francs c.f.a. à fin septembre 1985 au lieu de 50,1 milliards un an plus tôt. Cette expansion de 19,4 milliards a concerné la circulation fiduciaire pour 11,5 milliards et les réserves des banques pour 7,9 milliards. L'élargissement de la base monétaire a été induit, au niveau des contreparties, par l'accroissement des concours de la Banque centrale et, dans une moindre mesure, par l'amélioration de la position extérieure de l'Institution d'émission. Le multiplicateur a fléchi de 2,01 en septembre 1984 à 1,76 en septembre 1985.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les statistiques officielles détaillées de l'année 1981, les dernières disponibles, font apparaître une légère progression des exportations par rapport à 1980 et un accroissement nettement plus fort des importations. Il en est résulté une sensible aggravation du déficit de la balance commerciale et une contraction du taux de couverture des importations par les exportations.

MALI - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1978	1979	1980	1981
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	21,2	22,3	24,8	28,5
Importations	44,4	64,9	51,9	77,0
Balance commerciale	- 23,2	- 42,6	- 27,1	- 48,5
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	47,7	34,4	47,8	37,0
Sources : Direction des Douanes. - Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.				

La valeur globale des exportations s'est établie à 28,5 milliards de francs c.f.a. en 1981, augmentant de 14,9 % par rapport aux 24,8 milliards de l'année précédente. Les ventes à l'étranger de coton en masse égrené, principale spéculation, ont porté sur un volume de 45 119 tonnes en 1981 au lieu de 52 532 tonnes un an plus tôt pour des recettes respectives de 17,5 milliards et de 16,6 milliards. Les expéditions d'animaux vivants ont été évaluées à 6,6 milliards contre 4,7 milliards en 1980. Les exportations d'huile d'arachide se sont élevées à 2,1 milliards et celles de tourteaux à 501 millions. Les ventes de produits de la pêche ainsi que de cuirs et peaux ont atteint respectivement 474 millions et 447 millions.

Les importations se sont inscrites en hausse de 48,4 % en passant de 51,9 milliards de francs c.f.a. en 1980 à 77,0 milliards en 1981. La facture pétrolière, en s'établissant cette dernière année à 22,1 milliards, s'est alourdie de 23,5 % par rapport aux 17,9 milliards de la période précédente. Les achats de machines et appareils ont été estimés à 7,9 milliards, tandis que ceux de matériel de transport routier s'inscrivaient à 5,5 milliards, progressant respectivement de 16,2 % et 14,6 % en comparaison des montants de 6,8 milliards et 4,8 milliards enregistrés en 1980. Cependant, la croissance la plus remarquable a été observée au niveau des fils et tissus de coton dont les importations ont quasiment décuplé en une année en évoluant de 0,5 milliard à 4,9 milliards. Les achats de sucres et sucreries se sont stabilisés à leur niveau de 1980, soit 3,4 milliards. Les dépenses au titre des autres grands postes se sont chiffrées à 2,4 milliards pour les céréales, à 2,1 milliards pour les engrais et à 1,8 milliard pour les produits pharmaceutiques.

L'année 1981 a été marquée par rapport à 1980 par certains changements dans la structure de l'orientation géographique des échanges, tant à l'exportation qu'à l'importation.

La Côte d'Ivoire, avec 8,7 milliards de francs c.f.a. ou 30,5 % de la valeur totale des exportations, est devenue le premier client au détriment de la France qui occupait précédemment cette position. Ce dernier pays ne se situe plus qu'à la troisième place avec 4,2 milliards, après la République Fédérale d'Allemagne dont les achats se sont chiffrés à 5,0 milliards. Les exportations vers l'ensemble des pays européens se sont établies à 12,8 milliards au lieu de 14,0 milliards. Les ventes aux pays du continent africain, presque totalement absorbées par ceux de l'*Union Monétaire Ouest Africaine*, se sont élevées à 9,3 milliards contre 6,1 milliards.

S'agissant des importations, la France s'est hissée du deuxième au premier rang du classement, en livrant au titre de l'année 1981 des biens pour une valeur de 21,7 milliards de francs c.f.a., soit 28,2 % des importations. Ce mouvement s'est effectué en défaveur de la Côte d'Ivoire, dont les ventes n'ont que peu augmenté d'une année à l'autre, s'établissant à 16,4 milliards. Les pays d'Europe, et en particulier ceux de la *Communauté Économique Européenne*, demeurent les fournisseurs les plus importants du marché intérieur. Ils ont en effet vendu en 1981 des marchandises pour une valeur de 37,1 milliards au lieu de 24,5 milliards l'année précédente. Les achats en provenance des pays d'Afrique, presque exclusivement des pays de l'U.M.O.A., sont passés de 20,3 milliards à 28,8 milliards. Les livraisons des pays d'Amérique se sont élevées à 5,8 milliards et celles des pays d'Asie à 4,9 milliards.

Pour l'année 1985, seules sont disponibles les données fournies par les sociétés chargées de la commercialisation des produits de rente. Les recettes provenant du coton ont été estimées à 32,8 milliards de francs c.f.a., en baisse de 6,6 milliards ou 16,8 % par rapport à 1984. Cette diminution s'explique exclusivement par la chute des cours, les quantités exportées s'étant légèrement accrues en évoluant de 52 500 tonnes à 53 348 tonnes. Les exportations de karité ont été évaluées à 1,4 milliard seulement contre 3,2 milliards l'année précédente, aucune expédition de beurre n'ayant été effectuée. Les importations ne devraient pas connaître une grande expansion en 1985, en raison des mesures prises dans le cadre du programme d'ajustement.

4.2. Balance des paiements.

La balance des paiements a enregistré en 1984 un excédent de 54,2 milliards de francs c.f.a., en raison d'importantes entrées de ressources de financement exceptionnelles.

Le déficit commercial a fléchi de 4,7 milliards de francs c.f.a., par suite d'un accroissement de 20,9 milliards des exportations et de 16,2 milliards des importations. En présentant un solde négatif de 69,8 milliards, la balance des services s'est détériorée de 14,5 milliards, sous le poids principalement du coût du fret et de l'assurance. Les entrées nettes de devises au titre des transferts sans contrepartie ont augmenté de 28,7 %, du fait d'apports supplémentaires en dons et aides publics. Ainsi, le déficit du compte courant a été réduit de 10,9 %.

Le solde positif des mouvements de capitaux non monétaires est passé de 27,9 milliards de francs c.f.a. à 89,5 milliards, en liaison avec la consolidation du déficit en compte d'opérations auprès du Trésor français.

Selon les estimations préliminaires, les transactions avec l'extérieur se sont soldées en 1985 par un déficit de 16,9 milliards de francs c.f.a.

Le solde négatif des opérations commerciales s'est dégradé de 16,3 milliards de francs c.f.a. en se situant à 45,0 milliards. En effet, à la suite de la mauvaise campagne agricole, les exportations ont marqué un recul de 6,7 milliards tandis que les importations progressaient de 9,6 milliards. Par contre, le déficit des services s'est contracté de 1,9 milliard et l'excédent des transferts unilatéraux s'est amélioré de 8,4 milliards. Au total, le déficit courant s'est aggravé de 6,0 milliards, en s'établissant à 41,3 milliards contre 35,3 milliards en 1984.

Les flux de capitaux non monétaires ont dégagé un excédent de 24,4 milliards de francs c.f.a., soit un peu plus du quart du niveau réalisé un an plus tôt.

MALI - BALANCE DES PAIEMENTS

	1981*	1982*	1983**	1984**	1985**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	- 31,5	- 28,6	- 33,4	- 28,7	- 45,0
dont : <i>Exportations FOB</i>	+ 41,9	+ 47,9	+ 63,0	+ 83,9	+ 77,2
<i>Importations FOB</i>	- 73,4	- 76,5	- 96,4	- 112,6	- 122,2
Services	- 37,4	- 46,8	- 55,3	- 69,8	- 67,9
Transferts sans contrepartie	+ 37,9	+ 38,3	+ 49,1	+ 63,2	+ 71,6
dont : <i>Privés</i>	+ 8,4	+ 8,2	+ 8,9	+ 9,1	+ 10,6
<i>Publics</i>	+ 29,5	+ 30,1	+ 40,2	+ 54,1	+ 61,0
Balance des paiements courants	- 31,0	- 37,1	- 39,6	- 35,3	- 41,3
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 27,2	+ 22,0	+ 32,2	+ 96,5	+ 24,4 (b)
Balance de base	- 3,8	- 15,1	- 7,4	- 61,2	- 16,9 (c)
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	- 2,0	- 3,9	- 4,3	- 7,0	...
Erreurs et omissions nettes	+ 1,0	- 1,3	- 1,1	-	-
Balance globale	- 4,8	- 20,3	- 12,8	+ 54,2	- 16,9
N.B. Le signe + indique un excédent, le signe - indique un déficit.					
* Données provisoires. - ** Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la balance des paiements.					
(b) Long terme + court terme.					
(c) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux non monétaires à court terme.					
Sources : Ex-B.C.M. pour 1981 à 1983 et B.C.E.A.O. pour 1984 et 1985.					

**L'évolution économique et financière
de la République du Niger**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

La situation économique du Niger au cours de l'année 1985 a été essentiellement caractérisée par des performances modestes au plan de l'agriculture et des mines, en liaison avec, d'une part, la dégradation des conditions climatiques durant l'hivernage 1984 et, d'autre part, la stagnation de la demande extérieure d'uranium. Par ailleurs, l'activité économique a été également ralentie par le maintien de la fermeture des frontières avec un pays voisin. Cependant, le développement des cultures de contre-saison et la vitalité de certains autres secteurs, en particulier celui des transports, auraient contribué à une certaine relance de la croissance économique. Le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) aurait ainsi progressé en termes nominaux de 6,3 % en 1985 contre 2,0 % l'année précédente.

1.1. La production agricole

Nonobstant le relèvement des prix au producteur, les récoltes ont accusé en 1984-1985 un recul marqué par rapport à la campagne précédente, en raison d'une baisse de la pluviométrie.

Au niveau de la commercialisation des principales cultures de rente, les achats d'**arachide décortiquée** et de **niébé**, avec des volumes respectifs de 1 267 tonnes et 2 403 tonnes, ont enregistré des chutes de 36,7 % et de 79,6 %. Seule la collecte de **coton** est demeurée quasi stable en se situant à 3 890 tonnes.

NIGER - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Milliers de tonnes				
Arachide décortiquée	1,7	4,2	2,0	1,3
Coton graine	1,8	2,0	3,9	3,9
Niébé	4,2	14,7	11,8	2,4
Sources : Société Nigérienne de Commercialisation de l'Arachide (SONARA). - Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (C.F.D.T.). - Office des Produits Vivriers du Niger (O.P.V.N.).				

Contrairement aux campagnes précédentes où elle avait été relativement satisfaisante, la situation alimentaire s'est nettement détériorée en 1984-1985 du fait de la sécheresse. Un déficit céréalier considérable de 350 000 tonnes est en effet apparu, en raison de la diminution de 39,6 % et de 27,6 % des productions de **mil** et **sorgho** et de **niébé**, tombées respectivement de 1 686 952 tonnes à 1 019 346 tonnes et de 268 942 tonnes à 194 833 tonnes. La récolte de **riz paddy** a, par contre, bénéficié d'une hausse de 13,5 % en se chiffrant à 51 401 tonnes contre 45 290 tonnes un an plus tôt. Le lancement d'un important programme de cultures de contre-saison a permis d'atténuer l'impact du déficit vivrier, en fournissant une production de près de 400 000 tonnes de **légumes**.

NIGER - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1981 - 1982	1982 - 1983	1983 - 1984	1984 - 1985
Milliers de tonnes				
Production				
Mil et sorgho	1 635,4	1 652,0	1 687,0	1 019,3
Niébé	267,1	290,0	268,9	194,8
Riz paddy	38,3	51,5	45,3	51,4
Commercialisation				
Mil	26,9	50,1	27,1	0,6
Sorgho	4,7	38,1	2,9	8,3
Riz paddy	6,5	8,7	5,0	7,0
Sources : Ministère du Développement rural. - Office des Produits Vivriers du Niger (O.P.V.N.).				

La commercialisation du **mil** a été négligeable en se situant à 645 tonnes seulement, au lieu de 27 117 tonnes l'année précédente. Par contre, les achats de **riz** ont progressé de 39,8 % pour s'inscrire à 7 006 tonnes au lieu de 5 012 tonnes et ceux de **sorgho** ont presque triplé pour s'établir à 8 308 tonnes contre 2 883 tonnes en 1983-1984.

1.2. La production minière

En raison du tassement de la demande extérieure, la production d'uranium s'est contractée de 3,0 % en 1985 pour ressortir à 3 179 tonnes au lieu de 3 276 tonnes en 1984.

NIGER - PRODUCTION ET EXPORTATIONS D'URANIUM

	1982	1983	1984	1985
Tonnes				
Production	4 259	3 416	3 276	3 179
Ventes	3 675	4 095	3 345	3 211
Millions de francs c.f.a.				
Recettes	88 200	111 208	97 712	95 913
Sources : Société des Mines de l'Aïr (SOMAÏR). - Compagnie Minière d'Akouta (COMINAK).				

1.3. La production industrielle

L'évolution de la production industrielle a été plutôt contrastée au cours de l'année 1985. Ainsi, alors que l'huilerie a tourné au ralenti, faute d'un approvisionnement suffisant, l'industrie textile et la cimenterie ont tiré profit de l'ouverture de certains débouchés extérieurs et du ralentissement de la concurrence des produits étrangers. Ainsi, le chiffre d'affaires de l'unité textile s'est accru de 60,3 %. De même, les productions et les ventes de ciment ont augmenté respectivement de 45,4 % et 53,1 % en s'élevant à 33 299 tonnes et 34 530 tonnes. Par contre, les difficultés d'écoulement des produits chimiques ont conduit à une baisse de 14,9 % des recettes de ventes.

1.4. Les prix et les revenus

En dépit de l'ampleur du déficit vivrier, les pressions inflationnistes se sont nettement atténuées au cours de l'année 1985. En effet, la moyenne de l'indice général des prix à la consommation familiale africaine a fléchi de 1,1 % contre une hausse de 8,5 % l'année précédente. Toutefois, l'évolution a été marquée jusqu'en juin par une recrudescence des tensions inflationnistes avant que ne se produise une nette décélération, en liaison avec l'afflux important des aides alimentaires extérieures et l'amélioration des récoltes céréalières de la campagne 1985-1986.

NIAMEY - INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1982	1983	1984	1985
Base 100 : Année 1970				
Janvier	378,0	364,8	400,4	405,1
Février	379,1	369,6	403,8	392,4
Mars	380,4	365,7	404,5	397,6
Avril	389,3	365,6	407,0	400,3
Mai	392,7	377,6	413,3	412,9
Juin	394,7	381,1	431,0	433,6
Juillet	400,1	386,3	441,9	427,7
Août	401,3	387,1	446,9	432,1
Septembre	403,4	387,6	433,1	423,9
Octobre	406,0	403,9	406,2	418,0
Novembre	409,2	403,6	393,5	405,1
Décembre	376,6	401,9	403,6	383,7
Moyenne annuelle	392,6	382,9	415,4	411,0
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base 100 : 1er juillet 1962 - 30 juin 1963.				

Poursuivant leur politique d'amélioration du pouvoir d'achat du monde rural en vue d'une relance de la production agricole globale, les autorités ont procédé à un relèvement de la plupart des prix au producteur au cours de la campagne 1984-1985.

NIGER - PRIX A LA PRODUCTION

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Francs c.f.a. le kilo				
Arachide décortiquée	85	100	100	110
Coton graine (1er choix)	80	120	120	120
Niébé	155*	85	90	140**
Mil	70	80	80	100
Sorgho blanc	60	70	70	100
Riz paddy (de décrue)	70	85	85	85
Riz paddy (pluvial)	-	-	88	90
* Au cours de la campagne 1981-1982 le prix a été relevé successivement de 55 francs à 65 francs et à 155 francs le kilo.				
** Au cours de la campagne 1984-1985, le prix a été relevé successivement de 100 francs à 120 francs et à 140 francs le kilo.				
Source : Journaux officiels de la République du Niger.				

2. FINANCES PUBLIQUES

L'exécution provisoire du budget de l'exercice 1983-1984 fait état de 77,2 milliards de francs c.f.a. de recouvrements et de 78,9 milliards de décaissements, d'où un déficit de 1,7 milliard contre 1,4 milliard l'exercice précédent. Les rentrées perçues ont représenté 96,3 % des prévisions et les paiements effectués 98,4 %.

Les recettes fiscales, prévues pour un montant de 67,2 milliards, n'ont en fait atteint que 61,6 milliards contre 62,1 milliards un an plus tôt. En particulier, les droits de douane qui s'élevaient en 1982-1983 à 29,7 milliards sont tombés à 25,6 milliards pour la période considérée. Les autres recettes ont accusé un recul de 26,4 %, pour s'établir à 15,6 milliards.

NIGER - BUDGET GÉNÉRAL*

	1982-1983	1983-1984	1983-1984	1984-1985
	Réalisations		Prévisions	
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	83,3	77,2	80,2	149,5
– Recettes fiscales	62,1	61,6	67,2	62,4
dont : <i>Douanes</i>	29,7	25,6	30,0	25,3
– Autres recettes	21,2	15,6	13,0	23,5
– Financements extérieurs	-	-	-	63,6
Dépenses	84,7	78,9	80,2	149,5
– Budget de fonctionnement	77,3	74,5	73,2	79,9
– Budget d'équipement	7,4	4,4	7,0	69,6**
Déficit (-) ou excédent (+)	- 1,4	- 1,7	-	-
* Exercice : 1er octobre - 30 septembre.				
** A compter de l'exercice 1984-1985, budget d'investissement et d'équipement.				
Source : Services du Trésor nigérien.				

S'agissant des dépenses, les décaissements au titre du budget de fonctionnement se sont situés à 74,5 milliards de francs c.f.a. et ceux relatifs au budget d'investissement à 4,4 milliards, soit des taux de réalisation de 101,8 % et de 62,9 %. Les dépenses de fonctionnement et celles d'investissement ont régressé respectivement de 3,6 % et de 40,5 % par rapport à l'exercice 1982-1983, du fait de la politique d'austérité et d'ajustement des finances publiques mise en œuvre en 1984.

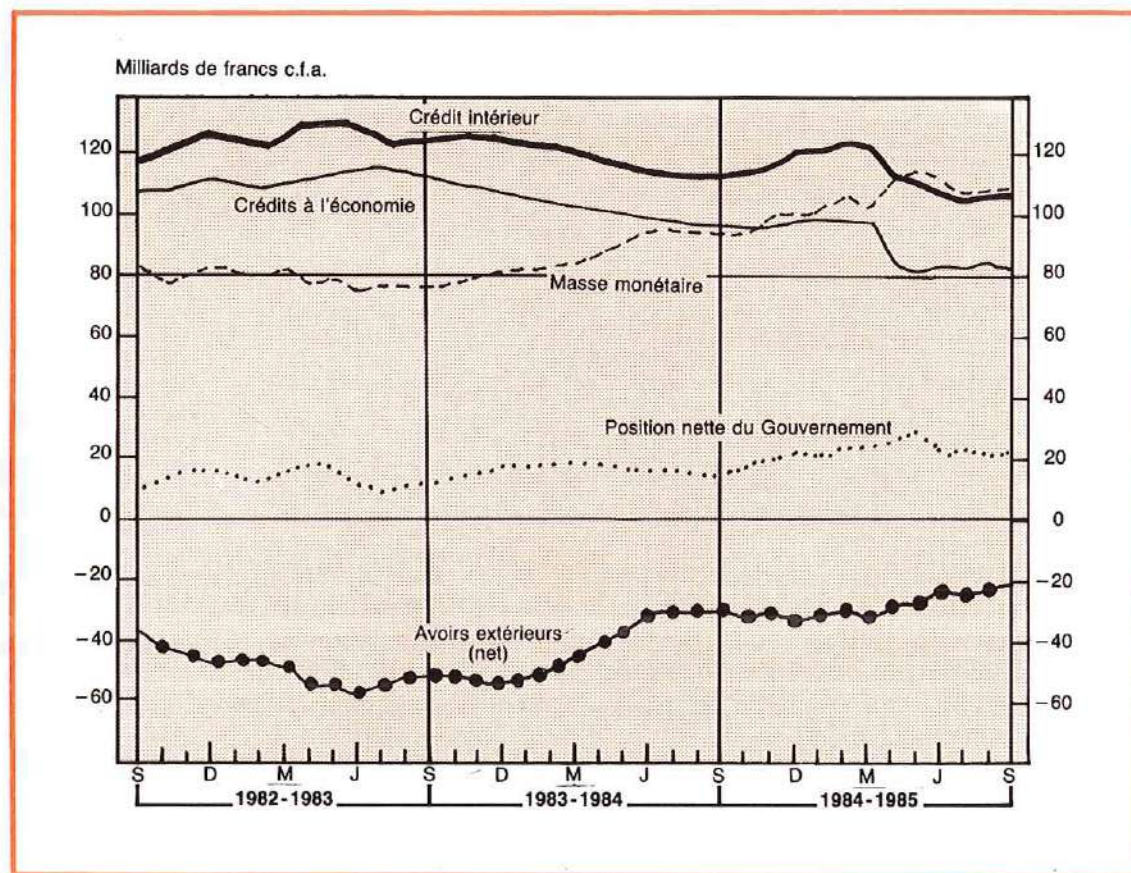
Pour l'exercice 1984-1985, les masses budgétaires ont été arrêtées en recettes et en dépenses à 149,5 milliards de francs c.f.a. La progression de 86,4 % par rapport au budget précédent s'explique par la création d'un budget d'investissement en lieu et place du Fonds National d'Investissement qui ne portait que sur une faible partie des opérations en capital de l'État. Cette modification procède du souci de rationalisation des investissements publics, en vue d'en améliorer la programmation et le contrôle.

Les prévisions de recettes fiscales, réduites de 7,1 % par rapport à celles de l'exercice précédent pour tenir compte de la détérioration de plus en plus marquée de la conjoncture économique nationale et internationale, se chiffrent à 62,4 milliards de francs c.f.a. La diminution de 15,7 % des droits de douane qui passent de 30,0 milliards à 25,3 milliards traduit la tendance au ralentissement des échanges commerciaux avec l'extérieur, en raison notamment de la fermeture des frontières avec un pays voisin. Les recettes du budget d'investissement, arrêtées à 69,6 milliards, se composent d'une dotation de 6,0 milliards du budget général, d'aides non remboursables pour 30,4 milliards et de ressources d'emprunts à concurrence de 33,2 milliards.

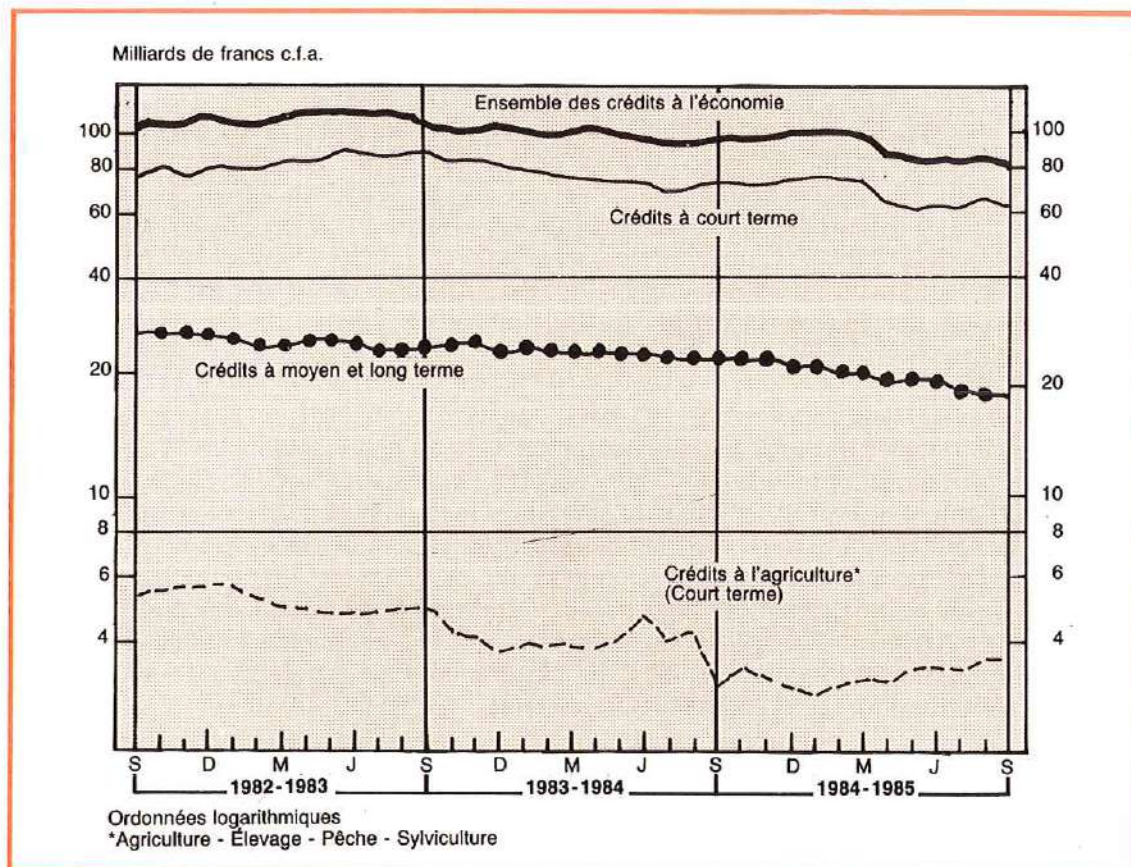
En ce qui concerne les dépenses, le budget de fonctionnement a été doté de 79,9 milliards de francs c.f.a., en accroissement de 9,2 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est due essentiellement aux crédits alloués au service de la dette publique dont la progression ressort à 26,7 % nonobstant le rééchelonnement prévu en 1985. Les dépenses de personnel et celles de matériel représentent respectivement 32,9 % et 23,5 % du total des dépenses de fonctionnement avec des montants de 26,3 milliards et de 18,8 milliards. Les dépenses inscrites au titre du budget d'investissement portent sur un montant de 69,6 milliards réparti à hauteur de 2,5 milliards pour les études, de 65,3 milliards pour les programmes d'investissement et de 1,8 milliard pour les contributions financières.

D'après la situation provisoire d'exécution du budget de fonctionnement au 30 septembre 1985, les recettes propres se sont élevées à 54,3 milliards de francs c.f.a. et les paiements à 71,3 milliards.

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



NIGER - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

La situation monétaire arrêtée au 30 septembre 1985, comparée à celle au 30 septembre 1984, fait apparaître une contraction de la position extérieure débitrice nette des institutions monétaires et du crédit intérieur ainsi qu'une expansion de la masse monétaire.

NIGER - SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	30 septembre			
	1982	1983	1984	1985*
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	- 35 692	- 50 848	- 31 634	- 21 085
- Banque centrale	8 039	- 3 107	11 468	18 128
- Banques	- 43 731	- 47 741	- 43 102	- 39 213
Crédit intérieur	118 703	123 808	112 095	105 515
- Gouvernement (net)	9 957	12 585	16 082	22 822
- Crédits à l'économie	108 746	111 223	96 013	82 693
Masse monétaire	83 653	77 257	95 494	107 353
Autres éléments nets	- 642	- 4 297	- 15 033	- 22 923
* Données provisoires.				
Source : B.C.E.A.O.				

La **position extérieure débitrice nette des institutions monétaires** est passée de 31,6 milliards de francs c.f.a. en septembre 1984 à 21,1 milliards douze mois plus tard, soit une atténuation de 10,5 milliards qui a résulté d'un renforcement des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale de 6,6 milliards et d'une diminution de l'endettement extérieur net des banques de 3,9 milliards. L'ampleur de l'amélioration constatée est cependant moindre que celle de 19,2 milliards enregistrée au cours de l'exercice précédent, en raison d'une diminution des recettes d'exportation et des entrées de capitaux, conjuguée à un accroissement des importations, notamment de produits alimentaires.

Les *réserves officielles de change* de la Banque centrale se sont chiffrées à 55,2 milliards de francs c.f.a. en septembre 1985 au lieu de 37,1 milliards un an plus tôt. Dans le même temps, le taux de couverture des engagements monétaires à vue de l'Institut d'émission par ses réserves s'est relevé de 56,0 % à 68,7 %.

Le **crédit intérieur** a fléchi de 112,1 milliards de francs c.f.a. en septembre 1984 à 105,5 milliards en septembre 1985. La baisse de 6,6 milliards enregistrée est entièrement imputable à la contraction des crédits à l'économie.

La *position débitrice nette du Gouvernement* s'est accentuée au cours de la période considérée en se situant à 22,8 milliards de francs c.f.a. à fin septembre 1985 au lieu de 16,1 milliards douze mois plus tôt. Cette dégradation de 6,7 milliards a eu pour cause une utilisation plus importante des ressources du F.M.I. et une réduction des dépôts publics auprès de la Banque centrale, liée au désengagement de l'État vis-à-vis de certaines entreprises. L'augmentation des dépôts du Gouvernement auprès des banques a cependant atténué ce mouvement.

Les *crédits à l'économie* se sont établis à 82,7 milliards de francs c.f.a. en septembre 1985 contre 96,0 milliards un an auparavant, par suite du repli des crédits ordinaires, les crédits de campagne étant demeurés quasiment stables. La diminution des crédits ordinaires reflète l'état de relative liquidité de l'économie, consécutif au règlement des arriérés intérieurs de paiement de l'État.

Les *interventions de la Banque centrale* se sont élevées à 26,9 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1985 contre 31,6 milliards douze mois auparavant. Le recul de 4,7 milliards des concours de l'Institut d'émission a concerné l'État pour 1,7 milliard et les banques et établissements financiers pour 3,0 milliards. Le fléchissement des refinancements des crédits à l'économie a intéressé les crédits de campagne à concurrence de 1,9 milliard et les crédits ordinaires pour 1,1 milliard. Il s'explique par une aisance de trésorerie des banques, liée en partie au règlement par l'État de sa dette intérieure et confirmée par la hausse de 12,8 milliards à 28,4 milliards de leurs dépôts sur le marché monétaire. Les concours à l'État ont régressé en raison d'amortissements intervenus sur les facilités accordées au titre de l'article 15 des Statuts de la Banque centrale.

La *masse monétaire* s'est inscrite en hausse en passant de 95,5 milliards de francs c.f.a. en septembre 1984 à 107,4 milliards en septembre 1985. Cette expansion a été exclusivement induite par le redressement des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, la contraction du crédit intérieur ayant exercé un effet déflationniste. L'augmentation du stock monétaire s'est surtout traduite au niveau des dépôts en banque. En effet, ceux-ci se sont chiffrés à 77,5 milliards en septembre 1985 contre 65,9 milliards un an plus tôt. La circulation fiduciaire ne s'est développée que de 1,4 %.

La *base monétaire*^(a) a évolué de 42,7 milliards de francs c.f.a. à 59,2 milliards entre septembre 1984 et septembre 1985. L'accroissement de 16,5 milliards ainsi observé a concerné la circulation fiduciaire pour 0,4 milliard et les réserves des banques pour 16,1 milliards. L'élargissement de la base monétaire a résulté principalement de la progression des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission et de celle de ses concours nets au Gouvernement. Le multiplicateur a été ramené de 2,35 à 1,81 entre le début et la fin de l'exercice.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les données définitives du commerce spécial ne sont pas encore publiées pour les années 1983 à 1985.

NIGER - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1979	1980	1981	1982
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	95,2	119,5	123,6	109,1
Importations	98,1	125,4	138,5	153,2
Balance commerciale	- 2,9	- 5,9	- 14,9	- 44,1
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	97,0	95,3	89,2	71,2
Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.				

Pour l'année 1985, d'après les renseignements recueillis auprès des sociétés d'extraction, les ventes d'uranium sont ressorties à 3 211 tonnes contre 3 344 tonnes en 1984, soit une baisse de 4,0 %. Les recettes perçues au titre de ces ventes, évaluées à 95,9 milliards de francs c.f.a. au lieu de 97,7 milliards, ont accusé un repli de 1,8 % seulement, en raison du relèvement du prix du kilogramme d'uranate.

S'agissant des importations, l'analyse du trafic de l'*Organisation Commune Bénin-Niger des Chemins de fer et des Transports* à destination de ce pays révèle, pour les neuf premiers mois de 1985, une progression du volume des importations transitant par la République Populaire du Bénin, avec cependant une baisse pour les hydrocarbures. Toutefois, en raison probablement de l'importance des aides alimentaires, les droits et taxes à l'importation liquidés par la Direction des Douanes n'ont augmenté que 1,9 % en 1985 alors qu'ils avaient fléchi de 1,1 % l'année précédente.

NIGER - BALANCE DES PAIEMENTS

	1981	1982*	1983*	1984*	1985**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	- 48,4	- 74,5	- 26,0	- 6,3	- 46,3
dont : <i>Exportations FOB</i>	+ 131,7	+ 120,5	+ 141,2	+ 132,8	+ 112,6
<i>Importations CAF</i>	- 180,1	- 195,0	- 167,2	- 139,1	- 158,9
Services	- 30,4	- 36,2	- 38,1	- 36,2	- 37,8
Transferts sans contrepartie	+ 29,5	+ 31,8	+ 32,9	+ 32,0	+ 58,4
dont : <i>Privés</i>	- 12,6	- 16,0	- 17,0	- 14,0	- 14,5
<i>Publics</i>	+ 42,1	+ 47,8	+ 49,9	+ 46,0	+ 72,9
Balance des paiements courants	- 49,3	- 78,9	- 31,2	- 10,5	- 25,7
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 58,3	+ 12,3	+ 23,6	+ 28,6	+ 26,2
Balance de base	+ 9,0	- 66,6	- 7,6	+ 18,1	+ 0,5
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	- 6,2	+ 18,5	+ 3,7	- 2,4	+ 2,2
Erreurs et omissions nettes	- 1,1	+ 0,7	-	+ 2,7	+ 1,9
Balance globale	+ 1,7	- 47,4	- 3,9	+ 18,4	+ 4,6
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - indique un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la balance des paiements.					
Source : B.C.E.A.O.					

4.2 Balance des paiements

La balance des paiements s'est redressée en 1984, avec un excédent de 18,4 milliards de francs c.f.a. contre un déficit de 3,9 milliards un an plus tôt.

Nonobstant une réduction de 8,4 milliards de francs c.f.a. des exportations, le solde négatif des opérations sur biens a été ramené de 26,0 milliards à 6,3 milliards, à la suite d'une baisse de 28,1 milliards des importations générée par une diminution des achats de produits vivriers. Le déficit des services a fléchi de 38,1 milliards à 36,2 milliards. L'excédent des transferts sans contrepartie est demeuré quasi stable en se chiffrant à 32,0 milliards, malgré un recul de 3,9 milliards du volume des dons et aides publics pratiquement compensé par celui de 3,0 milliards des sorties nettes au titre des transferts privés. Au total, le déficit de la balance courante s'est nettement contracté, revenant de 31,2 milliards à 10,5 milliards.

L'excédent des capitaux non monétaires s'est réduit de 1,1 milliard de francs c.f.a. pour s'établir à 26,2 milliards, malgré le rééchelonnement de la dette extérieure. Cette évolution est en particulier imputable au renversement du solde des opérations à court terme qui se sont traduites par des sorties nettes de 2,4 milliards au lieu d'un apport net de ressources de 3,7 milliards l'année précédente.

Sur la base des premières estimations, l'excédent de la balance des paiements, évalué seulement à 4,6 milliards, s'est fortement contracté en 1985.

Le déficit des opérations commerciales s'est notablement accentué en se situant à 46,3 milliards de francs c.f.a., compte tenu d'un sensible accroissement des importations, notamment de produits alimentaires pour couvrir le déficit vivrier. Dans le même temps, les exportations ont régressé en raison d'un fléchissement des recettes tirées des ventes d'animaux et de produits agricoles. Les paiements au titre des services ont légèrement augmenté, en liaison avec l'alourdissement des charges d'intérêts sur la dette extérieure. L'excédent des transferts sans contrepartie a presque doublé d'une année à l'autre, en raison des importants dons et aides alimentaires fournis par les gouvernements et organismes étrangers. En définitive, le solde négatif du compte courant s'est aggravé de 15,2 milliards.

L'excédent des capitaux non monétaires s'est inscrit en hausse de 2,2 milliards de francs c.f.a., à la suite d'entrées nettes de capitaux à court terme.

NIGER - DETTE PUBLIQUE EXTÉRIEURE*

		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
		Service de la dette				Partie	
Origine des prêts		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1980	16 176,5	3 085,1	736,4	3 821,5	35 874,1	27 901,0
	1981	22 465,4	7 342,4	1 213,8	8 556,2	65 540,4	42 116,5
	1982	8 046,4	7 336,1	2 155,2	9 491,3	65 904,2	55 595,3
	1983	29 289,5	1 532,1	1 688,3	3 220,4	107 075,1	67 793,0
	1984**	18 910,2	4 134,1	2 849,4	6 983,5	134 209,6	87 810,0
Gouvernements	1980	6 548,8	567,5	891,1	1 458,6	23 252,6	31 948,9
	1981	23 669,0	539,2	1 671,9	2 211,1	48 420,1	36 325,4
	1982	14 673,9	1 078,8	3 012,8	4 091,6	60 191,0	44 491,1
	1983	15 751,3	1 067,8	3 483,3	4 551,1	82 820,2	45 629,8
	1984**	15 852,5	4 300,8	4 143,6	8 444,4	109 757,6	50 677,5
Banques et autres établissements financiers	1980	14 571,7	494,4	1 927,7	2 422,1	26 228,6	29 714,9
	1981	33 461,5	1 486,6	7 088,3	8 574,9	67 503,2	11 612,1
	1982	16 030,8	12 116,5	9 294,3	21 410,8	72 050,9	9 783,8
	1983	14 400,7	9 289,9	7 381,6	16 671,5	77 194,9	4 508,4
	1984**	1 521,4	9 748,6	9 146,4	18 895,0	72 131,4	3 551,9
Crédits fournisseurs	1980	-	514,4	195,5	709,9	1 329,8	-
	1981	3 964,2	430,4	117,4	547,8	5 079,0	-
	1982	204,8	770,6	172,7	943,3	4 321,7	-
	1983	-	1 719,1	629,3	2 348,4	7 449,4	-
	1984**	-	28,8	1 099,2	1 128,0	6 498,0	-
Autres origines	1980	-	-	-	-	-	-
	1981	-	-	-	-	-	-
	1982	-	-	-	-	-	-
	1983	-	-	-	-	-	-
	1984**	-	-	-	-	-	-
Total	1980	37 297,0	4 661,4	3 750,7	8 412,1	86 685,1	89 564,8
	1981	83 560,0	9 798,6	10 091,4	19 890,0	183 542,7	90 054,0
	1982	38 955,9	21 302,0	14 635,0	35 937,0	202 467,8	109 870,2
	1983	59 441,5	13 608,9	13 182,5	26 791,4	274 539,6	117 931,2
	1984**	36 284,1	18 212,3	17 238,6	35 450,9	322 596,6	142 039,4
* Dette de l'Etat et dette garantie par l'Etat.							
** Provisaires.							
Source : Rapports à la B.I.R.D.							

4.3. Dette publique extérieure

Les engagements contractés au cours de l'année 1984 se sont élevés à 57,6 milliards de francs c.f.a., en hausse de 11,4 % par rapport à l'année antérieure. Ils proviennent presque exclusivement des créanciers officiels, les institutions internationales et les gouvernements intervenant pour 99 % du montant total. Ces nouveaux concours ont été orientés en premier lieu vers le développement des transports et communications avec 37,4 %, dont l'essentiel affecté à la construction de la route reliant Zinder à Agadez. Viennent ensuite les prêts à l'ajustement avec 31,9 % et le financement du secteur rural avec 20,1 %.

Les tirages effectués ont fléchi de 38,9 % en se situant à 36,3 milliards de francs c.f.a. en 1984 contre 59,4 milliards un an plus tôt. Ils portent sur des emprunts contractés auprès des institutions internationales et des gouvernements pour 18,9 milliards et 15,9 milliards tandis que le solde, soit 1,5 milliard, provient de crédits bancaires.

Le service de la dette s'est sensiblement alourdi en passant de 26,8 milliards de francs c.f.a. à 35,4 milliards d'une année à l'autre. Les paiements au profit des créanciers privés, c'est-à-dire des banques et fournisseurs, représentent 56,4 % du total. Les remboursements du principal se sont chiffrés à 18,2 milliards et les intérêts payés se sont élevés à 17,2 milliards. Compte tenu du niveau des tirages, le transfert net de ressources au profit du pays ne s'est établi qu'à 0,8 milliard au lieu de 32,6 milliards l'année précédente.

Au cours de l'année 1984, des annulations d'engagements ont été obtenues pour un montant total de 2 563,8 millions de francs c.f.a. dont 1 748,1 millions du *Fonds Koweïtien de Développement Économique Arabe*, 313,8 millions du *Fonds Saoudien de Développement*, 300,2 millions de l'*Association Internationale de Développement (A.I.D.)* et 158,8 millions du *Fonds Africain de Développement (F.A.D.)*.

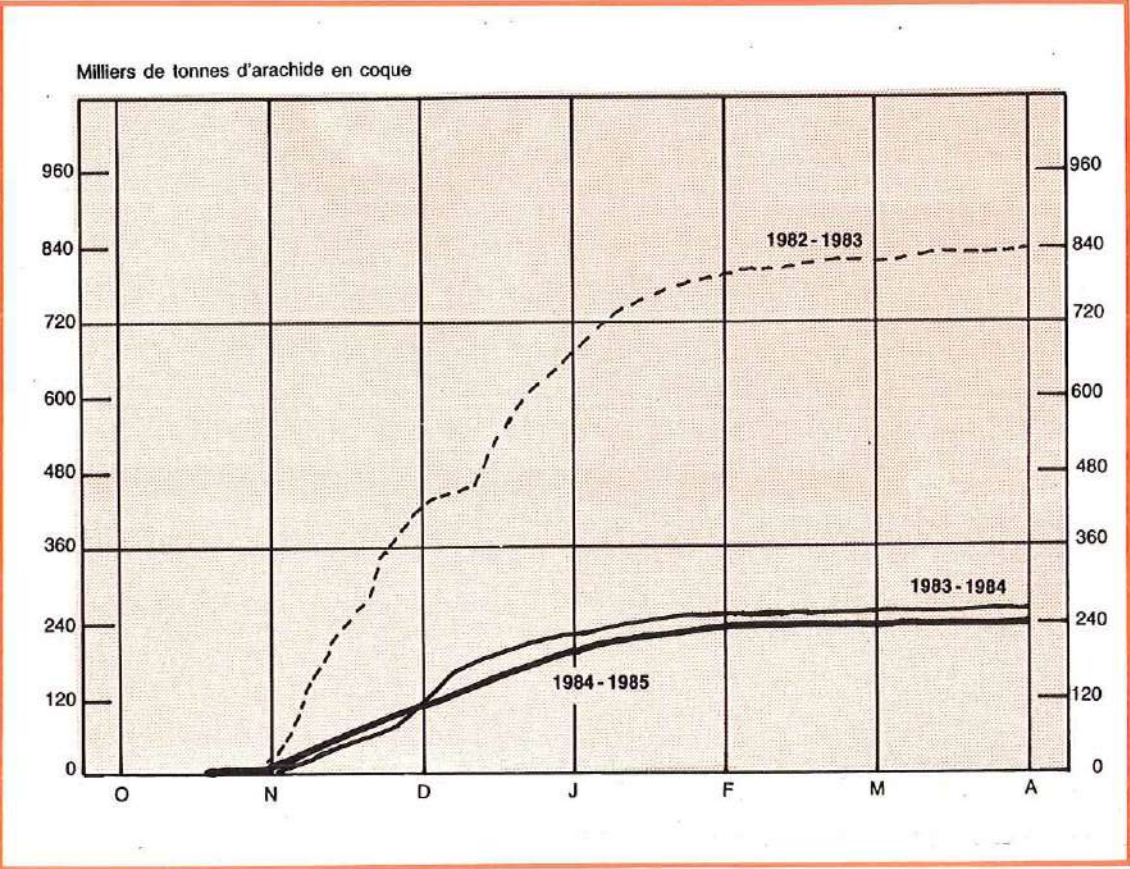
Au 31 décembre 1984, l'encours de la dette publique extérieure s'élevait à 322,6 milliards de francs c.f.a. et était constitué à concurrence de 75,6 % d'engagements à l'égard des bailleurs de fonds officiels et de 24,4 % envers les sources de financement privées.

En ce qui concerne l'encours de la dette vis-à-vis des créanciers officiels, la dette multilatérale, évaluée à 134,2 milliards de francs c.f.a., a été essentiellement contractée auprès de l'A.I.D., du F.M.I. et du groupe de la B.A.D., avec des encours respectifs de 42,7 %, de 18,4 % et de 14,9 % du total de cette catégorie. La dette envers les gouvernements étrangers et autres institutions assimilées a atteint 109,8 milliards dont 48,5 % en provenance de la *Caisse Centrale de Coopération Économique*, 16,2 % du *Fonds Saoudien de Développement*, 9,9 % du Trésor français et 7,7 % du *Fonds Koweïtien de Développement Économique Arabe*.

S'agissant de l'encours de la dette envers le secteur privé, celui à l'égard des banques et établissements financiers privés a totalisé 72,1 milliards de francs c.f.a. dont plus de 44 % sous forme de crédits consortiaux. Les crédits fournisseurs ont été constitués pour plus de 98 % d'engagements envers deux compagnies aérospatiales, l'une américaine, l'autre britannique.

**L'évolution économique et financière
de la République du Sénégal**

ACHATS DÉCLARÉS D'ARACHIDE D'HUILERIE AU SÉNÉGAL



1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'économie sénégalaise a, dans son ensemble, enregistré en 1985 d'assez bonnes performances malgré la faiblesse du niveau de commercialisation de l'arachide. Le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) se serait ainsi accru de 16,9 % en termes nominaux contre 8,1 % l'année précédente. En termes réels, la croissance aurait été de 3,8 % au lieu d'une baisse de 4,0 % en 1984.

1.1. La production agricole

La production agricole s'est inscrite en hausse au cours de la campagne 1984-1985. Toutefois, l'évolution de la commercialisation des produits de rente a été peu satisfaisante. En effet, seule la collecte de **coton graine** a bénéficié d'une reprise, de 54,0 %, en s'inscrivant à 46 912 tonnes contre 30 461 tonnes en 1983-1984. A l'inverse, les achats d'**arachide** ont accusé une chute de 33,0 % en ressortant à 235 723 tonnes au lieu de 351 975 tonnes en 1983-1984. Ce recul serait essentiellement lié au développement des ventes effectuées en dehors des circuits officiels de commercialisation et à l'accroissement de l'autoconsommation.

SÉNÉGAL – COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Milliers de tonnes				
Arachide en coque	692,3	912,7	352,0	235,7
dont : <i>Arachide de bouche</i>	4,6	13,7	4,6	3,9
Coton graine	41,0	47,1	30,5	46,9
Sources : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS). – Société Nationale d'Approvisionnement du Monde Rural (SONAR). – Société Électrique et Industrielle du Baol (S.E.I.B.). – Société de Développement des Fibres Textiles (SODEFITEX).				

Les cultures vivrières, tirant profit de la réduction des emblavures d'arachide, ont enregistré une relance sensible. En conséquence, le déficit vivrier a été ramené de 337 000 tonnes en 1984 à 150 000 tonnes, soit une réduction de plus de moitié. La principale production céréalière, celle du **mil et sorgho**, est évaluée à 471 447 tonnes, en hausse de 34,0 % par rapport à la campagne précédente. Les récoltes de **riz paddy** et de **maïs** ont atteint respectivement 135 828 tonnes et 98 450 tonnes, enregistrant ainsi des progressions de 25,1 % et de 62,5 % par rapport aux 108 540 tonnes et 60 594 tonnes réalisées en 1983-1984. La production de **niébé**, estimée à 15 795 tonnes contre 12 858 tonnes la saison précédente, s'est inscrite en augmentation de 22,8 %.

SÉNÉGAL – PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	986,1	585,2	351,8	471,4
Maïs	94,8	82,3	60,6	98,5
Riz paddy	127,0	95,0	108,5	135,8
Niébé	28,8	13,2	12,9	15,8
Source : Ministère du Développement rural.				

1.2. La pêche

La reprise de la pêche thonière constatée l'année précédente s'est confirmée en 1985. Avec des mises à terre de 15 386 tonnes au lieu de 13 563 tonnes en 1984, les résultats de la campagne thonière se sont accrus de 13,4 %. Dans le même temps, la contribution des armements nationaux s'est repliée en passant de 34,6 % à 33,2 %.

SÉNÉGAL – ÉVOLUTION DE LA PÊCHE THONIÈRE

	Mises à terre			
	1982	1983	1984	1985
Tonnes				
Armements nationaux	2 373	2 476	4 694	5 115
Armements étrangers	8 861	7 454	8 869	10 271
Total	11 234	9 930	13 563	15 386

1.3. La production minière

Contrairement à l'année précédente, l'extraction de phosphate de calcium a diminué en 1985 pour s'ajuster à l'évolution de la demande extérieure. En effet, la production, en évoluant de 1 931 782 tonnes à 1 809 844 tonnes, a marqué un recul de 6,3 %. Celle de phosphate d'alumine par contre, a poursuivi sa progression pour s'établir à 365 638 tonnes, en hausse de 30,9 % par rapport aux 279 426 tonnes de l'année précédente. S'agissant de l'exploitation de sel marin, les résultats de l'année 1985, en s'inscrivant à 150 000 tonnes, ont régressé de 15 000 tonnes par rapport à 1984.

1.4. La production industrielle

L'activité industrielle n'aurait que légèrement augmenté en 1985. En effet, sur la base des données disponibles pour les neuf premiers mois, l'indice d'ensemble de la production industrielle s'est situé à 107,3 contre 106,2 pour la même période de 1984. Malgré un mauvais approvisionnement des huileries, la branche des industries alimentaires a connu une croissance de 3,9 % du fait de la bonne tenue de l'industrie sucrière et des conserveries de poisson. Les industries extractives et chimiques se sont également bien comportées, alors que la branche des textiles, de la confection et du cuir enregistrait de mauvaises performances.

SÉNÉGAL - INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	Années		9 mois	
	1983	1984	1984	1985
Base mobile 100 : Année 1976				
Indice d'ensemble	107,1	105,2	106,2	107,3
dont : <i>Industries extractives</i>	84,3	107,9	99,4	113,9
<i>Industries alimentaires</i>	109,7	105,7	98,2	102,0
<i>Textiles, confection, cuir</i>	139,9	120,1	149,0	129,3
<i>Industries chimiques</i>	73,1	72,1	68,0	73,3
Indice d'ensemble sans huileries	111,4	122,9	113,6	115,9
Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction de la Statistique.				

1.5. Le tourisme

Le développement de l'activité touristique s'est poursuivi en 1985 grâce au tourisme international qui fournit en moyenne 80 % des recettes brutes. Le nombre d'arrivées, essentiellement constituées de non résidents, a progressé de 3,4 % en se chiffrant à 280 585 contre 271 484 l'année précédente. Les nuitées se sont accrues de 6,1 % pour s'établir à 1 208 000 au lieu de 1 138 438. Les recettes se sont améliorées de 2,8 % en passant de 32,1 milliards de francs c.f.a. en 1984 à 33,0 milliards.

1.6. Les prix et les revenus

Les pressions inflationnistes sont demeurées vives au cours de l'année 1985. L'indice des prix à la consommation familiale africaine s'est, en effet, accru en moyenne de 13,0 % contre 11,8 % en 1984.

DAKAR – INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

Mois	1982	1983	1984	1985
Base 100 : Année 1970				
Janvier	303,0	332,8	373,1	428,1
Février	315,3	342,4	368,3	431,3
Mars	322,9	341,0	374,0	436,7
Avril	323,2	343,0	381,8	450,3
Mai	315,2	341,5	396,2	459,9
Juin	319,9	349,2	407,0	452,1
Juillet	327,5	365,6	410,3	446,8
Août	328,9	383,8	421,7	466,6
Septembre	329,5	386,8	438,3	482,9
Octobre	333,0	386,0	431,7	482,6
Novembre	330,6	388,6	432,9	480,0
Décembre	341,8	384,5	421,8	471,4
Moyenne annuelle	324,3	362,1	404,8	457,4
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base mobile 100 = Année 1967.				

Dans le cadre de la politique visant à réaliser l'autosuffisance alimentaire, le prix au producteur du mil et du sorgho a été relevé de 5 francs par kilo. Par ailleurs, en vue d'enrayer les fuites de graines vers les circuits parallèles, une prime de 10 francs par kilo a été instaurée en cours de campagne pour l'arachide.

SÉNÉGAL – PRIX A LA PRODUCTION

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Francs c.f.a. le kilo				
Arachide d'huilerie	70,0	70,0	70,0	70,0*
Coton graine (1er choix)	68,0	70,0	70,0	70,0
Mil et sorgho	50,0	50,0	55,0	60,0
Riz paddy	51,5	51,5	60,0	66,0
* Une prime de 10 francs par kilo a été instaurée en cours de campagne pour encourager la commercialisation dans les circuits officiels.				
Source : Journaux officiels de la République du Sénégal.				

S'agissant des salaires, le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (S.M.I.G.) a bénéficié d'un relèvement de 5,0 % à compter du 1er janvier 1985 pour s'inscrire à 183,75 francs c.f.a. l'heure contre 175,0 francs c.f.a. précédemment.

2. FINANCES PUBLIQUES

Le budget 1984-1985, prévu en équilibre à 202,4 milliards de francs c.f.a., a été exécuté en recettes à 203,9 milliards et en dépenses à 226,8 milliards, d'où un déficit de 22,9 milliards contre 25,9 milliards pour l'exercice précédent. Les recettes fiscales, qui constituent la majeure partie des recettes, sont passées de 177,2 milliards à 190,1 milliards. Dans ce dernier montant, les droits de douane recouvrés ont atteint 79,0 milliards, en augmentation de 4,8 milliards par rapport à l'exercice 1983-1984.

Les dépenses de fonctionnement, avec 217,1 milliards de francs c.f.a., se sont accrues de 5,7 %, en raison d'une part de l'augmentation de la masse salariale due à la liquidation des arriérés de droits constatés au profit de certains agents de l'État et, d'autre part, de la hausse sensible du service de la dette publique qui est passé de 36,9 milliards à 43,8 milliards d'une année à l'autre. Les dépenses d'équipement se sont élevées à 9,7 milliards et sont en retrait de 0,3 milliard par rapport à l'exercice précédent.

Le budget 1985-1986 a été arrêté en équilibre à 213,2 milliards de francs c.f.a., en hausse de 5,3 % par rapport au budget précédent. Les recettes fiscales devraient s'établir à 195,2 milliards dont 87,0 milliards de droits de douane. L'accroissement de 9,6 % attendu est lié à l'impact conjugué du réaménagement des tarifs douaniers intervenu au cours du deuxième semestre 1984, de l'apurement des arriérés sur impôts et droits de douane ainsi que du paiement régulier des droits assis sur le riz. Les autres recettes devraient se situer à 6,0 milliards et les financements extérieurs à 12,0 milliards au lieu de 10,3 milliards et 14,0 milliards l'exercice précédent.

Les crédits de fonctionnement, évalués à 199,2 milliards de francs c.f.a. contre 186,4 milliards en 1984-1985, sont répartis à concurrence de 8,9 milliards pour les Pouvoirs publics et de 190,3 milliards pour les « moyens des services », rubrique retraçant les dépenses des différents ministères. Les prévisions de dépenses au titre du budget d'équipement sont en recul de 2,0 milliards avec un montant de 14,0 milliards. Les principaux secteurs devant bénéficier de ces dotations sont la production rurale pour 2,7 milliards, les transports et les télécommunications pour 2,5 milliards, les équipements sociaux et communautaires pour 2,5 milliards et les investissements financiers pour 2,5 milliards.

SÉNÉGAL – BUDGET NATIONAL*

	1983-1984**	1984-1985**	1984-1985	1985-1986
	Réalizations		Prévisions	
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	189,4	203,9	202,4	213,2
- Recettes fiscales	177,2	190,1	178,1	195,2
dont : <i>Douanes</i>	74,2	79,0	80,0	87,0
- Autres recettes	12,2	13,8	10,3	6,0
- Financements extérieurs	—	—	14,0	12,0
Dépenses	215,3	226,8	202,4	213,2
- Budget de fonctionnement	205,3	217,1	186,4	199,2
- Budget d'équipement	10,0	9,7	16,0	14,0
Déficit (—) ou excédent (+)	— 25,9	— 22,9	—	—
* Exercice : 1er juillet - 30 juin. — ** Chiffres provisoires.				
Source : Services du Trésor sénégalais.				

3. MONNAIE ET CRÉDIT

La situation monétaire au 30 septembre 1985, comparée à celle établie douze mois plus tôt, a été essentiellement caractérisée par une dégradation de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur, un développement du crédit intérieur et une accélération du rythme de croissance de la masse monétaire.

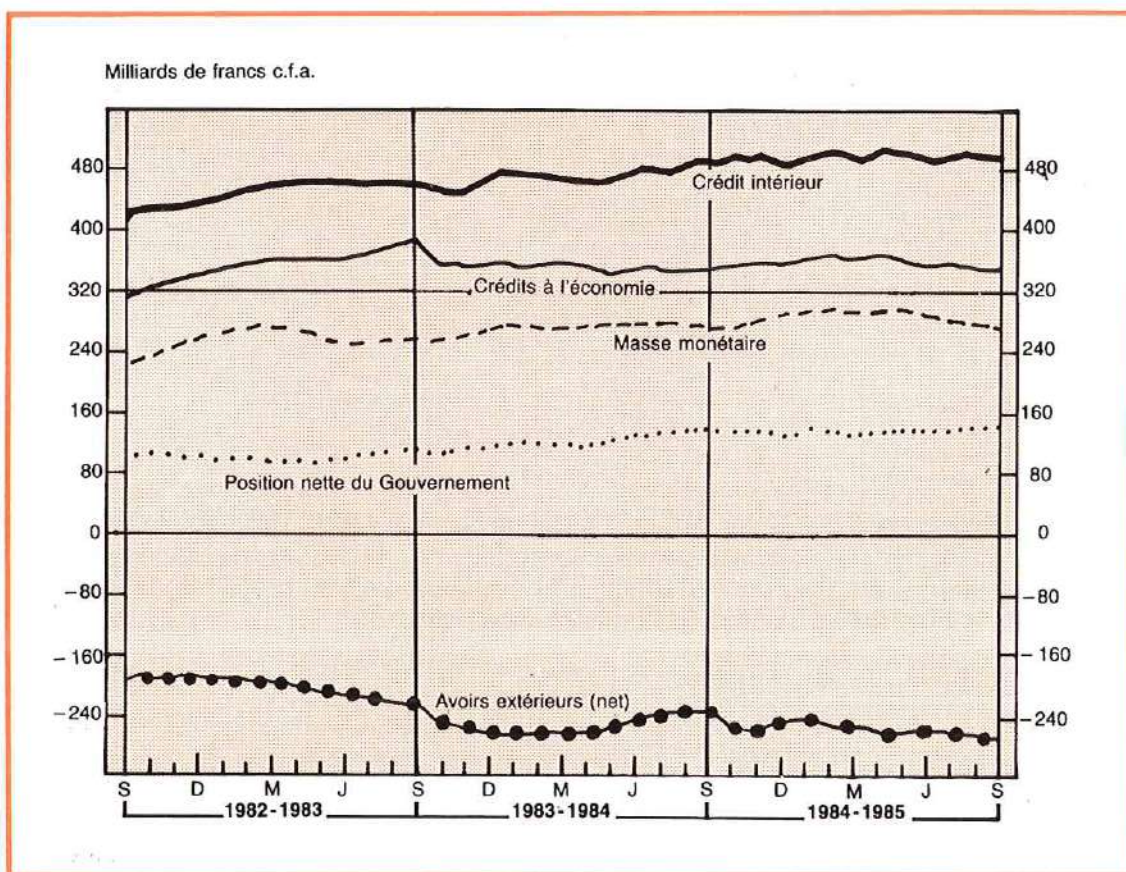
SÉNÉGAL – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

30 septembre				
	1982	1983	1984	1985*
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	- 191 749	- 224 684	- 256 417	- 267 440
- Banque centrale	- 154 298	- 188 336	- 215 830	- 238 623
- Banques	- 37 451	- 36 348	- 40 587	- 28 817
Crédit intérieur	417 694	454 696	484 074	499 281
- Gouvernement (net)	94 705	107 720	138 389	145 750
- Crédits à l'économie	322 989	346 976	345 685	353 531
Masse monétaire	230 337	258 405	263 204	274 131
Autres éléments nets	- 4 392	- 28 393	- 35 547	- 42 290
* Données provisoires.				
Source : B.C.E.A.O.				

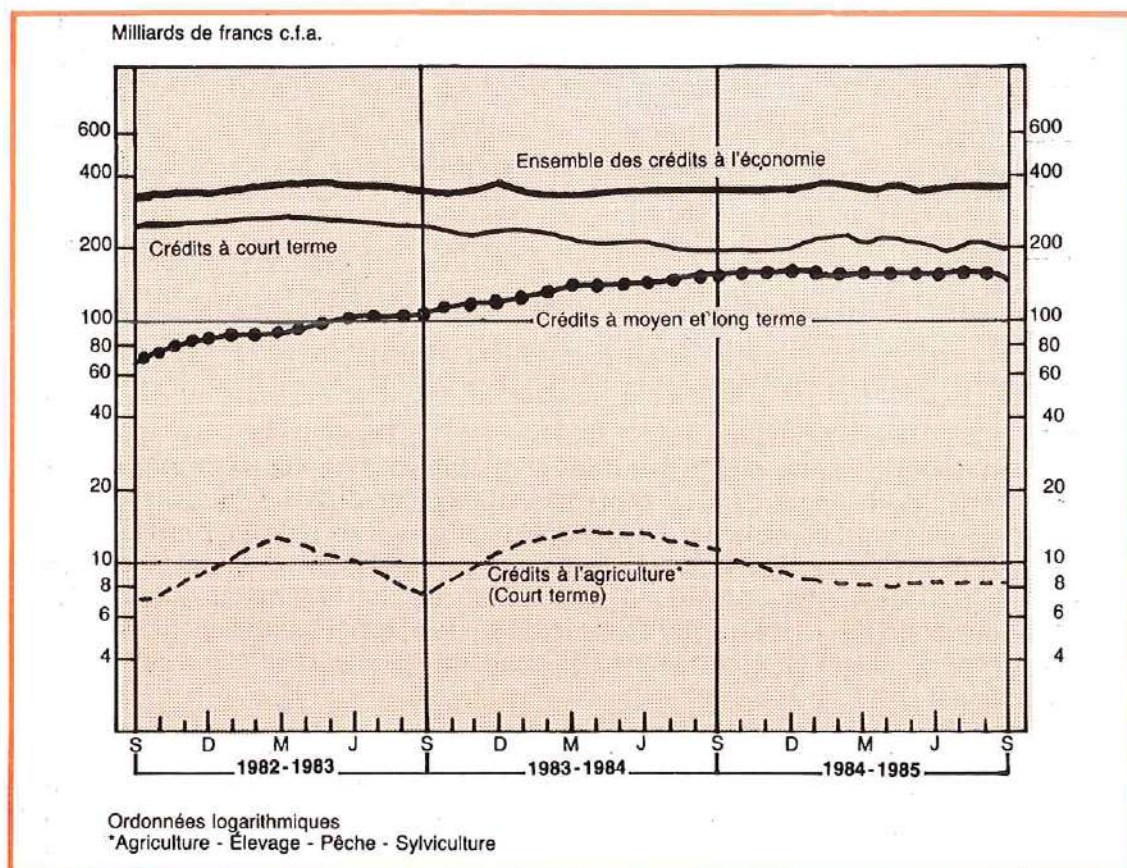
La **position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur** s'est établie à 267,4 milliards de francs c.f.a. en septembre 1985 contre 256,4 milliards un an auparavant. La dégradation ainsi constatée est cependant inférieure à celle de 31,7 milliards enregistrée au cours de l'exercice 1983-1984. La détérioration de 22,8 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale contraste avec la réduction de 11,8 milliards de l'endettement extérieur des banques. L'atténuation sensible du solde négatif des règlements avec l'extérieur résulte notamment de l'accroissement des concours extérieurs et d'une certaine stagnation des importations.

Les **réserves officielles de change** de l'Institut d'émission se sont stabilisées à environ 1 milliard de francs c.f.a. d'une période à l'autre. Rapportées à ses engagements monétaires à vue, elles font ressortir un ratio de 0,6 % contre 0,7 % un an auparavant.

SÉNÉGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



SÉNÉGAL - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



Le **crédit intérieur** s'est situé à 499,3 milliards de francs c.f.a. en septembre 1985 contre 484,1 milliards un an plus tôt. L'expansion de 15,2 milliards ainsi enregistrée a résulté d'une aggravation de 7,4 milliards de la position débitrice nette du Gouvernement et d'un développement de 7,8 milliards des crédits à l'économie.

La *position débitrice nette du Gouvernement* s'est en effet accentuée en s'inscrivant à 145,8 milliards de francs c.f.a. contre 138,4 milliards. Toutefois, cette détérioration reste inférieure à celle observée un an plus tôt, du fait notamment des mesures d'assainissement des finances publiques, de la réduction des marges additionnelles de recours aux ressources de la Banque centrale et des financements du F.M.I.

Les *crédits à l'économie* ont évolué de 345,7 milliards de francs c.f.a. en septembre 1984 à 353,5 milliards en septembre 1985, soit une augmentation de 2,3 %. Les crédits de campagne ont progressé de 3,5 milliards et les concours ordinaires de 4,3 milliards.

Les **interventions de la Banque centrale** sont passées de 182,4 milliards de francs c.f.a. en septembre 1984 à 188,5 milliards douze mois plus tard. L'accroissement de 6,1 milliards des concours de l'Institut d'émission a concerné les banques et établissements financiers pour 6,0 milliards et s'est réparti entre les crédits de campagne et les crédits ordinaires à hauteur respectivement de 3,9 milliards et de 2,1 milliards. Les concours consentis au titre du marché monétaire sur ressources locales se sont sensiblement développés en s'établissant à 17,6 milliards en septembre 1985 contre 10,7 milliards douze mois auparavant. Le Trésor a maintenu son recours aux facilités de l'Institut d'émission à un niveau voisin de celui atteint au 30 septembre 1984.

La **masse monétaire** s'est élevée à 274,1 milliards de francs c.f.a. au lieu de 263,2 milliards douze mois plus tôt. L'augmentation de 4,1 % ainsi constatée a eu pour unique source le relèvement du crédit intérieur dont l'effet a été atténué par la détérioration de la position extérieure des institutions monétaires. Cette création monétaire a servi à alimenter les dépôts, car la circulation fiduciaire s'est inscrite en baisse.

La **base monétaire**^(a) a très peu varié, évoluant de 81,6 milliards de francs c.f.a. en septembre 1984 à 82,6 milliards en septembre 1985. Cette quasi-stabilité masque cependant une contraction de la circulation fiduciaire et un renforcement des réserves des banques. L'analyse des contreparties de la base monétaire montre que sa légère variation est la résultante d'une expansion des concours de l'Institut d'émission, partiellement compensée par une dégradation de sa position extérieure. Le multiplicateur s'est situé à 3,31 en septembre 1985 au lieu de 3,22 en septembre 1984.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. ÉCHANGES AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les dernières statistiques disponibles se rapportent aux années 1983 et 1984. En dépit d'un accroissement continu des exportations, le déficit de la balance commerciale n'a cessé de se creuser, les importations ayant plus progressé en valeur absolue. Dans le même temps, le taux de couverture des importations par les exportations s'est cependant amélioré en passant de 50,4 % en 1982 à 52,3 % l'année suivante et à 53,5 % en 1984.

SÉNÉGAL - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1981	1982	1983	1984
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	135,9	180,0	207,0	234,0
Importations	292,3	357,3	396,1	437,1
Balance commerciale	- 156,4	- 177,3	- 189,1	- 203,1
Pour cent				
Taux de couverture des importations				
par les exportations	46,5	50,4	52,3	53,5
Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction des Douanes, Direction de la Statistique.				

Les exportations ont augmenté en moyenne de 14,0 % l'an au cours de la période 1982-1984 pour se situer à 234,0 milliards de francs c.f.a. en 1984. Les ventes de produits arachidières, après s'être accrues de 30,6 % pour s'inscrire à 55,1 milliards en 1983, ont fléchi de 15,1 % l'année suivante en s'établissant à 46,8 milliards. Les exportations de produits halieutiques, avec 37,4 milliards en 1983 et 49,6 milliards en 1984 au lieu de 30,2 milliards en 1982, ont poursuivi leur développement. Les apports en devises du phosphate qui avoisinaient 18 milliards en 1982 et 1983 se sont élevés à 25,5 milliards en 1984. Les recettes au titre des produits chimiques, en constante augmentation, sont passées de 5,1 milliards en 1982 à 21,0 milliards en 1984, sous la poussée notamment des engrais et, surtout pour cette dernière année, des premières ventes d'acide phosphorique pour un montant de 8,6 milliards.

Les importations ont progressé en moyenne de 10,5 % durant la période sous revue en se chiffrant à 437,1 milliards de francs c.f.a. en 1984 contre 357,3 milliards en 1982. Les achats de produits énergétiques se sont constamment accrus, s'inscrivant successivement à 75,7 milliards, 116,2 milliards et 122,2 milliards. Les approvisionnements en produits alimentaires ont évolué de 65,5 milliards à 59,0 milliards l'année suivante, avant de se fixer à 92,7 milliards en 1984, sous l'influence des importations de céréales. A l'inverse, les dépenses au titre des biens d'investissement et des autres produits industriels ont d'abord augmenté en se situant respectivement à 86,5 milliards et 112,2 milliards en 1983 au lieu de 67,0 milliards et 97,1 milliards l'année précédente, avant de se replier à 73,2 milliards et 102,3 milliards en 1984.

S'agissant de l'orientation géographique, environ la moitié des échanges s'effectue avec les pays européens. La France est demeurée le premier partenaire avec, à l'exportation, 65,6 milliards de francs c.f.a. et 71,5 milliards respectivement en 1983 et 1984 et, à l'importation, 135,1 milliards et 114,7 milliards.

Le commerce avec l'Afrique a représenté 17,2 % et 22,0 % des ventes pour les deux années sous revue ainsi que 25,3 % et 25,9 % des achats. La majeure partie des exportations vers ce continent a été absorbée par les pays de la *Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.D.E.A.O.) qui, par ailleurs, ont assuré près de la moitié des importations. Parmi les autres fournisseurs africains, l'Algérie a réalisé une percée à la faveur de livraisons d'hydrocarbures.

Les échanges avec les pays d'Amérique ont été faibles à l'exportation avec respectivement 1,0 % et 3,3 %, tandis qu'à l'importation ils atteignaient 8 % environ en 1983 et en 1984.

Les ventes aux pays asiatiques se sont situées autour de 12 milliards de francs c.f.a. pour chacune des deux années sous revue, alors que les achats en provenance de ces pays passaient de 41,1 milliards à 57,3 milliards.

Pour l'année 1985, les informations recueillies auprès des sociétés exportatrices font ressortir des recettes de 55,2 milliards de francs c.f.a. pour les produits halieutiques et de 23,7 milliards pour les produits arachidières. Les ventes de phosphate ont rapporté 29,1 milliards et celles de produits dérivés 25,9 milliards. Les exportations de coton fibre se sont chiffrées à 7,3 milliards.

En ce qui concerne les importations, la facture pétrolière s'est élevée à 101,1 milliards de francs c.f.a. Les achats de riz et de blé ont été évalués respectivement à 28,0 milliards et 7,6 milliards. Par ailleurs, à en juger par l'évolution entre 1984 et 1985 des droits et taxes liquidés par la Direction des Douanes, la tendance globale des importations aurait été à la baisse.

SÉNÉGAL – BALANCE DES PAIEMENTS

	1981*	1982*	1983*	1984*	1985**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	- 124,9	- 102,9	- 114,1	- 101,6	- 118,4
dont : <i>Exportations FOB</i>	+ 152,3	+ 164,9	+ 221,4	+ 264,0	+ 242,6
<i>Importations FOB</i>	- 277,2	- 267,8	- 335,5	- 365,6	- 361,0
Services	- 45,9	- 41,3	- 50,4	- 82,8	- 77,0
Transferts sans contrepartie	+ 45,4	+ 58,3	+ 59,0	+ 64,7	+ 73,7
dont : <i>Privés</i>	- 2,7	- 1,5	-	+ 8,3	+ 15,0
<i>Publics</i>	+ 48,1	+ 59,8	+ 59,0	+ 56,4	+ 58,7
Balance des paiements courants	- 125,4	- 85,9	- 105,5	- 119,7	- 121,7
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 63,1	+ 59,2	+ 86,8(b)	+ 94,6(b)	+ 90,2(b)
Balance de base	- 62,3	- 26,7	- 18,7(c)	- 25,1(c)	- 31,5(c)
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	+ 10,5	- 10,9	...	...	...
Erreurs et omissions nettes	+ 2,5	+ 1,3	+ 4,3	+ 7,0	- 2,4
Balance globale	- 49,3	- 36,3	- 14,4	- 18,1	- 33,9
N.B. Le signe + indique un excédent, le signe - indique un déficit.					
* Données provisoires. - ** Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la balance des paiements.					
(b) Long terme + court terme.					
(c) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

4.2. Balance des paiements

Les paiements extérieurs se sont soldés en 1984 par un déficit de 18,1 milliards de francs c.f.a., en aggravation de 3,7 milliards par rapport à 1983.

Le solde négatif des opérations sur marchandises s'est réduit de 12,5 milliards de francs c.f.a., par suite d'une hausse plus forte des exportations que des importations. Le déficit des services est passé de 50,4 milliards à 82,8 milliards, en raison surtout des paiements supplémentaires de 25,0 milliards au titre des intérêts sur la dette extérieure. L'excédent des transferts sans contrepartie s'est accru de 5,7 milliards en liaison avec une augmentation de 8,3 milliards des transferts privés. En définitive, le déficit des opérations courantes s'est établi à 119,7 milliards, enregistrant ainsi une hausse de 14,2 milliards.

Les entrées nettes de devises au titre des capitaux non monétaires ont bénéficié d'une progression d'environ 7,0 milliards des ressources de financement exceptionnelles. Elles se sont ainsi renforcées de 7,8 milliards d'une année à l'autre.

Selon les estimations préliminaires, la dégradation du solde des paiements extérieurs s'est poursuivie en 1985, le déficit ayant atteint 33,9 milliards de francs c.f.a.

Le solde négatif des transactions sur marchandises est évalué à 118,4 milliards de francs c.f.a., en accentuation de 16,8 milliards sous l'effet d'une réduction de 21,4 milliards des exportations, imputable principalement à la chute des ventes de produits arachidières. Les importations sont demeurées quasiment stables d'une année à l'autre. De même, les paiements d'intérêts sur la dette extérieure se sont maintenus à 62,0 milliards. Toutefois, le déficit des services a diminué de 5,8 milliards grâce aux entrées de devises générées par les activités touristiques. Les envois de fonds privés ont presque doublé, contribuant ainsi à porter l'excédent des transferts sans contrepartie à 73,7 milliards, en hausse de 9,0 milliards. Au total, le déficit des opérations courantes n'a pas sensiblement varié par rapport à l'année précédente.

L'excédent des capitaux non monétaires a fléchi de 4,4 milliards de francs c.f.a., en raison de la baisse de l'assistance budgétaire et de l'accroissement des charges d'amortissement de la dette publique. Les ressources de financement exceptionnelles sont restées toutefois à un niveau élevé.

SÉNÉGAL - DETTE PUBLIQUE EXTÉRIEURE*

		Opérations de la période				Dettes en fin de période	
		Service de la dette				Partie	
Origine des prêts		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total	Encours	non encore prélevée
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1980	26 053,2	533,0	514,5	1 107,5	57 562,4	50 757,1
	1981	31 721,0	796,5	2 578,8	3 375,3	100 282,6	116 201,2
	1982	33 536,2	6 107,3	3 397,3	10 004,6	188 282,6	116 201,2
	1983	51 725,4	6 994,5	4 152,1	11 146,7	259 482,4	120 466,7
	1984	39 607,7	10 319,9	6 255,3	16 575,2	331 757,7	134 228,2
Gouvernements	1980	20 192,5	3 581,5	2 938,0	6 520,4	65 669,9	64 511,5
	1981	16 689,3	1 734,2	2 159,7	3 893,9	85 824,8	79 719,2
	1982	37 076,3	2 009,3	4 495,7	6 505,6	137 067,1	148 767,7
	1983	60 858,6	2 227,1	6 499,9	8 727,0	292 917,8	155 342,1
	1984	60 946,3	4 002,7	5 964,6	9 967,3	326 801,6	181 542,0
Banques et autres établissements financiers	1980	14 907,8	15 751,7	6 181,1	21 932,8	52 985,3	16 100,2
	1981	17 256,3	7 328,2	6 220,4	13 548,6	75 708,2	19 855,7
	1982	2 472,0	4 472,0	5 249,6	9 721,6	83 850,3	29 447,2
	1983	2 993,9	14,6	8 875,8	8 890,4	105 361,2	57 091,5
	1984	51 486,2	3 284,9	5 681,5	8 966,5	119 492,4	64 796,8
Crédits fournisseurs	1980	-	2 286,8	770,3	3 057,1	10 800,7	1 500,0
	1981	197,0	1 391,0	538,7	1 929,7	11 093,7	3 129,9
	1982	-	1 423,2	389,7	1 812,9	16 750,8	-
	1983	-	1 257,2	269,7	1 526,9	10 260,9	-
	1984	-	773,9	108,8	882,7	7 079,5	-
Autres origines	1980	-	-	-	-	-	-
	1981	-	-	-	-	-	-
	1982	-	-	-	-	-	-
	1983	-	-	-	-	-	-
	1984	-	-	-	-	-	-
Total	1980	61 153,5	22 153,0	10 464,8	32 617,9	187 018,3	132 868,8
	1981	65 863,6	11 249,9	11 497,6	22 747,5	272 909,3	218 906,0
	1982	73 084,5	14 012,4	14 032,3	28 044,7	426 370,9	303 579,0
	1983	115 577,9	10 493,5	19 797,5	30 291,0	668 022,3	332 900,3
	1984	152 040,2	18 381,4	18 010,3	36 391,7	785 131,2	320 567,0
* Dette de l'État et dette garantie par l'État.							
Sources : Rapports à la B.I.R.D. et estimations B.C.E.A.O.							

4.3. Dette publique extérieure

Les engagements contractés au cours de l'année 1984, se sont chiffrés à 175,2 milliards de francs c.f.a., en hausse de 35,6 % par rapport à l'année antérieure. Ils proviennent à hauteur de 69,6 % des bailleurs officiels, c'est-à-dire les Institutions internationales et les Gouvernements, tandis que les banques et autres établissements financiers privés sont intervenus pour le solde. En moyenne, ces financements ont été consentis à un taux annuel de 4,5 % pour une durée de 24 ans et 6 mois, y compris un délai de grâce de 6 ans et 3 mois. Ils ont concerné principalement des opérations de refinancement de dettes bancaires dans le cadre du *Club de Londres* pour 49,5 milliards, des financements au titre de la politique d'ajustement pour 33,4 milliards, les transports et communications pour 33,4 milliards et, enfin, le développement rural pour 27,6 milliards.

Les tirages effectués sur les emprunts extérieurs en 1984 ont atteint 152,0 milliards de francs c.f.a., en progression de 31,5 % par rapport aux 115,6 milliards de l'année précédente. Ils ont porté sur les emprunts contractés auprès des Institutions internationales pour 39,6 milliards, des Gouvernements pour 60,9 milliards et des banques privées pour 51,5 milliards.

Le service de la dette extérieure, évalué à 36,4 milliards de francs c.f.a., est constitué de remboursements du principal pour 18,4 milliards de francs c.f.a. et de paiements d'intérêts pour 18,0 milliards. Il accuse un alourdissement de 20,1 % d'une année à l'autre en raison essentiellement de l'accroissement des charges envers les créanciers officiels et plus particulièrement de celles envers les Institutions internationales qui ont crû de près de 50 %. Les principales devises de règlements ont été le dollar E.U. pour 51,3 %, le Droit de Tirage Spécial (D.T.S.) pour 13,4 %, le franc français pour 9,5 % et, enfin, l'Unité de Compte B.A.D. (U.C.-B.A.D.) pour 4,4 %.

Les transferts nets de ressources, c'est-à-dire les tirages moins le service de la dette, se sont par conséquent établis à 115,6 milliards de francs c.f.a.

Au 31 décembre 1984, l'endettement extérieur total se situait à 1 165,7 milliards de francs c.f.a. dont 785,1 milliards au titre de l'encours et 380,6 milliards pour la partie non encore prélevée. En hausse de 16,5 % par rapport à 1983, il était notamment constitué par des emprunts libellés en dollars à concurrence de 34,8 %, en francs français pour 17,7 %, en droits de tirage spéciaux pour 14,7 %, en riyals saoudiens pour 5,8 % et en deutschemarks pour 4,6 %.

S'agissant de l'encours de la dette envers les créanciers officiels, les emprunts contractés auprès des Institutions internationales, avec 331,7 milliards de francs c.f.a. ou 42,3 % du total des encours, occupent le premier rang. Les dettes à l'égard du *Fonds Monétaire International* (F.M.I.) et du Groupe de la *Banque Mondiale* représentent respectivement 33,3 % et 42,7 % de la dette multilatérale. Les engagements envers les Gouvernements se sont élevés à 326,8 milliards ou 41,6 % du total de l'encours. Les principaux pays prêteurs sont dans l'ordre, la France avec 141,8 milliards, la République Fédérale d'Allemagne avec 32,6 milliards, l'Arabie Saoudite avec 32,2 milliards, le Koweït avec 17,7 milliards, et, enfin, la République Populaire de Chine avec 15,0 milliards.

Pour ce qui concerne la dette à l'égard du secteur privé, les crédits bancaires mobilisés et non encore remboursés se sont chiffrés à 119,5 milliards de francs c.f.a. dont 49,5 milliards obtenus en 1984 du *Club de Londres*. L'encours des crédits fournisseurs a atteint 7,1 milliards. Il est constitué pour l'essentiel de dettes envers une société espagnole, une entreprise de conseil italienne et une entreprise française.

**L'évolution économique et financière
de la République Togolaise**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'évolution de la situation économique du Togo a été relativement satisfaisante au cours de l'année 1985, du fait notamment de la progression de la production agricole et de la légère amélioration de l'activité industrielle. Par ailleurs, le processus de désinflation amorcé en 1984 s'est confirmé, avec la baisse notable de l'indice des prix à la consommation. Au total, selon les dernières évaluations, le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) a augmenté en termes nominaux de 7,1 % au lieu de 6,2 % un an auparavant.

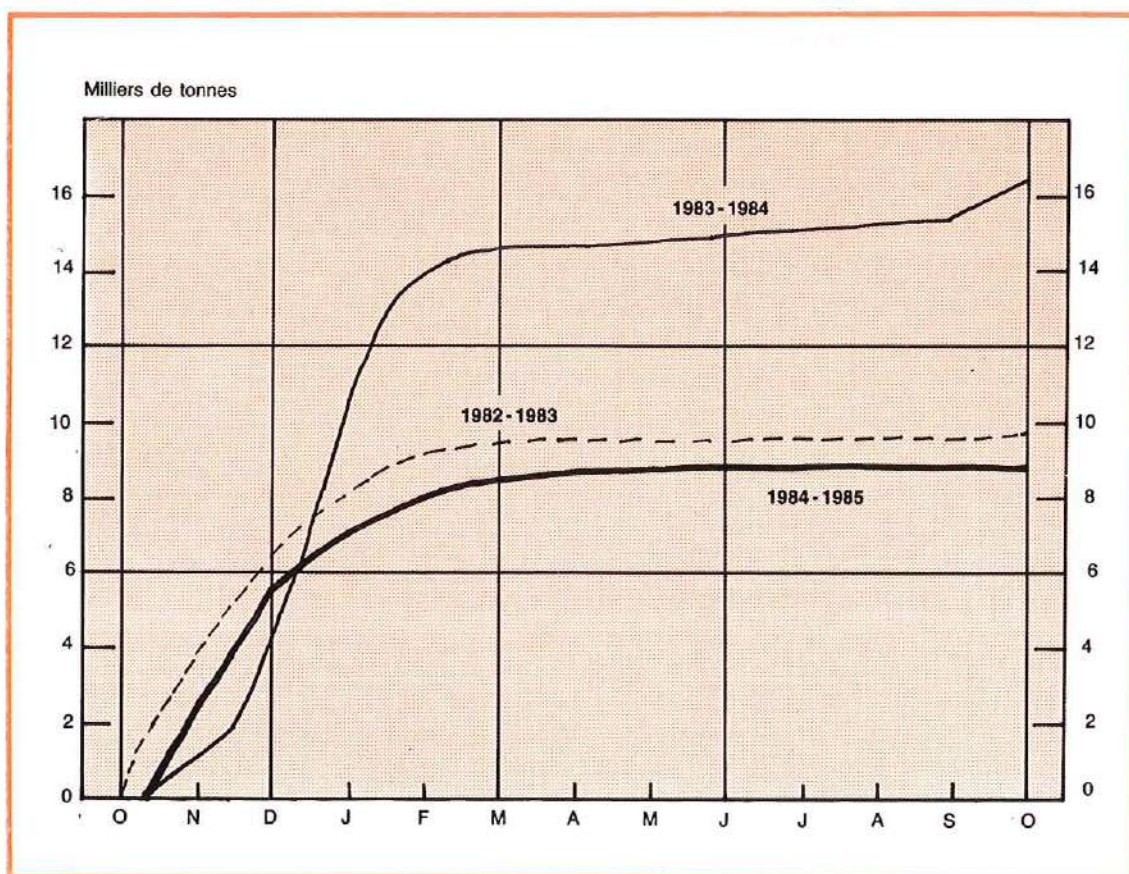
1.1. La production agricole

Grâce à de bonnes conditions climatiques, la production agricole s'est dans l'ensemble inscrite en hausse au cours de la campagne 1984-1985.

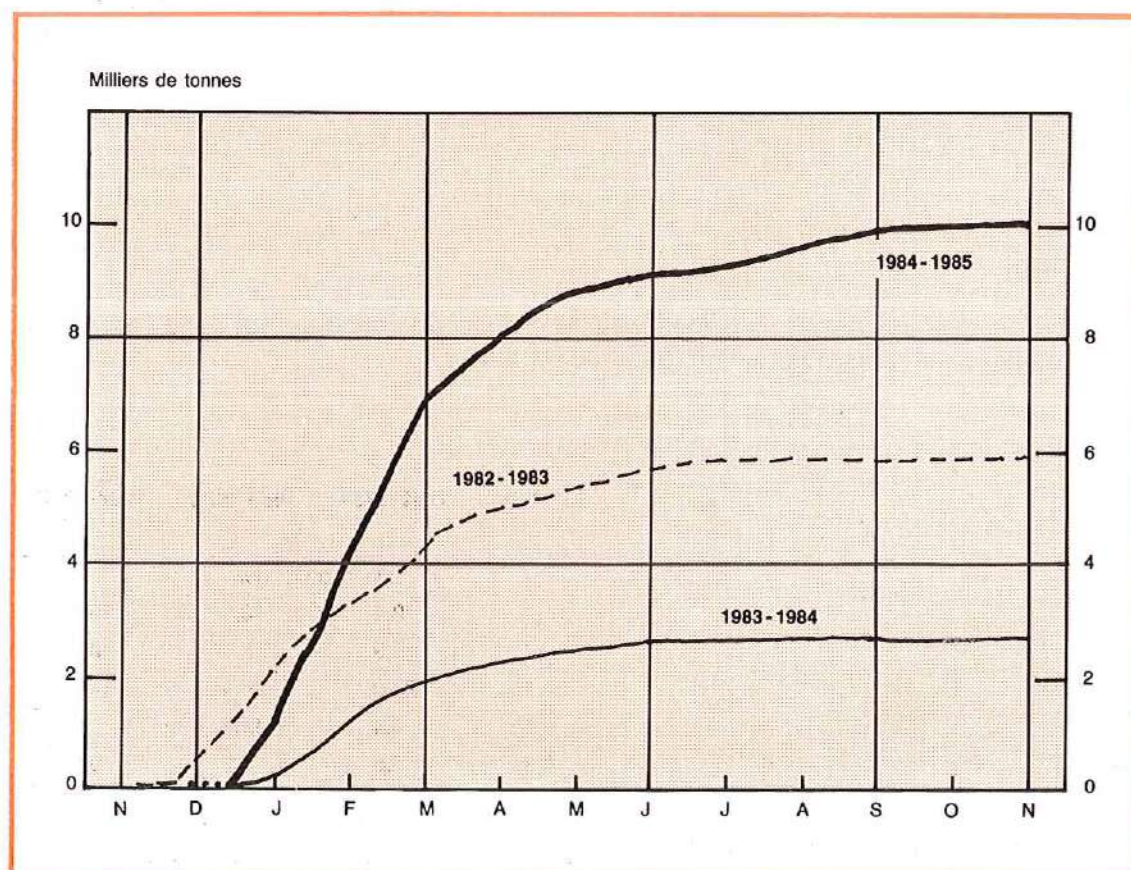
TOGO – COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
	Milliers de tonnes			
Cacao	11,0	9,8	16,6	9,8
Café	9,2	5,9	2,7	10,1
Coton graine	21,1	27,0	24,4	54,8
Karité	6,3	4,4	12,8	0,9
Palmistes	6,8	5,5	0,3	0,9
Arachide décortiquée	€	€	0,1	9,3
Source : Office des Produits Agricoles du Togo (O.P.A.T.).				

COMMERCIALISATION DU CACAO AU TOGO



COMMERCIALISATION DU CAFÉ AU TOGO



L'évolution des cultures d'exportation a toutefois été assez contrastée. La collecte de **coton graine**, bénéficiant de la mise en place du projet SOTOCO, a plus que doublé pour ressortir à 54 756 tonnes au lieu de 24 437 tonnes en 1983-1984. La commercialisation du **café** s'est chiffrée à 10 066 tonnes, marquant ainsi plus qu'un triplement par rapport aux 2 701 tonnes de la campagne précédente. Celle d'**arachide décortiquée** a enregistré une reprise vigoureuse en passant de 123 tonnes à 9 345 tonnes. Une relance a été également constatée pour les **palmistes** dont la collecte s'est redressée de 283 tonnes à 886 tonnes. En revanche, les achats de **cacao** ont fléchi de 40,8 % en s'établissant à 9 796 tonnes contre 16 560 tonnes en 1983-1984. Ceux de **karité** se sont révélés particulièrement modestes avec 936 tonnes seulement au lieu de 12 757 tonnes, la campagne sous revue correspondant au creux du cycle végétatif de ce produit.

La production vivrière, soutenue par les différents projets de relance dans ce domaine, a augmenté d'une façon sensible au cours de la campagne 1984-1985, nonobstant le recul de 19,4 % de la récolte d'**igname**, passée de 424 080 tonnes en 1983-1984 à 341 926 tonnes. Celle de **manioc**, par contre, a progressé de 28,7 % pour ressortir à 444 407 tonnes au lieu de 345 172 tonnes. Les productions de **maïs** et de **mil et sorgho** se sont élevées respectivement à 221 766 tonnes et à 194 440 tonnes, en hausse de 53,3 % et de 48,7 % par rapport à celles de 144 686 tonnes et de 130 756 tonnes obtenues en 1983-1984. Une évolution similaire a été constatée pour le **haricot** et le **riz paddy** dont les récoltes se sont accrues de 59,7 % et de 77,0 % en s'inscrivant à 32 971 tonnes et à 17 760 tonnes au lieu de 20 643 tonnes et de 10 033 tonnes.

TOGO - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	120,4	136,0	130,8	194,4
Maïs	151,0	151,9	144,7	221,8
Riz paddy	14,5	16,3	10,0	17,8
Manioc	372,1	366,9	345,2	444,4
Igname	527,8	472,6	424,1	341,9
Haricot	19,8	26,2	20,6	33,0

Source : Ministère du Développement rural, Direction des Enquêtes et Statistiques agricoles.

1.2. L'élevage

Le cheptel a poursuivi en 1985 la croissance constatée au cours de ces dernières années. L'effectif des bovins et celui des ovins et caprins ont connu un même niveau d'accroissement, soit 2,5 %, en se situant respectivement à 324 712 têtes et 1 694 139 têtes. Le nombre de porcins, en augmentation de 3,0 %, a atteint 251 096 têtes. L'effectif des volailles a enregistré une progression de 8,4 % en s'élevant à 7 837 619 têtes.

TOGO - PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

	1982	1983	1984	1985
Milliers de têtes				
Bovins	302	309	317	325
Ovins et caprins	1 572	1 613	1 653	1 694
Porcins	230	237	244	251
Volailles	5 855	6 771	7 228	7 838

Dans le cadre de la politique d'autosuffisance en protéines animales, les autorités ont mis en place, pour un coût total de plus de 11 milliards de francs c.f.a., des projets visant à l'amélioration des productions animales et à la formation de paysans-éleveurs.

1.3. La pêche

Les données disponibles sur les mises à terre de l'année 1985 sont relatives aux neuf premiers mois pour lesquels les prises se sont établies à 136 tonnes pour la pêche industrielle et à 6 548 tonnes pour la pêche maritime artisanale.

TOGO - ÉVOLUTION DE LA PÊCHE

	1982	1983	1984	1985
Tonnes				
Pêche industrielle	1 616	496	201	136*
Pêche artisanale	8 733	14 368	15 976	...
- Pêche maritime	5 233	10 868	12 476	6 548*
- Pêche continentale	3 500	3 500	3 500	...
Total production	10 349	14 864	16 177	...
Importations	15 568	11 324	11 333	11 084

* Données des neuf premiers mois.

La production halieutique aurait tiré profit en 1985 des projets de pisciculture devenus opérationnels et assuré une meilleure couverture des besoins en poisson estimés à 55 000 tonnes pour l'année sous revue.

1.4. La production minière

En raison de la faiblesse de la demande extérieure, la production de phosphates a accusé une contraction de 9,0 % pour se chiffrer à 2 451 720 tonnes en 1985 au lieu de 2 695 587 tonnes en 1984.

TOGO - PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE PHOSPHATES

	1982	1983	1984	1985
Milliers de tonnes				
Production	2 053	2 081	2 696	2 452
Exportations	2 055	2 008	2 763	2 445
Millions de francs c.f.a.				
Recettes	28 985	28 968	46 027	41 635

Source : Office Togolais des Phosphates (O.T.P.).

1.5. La production industrielle

Les principales unités industrielles ont, dans leur ensemble, amélioré leurs chiffres d'affaires en 1985. Les industries alimentaires, tirant profit de la réouverture de certaines frontières, ont enregistré un redressement de leurs ventes, tant en volume qu'en valeur. Selon les unités, la production de biens alimentaires et de boissons a augmenté de 13,1 % à 18,4 %. La progression des activités de fabrication de l'usine de ciment ressort en volume à 16,8 %. Grâce à sa restructuration récente, la *Société Togolaise de Sidérurgie* (S.T.S.) est parvenue à réaliser une production globale de 13 041 tonnes, dont 7 282 tonnes de ronds à béton et de profilés. La production d'énergie électrique par contre a accusé une chute de 67,2 % durant les neuf premiers mois de l'année 1985, en relation avec la reprise des achats extérieurs, favorisée par la remontée du niveau d'eau du barrage d'Akossombo.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics a bénéficié d'une certaine relance, le chiffre d'affaires des principales entreprises opérant dans ce domaine ayant augmenté de 8,1 %. Ce regain d'activité est lié à des travaux d'adduction d'eau dans trois centres urbains, à des travaux de génie civil et au début de réalisation du barrage de Nangbeto.

1.6. Le tourisme

Les données provisoires de la Direction du Tourisme et de l'Hôtellerie révèlent une baisse de la capacité d'hébergement en 1985 par rapport à 1984. En effet, le nombre de chambres est passé de 2 120 à 2 030, du fait de la fermeture de certaines petites unités et de la radiation d'autres peu conformes aux normes exigées.

A la faveur notamment de l'organisation à Lomé de nombreux séminaires et colloques, les arrivées de touristes internationaux se sont accrues de 4,0 % en s'élevant à 119 845 au lieu de 115 200 en 1984. Le tourisme national a également marqué une nette reprise, les arrivées à ce titre ayant atteint 15 885 contre 11 100 l'année précédente. Cette évolution a contribué au relèvement des recettes du secteur hôtelier de 6,5 milliards de francs c.f.a. à 6,9 milliards.

1.7. Les prix et les revenus

Le processus de désinflation amorcé au cours de l'année 1984 s'est confirmé en 1985. L'indice moyen des prix à la consommation familiale africaine a ainsi fléchi de 1,8 %. Cette tendance, imputable à l'indice alimentation, est à lier à l'abondance de l'offre de produits vivriers sur les marchés.

LOMÉ – INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1982	1983	1984	1985
Base 100 : Année 1970				
Janvier	343,5	370,6	376,9	356,3
Février	339,9	377,6	370,0	352,8
Mars	344,6	389,2	375,3	355,4
Avril	351,0	398,5	382,7	365,1
Mai	359,1	415,9	386,7	367,9
Juin	354,8	398,5	384,9	365,2
Juillet	357,3	399,9	375,2	364,2
Août	341,1	371,0	359,5	362,3
Septembre	340,9	372,6	354,9	360,6
Octobre	345,1	362,8	350,9	355,7
Novembre	349,5	363,1	352,3	367,4
Décembre	364,6	363,9	352,5	368,7
Moyenne annuelle	349,3	382,0	368,5	361,8
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base 100 : Année 1963.				

Au plan des revenus, les prix au producteur ont fait l'objet d'un relèvement généralisé au cours de la campagne 1984-1985, dans le cadre de la politique d'amélioration du pouvoir d'achat du monde rural et de relance de la production agricole.

TOGO – PRIX A LA PRODUCTION

	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
	Francs c.f.a. le kilo			
Cacao	225	235	275	300
Café "marchand"	215	235	290	315
Coton graine (Allen 1 ^{er} choix)	65	65	75	90
Karité	41	45	55	65
Palmistes	52	55	60	75
Arachide décortiquée	95	105	145	175
Source : Journaux officiels de la République togolaise.				

2. FINANCES PUBLIQUES

Les prévisions budgétaires de l'année 1984 avaient été établies en recettes et en dépenses à 76,8 milliards de francs c.f.a. A la clôture de l'exercice, les recettes budgétaires recouvrées se sont élevées à 77,9 milliards et les dépenses à 73,5 milliards, d'où un excédent de 4,4 milliards contre un déficit de 14,3 milliards en 1983. Cette performance est due à la fois à une progression des recettes de 10,8 % et à une réduction des dépenses de 13,1 %.

Le ralentissement du commerce frontalier a entraîné une diminution de 0,7 milliard des recettes douanières, qui a été plus que compensée par un accroissement des autres ressources fiscales, notamment des contributions budgétaires de l'*Office Togolais des Phosphates* (O.P.T.). Par ailleurs, une plus grande efficacité de l'Administration des impôts a permis un important recouvrement d'arriérés d'impôts. Ainsi, pour des prévisions de 3,3 milliards, les recettes perçues au titre des exercices antérieurs ont atteint 2,4 milliards, soit un taux de réalisation de 72,7 %.

Les dépenses de fonctionnement ont été ramenées de 80,6 milliards de francs c.f.a. en 1983 à 71,0 milliards en 1984, soit une réduction de 11,9 % consécutive à un repli de 33,3 milliards à 22,8 milliards du service de la dette. Les dépenses de personnel et de matériel ont respectivement augmenté de 3,6 % et 38,2 % en passant de 22,5 milliards et 7,6 milliards à 23,3 milliards et 10,5 milliards.

TOGO – BUDGET NATIONAL*

	1983	1984	1984	1985
	Réalizations		Prévisions	
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	70,3	77,9	76,8	81,9
- Recettes fiscales	62,8	67,7	68,1	71,7
dont : <i>Douanes</i>	23,6	22,9	25,0	23,0
- Autres recettes	7,5	10,2	8,7	10,2
Dépenses	84,6	73,5	76,8	81,9
- Budget de fonctionnement	80,6	71,0	73,3	78,3
- Budget d'équipement	4,0	2,5	3,5	3,6
Déficit (–) ou excédent (+)	– 14,3	+ 4,4	-	-
* Exercice : 1er janvier – 31 décembre.				
Source : Services du Trésor togolais.				

Le budget 1985 a été arrêté en recettes et en dépenses à 81,9 milliards de francs c.f.a., en hausse de 6,6 % par rapport à celui de 1984.

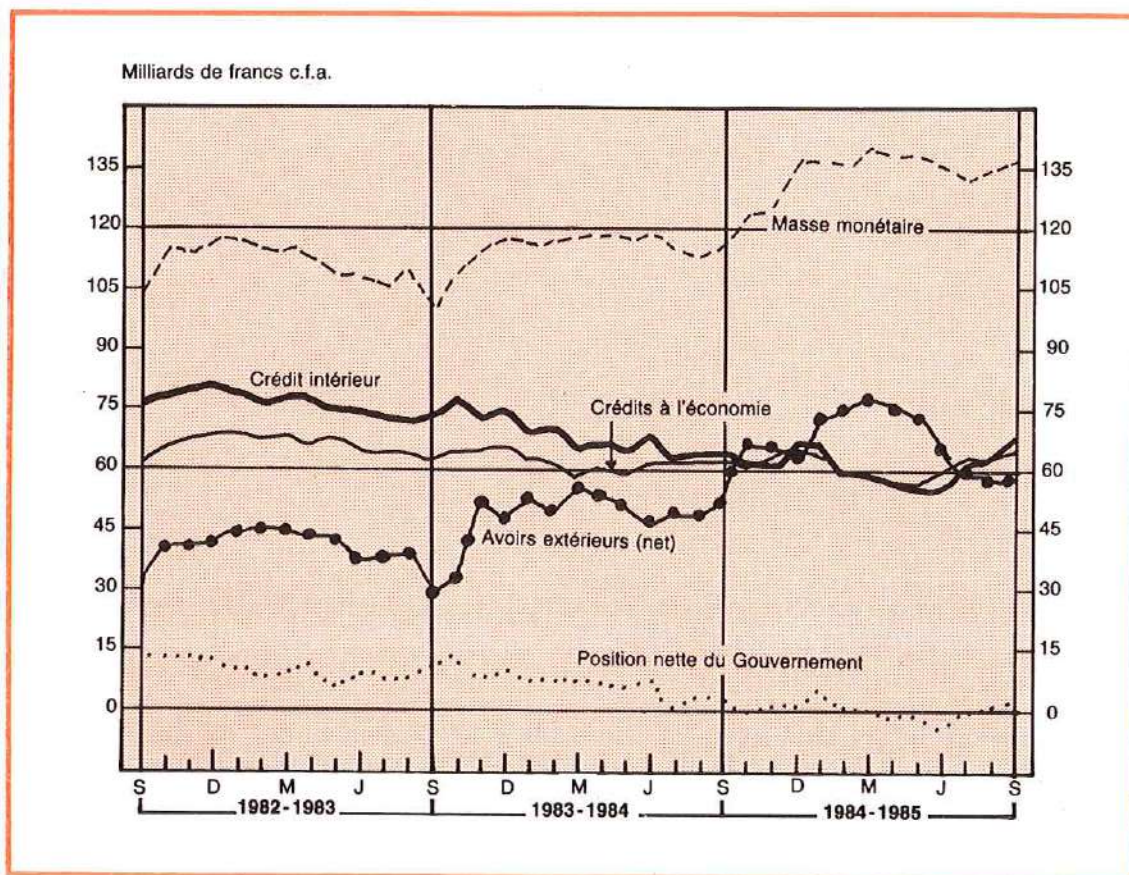
En l'absence d'impôts nouveaux, les prévisions d'accroissement des recettes reposent essentiellement sur une amélioration de l'assiette fiscale et des services fiscaux. Les ressources fiscales ont été estimées à 71,7 milliards, soit 5,3 % de plus que les prévisions de l'exercice précédent. Elles représentent 87,5 % du total des recettes. Les impôts directs sont évalués à 36,6 milliards au lieu de 29,9 milliards, en liaison avec les contributions substantielles attendues de l'O.T.P. et de l'*Office des Produits Agricoles du Togo* (O.P.A.T.). S'agissant des contributions indirectes, une réduction de 1,7 milliard est prévue en raison de la baisse des recettes douanières qui devraient s'établir à 23,0 milliards contre 25,0 milliards. Les droits d'enregistrement et de timbre, qui selon la nouvelle présentation fiscale ne comprennent plus l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières incorporé dans les impôts directs, ont diminué fortement en évoluant de 2,3 milliards à 0,9 milliard. Enfin, les autres recettes devraient enregistrer une hausse sensible en s'inscrivant à 10,2 milliards contre 8,7 milliards.

Les dépenses se répartissent en crédits de fonctionnement et en crédits d'investissement à concurrence de 78,3 milliards de francs c.f.a. et de 3,6 milliards. Les dotations du budget de fonctionnement se sont accrues de 6,8 % par rapport à leur niveau de l'exercice précédent. Cette évolution est liée d'une part, à une augmentation de 2,9 milliards des dépenses de personnel, relativement faible en raison du blocage des traitements dans la fonction publique et, d'autre part, à une progression des charges de la dette publique dont le montant passe de 22,0 milliards en 1984 à 23,7 milliards en 1985. Les autres prévisions de dépenses sont demeurées relativement stables d'une année à l'autre. En raison de l'ampleur prise par le service de la dette publique ces dernières années, les autorités ont préféré maintenir le budget d'équipement pratiquement au même niveau que l'année précédente avec un montant de 3,6 milliards.

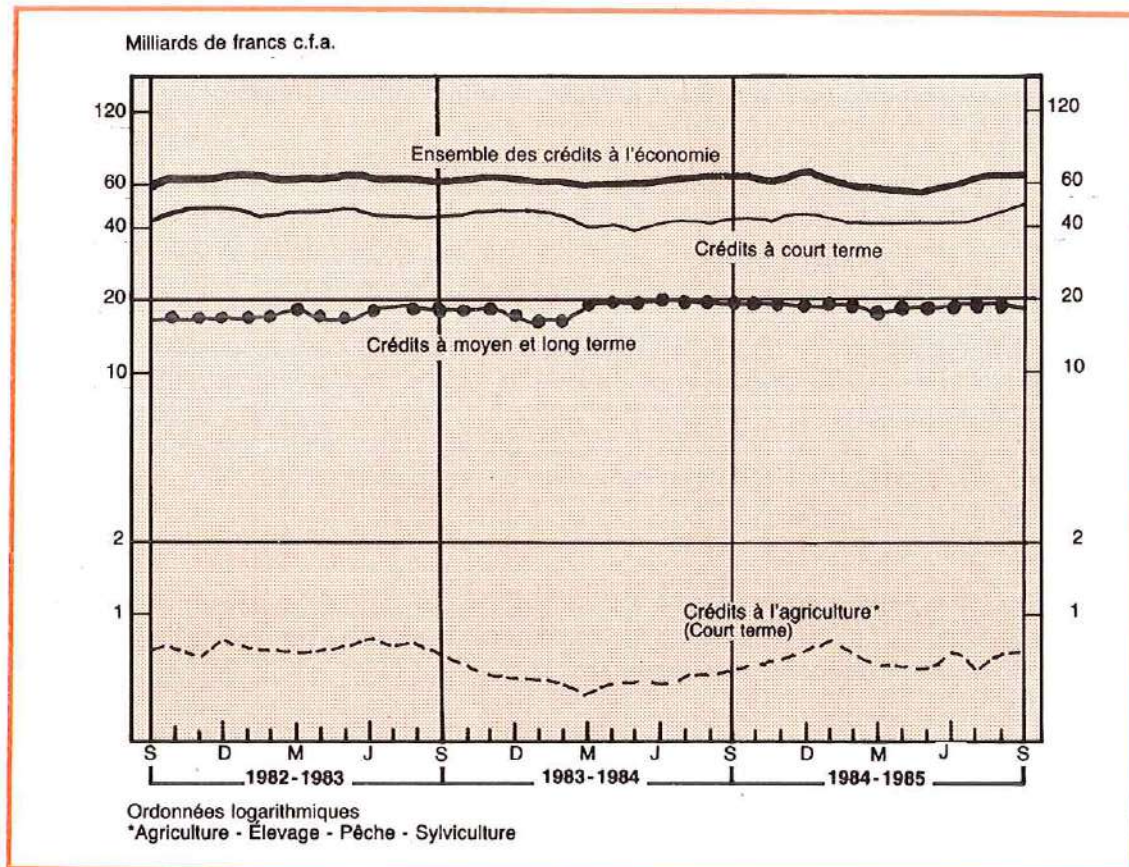
L'exécution, à la clôture de l'exercice, du budget 1985 s'est soldée par un excédent de 2,9 milliards de francs c.f.a. résultant d'un recouvrement de recettes de 85,3 milliards et des décaissements de 82,4 milliards, soit respectivement 104,2 % et 100,6 % des prévisions budgétaires.

Les dépenses de fonctionnement, avec un taux de réalisation de 101,3 %, s'établissent à 79,3 milliards de francs c.f.a. Elles comprennent 27,1 milliards de paiements au titre de la dette publique.

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



TOGO - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

La situation monétaire au 30 septembre 1985, comparée à celle arrêtée un an auparavant, a été caractérisée par une augmentation des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, une légère reprise du crédit intérieur et une expansion de la masse monétaire.

TOGO – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	30 septembre			
	1982	1983	1984	1985*
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	31 764	26 880	52 169	57 410
- Banque centrale	34 481	32 163	49 088	64 940
- Banques	- 2 717	- 5 283	3 081	- 7 530
Crédit intérieur	75 914	72 895	64 118	66 035
- Gouvernement (net)	13 651	11 279	2 233	2 248
- Crédits à l'économie	62 263	61 616	61 885	63 787
Masse monétaire	102 600	97 970	115 433	135 629
Autres éléments nets	5 078	1 805	854	- 12 184
*Données provisoires.				
Source : B.C.E.A.O.				

Les **avoirs extérieurs nets des institutions monétaires** se sont à nouveau renforcés, en s'établissant à 57,4 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1985 contre 52,2 milliards un an plus tôt. Cette évolution résulte d'une amélioration de 15,8 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale, qui contraste avec le renversement de la position extérieure des banques, passée d'un excédent de 3,1 milliards à un déficit de 7,5 milliards. L'accroissement des avoirs extérieurs nets provient des concours mobilisés auprès des institutions multilatérales dans le cadre du financement du programme d'ajustement structurel et, dans une moindre mesure, du rééchelonnement de la dette extérieure. Son ampleur a été limitée par rapport à l'année précédente par une certaine progression des importations et un amenuisement des entrées de capitaux à court terme.

Les *réserves officielles de change* détenues par la Banque centrale se sont élevées de 77,4 milliards de francs c.f.a. en septembre 1984 à 97,8 milliards douze mois plus tard. Compte tenu d'une expansion concomitante de la circulation fiduciaire et des dépôts, le taux de couverture des engagements monétaires à vue de l'Institut d'émission par ses réserves, en évoluant de 85,2 % à 86,1 %, ne s'est pas renforcé dans la même proportion.

Le **crédit intérieur** s'est situé à 66,0 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1985 au lieu de 64,1 milliards un an plus tôt. L'augmentation de 1,9 milliard résulte presque exclusivement de l'évolution des crédits à l'économie, la position nette du Gouvernement étant demeurée quasiment au même niveau.

La *position débitrice nette du Gouvernement*, après avoir connu d'amples fluctuations ponctuées notamment par des renversements du solde en cours de période, a atteint 2,2 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1985, montant identique à celui enregistré un an plus tôt. L'amélioration des disponibilités du Trésor, liée à la mobilisation de ressources extérieures et intérieures ainsi qu'au rééchelonnement de la dette extérieure, a été compensée par l'accroissement des engagements au titre des concours du F.M.I. et par l'alourdissement des charges effectives de la dette publique.

Les *crédits à l'économie* se sont inscrits à 63,8 milliards de francs c.f.a. à fin septembre 1985 contre 61,9 milliards douze mois auparavant. La hausse relativement faible ainsi constatée est liée à la capacité d'absorption limitée de l'économie et au règlement par l'État d'arriérés de paiements intérieurs. Par terme, la progression a exclusivement porté sur les crédits de trésorerie qui ont augmenté de 2,5 milliards tandis que les concours à moyen et long terme reculaient de 0,6 milliard.

Les *interventions de la Banque centrale* au 30 septembre 1985 se sont chiffrées à 17,2 milliards de francs c.f.a., soit 11,8 % de moins que les 19,5 milliards observés à fin septembre 1984. Les concours à l'État ayant quasiment stagné, la baisse a concerné les banques et établissements financiers qui ont réduit leurs recours aux avances du marché monétaire de 1,9 milliard et leur réescompte de crédits ordinaires de 0,6 milliard. Les crédits de campagne, dont les refinancements avaient connu une pointe de 2,3 milliards en mars 1985, ont été complètement apurés en fin d'exercice tout comme au 30 septembre 1984. Le moindre recours des banques au guichet de l'Institut d'émission traduit l'état de liquidité des banques dont les placements au marché monétaire atteignaient 50,0 milliards au 30 septembre 1985.

La *masse monétaire* est passée de 115,4 milliards de francs c.f.a. à 135,6 milliards entre septembre 1984 et septembre 1985, soit une hausse de 20,2 milliards ou 17,5 %, taux très proche de celui de 17,7 % enregistré au cours de l'exercice précédent. Cette croissance de la masse monétaire a eu pour origine l'augmentation des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur et s'est reflétée sur toutes ses composantes. La circulation fiduciaire s'est accrue de 5,7 milliards et les dépôts en banque de 14,5 milliards dont 4,6 milliards imputables aux dépôts des organismes publics et 9,9 milliards à ceux des entreprises privées et des particuliers.

La *base monétaire* ^(a) a évolué de 80,7 milliards de francs c.f.a. à fin septembre 1984 à 107,3 milliards un an plus tard, soit une progression de 26,6 milliards qui a concerné la circulation fiduciaire pour 5,7 milliards et les réserves des banques pour 20,9 milliards. L'élargissement de la base monétaire a été induit par le développement de toutes ses contreparties à l'exception des concours aux banques et établissements financiers qui ont régressé. Le multiplicateur est revenu de 1,43 à fin septembre 1984 à 1,26 douze mois plus tard.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les échanges commerciaux avec l'extérieur ont marqué une reprise en 1984 après un tassement l'année précédente. Grâce à une progression des ventes plus marquée que celle des achats, le redressement de la balance commerciale s'est poursuivi et le taux de couverture des importations par les exportations est passé de 57,3 % en 1983 à 70,5 %.

TOGO - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1981	1982	1983	1984
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	57,5	58,2	61,9	83,6
Importations	117,8	128,4	108,1	118,5
Balance commerciale	- 60,3	- 70,2	- 46,2	- 34,9
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	48,8	45,3	57,3	70,5
Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction nationale de la Statistique.				

Après deux années consécutives d'évolution timide, les recettes d'exportation ont enregistré en 1984 une croissance de 35,1 % en s'établissant à 83,6 milliards de francs c.f.a. contre 61,9 milliards en 1983. Les principaux produits exportés, à l'exception du café, des ciments et du clinker, ont rapporté plus de devises que l'année précédente, grâce à de meilleures conditions de réalisation, conjuguées quelquefois avec un accroissement du volume des expéditions. Ainsi, les ventes de phosphate et celles de cacao en fèves ont atteint respectivement 40,9 milliards et 21,0 milliards au lieu de 26,0 milliards et 5,5 milliards en 1983. Les exportations de coton fibre ont été évaluées à 7,4 milliards, en augmentation de 0,7 milliard, et ce malgré une contraction d'environ 14 % des embarquements. Une évolution inverse a été observée pour le café vert et surtout pour les ciments et clinkers, les recettes de ces produits ayant fléchi de 4,9 milliards à 3,0 milliards pour le premier et de 13,2 milliards à 3,9 milliards pour les seconds, en raison respectivement des mauvaises performances de la campagne caféière 1983-1984 et de l'arrêt des activités de production de la *Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest* (CIMA) à partir d'avril 1984.

Le total des importations est passé de 108,1 milliards de francs c.f.a. à 118,5 milliards en 1984, soit une hausse de 9,6 % qui traduit une reprise par rapport à l'année précédente où un recul de 15,8 % avait été constaté. Les achats de produits alimentaires ont, sous l'influence principalement d'une croissance de la demande en conserves diverses, nécessité 23,2 milliards au lieu de 21,8 milliards en 1983. Les approvisionnements en produits pétroliers ont été sensiblement accrus d'une année à l'autre et les dépenses à ce titre ont été portées de 10,1 milliards à 13,3 milliards. L'effort d'équipement s'est traduit en 1984 par des acquisitions de machines et de matériel de transport globalement évaluées à 23,7 milliards, soit environ 3 milliards de plus qu'en 1983. Les importations de produits chimiques se sont élevées à 12,8 milliards et celles d'articles manufacturés à 33,0 milliards, contre respectivement 10,5 milliards et 32,2 milliards l'année précédente.

La répartition géographique des échanges extérieurs a été notablement modifiée en 1984.

Les transactions avec les pays d'Europe se sont considérablement développées, du fait essentiellement d'une forte progression des ventes aux pays de la C.E.E. dont la part dans les exportations globales s'est relevée de 49,4 % à 60,9 % en 1984. De même, la part de cette communauté dans le total des importations s'est renforcée, assez modérément cependant, en passant de 59,7 % à 60,4 %.

Le commerce avec les pays africains s'est détérioré de façon sensible, en raison d'une contraction de près de moitié des exportations vers les partenaires de la C.E.D.E.A.O. qui ne représentent plus que 8,9 % du total au lieu de 25,0 % en 1983. Ce fléchissement est à lier à la chute des ventes de clinker à la Côte d'Ivoire et au Ghana, associés du Togo au sein de la CIMA O. En revanche, les transactions à l'importation avec les pays membres de la C.E.D.E.A.O. ont presque doublé sous la poussée des achats originaires de la Zone U.M.O.A., et leur part s'est relevée de 6,3 % à 11,0 % d'une année à l'autre.

Les pays du continent américain ont absorbé 1,2 % des exportations en 1984 contre un montant insignifiant l'année précédente. Les importations en provenance de ces pays sont tombées, en proportion du total, de 11,7 % à 7,4 %.

La part relative des pays asiatiques dans les échanges s'est consolidée à l'exportation en passant de 1,0 % à 2,7 %, mais elle a diminué à l'importation en évoluant de 15,5 % à 14,5 %.

Pour 1985, les données officielles du commerce spécial ne sont pas encore publiées. Selon les informations parcellaires obtenues auprès des principales sociétés exportatrices, les ventes de produits agricoles ont rapporté 35,0 milliards francs c.f.a. contre 32,4 milliards l'année précédente. Celles de phosphate de calcium ont en revanche baissé sensiblement en s'inscrivant à 41,6 milliards au lieu de 46,0 milliards, en raison d'une contraction de la demande.

S'agissant des importations, les statistiques du trafic du port autonome de Lomé pour l'année 1985 font état d'une progression de 11,2 % des tonnages de marchandises débarquées, par rapport à 1984. Cette évolution s'explique par la reprise des approvisionnements en clinker pour faire face à la rupture occasionnée par l'arrêt de la production de la CIMA O évoquée plus haut.

4.2. Balance des paiements

L'excédent des paiements extérieurs s'est nettement renforcé en 1984 avec 15,3 milliards de francs c.f.a. contre seulement 5,9 milliards un an plus tôt.

Les transactions sur marchandises sont passées d'un déficit de 5,7 milliards de francs c.f.a. à un excédent de 3,6 milliards en raison principalement d'une réduction de 9,0 milliards des importations, les exportations étant demeurées quasi stables d'une année à l'autre. Les sorties nettes de devises au titre des services se sont accrues de 2,8 milliards, sous l'effet des paiements supplémentaires d'intérêts sur la dette extérieure et des charges diverses. L'excédent des transferts sans contrepartie a bénéficié d'un renversement du solde des dons et aides privés pour progresser de 1,5 milliard. En définitive, le déficit des opérations courantes a été ramené à 9,8 milliards, se réduisant ainsi de près de moitié.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires se sont établies à 25,1 milliards de francs c.f.a. au lieu de 23,0 milliards en 1983. Cette amélioration résulte notamment d'une augmentation de 4,2 milliards des ressources de financement exceptionnelles.

Sur la base des premières estimations, l'excédent des paiements avec l'extérieur s'est contracté en 1985 en se situant à 5,8 milliards de francs c.f.a., en liaison avec une dégradation du compte courant.

Les opérations sur marchandises ont enregistré un solde négatif de 8,7 milliards de francs c.f.a., en raison de la reprise de 16,6 milliards des importations, les exportations n'ayant crû que de 4,3 milliards. Le déficit des services, en s'inscrivant à 42,0 milliards, n'a pas varié de façon sensible, avec des paiements additionnels de 0,8 milliard. De même, l'excédent des transferts sans contrepartie est resté pratiquement stable d'une année à l'autre. Au total, le déficit du compte courant s'est profondément détérioré en passant de 9,8 milliards à 22,6 milliards.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires se sont élevées à 28,4 milliards de francs c.f.a., en hausse de 3,3 milliards. En effet, l'accroissement de 18,5 milliards du solde positif des mouvements de capitaux à court terme a été fortement atténué par la contraction de 15,2 milliards de l'excédent des capitaux à long terme, liée à l'évolution défavorable des opérations de la dette publique extérieure.

TOGO - BALANCE DES PAIEMENTS

	1981	1982*	1983**	1984*	1985**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	- 9,8	- 18,0	- 5,7	+ 3,6	- 8,7
dont : <i>Exportations FOB</i>	+ 102,6	+ 113,3	+ 104,3	+ 104,6	+ 108,9
<i>Importations FOB</i>	- 112,4	- 131,3	- 110,0	- 101,0	- 117,6
Services	- 20,8	- 29,4	- 38,4	- 41,2	- 42,0
Transferts sans contrepartie	+ 18,6	+ 22,5	+ 26,3	+ 27,8	+ 28,1
dont : <i>Privés</i>	- 0,2	- 0,5	- 1,5	+ 1,5	+ 2,1
<i>Publics</i>	+ 18,8	+ 23,0	+ 27,8	+ 26,3	+ 26,0
Balance des paiements courants	- 12,0	- 24,9	- 17,8	- 9,8	- 22,6
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 14,0	+ 27,0	+ 15,7	+ 18,3	+ 3,1
Balance de base	+ 2,0	+ 2,1	- 2,1	+ 8,5	- 19,5
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	+ 23,6	+ 18,8	+ 7,3	+ 6,8	+ 25,3
Erreurs et omissions nettes	- 1,1	- 3,7	+ 0,7	-	-
Balance globale	- 24,5	+ 17,2	+ 5,9	+ 15,3	+ 5,8
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - indique un déficit.					
* Données provisoires. - ** Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la balance des paiements.					
Source : B.C.E.A.O.					

**La Banque Centrale
des États de l'Afrique de l'Ouest**

Siège de la Banque centrale à Dakar



1. ACTION RÉGLEMENTAIRE

A la suite des résultats encourageants obtenus en 1984, notamment dans le domaine du redressement des paiements extérieurs de l'Union Monétaire Ouest Africaine, le Conseil des Ministres, au cours de sa séance du 15 septembre 1984, a décidé de reconduire pour l'année 1985, les directives de politique volontariste de la monnaie et du crédit arrêtées une année plus tôt.

Dans ce cadre, le Conseil a recommandé à chaque État de renforcer la politique d'équilibre, voire d'excédent, de la balance des paiements. Ainsi, les efforts entrepris au niveau de la gestion de la demande, de la politique d'investissement public et du respect des dispositions de la réglementation des changes devaient être poursuivis. Le Conseil a en outre insisté sur la nécessité pour la Banque centrale de continuer à participer efficacement aux efforts d'ajustement entrepris par les pays membres, par la poursuite d'une politique monétaire restrictive et une politique réaliste des taux d'intérêt.

1.1. Ajustement de la liquidité globale

Sur la base des directives arrêtées par le Conseil des Ministres de l'Union, le Conseil d'Administration de la B.C.E.A.O. a fixé, au cours de sa séance du 21 décembre 1984, les maxima d'intervention de l'Institut d'émission en faveur des économies des États membres pour l'année 1985.

La Banque centrale a, pour sa part, continué d'exercer une surveillance rigoureuse des refinancements de crédits ordinaires, en veillant à les contenir dans les plafonds mensuels arrêtés par les Comités Nationaux du Crédit. Elle a également accru son contrôle sur les contreparties réelles des concours consentis au titre des crédits de campagne. De même, l'Institut d'émission a accordé une attention particulière au respect des normes mensuelles de progression des crédits ordinaires et à l'endettement extérieur des banques.

1.2. Contrôle qualitatif de la distribution du crédit.

L'affectation des financements bancaires aux secteurs productifs a été opérée conformément aux orientations prioritaires des plans nationaux de développement et des objectifs sectoriels définis par les Comités Nationaux du Crédit.

Au Bénin, les secteurs prioritaires devaient bénéficier en 1985 de 71% des emplois bancaires. Ces secteurs sont notamment l'agriculture, les entrepôts et communications, les services sociaux et personnels, les bâtiments et travaux publics ainsi que l'eau et le gaz.

Au *Burkina*, les priorités sectorielles précédemment définies, au rang desquelles le développement rural, l'industrie, le tourisme, l'énergie, le bâtiment et les télécommunications, ont été maintenues pour l'année 1985.

En *Côte d'Ivoire*, sur la base des objectifs globaux en matière de répartition sectorielle des financements bancaires à fin décembre 1985, des coefficients minimaux de 6,0% et 38,2% ont été fixés respectivement pour le secteur primaire et l'industrie et un maximum de 7,0% pour la location et la gestion de bâtiments. Par ailleurs, les établissements de crédit non spécialisés ont été invités à accorder 1,5% de leur encours de crédits ordinaires aux petites et moyennes entreprises nationales et 0,7% à l'habitat social.

Au *Mali*, tous les secteurs sont, à l'exception du commerce général et des services divers, considérés comme prioritaires. Ces secteurs devaient absorber au moins 80% des emplois bancaires en 1985.

Au *Niger*, le Plan intérimaire de consolidation a servi de base pour la définition des objectifs sectoriels qui privilégient les activités agricoles ainsi que l'énergie. Les financements bancaires au profit de ces secteurs prioritaires devaient représenter au moins 33% des crédits distribués en 1985.

Au *Sénégal*, les orientations générales définies en 1983 ont été reconduites. Les secteurs prioritaires devaient bénéficier d'au moins 71% des concours bancaires, répartis à hauteur de 31% pour les financements à moyen et long terme en faveur notamment de l'industrie, de l'artisanat, du tourisme, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'habitat social et de 40% pour les financements à court terme de ces mêmes secteurs ainsi que du génie civil et rural, du bâtiment et des travaux publics. Sur un objectif global de 29% prévu pour les secteurs non prioritaires, le coefficient affecté au secteur du commerce ne devait pas excéder 25% des emplois bancaires.

Au *Togo*, les objectifs de la politique sélective du crédit adoptés en 1984 ont été reconduits en 1985. Ainsi, les établissements de crédit devaient affecter au moins 42% de leurs encours ordinaires aux secteurs prioritaires. Dans ce cadre, la part minimale attribuée aux petites et moyennes entreprises a été fixée à 20%, dont la moitié aux P.M.E. industrielles, et celles à l'agriculture et à l'habitat social étaient respectivement de 15% et 7%. La part maximale des secteurs non prioritaires a été fixée à 30% pour la grande industrie, 18% pour le commerce, 5% pour le bâtiment et travaux publics et 5% pour les transports et transit.

1.3. Modification des dispositions réglementaires

Au cours de sa séance ordinaire du 21 décembre 1984 à Dakar, le Conseil d'Administration de la Banque centrale a décidé de suspendre pour une période de deux ans et ce, pour compter du 1er janvier 1985, l'obligation de rémunération des dépôts à vue par les banques. Cette mesure qui s'inscrit dans le cadre des actions d'ajustement vise à contribuer au redressement de la situation financière difficile des banques, par le biais d'un allègement de leur charges.

Par ailleurs, la Banque centrale a décidé en août 1984 d'admettre les effets de deuxième catégorie sur le marché monétaire et de porter de 90% à 100% la quotité de refinancement des effets déposés en garantie d'avances.

1.4. Activité bancaire

Le réseau bancaire de l'Union a été augmenté d'une unité avec la création au Sénégal de la *Société Nationale de Banque* (SONABANQUE), agréée le 8 décembre 1984. Par ailleurs, des projets ou créations de nouveaux établissements bancaires ou financiers non encore agréés ont été recensés notamment au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

1.5. Taux des opérations de la Banque centrale et conditions de banque

Les **taux d'escompte normal** (T.E.N.) et **préférentiel** (T.E.P.) de la Banque centrale ont été maintenus aux niveaux en vigueur depuis le 5 avril 1983, soit respectivement 10,5% et 8,0%.

Les **taux d'intérêt du marché monétaire** ont connu quatre modifications à la baisse au cours de l'exercice sous revue, poursuivant ainsi leur mouvement de repli amorcé depuis 1983. Leur évolution est restée liée aux conditions en vigueur à l'étranger et aux objectifs de maintien et d'utilisation optimale des liquidités à l'intérieur de l'Union.

	Jour le jour		Un mois		Trois mois	
	Dépôts	Avances	Dépôts	Avances	Dépôts	Avances
	Pour cent l'an					
10 septembre 1984	11,000	11,250	11,125	11,375	11,375	11,625
29 octobre 1984	10,750	11,000	10,875	11,125	11,125	11,375
21 janvier 1985	10,625	10,875	10,750	11,000	11,000	11,250
22 avril 1985	10,500	10,750	10,625	10,875	10,875	11,125
13 mai 1985	10,250	10,500	10,375	10,625	10,625	10,875

La rémunération des dépôts à terme des banques publiques à statut spécial a suivi la même évolution que les taux du marché monétaire.

	Dépôts		Retraits anticipés	
	1 mois	3 mois	Avant le 1er mois	Après le 1er mois
	Pour cent l'an			
10 septembre 1984	11,125	11,375	11,000	11,125
29 octobre 1984	10,875	11,125	10,750	10,875
21 janvier 1985	10,750	11,000	10,625	10,750
22 avril 1985	10,625	10,875	10,500	10,625
13 mai 1985	10,375	10,625	10,250	10,375

S'agissant des **conditions applicables par les banques** installées dans l'Union, les rémunérations servies sur les dépôts à terme et les comptes d'épargne n'ont pas connu de modification. Il en a été de même pour les conditions débitrices dont les maxima sont restés fixés, selon les cas, à 10,0% pour les crédits admis au T.E.P. et à 15,5% pour les crédits assortis du T.E.N.

2. ORGANISATION INTERNE

2.1. Administration de la Banque centrale

Au cours de l'exercice 1984-1985, les instances de l'U.M.O.A. et les organes d'administration de la B.C.E.A.O. se sont réunis conformément aux dispositions du Traité et des Statuts qui lui sont annexés.

Le **Conseil des Ministres** s'est réuni sous la présidence de M. Mamoudou TOURÉ, Ministre de l'Économie et des Finances de la République du Sénégal, en séances ordinaires le 22 décembre 1984 à Dakar, le 1er avril 1985 à Ouagadougou et le 20 septembre 1985 à Dakar.

Le Conseil a par ailleurs procédé, lors de sa réunion ordinaire du 20 décembre 1985, à l'affectation des résultats financiers de la Banque centrale au titre de l'exercice écoulé. Au cours de cette même séance, la présidence du Conseil des Ministres de l'Union a été confiée pour une période de deux ans, en application de l'article 7 du Traité, à M. Komla ALIPUI, Ministre de l'Économie et des Finances de la République togolaise, pour compter du 1er janvier 1986.

Les modifications intervenues dans la représentation des États au sein du Conseil des Ministres au cours de l'exercice 1984-1985 ont concerné seulement le Mali. Ainsi, M. Oumar COULIBALY et M. Drissa KEITA ont été remplacés par M. Dianka Kaba DIAKITÉ, Ministre des Finances et du Commerce, et M. Mamadou HAÏDARA, Ministre des Transports et des Travaux publics.

Le **Conseil d'Administration de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest** a tenu, sous la présidence de M. Abdoulaye FADIGA, Gouverneur de la B.C.E.A.O., son Président statuaire, quatre réunions ordinaires au cours de l'exercice sous revue : le 21 décembre 1984 à Dakar, le 30 mars 1985 à Ouagadougou, le 1er juillet 1985 à Man, et le 19 septembre 1985 à Dakar.

Aux termes des dispositions statutaires, le Conseil a approuvé au cours de sa session du 19 décembre 1985, les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1985.

La composition du Conseil d'Administration a également subi des modifications au cours de la période sous revue, du fait de changements dans les représentations burkinabè et malienne. Ainsi, pour le Burkina, M. Henri Bruno BESSIN, Secrétaire général du Ministère de la Planification et du Développement populaire, a été nommé à la place de M. Hamadou LOUGUÉ. Pour le Mali, M. Garaba SISSOKO, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, et M. Issaga DEMBÉLÉ, Directeur du Cabinet du Ministre des Finances et du Commerce, ont remplacé M. Abdoulaye SOW et M. Hamadi CAMARA.

La composition des **Comités Nationaux du Crédit** a été affectée par les modifications consécutives à la désignation à d'autres fonctions de certains de leurs membres. Ces Comités ont tenu informé le Conseil d'Administration de leurs activités.

2.2. Le personnel et les services de la Banque centrale

En matière de **personnel**, l'adaptation de l'effectif au développement des activités de la Banque centrale a été poursuivie. Ainsi, l'effectif global est passé entre le 30 septembre 1984 et le 30 septembre 1985 de 2 775 agents à 2 814 agents dont 623 agents d'encadrement nationaux, 2 187 agents de recrutement local et 4 agents de la coopération technique.

Des changements sont intervenus dans l'organigramme de la Banque centrale. La composition du Gouvernement de la Banque a été modifiée avec la création, à compter du 1er novembre 1984, du poste de Secrétaire Général Adjoint, confié à M. Komlanvi KLOUSSEH. En outre, M. Daniel CABOU, précédemment Secrétaire Général, a été appelé à d'autres fonctions à partir du 31 décembre 1984. M. Jacques DIOUF lui a succédé comme Secrétaire Général à compter du 31 mars 1985. Par ailleurs, la Direction Centrale des Services du Secrétariat Général a été supprimée par décision du 30 octobre 1984.

Au niveau des Directions Nationales, M. Moussa KONÉ a été nommé Directeur National de la B.C.E.A.O. pour le Burkina à partir du 22 juillet 1985, en remplacement de M. Kassoum CONGO, admis à faire valoir ses droits à la retraite et M. Yao Messan AHO, Directeur National de la B.C.E.A.O. pour le Togo à compter du 1er septembre 1985, en remplacement de M. Komlanvi KLOUSSEH.

Enfin, les fonctions de Délégué du Gouverneur au Bureau de Paris ont été confiées à M. Daniel CABOU à partir du 1er janvier 1985.

S'agissant du **programme de reconstruction des agences principales** de la B.C.E.A.O., celui-ci est entré dans une phase active avec le choix des architectes au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Niger, au Sénégal et au Togo. Pour le Mali, le choix du site est en cours. Au stade actuel, les études sont à leur phase d'avant-projet définitif et le planning établi prévoit le démarrage des travaux dans le courant de l'année 1986.

En matière de formation, le **Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires** (C.O.F.E.B.) a accueilli à la rentrée de novembre 1984, au titre de la septième promotion, un effectif de 47 stagiaires composé uniquement d'agents des administrations économiques, des banques et des établissements financiers.

La sixième promotion a achevé son cycle de formation par les soutenances de rapports et mémoires au mois de mai 1985. Les résultats ont été dans l'ensemble satisfaisants. Les 9 stagiaires de l'encadrement moyen et 31 sur 32 de l'encadrement supérieur ont obtenu leur diplôme.

Toujours dans le cadre des cycles longs du Centre, le Comité d'admission, lors de sa réunion du 25 juillet 1985, a retenu sur titre 14 agents des administrations et 12 des banques pour le niveau supérieur ainsi que 5 agents des banques pour le niveau moyen.

Par ailleurs, pour ses besoins propres, la Banque centrale a organisé un concours en août-septembre 1985 au terme duquel, sur 2 682 candidats, 53 ont été admis comme stagiaires de l'encadrement supérieur et 58 de l'encadrement moyen dont respectivement 3 et 9 issus du concours interne.

Pour la quatrième année consécutive, le C.O.F.E.B. a organisé conjointement avec l'*Institut de Développement Économique* (I.D.E.) de la *Banque Mondiale* un séminaire sur la "Gestion de l'économie nationale". Cette session s'est déroulée du 12 novembre au 14 décembre 1984 et a regroupé 27 participants des banques centrales et des administrations économiques et financières des États de l'U.M.O.A, de la Guinée, de la Mauritanie et de la *Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique* (C.E.A.). L'animation a été assurée par les experts de la *Banque Mondiale*, du *Fonds Monétaire International*, de l'*Institut de Développement Économique et de Planification* (I.D.E.P.-Dakar), des administrations économiques du Sénégal, de l'*Université de Dakar*, de la *Société Nationale d'Études et de Promotion Industrielle* du Sénégal (SONEPI) et des cadres de la B.C.E.A.O.

Faisant suite à une proposition du Comité des experts de la *Zone Franc* formulée lors de la session de Niamey le 27 mars 1985, la Banque centrale a abrité à Dakar, les 21 et 22 juin 1985, les travaux d'un séminaire sur la "Réglementation des changes" dans cette zone. Celui-ci a regroupé 89 techniciens de la *Banque des États de l'Afrique Centrale* (B.E.A.C.), de la *Banque de France*, du Trésor français, des administrations économiques et financières des pays membres de la B.E.A.C. et de l'U.M.O.A. ainsi que de la B.C.E.A.O.

Au cours de l'exercice sous revue, le C.O.F.E.B. a également organisé deux séminaires dans le cadre des actions de concertation engagées par l'Institut d'émission avec les dirigeants des banques et des établissements financiers. Le premier, sur les "Règles d'intervention et de distribution du crédit dans l'U.M.O.A.", a réuni 62 participants du 11 au 15 mars 1985. Il avait pour but de mieux faire comprendre le cadre, les objectifs et les moyens d'intervention de la Banque centrale dans la conduite de la politique monétaire. L'animation en a été assurée par des cadres de la *Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale-Sénégal* (B.I.A.O.-Sénégal) et de la B.C.E.A.O. Le deuxième séminaire a eu pour thème la "Problématique des banques de développement dans l'U.M.O.A.". Il a regroupé 82 participants du 10 au 14 juin 1985 et avait comme objectifs le diagnostic de la situation préoccupante des banques de développement ainsi que la recherche des mesures propres à y remédier. Il a été animé par des experts de la *Caisse Centrale de Coopération Économique*, de la *Banque Ouest Africaine de Développement*, de la *Banque Mondiale*, du *Fonds Monétaire International* et de la B.C.E.A.O.

Par ailleurs, le C.O.F.E.B. a organisé à l'intention des agents de la B.C.E.A.O. deux séminaires, l'un du 8 au 12 juillet 1985 sur les "Statistiques monétaires" et l'autre du 2 au 13 septembre 1985 sur la "Mise à jour du Règlement de comptabilité" de l'Institut d'émission.

Dans le cadre des actions de recyclage et de perfectionnement, des agents de la Banque centrale ont suivi des cours de formation continue auprès du *Centre International de Formation de la Profession Bancaire* (C.I.F.P.B.) et de l'*Institut Technique de Banque* (I.T.B.). La B.C.E.A.O. a également assuré la participation de certains de ses agents à des stages et séminaires auprès de divers organismes tels que le F.M.I., la *Banque Mondiale*, la *Banque de France*, la *Federal Reserve Bank of New York*, l'*Union Africaine et Mauricienne des Banques de Développement* (U.A.M.B.D.) et la B.A.D.

3. LE BILAN DE LA BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

3.1. Analyse du bilan

Le total du bilan au 30 septembre 1985 s'est établi à 1 742,1 milliards de francs c.f.a., en augmentation de 116,2 milliards ou 7,1% par rapport à l'exercice précédent. A l'actif, les principales variations ont porté sur les avoirs en monnaies étrangères, les concours de la B.C.E.A.O. et les comptes d'ordre et divers. Au passif, elles ont concerné les billets et monnaies en circulation, les dépôts, les engagements en monnaies étrangères et le poste Fonds Monétaire International.

ÉVOLUTION DU BILAN AU 30 SEPTEMBRE

	1982	1983	1984	1985
Actif				
	Milliards de francs c.f.a.			
Avoirs en or	16,1	19,9	22,1	18,2
Fonds Monétaire International	13,2	14,5	16,3	16,6
Avoirs en monnaies étrangères	21,0	43,2	36,8	77,7
Concours B.C.E.A.O.	707,7	833,1	789,2	763,6
Opérations pour compte des				
Trésors nationaux	258,5	345,1	426,8	445,2
Participations	8,0	8,5	10,2	11,8
Autres immobilisations nettes	14,2	15,4	28,2	35,0
Comptes d'ordre et divers	95,1	164,1	296,3	374,0
Total	1 133,8	1 443,8	1 625,9	1 742,1
Passif				
Billets et monnaies en circulation	399,6	372,1	419,6	473,3
Dépôts	200,3	206,6	239,5	331,7
Transferts à exécuter	3,0	2,4	2,4	9,2
Engagements en monnaies étrangères	68,5	204,8	121,7	-
Fonds Monétaire International	233,6	362,8	472,9	513,4
Fonds fiduciaire	37,7	37,4	42,6	38,2
Capital et réserves	49,3	91,0	59,1	76,0
Compte d'ordre et divers	141,8	166,7	268,1	300,3
Total	1 133,8	1 443,8	1 625,9	1 742,1

3.1.1. Analyse des postes de l'actif

Les **avoirs en or** ont été comptabilisés pour 18,2 milliards de francs c.f.a. contre 22,1 milliards l'exercice précédent. La baisse de 3,9 milliards ainsi enregistrée provient exclusivement de la réévaluation trimestrielle du stock de 138 541,183 onces d'or détenu par la Banque centrale.

Le poste **Fonds Monétaire International** enregistre la position de réserve des États de l'Union et les Droits de Tirage Spéciaux détenus auprès de cet organisme. Ces avoirs ont été évalués en francs c.f.a. au cours représentatif du D.T.S. au 30 avril 1985, soit 1 D.T.S. pour 471,03 francs c.f.a. Comparé à celui de 1 D.T.S. pour 436,54 francs c.f.a. en vigueur précédemment, ce cours traduit une appréciation de 7,9 % du D.T.S. par rapport au franc c.f.a., qui a accru d'autant les contrevaleurs en monnaie locale des postes libellés en cette unité de compte. Ainsi, la *position de réserve*, bien que s'étant maintenue à 27,9 millions de D.T.S., est passée de 12,2 milliards de francs c.f.a. à 13,2 milliards, soit un accroissement de 1,0 milliard.

Les disponibilités en *Droits de Tirage Spéciaux* ont fléchi de 9,3 millions de D.T.S. ou 4,1 milliards de francs c.f.a. à 7,3 millions de D.T.S. ou 3,4 milliards de francs c.f.a. Au cours de la période, ce compte a été alimenté par les intérêts perçus du F.M.I. pour 2,0 millions de D.T.S. et les achats de D.T.S. pour 110,7 millions. Les prélèvements sur ce compte ont servi au paiement de commissions au F.M.I. pour 97,7 millions et à l'arbitrage de D.T.S. contre d'autres devises pour 17,0 millions de D.T.S.

Les **avoirs en monnaies étrangères** se sont accrus de 40,9 milliards de francs c.f.a. en évoluant de 36,8 milliards à 77,7 milliards.

Le solde du *compte d'opérations* auprès du Trésor français, débiteur de 99,3 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1984, est devenu créditeur de 42,5 milliards un an plus tard.

Les avoirs en compte auprès des *correspondants en France* ont été créditeurs de 8,3 milliards de francs c.f.a. contre 12 millions au 30 septembre 1984.

Les encaisses en *billets de la Zone Franc* ont baissé de 1,2 milliard de francs c.f.a. en passant de 6,7 milliards à 5,5 milliards. Les rapatriements de ces types de billets aux instituts émetteurs au cours de la période se sont élevés à 111,2 milliards au lieu de 108,9 milliards l'exercice précédent.

La contre valeur en francs c.f.a. des devises détenues auprès des *correspondants en dehors de la Zone Franc* a légèrement augmenté en se situant à 3,1 milliards contre 2,9 milliards.

Les *bons d'institutions financières internationales*, représentés exclusivement par des bons B.A.D. à 8,90% pour un montant nominal de 3,0 millions de dollars E.U. et venant à échéance le 1er août 1987, ont été comptabilisés pour 1,2 milliard de francs c.f.a. contre 1,4 milliard au 30 septembre 1984, en raison de la baisse du dollar E.U.

Les créances nettes sur les autres membres de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest* sont tombées de 25,8 milliards de francs c.f.a. à 16,9 milliards. Ce solde comprend notamment 11,2 milliards d'arriérés de paiements, dus à la B.C.E.A.O. par certaines banques centrales membres de la Chambre.

Les **concours de la Banque centrale** aux banques, aux établissements financiers et aux Trésors nationaux se sont établis à 763,6 milliards de francs c.f.a., en régression de 25,6 milliards par rapport au 30 septembre 1984.

Les **opérations pour le compte des Trésors nationaux** ont enregistré un solde de 445,2 milliards de francs c.f.a. contre 426,8 milliards un an plus tôt. Les utilisations de la contrepartie des prêts du *Fonds Fiduciaire* ont diminué de 42,6 milliards à 38,2 milliards à la suite de remboursements intervenus au cours de la période. La contrevaletur globale des *concours du F.M.I.* rétrocédés aux États est passée de 352,2 milliards à 375,0 milliards sous l'effet d'un excédent des tirages sur les remboursements. Les *autres concours*, un dépôt de 30,0 millions de dinars koweïtiens reconduits en faveur d'un État, ont été comptabilisés pour 32,0 milliards de francs c.f.a.

Les **participations de la Banque centrale** se sont élevées à 11,8 milliards de francs c.f.a. contre 10,2 milliards à la fin de l'exercice précédent. L'augmentation de 1,6 milliard ainsi constatée provient d'une part, de la libération partielle du capital de la B.O.A.D. et, d'autre part, de la participation de la B.C.E.A.O. au capital d'une société minière et à l'augmentation du capital d'une banque.

3.1.2. Analyse des postes du passif

Le montant des **billets et monnaies en circulation** s'est inscrit au 30 septembre 1985 à 473,3 milliards de francs c.f.a. contre 419,6 milliards un an auparavant. A son maximum saisonnier atteint à fin janvier 1985, la circulation fiduciaire a totalisé 585,4 milliards dont 53,8 milliards pour le Mali, au lieu de 471,6 milliards à son point culminant l'exercice 1983-1984. Cette évolution est liée à l'intensité de la campagne de commercialisation des produits agricoles à la suite de l'amélioration sensible de la production des cultures d'exportation.

L'examen de la répartition de la circulation fiduciaire en billets et monnaies au 30 septembre 1985 révèle que les billets ont représenté 19,7% du volume des signes monétaires en circulation et 95,6% de leur valeur contre 17,3% et 94,2% un an plus tôt. Les coupures de 10 000 francs et 5 000 francs demeurent prépondérantes et leur part s'est relevée de 73,0% à 78,8%. Les proportions des pièces de 25 francs, 10 francs et 5 francs sont restées les mêmes qu'au 30 septembre 1984, soit 51,6% du volume total des signes monétaires en circulation et 1,4% de leur montant.

Au cours de l'exercice sous revue, les prélèvements de billets aux guichets de l'Institut d'émission ont porté sur 356,7 millions de vignettes pour une valeur globale de 1 089,3 milliards de francs c.f.a. contre 283,7 millions de billets pour un montant de 804,0 milliards de francs c.f.a. en 1983-1984. Toutes les coupures ont été concernées par cette hausse. Le nombre de pièces de monnaie délivrées à la clientèle s'est établi à 98,8 millions d'unités représentant une valeur nominale de 4,0 milliards de francs c.f.a. au lieu de 63,1 millions de pièces pour un montant de 2,6 milliards de francs c.f.a. un an plus tôt. Les versements effectués aux guichets de la Banque centrale ont totalisé 339,0 millions de billets pour une valeur de 949,2 milliards de francs c.f.a. et 40,7 millions de pièces de monnaie d'un montant de 2,1 milliards de francs c.f.a. contre respectivement 267,7 millions de billets et 51,7 millions de pièces l'exercice précédent. La baisse enregistrée au niveau des pièces a porté sur toutes les coupures sauf celle de 1 franc. Cette évolution s'explique en partie par l'adhésion du Mali à l'U.M.O.A.

Les échanges de billets c.f.a. entre les agences de la B.C.E.A.O. au cours de l'exercice 1984-1985 ont atteint 241,8 milliards de francs c.f.a. au lieu de 175,9 milliards l'exercice précédent soit un accroissement de 37,5%. Ces mouvements se sont soldés par un excédent de 27,4 milliards pour le Bénin, de 31,3 milliards pour le Burkina, de 9,9 milliards pour le Mali, de 5,2 milliards pour le Sénégal et de 22,7 milliards pour le Togo. Par contre, des déficits ont été enregistrés pour la Côte d'Ivoire et le Niger, respectivement de 92,4 milliards et 4,0 milliards. Au total, 68,3 millions de billets ont été déplacés au lieu de 55,1 millions au cours de l'exercice 1983-1984. La répartition de la valeur faciale globale de ces billets par coupure a été la suivante :

Coupures	1981-1982	1982-1983	1983-1984	1984-1985
Pourcentages				
Billets de 10 000 francs	46	42	39	41
Billets de 5 000 francs	41	43	45	46
Billets de 1 000 francs	11	13	13	10
Billets de 500 francs	2	2	3	3

La valeur des billets de son émission rachetés par la B.C.E.A.O. à d'autres banques centrales entre le début et la fin de l'exercice sous revue s'est élevée à 128,5 milliards de francs c.f.a. contre 104,1 milliards en 1983-1984. Les billets en provenance de Suisse ont représenté 65,3 milliards ou 50,8% du total des rachats, au lieu de 44,2 milliards ou 42,5% en 1983-1984. Les rachats à la Banque de France sont passés de 21,0 milliards à 26,4 milliards. Les rapatriements en provenance d'Autriche ont porté sur 10,0 milliards, montant voisin de celui de l'exercice précédent. Les billets reçus du Royaume-Uni, qui se chiffraient à 4,3 milliards en 1983-1984, se sont inscrits à 13,9 milliards au cours de l'exercice 1984-1985. Les rachats auprès de la Banque des États de l'Afrique Centrale n'ont pas sensiblement varié en se situant à 2,6 milliards au lieu de 2,7 milliards.

Les **dépôts** des diverses institutions locales et étrangères auprès de la Banque centrale ont évolué de 239,5 milliards de francs c.f.a. à 331,7 milliards. L'augmentation de 92,2 milliards résulte essentiellement d'un renforcement des placements des banques au marché monétaire de 115,3 milliards et d'une baisse des dépôts des Trésors nationaux de 11,0 milliards.

30 septembre				
	1982	1983	1984	1985
Milliards de francs c.f.a.				
Banques et institutions étrangères	38,5	42,1	42,5	47,4
Banques et institutions communes de l'Union	€	€	€	€
Banques inscrites dans les États	44,9	63,8	128,8	227,8
dont : <i>Marché monétaire</i>	37,5	56,8	102,6	217,9
Établissements financiers inscrits dans les États	0,1	0,1	€	0,1
Trésors nationaux et autres comptables publics	115,2	100,0	67,1	56,1
Autres comptes de dépôts	1,6	0,6	1,1	0,3
Total	200,3	206,6	239,5	331,7

Les **engagements en monnaies étrangères** se sont totalement résorbés au 30 septembre 1985 alors qu'ils atteignaient 121,7 milliards de francs c.f.a. un an plus tôt.

Les engagements vis-à-vis du **Fonds Monétaire International**, comptabilisés au taux représentatif du D.T.S. au 30 avril 1985, se sont relevés de 472,9 milliards de francs c.f.a. à 513,4 milliards. La hausse de 40,5 milliards est liée essentiellement à l'appréciation du D.T.S. car l'excédent des tirages sur les remboursements s'est fortement amenuisé et la part des allocations de Droits de Tirage Spéciaux dans ces engagements n'a pas varié en terme de D.T.S. La contrevaletur en francs c.f.a. de ces allocations est passée de 51,2 milliards à 55,3 milliards.

Les engagements au titre du **Fonds fiduciaire** ont diminué de 42,6 milliards de francs c.f.a. à 38,2 milliards à la suite de remboursements intervenus au cours de la période sous revue.

Le poste **capital et réserves** a progressé de 16,9 milliards de francs c.f.a. Cette variation provient d'une dotation de 10,3 milliards au compte report à nouveau, d'une augmentation de 672 millions du capital et de 261 millions de la réserve générale ainsi que d'une modification de la réévaluation des immeubles. Le détail de ce compte au 30 septembre 1985 est donné ci-après :

	Francs c.f.a.
Capital	32 564 000 000
Réserve statutaire	10 002 000 000
Réserve générale	3 897 008 238
Réserve spéciale de réévaluation des immeubles	19 249 767 402
Report à nouveau	10 304 813 715
Total	76 017 589 355

3.2. Contrôle des comptes de la Banque centrale

Conformément à l'article 63 des statuts, les comptes de la Banque centrale ont été arrêtés comme les années précédentes, au 30 septembre.

La vérification des comptes des agences de la B.C.E.A.O. a été effectuée par des contrôleurs nationaux, désignés par les Ministres chargés des Finances dans chacun des États membres de l'U.M.O.A., en application de l'article 64 des statuts. Ont été commis à cette vérification :

- au Bénin : M. Alidou KOUSSÉ, Expert comptable diplômé, Commissaire de sociétés agréé près les Cours d'Appel de Cotonou et de Dakar ;
- au Burkina : M. Noaga Edward OUÉDRAOGO, Commissaire aux comptes ;
- en Côte d'Ivoire : M. René ÉDI, Expert comptable diplômé inscrit près la Cour d'Appel d'Abidjan ;
- au Mali : Mme Bintou Camara HAÏDARA, Contrôleur d'État ;
- au Niger : M. Annou Mamane BADAMASSI, Directeur de la Dette publique ;
- au Sénégal : Mme Fatou DIAGNE, Directeur de la Monnaie et du Crédit au Ministère de l'Économie et des Finances ;
- au Togo : M. Kodjo AFANTCHAWO, Expert comptable diplômé d'État.

Les observations des contrôleurs nationaux ont été centralisées par M. Christian VIEYRA, Commissaire contrôleur désigné par le Conseil des Ministres de l'Union. Celui-ci a en outre procédé à l'examen de la comptabilité centralisée de la B.C.E.A.O. et établi, à cette occasion, un rapport général qui a été présenté à l'appui des comptes de l'exercice au Conseil d'Administration au cours de sa séance du 19 décembre 1985.

Le contrôle de l'application de la Convention de Compte d'Opérations signée le 4 décembre 1973 entre le Trésor français et la Banque centrale a été effectué par M. Christian VIEYRA, Commissaire contrôleur.

4. LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 1984-1985

L'exercice 1984-1985 s'est soldé par un bénéfice net après amortissement de 41 539 millions de francs c.f.a., en retrait par rapport à celui de 49 236 millions enregistré un an plus tôt. Les produits ont augmenté de 1 973 millions pour s'établir à 122 749 millions et les charges de 9 670 millions en passant de 71 540 millions à 81 210 millions.

COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 1984-1985

Produits	Francs c.f.a.
Intérêts sur avoirs extérieurs	6 459 145 697
Produits des opérations de crédit	64 891 051 612
Produits divers	42 405 761 686
Produits exceptionnels	112 630 042
Reprise sur provisions pour fluctuation des cours	8 880 213 902
Total	122 748 802 939
Charges	
Agios reversés aux banques, Trésors, autres organismes publics et autres charges financières	30 984 738 635
Intérêts, commissions et pertes de change sur opérations avec le F.M.I.	26 228 351 764
Entretien de la circulation fiduciaire	3 107 163 772
Dépenses de fonctionnement et charges diverses	18 504 316 869
Dotations aux amortissements	2 385 396 794
Résultats de l'exercice	41 538 835 105
Total	122 748 802 939

4.1. Les produits

L'augmentation des produits résulte essentiellement de la reprise sur provisions pour fluctuation des cours de devises et de l'accroissement des intérêts perçus sur les avoirs extérieurs. Son ampleur a été limitée par la baisse des produits de refinancement et des intérêts dus par certains États de l'Union au titre de leurs positions extérieures débitrices.

4.1.1. Les intérêts perçus sur avoirs extérieurs

Les intérêts perçus au titre de diverses opérations avec l'extérieur ont plus que doublé d'un exercice à l'autre en évoluant de 3 088 millions de francs c.f.a. à 6 459 millions. Ils comprennent les intérêts sur les bons B.A.D., les intérêts de retard versés par diverses banques centrales membres de la C.C.A.O. et les intérêts créditeurs sur les différents autres comptes en devises. Dans ce dernier type de produits, les intérêts perçus sur le compte d'opérations auprès du Trésor français se sont élevés à 3 867 millions.

4.1.2. Produits des opérations de refinancement

Les produits des opérations de crédit ont fléchi de 6 800 millions de francs c.f.a. en passant de 71 691 millions à 64 891 millions. Cette baisse est due à un recul des concours de la Banque centrale de 789 244 millions à 763 573 millions.

RÉPARTITION PAR TAUX DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	30 septembre	
	1984	1985
	Millions de francs c.f.a.	
Taux d'escompte préférentiel et anciens taux	398 101	421 104
Taux d'escompte normal	258 800	38 516
Taux majorés	29 727	61 475
Taux du marché monétaire	102 616	242 478
Total	789 244	763 573

4.1.3. Autres produits

Abstraction faite de la reprise sur provisions pour fluctuation des cours de devises effectuée en fin d'exercice pour un montant de 8 880 millions de francs c.f.a., les autres produits se sont chiffrés à 42 518 millions contre 45 997 millions l'exercice précédent. Ils sont constitués à concurrence de 27 954 millions par les intérêts compensatoires à percevoir de certains États de l'Union au titre de l'insuffisance de leurs disponibilités extérieures.

4.2. Les charges

Les charges ont augmenté de 13,5% par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet d'une forte croissance des intérêts, commissions et pertes de change sur les opérations avec le F.M.I.

4.2.1. Les charges financières

Les charges financières se sont établies à 57 213 millions de francs c.f.a., en hausse de 6 786 millions ou 13,5% par rapport à l'exercice précédent.

Les agios reversés aux banques, Trésors et autres organismes publics se sont inscrits à 24 678 millions de francs c.f.a. au lieu de 16 334 millions. Ils ont représenté 43,1% du total des charges financières contre 32,4% l'exercice antérieur. Cet accroissement provient essentiellement des rémunérations servies sur les dépôts au marché monétaire dont le niveau est passé d'une fin d'exercice à l'autre de 102 616 millions à 217 877 millions.

Les intérêts sur le découvert en compte d'opérations ont chuté de 22 168 millions de francs c.f.a. à 6 038 millions du fait du retournement de son solde devenu créditeur au cours de l'exercice. Ils ont constitué 10,6% des charges financières contre 44,0% un an plus tôt.

Les commissions, intérêts et pertes de change sur les opérations avec le Fonds Monétaire International au titre des concours consentis par cet organisme aux États de l'Union, se sont relevés de 11 925 millions de francs c.f.a. à 26 228 millions. Cette évolution résulte des pertes de change enregistrées par la Banque centrale à l'occasion des remboursements, en relation avec l'importance accrue des échéances et la forte appréciation du D.T.S.

4.2.2. Les dépenses de fonctionnement et autres charges

Les dépenses de fonctionnement et les autres charges se sont chiffrées à 23 997 millions de francs c.f.a. contre 21 113 millions l'exercice précédent, soit un accroissement de 13,7%.

Le coût de l'entretien de la circulation fiduciaire est passé de 2 504 millions de francs c.f.a. à 3 107 millions, en liaison avec l'expansion des billets et monnaies en circulation qui ont atteint 473,3 milliards au lieu de 419,6 milliards à fin septembre 1984. Les frais généraux comptabilisés pour 18 504 millions ont augmenté de 15,9% en rapport avec la hausse des prix et l'incidence, en année pleine, des charges de fonctionnement de l'agence de Bamako. En revanche, les dotations aux amortissements ont baissé de 2 645 millions à 2 385 millions.

4.3. Les résultats de l'exercice

L'exercice sous revue s'est soldé par un bénéfice net de 41 539 millions de francs c.f.a., en recul de 7 697 millions par rapport au résultat de la période précédente.

AFFECTATION DES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE 1984-1985

	Francs c.f.a.
Dividendes versés aux États	7 231 000 000
Report à nouveau	27 953 934 101
Provisions pour risques	1 830 901 004
Provisions pour fluctuation des cours de devises	1 600 000 000
Réserve statutaire	2 923 000 000
Total	41 538 835 105

Conformément aux décisions du Conseil des Ministres de l'Union, la Banque centrale a opéré sur la part des bénéfices revenant aux États une retenue globale de 875 millions de francs c.f.a., soit 125 millions par État, pour libérer leur participation à l'augmentation du capital de la *Banque Ouest Africaine de Développement* (B.O.A.D.).

BILAN
DE LA BANQUE CENTRALE

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS

BILAN AU 30

Actif

Francs c.f.a.	
Avoirs en or	18 219 119 591
Fonds Monétaire International	16 602 349 929
Position de réserve	13 177 124 070
Droits de Tirage Spéciaux détenus	3 425 225 859
Avoirs en monnaies étrangères	77 654 725 579
Monnaies de la Zone Franc	56 451 943 470
Compte d'opérations	42 580 862 090
Correspondants dans la Zone Franc	8 372 440 772
Billets et monnaies de la Zone Franc	5 498 640 608
Autres monnaies étrangères	21 202 782 109
Correspondants en dehors de la Zone Franc	3 087 652 137
Bons d'institutions financières	1 222 875 000
Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	16 892 254 972
Créances sur les banques	552 914 753 460
Court terme	486 780 962 270
Moyen terme	66 133 791 190
Long terme	-
Créances sur les établissements financiers	13 957 174 257
Court terme	13 957 174 257
Moyen terme	-
Créances sur les Trésors nationaux	196 704 700 819
Escompte d'obligations cautionnées	406 058 772
Escompte d'effets à long terme (art. 15)	42 353 525 000
Découverts en compte courant	153 941 482 031
Compte courant postal	3 635 016
Opérations pour compte des Trésors nationaux	445 195 284 574
Concours mis à la disposition des États	
- Fonds fiduciaire	38 229 093 238
- Autres concours F.M.I.	374 955 247 424
- Autres concours	32 010 943 912
Participations	11 798 101 356
Autres immobilisations (– Amortissements)	35 039 040 345
Comptes d'ordre et divers	374 048 249 870
	1 742 173 499 780

Passif

[illegible]

TAUX DES OPÉRATIONS
DE LA BANQUE CENTRALE

TAUX DES OPÉRATIONS DE LA BANQUE CENTRALE AU 30 SEPTEMBRE 1985

A – Dispositions générales

1 - Taux d'escompte préférentiel (T.E.P.)

8,00 % l'an

applicable aux opérations ci-après :

- *Escompte ou prise en pension d'effets privés émis en mobilisation*

- de crédits de campagne (a),
- de crédits de stockage de produits de campagne (b),
- de crédits à court terme et, sous réserve des dispositions du chapitre D, de crédits à moyen terme ainsi que de crédits à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, consentis à des petites et moyennes entreprises nationales (c) (d) dont l'encours global de crédits de toute nature n'excède pas 30 millions de francs c.f.a.
- de crédits à court terme, à moyen et long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, dont le total nominal n'excède pas 15 millions de francs c.f.a., accordés aux ressortissants des États de l'Union monétaire pour financer la construction d'un logement destiné à constituer leur premier habitation principale (e).

Taux exclusif de toute commission. Un minimum de 10 jours d'agios est perçu sur tout effet escompté.

- *Escompte d'effets publics n'ayant plus que dix ans à courir, créés par les États ou les collectivités publiques de l'Union monétaire pour financer la création ou l'amélioration d'équipements collectifs, d'infrastructures ou d'actions d'amélioration des conditions de production, ou, souscrire au capital d'entreprises concourant au développement et présentés par les États, les collectivités publiques, la Banque Ouest Africaine de Développement ou les banques.*

- *Découverts en compte courant aux Trésors nationaux.*

Décisions des Conseils d'Administration des 19 juin 1975, 25 août 1975, 9 avril 1980, 31 mars 1982 et 29 mars 1983. Décision du Conseil des Ministres du 10 avril 1979.

(a) Par crédits de campagne, il faut entendre, pour l'application du présent barème, les concours bancaires consentis de façon exclusive et certaine pour la commercialisation des produits agricoles locaux, y compris les crédits destinés à financer l'exportation de ces produits :
- lorsque cette commercialisation est effectuée par l'intermédiaire ou sous la surveillance d'organismes placés directement ou indirectement sous le contrôle de l'État ;
- et lorsque le dénouement de ces concours intervient normalement dans un délai maximum de 12 mois à compter du début de la campagne.

(b) Bénéficient également du taux d'escompte préférentiel, les stocks-report, lorsque leur montant représente moins de 40 % des tonnages commercialisés au cours de la campagne.

(c) Sont considérées comme entreprises nationales, les entreprises appartenant à des personnes physiques ressortissant de l'un des États de l'Union, ou à des sociétés dont le capital est détenu à concurrence d'au moins 51 % par des nationaux (personnes physiques ou morales) de l'Union monétaire et dont la gestion est assurée par des nationaux de celle-ci.

(d) Y compris les crédits consentis à des coopératives directement ou indirectement par l'intermédiaire d'organismes publics.

(e) Si un bénéficiaire peut également prétendre, au titre d'autres activités, à des crédits susceptibles d'être mobilisés dans les conditions prévues pour les entreprises nationales dont l'encours de crédit n'excède pas 30 millions de francs c.f.a., le taux préférentiel ne sera appliqué aux concours dont il bénéficie, comme particulier et comme entrepreneur, que si leur montant cumulé n'excède pas 30 millions de francs c.f.a.

2 - Taux d'escompte normal (T.E.N.)

10,50 % l'an

applicable aux opérations ci-après :

- *Escompte ou prise en pension d'effets privés autres que ceux visés au paragraphe 1 ci-devant.*

Ce taux s'applique aux effets représentatifs de crédits à court, à moyen ou à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, ne bénéficiant pas du taux préférentiel prévu au paragraphe 1.

Taux exclusif de toute commission. Un minimum de 10 jours d'agios est perçu sur tout effet escompté.

- *Avances sur effets publics.*
- *Escompte ou prise en pension d'obligations cautionnées.*

3 - Taux divers

- *Avances sur titres admis en garantie*

T.E.N. + 1,50 %

B - Marché monétaire

1. Rémunération des dépôts effectués par les banques	% l'an
- <i>au jour le jour</i>	10,250
- <i>à un mois</i>	10,375
- <i>à trois mois</i>	10,625
2. Avances contre remise d'effets publics ou privés	
- <i>au jour le jour</i>	10,500
- <i>à un mois</i>	10,625
- <i>à trois mois</i>	10,875

C - Commissions de transferts

1. Transferts entre agences de la Banque centrale dans l'Union monétaire	Commission forfaitaire de 100 F.
2. Transferts sur l'Union monétaire	0,10 % minimum 100 F.
3. Transferts de l'Union monétaire sur l'extérieur	2,5 % minimum 100 F.

A ces commissions s'ajoutent les frais de câble ou de télex des transferts exécutés par ces voies.

Les remises de francs c.f.a. en devises autres que le franc français, et inversement, donnent lieu à perception de remboursement des frais de transfert et de change supportés par la Banque centrale.

La Banque centrale exécute sans commission :

- les transferts entre ses sièges de l'Union monétaire,
 - les transferts hors de l'Union monétaire,
- qui lui sont demandés par les Trésors publics, les administrations des Postes et les institutions assimilées des États de l'Union monétaire.

D - Autres dispositions

Crédits à moyen terme et à long terme

Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen terme ayant bénéficié d'un accord de mobilisation de la Banque centrale avant le 30 juin 1975 sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux révisable	5,50 % l'an
Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen et long terme accordés entre le 30 juin 1975 et le 13 avril 1980 sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux non révisable	5,50 % l'an (a) ou 8,00 % l'an (b)
Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen et long terme accordés entre le 14 avril 1980 et le 6 avril 1982 sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux non révisable	8,00 % l'an (c) ou 10,50 % l'an (d)
Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen et long terme accordés entre le 7 avril 1982 et le 4 avril 1983 sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux révisable	8,00 % l'an ou 10,50 % l'an

(a) Pour les crédits admissibles au T.E.P. tel que fixé au 1er juillet 1975.

(b) Pour les crédits assortis du T.E.N. tel que fixé au 1er juillet 1975.

(c) Pour les crédits admissibles au T.E.P. tel que fixé au 14 avril 1980.

(d) Pour les crédits assortis du T.E.N. tel que fixé au 14 avril 1980.

Annexe Statistique

SOMMAIRE

RÉPERTOIRE DES ORGANISATIONS AFRICAINES	2-3
---	-----

UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	4
Relations avec le Fonds Monétaire International	5 à 7
Situation des institutions monétaires	8
Situation de la Banque centrale	9
Situation des banques	10
Position nette des Gouvernements	11
Utilisations déclarées aux Centrales des risques :	
– Crédits à court terme	12
– Crédits à moyen et long terme	13

ÉTATS MEMBRES

Comptes économiques	14 à 20
Activité industrielle (Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal)	21-22
Situation des institutions monétaires	23 à 29
Situation de la Banque centrale	30 à 36
Situation des banques	37 à 43
Position nette du Gouvernement	44 à 50
Évolution de la base monétaire	51 à 57
Utilisations déclarées à la Centrale des risques :	
– Crédits à court terme	58 à 64
– Crédits à moyen et long terme	65 à 71
Commerce extérieur	73
– Exportations et importations par groupes de produits	74 à 87
– Principaux pays de destination et d'origine	88 à 101

RÉPERTOIRE DES ORGANISATIONS AFRICAINES

1 - DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (C.C.A.O.)

Neuf banques centrales membres : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, Central Bank of the Gambia, Bank of Ghana, Banque Centrale de la République de Guinée, Banco Nacional da Guiné-Bissau, National Bank of Liberia, Banque Centrale de Mauritanie, Central Bank of Nigeria, Bank of Sierra Leone.

Communauté Économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.)

Sept pays membres : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal.

Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.)

Seize pays membres : Bénin, Burkina, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (C.I.L.S.S.)

Huit pays membres : Burkina, Cap-Vert, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

Conseil de l'Entente

Cinq pays membres : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Niger, Togo.

Autorité de Développement intégré du Liptako Gourma

Trois pays membres : Burkina, Mali, Niger.

Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (O.M.V.G.)

Quatre pays membres : Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Sénégal.

Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.)

Trois pays membres : Mali, Mauritanie, Sénégal.

2 - AUTRES

Association des Banques Centrales Africaines (A.B.C.A.)

Trente-trois banques centrales membres regroupant quarante-quatre pays :

- La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.) : Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo.
- La Banque des États de l'Afrique Centrale (B.E.A.C.) : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, Tchad.
- Les Banques centrales des pays suivants : Algérie, Botswana, Burundi, Cap-Vert, Égypte, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Ile Maurice, Kenya, Lesotho, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Maroc, Mauritanie, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tunisie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Banque Africaine de Développement (B.A.D.)

Tous les pays indépendants d'Afrique à l'exception de l'Angola.

Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (C.E.A.)

Tous les pays indépendants d'Afrique membres de l'Organisation des Nations Unies.

Commission du Fleuve Niger (C.F.N.)

Neuf pays membres : Bénin, Burkina, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, Tchad.

Union Africaine et Mauricienne des Banques de Développement (U.A.M.B.D.) :

Quinze institutions membres : Banque Béninoise de Développement, Banque Nationale de Développement du Burkina, Banque Nationale de Développement du Congo, Crédit de Côte d'Ivoire, Banque Nationale pour l'Épargne et le Crédit de Côte d'Ivoire, Banque Gabonaise de Développement, Banque de Développement de Maurice, Banque de Développement de la République du Niger, Caisse Nationale de Crédit Agricole du Niger, Banque Nationale de Développement du Sénégal, Société Financière Sénégalaise pour le Développement de l'Industrie et du Tourisme, Banque Togolaise de Développement, Caisse Nationale de Crédit Agricole du Togo, Société Nationale d'Investissement et Fonds annexes du Togo, Société Financière de Développement du Zaïre.

U.M.O.A. – COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	1982	1983	1984	1985	1984				1985			
					I	II	III	IV	I	II	III	IV
Prix moyens de la période en francs c.f.a./kg												
Cacao												
Prix indicatif O.I.C.C.	570	811	1 044	1 011	1 060	1 069	1 007	1 038	1 116	1 013	988	925
Café												
Prix indicatif Robusta O.I.C	809	1 044	1 330	1 200	1 252	1 308	1 384	1 375	1 378	1 262	1 019	1 141
Coton												
Indice de Liverpool	566	705	777	600	804	804	749	750	760	671	547	421
Huile d'arachide brute												
Toutes origines												
Rotterdam	192	276	443	408	428	484	444	414	449	474	374	335
Huile de palme												
Sumatra												
CIF. N.W. Europe	146	194	316	229	359	356	262	285	304	285	181	146
Sources : Cacao, Organisation Internationale du Cacao. (O.I.C.C.). - Café, Organisation Internationale du Café (O.I.C.). - Huiles, Oil World. - Coton, Compagnie Cotonnière.												

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMÉS EN FRANCS C.F.A. DES PRINCIPAUX PRODUITS VÉGÉTAUX EXPORTÉS DE L'UNION

	Indices moyens – Base 100 : Année 1970											
Indice général	306,7	398,4	507,3	470,9	501,3	516,1	504,9	506,1	521,4	493,4	436,5	432,4
dont – Cacao. – Café	313,4	423,8	542,4	506,3	529,7	543,9	544,8	550,4	570,6	520,3	462,3	472,2
– Oléagineux	191,1	279,2	425,5	361,0	415,7	458,5	424,5	403,1	417,8	414,4	323,9	288,0
– Bois	442,6	484,9	546,7	548,7	554,1	543,0	543,0	546,8	548,7	548,7	548,7	548,7
Sources : – Cotations des marchés. – B.C.E.A.O.												

POSITION DES ÉTATS DE L'U.M.O.A. VIS-A-VIS DU F.M.I.

		Situation au 30 septembre			
		1982	1983	1984	1985
		Millions de D.T.S.			
Bénin					
Département des D.T.S.	{ – Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4
	{ – Disponibilités	2,0	1,3	0,4	€
Département général	{ – Quote-part	24,0	24,0	31,3	31,3
	{ – Position de réserve	2,0	2,0	2,0	2,0
	{ – Recours au crédit du Fonds	–	–	–	–
Fonds fiduciaire	– Encours des prêts	12,7	12,5	11,4	10,3
Burkina					
Département des D.T.S.	{ – Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4
	{ – Disponibilités	7,5	7,5	5,6	5,6
Département général	{ – Quote-part	24,0	24,0	31,6	31,6
	{ – Position de réserve	5,6	5,6	7,5	7,5
	{ – Recours au crédit du Fonds	–	–	–	–
Fonds fiduciaire	– Encours des prêts	12,7	12,7	11,4	9,8
Côte d'Ivoire					
Département des D.T.S.	{ – Allocations	37,8	37,8	37,8	37,8
	{ – Disponibilités	€	1,0	0,1	0,4
Département général	{ – Quote-part	114,0	114,0	165,5	165,5
	{ – Position de réserve	€	€	€	€
	{ – Recours au crédit du Fonds	396,1	589,5	621,0	575,6
	dont : Tranches de crédit	28,5	28,5	62,7	82,4
	Financt. compensatoire	114,0	114,0	114,0	57,0
	Facilité élargie	126,8	159,6	159,6	157,7
	Financt. supplément.	126,8	286,4	283,7	264,3
	Financt. stocks régulat.	–	1,0	1,0	1,0
	Accès élargi	–	–	–	13,2
Fonds fiduciaire	– Encours des prêts	50,8	50,8	46,5	42,2

Source : Fonds Monétaire International.

Source : Fonds Monétaire International.

U.M.O.A. - POSITION DES ÉTATS DE L'U.M.O.A. VIS-A-VIS DU F.M.I.

		Situation au 30 septembre				
		1982	1983	1984	1985	
		Millions de D.T.S.				
Mali						
Département des D.T.S.	{	- Allocations		15,9	15,9	
		- Disponibilités		0,1	0,2	
Département général	{	- Quote-part		50,8	50,8	
		- Position de réserve		8,7	8,7	
		- Recours au crédit du Fonds		53,7	69,4	
		dont : <i>Tranches de crédit</i>		36,4	44,1	
		<i>Financt. compensatoire</i>		1,3	-	
		<i>Accès élargi</i>		16,0	25,3	
Fonds fiduciaire	-	Encours des prêts		19,3	16,1	
Niger						
Département des D.T.S.	{	- Allocations	9,4	9,4	9,4	9,4
		- Disponibilités	7,5	7,4	2,9	0,2
Département général	{	- Quote-part	24,0	24,0	33,7	33,7
		- Position de réserve	6,1	6,1	8,6	8,6
		- Recours au crédit du Fonds	-	12,0	33,6	54,8
		dont : <i>Tranches de crédit</i>	-	-	9,6	24,4
		<i>Financt. compensatoire</i>	-	12,0	24,0	24,0
		<i>Accès élargi</i>	-	-	-	6,4
Fonds fiduciaire	-	Encours des prêts	12,7	12,7	11,6	10,5
Sénégal						
Département des D.T.S.	{	- Allocations	24,5	24,5	24,5	24,5
		- Disponibilités	2,3	2,5	0,1	0,1
Département général	{	- Quote-part	63,0	63,0	85,1	85,1
		- Position de réserve	0,9	0,9	1,0	1,0
		- Recours au crédit du Fonds	163,5	174,7	213,7	222,0
		dont : <i>Tranches de crédit</i>	33,8	45,5	61,1	76,8
		<i>Financt. compensatoire</i>	55,1	44,6	42,0	21,0
		<i>Facilité élargie</i>	20,5	20,5	20,5	18,1
		<i>Financt. supplément.</i>	54,1	54,1	50,5	43,9
		<i>Accès élargi</i>	-	10,0	39,7	62,2
Fonds fiduciaire	-	Encours des prêts	33,2	32,6	29,8	24,9
N.B. Le Mali a intégré l'U.M.O.A. à compter du 1er juin 1984.						
Source : Fonds Monétaire International.						

POSITION DES ÉTATS DE L'U.M.O.A. VIS-A-VIS DU F.M.I.

		Situation au 30 septembre				
		1982	1983	1984	1985	
		Millions de D.T.S.				
Togo						
Département des D.T.S.	{	– Allocations	11,0	11,0	11,0	11,0
		– Disponibilités	4,0	1,7	0,1	0,8
Département général	{	– Quote-part	28,5	28,5	38,4	38,4
		– Position de réserve	0,2	0,2	0,2	0,2
		– Recours au crédit du Fonds	18,1	31,7	44,0	50,5
		dont : Tranches de crédit	10,9	16,7	25,7	32,1
		Financt. supplément.	7,2	7,2	6,3	4,5
		Accès élargi	–	7,8	11,9	13,9
Fonds fiduciaire	– Encours des prêts	14,7	14,3	13,2	11,0	
Source : Fonds Monétaire International						

U.M.O.A. – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1982		1983	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 528 291	- 560 142	- 811 720	- 798 829
Crédit intérieur	1 775 515	1 933 838	2 107 268	2 188 987
- Position nette				
des Gouvernements	184 300	192 821	329 115	345 531
- Crédits à l'économie	1 591 215	1 741 017	1 778 153	1 843 456
. Créd. de campagne	150 351	224 510	161 800	207 530
. Autres crédits	1 440 864	1 516 507	1 616 353	1 635 926
dont :				
<i>Obligat. cautionnées</i>	20 917	19 876	17 002	16 075
ACTIF = PASSIF	1 247 224	1 373 696	1 295 548	1 390 158
Masse monétaire	1 161 059	1 291 892	1 237 634	1 341 892
- Circulation fiduciaire	375 160	448 250	350 989	440 964
- Dépôts en C.C.P.	14 780	14 108	15 880	14 040
- Dépôts en banque	771 119	829 534	870 765	886 888
. Organismes publics	86 498	89 402	120 217	100 218
. Autres	684 621	740 132	750 548	786 670
Autres éléments (net)	86 165	81 804	57 914	48 266

U.M.O.A. – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1982		1983	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	– 328 511	– 356 840	– 570 022	– 568 030
Créances sur les États	407 495	418 654	520 697	534 739
Créances sur les banques	546 781	657 603	646 673	730 854
Créances sur les établiss. financiers	9 268	9 580	10 745	11 619
ACTIF = PASSIF	635 033	728 997	608 093	709 182
Circulation fiduciaire	375 160	448 250	350 989	440 964
Dépôts des États (y.c. encaisse)	120 405	123 492	105 129	92 507
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	64 198	68 467	79 827	101 580
Autres dépôts	1 676	665	639	156
Autres éléments (net)	73 594	88 123	71 509	73 975
Millions de francs c.f.a.				

U.M.O.A. - SITUATION DES BANQUES

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 199 780	- 203 302	- 241 698	- 230 799			
Réserves	63 989	67 713	79 184	73 654			
Créances sur les États	76 518	74 031	74 414	74 589			
Crédits à l'économie	1 561 030	1 711 562	1 750 406	1 815 762			
ACTIF = PASSIF	1 501 757	1 650 004	1 662 306	1 733 206			
Dépôts des particuliers							
et entreprises	769 443	828 869	870 126	886 732			
- Organismes publics	86 114	88 902	119 719	100 210			
- Autres	683 329	739 967	750 407	786 522			
Dépôts des États	173 171	170 604	159 745	169 255			
Crédits de la							
Banque centrale	549 478	660 038	652 467	722 414			
Autres éléments (net)	9 665	- 9 507	- 20 032	- 45 195			
	1984*				1985*		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 172 485	- 223 837	- 206 156	- 163 693	- 63 273	- 122 499	- 166 672
Réserves	106 873	140 454	151 051	183 284	177 337	275 001	251 619
Créances sur les États	69 258	73 558	76 527	78 015	68 200	105 898	100 944
Crédits à l'économie	1 763 043	1 765 073	1 711 252	1 830 429	1 831 671	1 725 258	1 705 666
ACTIF = PASSIF	1 766 689	1 755 248	1 732 674	1 928 035	2 013 935	1 983 658	1 891 557
Dépôts des particuliers							
et entreprises	946 460	1 028 451	1 030 006	1 117 788	1 198 673	1 226 885	1 179 600
- Organismes publics	116 043	149 988	153 743	183 687	219 711	245 017	222 818
- Autres	830 417	878 463	876 263	934 101	978 962	981 868	956 782
Dépôts des États	179 211	183 143	190 842	194 993	203 552	276 746	248 071
Crédits de la							
Banque centrale	665 044	613 098	588 862	695 042	681 126	571 628	554 274
Autres éléments (net)	- 24 026	- 69 444	- 77 036	- 79 788	- 69 416	- 91 601	- 90 388
*Y compris les données du Mali à compter de juin 1984.							
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. – POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	5 221	4 870	5 115	5 129			
Dépôts à la Banque centrale	115 184	118 622	100 014	87 378			
Dépôts dans les banques	173 171	170 604	159 745	169 255			
Obligations cautionnées	20 917	19 876	17 002	16 075			
Total des créances (-)	314 493	313 472	281 876	277 837			
Concours de la							
Banque centrale	407 495	418 654	520 679	534 739			
Concours des banques	76 518	74 031	74 414	74 589			
Dépôts en C.C.P.	14 780	14 108	15 880	14 040			
Total des dettes (+)	498 793	504 793	610 991	623 368			
POSITION NETTE	184 300	192 825	329 115	345 531			
	1984*				1985*		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	6 860	5 441	5 302	4 493	7 361	5 949	6 063
Dépôts à la Banque centrale	113 607	89 225	67 139	67 178	103 253	59 644	56 055
Dépôts dans les banques	179 211	183 143	190 842	194 993	203 552	276 746	248 071
Obligations cautionnées	12 099	17 346	17 490	17 033	17 477	20 631	17 967
Total des créances (-)	311 777	295 155	280 773	283 697	331 643	362 970	328 156
Concours de la Banque centrale							
Concours des banques	555 304	596 834	622 229	619 850	629 215	644 879	641 900
Dépôts en C.C.P.	69 258	73 558	76 527	78 015	68 200	105 898	100 944
Dépôts en C.N.E.	19 130	20 462	24 949	20 898	20 052	16 721	19 542
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	5 419	5 451	5 372
Total des dettes (+)	643 692	690 854	723 705	718 763	722 886	767 498	767 758
POSITION NETTE	331 915	395 699	442 932	435 066	391 243	409 979	439 602
*Y compris les données du Mali à compter de juin 1984.							
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. – CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1983				1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	49 639	48 609	43 314	53 787	51 255	61 853	58 115	57 903	57 691	52 039	49 878
– Agriculture, chasse	34 995	35 435	30 817	39 736	36 714	47 031	43 694	43 142	42 763	37 368	34 911
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	14 644	13 174	12 497	14 051	14 541	14 822	14 421	14 761	14 928	14 671	14 967
Industries extractives	16 909	14 771	9 615	12 050	13 505	8 144	10 201	12 881	8 383	6 955	8 396
– Pétrole brut et gaz naturel	5 431	1 079	555	4 472	8 252	2 869	4 904	3 647	1 527	669	10
– Autres	11 478	13 692	9 060	7 578	5 252	5 275	5 297	9 234	6 856	6 286	8 386
Industries manufacturières	214 614	218 484	231 381	223 353	214 941	231 416	225 479	241 015	226 034	218 258	218 934
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	82 876	81 917	84 846	83 303	75 265	88 099	71 052	87 788	87 341	86 180	85 322
– Textiles, habillement, cuir	33 934	39 320	41 993	39 396	36 137	39 142	43 123	40 733	39 109	40 668	41 084
– Industries chimiques	35 928	33 197	37 426	35 514	35 928	31 080	35 955	39 475	29 867	29 145	24 607
– Autres	61 876	64 050	67 116	65 140	67 611	73 095	75 349	73 018	69 717	62 265	67 921
Électricité, gaz, eau	14 248	13 006	15 673	20 174	16 017	14 778	8 368	14 220	16 299	16 787	32 815
Bâtiment, travaux publics	81 478	84 712	84 465	81 971	83 963	88 581	80 007	81 510	81 534	73 357	74 395
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	516 121	506 608	466 359	544 862	452 451	396 775	397 738	472 079	561 257	455 166	456 913
– Commerce de gros	452 628	434 404	392 845	476 845	377 280	312 919	307 038	384 955	469 435	355 552	352 101
– Commerce de détail	53 818	61 221	61 759	55 172	62 842	70 494	75 749	72 843	77 465	84 722	82 778
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	9 675	10 983	11 769	12 845	12 329	13 362	14 951	14 281	14 357	14 892	15 034
Transports, entrepôts et communications	47 328	51 328	55 316	55 463	53 839	54 619	54 937	56 659	56 561	56 567	59 805
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	36 176	38 972	41 848	49 300	31 345	50 975	49 577	51 157	52 867	48 952	50 808
– Établissements financiers, assurances	9 971	10 109	11 126	11 108	11 360	12 507	12 940	13 260	13 550	13 944	14 360
– Affaires immobilières, services aux entreprises	26 205	28 863	30 722	38 192	36 985	38 468	36 637	37 897	39 317	35 008	36 448
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	32 522	38 703	38 068	44 162	48 555	48 191	49 148	48 839	51 647	50 913	53 784
– Services divers fournis à la collectivité	2 638	3 122	3 602	3 595	3 359	3 958	4 422	3 740	4 015	2 976	3 978
– Prêts aux particuliers	16 642	18 829	19 334	24 664	21 002	25 205	26 879	27 179	29 519	28 691	30 890
– Autres	13 242	16 752	15 132	15 903	24 194	19 028	17 847	17 920	18 113	19 246	18 916
TOTAL	1 009 035	1 015 193	986 039	1 085 122	982 871	855 332	933 570	1 036 262	1 112 273	978 994	1 005 728

U.M.O.A. – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1983				1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	14 874	21 482	20 346	21 892	21 230	21 944	21 358	19 620	18 361	18 904	18 072
– Agriculture, chasse	10 939	16 588	15 405	16 924	16 516	16 928	16 184	15 018	13 602	13 763	13 777
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	3 935	4 894	4 941	4 968	4 714	5 016	5 174	4 602	4 759	5 141	4 295
Industries extractives	23 876	23 339	23 013	25 292	24 698	23 713	27 951	22 720	22 117	21 232	18 987
– Pétrole brut et gaz naturel	14 808	14 467	14 332	13 952	13 769	13 056	17 549	12 261	11 962	11 447	10 740
– Autres	9 068	8 872	8 681	11 340	10 929	10 657	10 402	10 459	10 155	9 785	8 247
Industries manufacturières	126 440	134 125	134 767	145 406	131 828	140 429	143 854	142 029	146 588	134 536	129 377
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	57 017	62 905	62 999	62 707	59 207	61 022	63 445	61 016	63 462	58 878	52 986
– Textiles, habillement, cuir	12 510	12 382	11 787	12 593	11 766	11 833	11 727	11 601	12 840	10 502	9 815
– Industries chimiques	33 339	35 858	37 243	41 869	38 159	42 387	43 657	44 093	44 285	41 167	41 609
– Autres	23 574	22 980	22 738	28 237	22 696	25 187	25 025	25 319	26 001	23 989	24 967
Électricité, gaz, eau	32 354	26 795	30 575	27 763	22 186	25 047	39 921	38 019	36 878	35 441	34 644
Bâtiment, travaux publics	13 656	13 510	12 503	15 581	13 099	12 690	17 636	18 178	17 622	14 179	16 290
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	72 748	73 137	75 101	88 786	106 962	109 463	109 503	107 363	105 360	111 234	111 815
– Commerce de gros	50 248	51 283	50 507	54 514	82 096	83 003	84 046	81 751	80 579	86 378	86 835
– Commerce de détail	10 275	8 865	11 022	19 956	10 165	12 488	13 017	13 401	12 145	11 999	12 226
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	12 225	12 989	13 572	14 316	14 701	13 972	13 440	12 211	12 636	12 857	12 554
Transports, entrepôts et communications	45 050	42 106	45 415	45 505	42 147	42 587	44 979	40 652	41 705	40 691	39 810
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	69 757	73 154	73 973	70 252	70 177	73 159	70 475	68 680	65 157	57 589	57 140
– Établissements financiers, assurances	2 619	1 783	1 794	1 140	1 060	755	780	224	111	102	504
– Affaires immobilières, services aux entreprises	67 138	71 371	72 179	69 112	69 117	72 404	69 695	68 456	65 046	57 487	56 636
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	56 858	57 495	58 104	54 793	59 181	59 907	62 611	63 628	64 221	63 098	64 794
– Services divers fournis à la collectivité	6 422	6 762	6 052	6 792	6 937	6 945	6 658	6 867	6 419	4 446	6 334
– Prêts aux particuliers	43 093	43 670	44 592	40 643	44 098	44 553	46 957	46 815	48 675	47 430	47 046
– Autres	7 343	7 063	7 460	7 358	8 146	8 409	8 996	9 946	9 127	11 222	11 414
TOTAL	455 613	465 143	473 797	495 270	491 508	508 939	538 288	520 799	518 009	496 904	490 929

BÉNIN – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1976	1977	1978	1979
Produit intérieur brut (millions de F. c.f.a.)	134 313	151 202	168 560	193 529
Population estimée (1 000 habitants)	3 197	3 286	3 377	3 338
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	42,01	46,01	49,91	59,98
Millions de francs c.f.a.				
Produit intérieur brut au coût des facteurs	120 972	135 312	152 669	175 328
Agriculture. Élevage. Sylviculture. Pêche	53 802	59 823	73 294	83 123
Industrie et artisanat	8 256	8 963	9 158	10 977
Eau et électricité	852	987	1 482	1 281
Construction	5 061	5 250	5 434	9 783
Commerce	29 206	32 025	34 709	33 497
Transports et communications	9 031	10 611	12 391	14 858
Administrations publiques	11 073	12 872	12 671	16 071
Autres services	3 691	4 781	3 530	5 738
Impôts indirects nets de subventions	13 341	15 890	15 891	18 201
Produit intérieur brut au prix du marché	134 313	151 202	168 560	193 529
Consommation finale publique	12 781	14 711	14 414	17 769
Consommation finale privée	119 504	139 127	156 318	179 995
Formation brute de capital fixe	21 962	22 887	23 203	27 113
Variation de stocks	3 300	4 800	5 500	5 423
Exportations de biens et services	31 613	43 328	50 014	53 607
Importations de biens et services	54 847	73 651	80 889	90 378
Source : Ministère du Plan et de la Statistique, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique.				

BURKINA – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1979	1980	1981	1982
Produit intérieur brut (millions de F. c.f.a.)	259 140,3	283 310,3	317 014,6	346 988,7
Population estimée (1 000 habitants)	6 117	6 243	6 372	6 503
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	42,36	45,38	49,75	53,36
Millions de francs c.f.a.				
Agriculture. Élevage. Sylviculture. Pêche	100 692,5	106 422,9	140 916,0	143 030,2
Industries extractives	300,8	369,8	– 78,5	27,5
Industries manufacturières	32 061,3	32 543,4	39 099,9	43 010,7
Électricité. Gaz. Eau	2 139,5	4 088,9	3 577,1	4 876,4
Bâtiment. Travaux publics	8 982,0	10 542,1	7 125,0	13 985,1
Commerce de gros et de détail	43 552,8	44 256,8	35 736,0	40 599,8
Transports. Entrepôts. Télécommunications	17 221,5	22 268,9	23 624,4	22 460,6
Autres services marchands (nets d'ajustement financier)	10 614,8	10 947,4	10 320,0	10 572,1
Services non marchands	30 038,8	35 842,5	39 023,2	45 945,7
Droits et taxes à l'importation	13 536,3	16 027,6	17 671,5	20 481,5
Produit intérieur brut au prix du marché	259 140,3	283 310,3	317 014,6	346 988,7
Consommation finale publique	35 107,5	39 827,9	43 612,0	52 166,4
Consommation finale privée	244 267,0	269 634,1	294 191,8	324 553,1
Formation brute de capital fixe	30 925,0	30 373,3	39 687,7	37 508,9
Variation de stocks	4 941,0	5 817,0	8 277,9	7 950,7
Exportations de biens et services	36 233,4	43 570,9	46 174,2	50 866,5
Importations de biens et services	92 333,6	105 912,9	114 929,9	126 056,9
Source : Ministère de la Planification et du Développement populaire, Institut National de la Statistique et de la Démographie.				

CÔTE D'IVOIRE – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1978	1979	1980	1981
Produit intérieur brut (milliards de F. c.f.a.)	1 783,0	1 944,7	2 149,9	2 291,4
Population (1 000 habitants)	7 563	7 870	8 185	...
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	235,8	247,1	262,7	...
Milliards de francs c.f.a.				
Produit intérieur brut (a)	1 783,0	1 944,7	2 149,9	2 291,4
Produit intérieur brut marchand	1 622,5	1 745,1	1 920,7	2 013,3
Agriculture. Élevage. Forêts. Pêche	455,9	529,7	616,3	657,9
Industries	210,3	244,7	281,2	297,5
dont : <i>Industries extractives</i>	7,1	4,9	5,7	27,4
<i>Industries manufacturières</i>	185,0	216,4	241,0	229,1
<i>Électricité - Eau</i>	18,2	23,4	34,4	41,0
Bâtiment. Travaux publics	145,2	159,7	148,9	128,6
Transports	134,8	142,8	159,7	181,4
Services et commerce (y compris banques et assurances)	550,6	539,0	557,0	600,4
Droits de douane et assimilés	125,7	129,2	157,6	165,5
Produit intérieur brut non marchand	160,5	199,6	229,2	260,2
Consommation finale	1 268,5	1 460,5	1 712,2	1 860,0
dont : <i>Autoconsommée (ménages)</i>	203,9	251,2	264,2	271,4
<i>Commercialisée</i>	1 064,6	1 209,3	1 448,0	1 588,6
Formation brute de capital fixe	529,0	526,7	523,0	558,4
Variation de stocks	1,8	16,9	46,9	36,0
Exportations de biens (F.O.B.)	592,5	603,6	668,9	722,5
Importations de biens (C.A.F.)	551,9	586,3	699,1	714,5
Solde des utilisations de services	- 56,9	- 76,8	- 102,7	- 170,8
(a) Aux prix départ usine.				
Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.				

MALI – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1978	1979	1980
Produit intérieur brut (millions de F.c.f.a.)	217 750	259 580	300 530
Population (1 000 habitants)	6 395	6 887	7 059
Produit intérieur brut per capita (1 000 F.c.f.a./hab.)	34,05	37,69	42,57
Millions de francs c.f.a.			
Agriculture vivrière	19 000	21 710	26 790
Agriculture industrielle	5 400	6 440	6 260
Élevage et pêche	29 800	37 675	48 875
Artisanat	7 400	9 270	11 310
Industrie alimentaire	4 300	4 400	4 700
Industrie mécanique et énergie	5 250	5 350	5 755
Industrie chimique et matériaux de construction	800	795	850
Industrie textile	400	430	365
Bâtiment et travaux publics	8 950	12 375	12 940
Services	11 950	15 055	19 555
Transports	38 750	41 410	46 395
Commerce	60 700	77 770	86 235
Salaires	25 050	26 900	30 500
Produit intérieur brut	217 750	259 580	300 530
Équilibre des opérations sur biens et services			
Production	298 746	360 040	417 975
Importations	65 405	76 905	89 950
Droits et taxes sur importations	12 031	14 460	16 695
Total ressources	376 182	451 405	524 620
Consommation intermédiaire	118 028	141 819	164 641
Consommation finale publique	9 354	11 260	12 572
Consommation finale privée	172 757	213 601	246 482
Formation brute de capital fixe	42 101	43 755	47 675
Variation de stocks	3 954	3 750	2 950
Exportations	29 988	37 220	50 300
Total emplois	376 182	451 405	524 620
Source : Ministère du Plan, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.			

NIGER - COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1977	1978	1979	1980
Produit intérieur brut (millions de F.c.f.a.)	288 829	359 158	443 239	536 208
Population estimée (1 000 habitants)	5 098	5 240	5 385	5 534
Produit intérieur brut per capita (1 000 F.c.f.a./hab.)	56,65	68,54	82,31	96,89
Millions de francs c.f.a.				
Agriculture. Élevage. Sylviculture. Pêche	145 734	166 059	188 746	228 097
Industries extractives	25 444	36 956	63 074	67 397
Industries manufacturières	14 665	15 174	18 228	19 819
Électricité. Gaz. Eau	1 489	1 240	1 153	2 361
Bâtiment. Travaux publics	10 227	17 086	24 638	32 120
Commerce	29 368	40 279	51 059	62 101
Transports. Communications	10 314	14 587	18 031	22 632
Autres services marchands (nets d'ajustement financier)	17 887	27 817	31 926	38 248
Services non marchands	21 953	24 337	27 290	36 345
Droits et taxes sur importations	11 748	15 623	19 094	27 088
Produit intérieur brut au prix du marché	288 829	359 158	443 239	536 208
Consommation finale publique	31 061	34 019	40 958	53 958
Consommation finale privée	206 565	264 602	311 108	381 735
Formation brute de capital fixe	65 853	90 648	112 761	136 715
Variation de stocks	17 738	22 888	28 247	32 389
Exportations de biens et services	53 744	71 173	109 740	128 824
Importations de biens et services	86 132	124 172	159 575	197 413
Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et de l'Informatique.				

SÉNÉGAL – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1978	1979	1980	1981
Produit intérieur brut (milliards de F. c.f.a.)	494,7	581,9	627,6	669,8
Population estimée (1 000 habitants)	5 397	5 548	5 701	5 868
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	91,66	104,74	110,09	114,15
Milliards de francs c.f.a.				
Production intérieure brute	425,0	498,2	512,8	547,3
Agriculture. Élevage. Forêts. Pêche	104,6	138,8	120,1	121,0
Industries	79,9	95,2	102,2	110,0
Artisanat	13,0	13,9	16,3	17,8
Bâtiment. Travaux publics	27,5	32,1	37,7	42,9
Transports	30,9	36,6	49,2	48,1
Services. Commerce	169,2	180,9	187,3	206,5
Salaires versés par les :				
Administrations	63,9	77,7	106,1	113,0
Ménages	5,8	6,0	8,7	9,5
Produit intérieur brut	494,7	581,9	627,6	669,8
Consommation finale publique	91,1	111,0	140,3	150,7
Consommation finale privée	385,1	446,7	504,1	551,9
Formation brute de capital fixe	67,2	82,6	100,2	102,4
Variation de stocks	19,5	25,8	- 2,9	7,7
Exportations de biens (F.O.B.) et de services	149,9	200,7	161,6	178,3
Importations de biens (C.A.F.) et de services	217,6	284,9	275,7	321,2
Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction de la Statistique.				

TOGO – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1976	1977	1978	1979 ^(a)
Produit intérieur brut (millions de F. c.f.a.)	136 310	168 800	193 596	216 231
Population estimée (1 000 habitants)	2 246	2 302	2 358	2 417
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	60,69	73,33	82,10	89,46
Millions de francs c.f.a.				
Produit intérieur brut au coût des facteurs	118 468	150 739	168 390	189 703
Agriculture. Élevage. Sylviculture. Pêche	35 596	45 201	51 409	58 745
Industries extractives	9 987	11 614	17 419	17 190
Industries manufacturières. Artisanat	9 714	11 090	9 961	9 507
Électricité. Gaz. Eau	3 080	2 762	3 009	3 260
Bâtiment. Travaux publics	6 131	9 288	16 530	15 471
Commerce. Restaurants. Hôtels	18 835	24 972	24 263	35 674
Transports. Entrepôts. Communications	9 993	11 836	14 119	13 250
Autres services marchands (nets d'ajustement financier)	10 609	14 962	10 868	13 632
Services non marchands	14 523	19 014	20 812	22 974
Impôts indirects nets de subventions	17 842	18 061	25 206	26 528
Produit intérieur brut au prix du marché	136 310	168 800	193 596	216 231
Consommation finale publique	22 223	28 640	29 254	32 323
Consommation finale privée	90 792	106 127	118 751	138 771
Formation brute de capital fixe	33 732	58 682	88 470	101 406
Variation de stocks	3 075	6 916	4 567	8 000
Exportations de biens et services	43 365	45 021	60 578	53 811
Importations de biens et services	56 877	76 586	108 024	118 080
(a) Données provisoires.				
Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.				

CÔTE D'IVOIRE – ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE IVOIRIENNE

Années	Entreprises	Investissements	Chiffre d'affaires		Travailleurs	Salaires
	en	cumulés*	Total	Dont	à la	distribués
	production*	(a)		Exportations	mi-année	(b)
	Nombre	Milliards de francs c.f.a.			Milliers	Milliards F c.f.a.
1973	414	145	164	52	43,8	21,7
1974	442	186	254	99	46,3	27,3
1975	458	217	303	99	52,8	33,3
1976 (c)	486	250	350	99	57,9	40,7
1977	513	293	459	131	63,0	50,2
1978	553	330	550	168	64,0	63,0
1979	619	460	650	204	67,4	75,2
1980	705	701	795	282	71,4	94,6
1981	711	871	950	375	69,6	101,2
1982	727	1 071	1 066	394	68,4	111,0
1983	675	1 223	1 002	261	90,4	105,8
* Situation en fin de période.						
(a) Avant amortissements. - (b) Y compris charges sociales. - (c) A partir de 1976 : exercice allant du 1er oct. de l'année précédente au 30 sept. de l'année considérée.						
Source : Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire.						

CÔTE D'IVOIRE – INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	Indice	Conserves et	Industries	Produits	Produits dér.	Eau et
	général	prép. alim.	textiles et hab.	chimiques	du pétrole	électricité
Base 100 : 1978						
Année 1981	129,7	125,4	121,6	125,7	96,4	137,2
" 1982	124,7	96,8	112,7	176,4	106,2	127,0
" 1983	106,1	114,2	122,6	114,3	105,9	138,3
" 1984	115,0	154,0	110,0	122,0	118,0	130,0
1984 - 1er trimestre	120,5	109,6	138,5	116,5	112,4	125,9
2ème "	112,0	160,2	111,8	106,2	121,8	135,4
3ème "	100,0	119,5	107,5	111,7	110,0	125,6
4ème "	120,0	136,0	115,0	123,0	123,0	141,0
1985 - 1er trimestre	177,3	166,2	154,7	146,6	114,9	152,4
2ème "	...	...	...	...	...	...
3ème "	113,2	192,6	99,8	109,7	128,5	143,1
4ème "						
Source : Ministère du Plan et de l'Industrie.						

MALI - INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	Ensemble		Industries	Chimie et	Industrie	Industries
			alimentaires	mat. de constr.	méc. et énergie	textiles
Base 100 : 1983						
Année 1982	89,5		101,6	82,7	99,0	75,8
" 1983	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0
" 1984	126,4		143,0	107,4	120,0	118,7
" 1985	122,5		140,7	102,5	127,4	104,5
1983 - 1er trimestre						
	132,9		124,2	79,2	86,2	172,3
2ème "	91,3		109,7	108,8	125,3	56,1
3ème "	69,6		78,3	110,4	100,5	39,6
4ème "	106,2		87,8	101,6	88,0	132,0
1984 - 1er trimestre						
	156,1		142,7	105,3	121,6	195,9
2ème "	120,5		112,2	104,8	132,1	127,4
3ème "	74,0		111,0	97,2	110,5	18,9
4ème "	155,0		206,1	122,4	115,9	132,7
1985 - 1er trimestre						
	168,9		195,1	109,4	111,4	230,0
2ème "	122,8		177,9	102,1	138,8	57,0
3ème "	68,1		75,7	85,3	113,6	35,5
4ème "	133,2		122,6	112,3	134,7	150,7
Source : Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.						

SÉNÉGAL - INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	Ensemble		Huileries	Industries	Raffineries	Électricité
	Ind. général	N.c. Huileries		extractives	de pétrole	
Base mobile trimestrielle : 1976 = 100						
Année 1981	99,6	110,9	17,8	107,4	87,6	132,4
" 1982	103,3	108,0	69,2	67,8	74,6	137,9
" 1983	107,1	111,4	76,7	84,3	40,8	154,5
" 1984	105,0	112,9	48,0	107,9	...	149,6
1984 - 1er trimestre						
2ème "	126,6	133,6	76,4	114,2	98,8	161,8
3ème "	109,3	120,0	31,8	112,0	87,5	149,5
4ème "	104,2	116,6	14,4	96,5	17,3	197,4
4ème "	128,1	140,8	36,7	134,2	36,7	114,0
1985 - 1er trimestre						
2ème "	123,9	131,5	69,0	105,1	88,9	191,3
3ème "	109,8	120,1	36,3	114,4	143,3	190,7
4ème "						
Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction de la Statistique.						

BÉNIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 9 199	- 13 512	- 25 452	- 32 735			
Crédit intérieur	81 820	115 715	126 900	132 322			
- Position nette							
du Gouvernement	- 9 680	- 10 185	- 2 100	- 578			
- Crédits à l'économie	91 500	125 900	129 000	132 900			
. Créd. de campagne	3 000	3 000	3 000	3 000			
. Autres crédits	88 500	122 900	126 000	129 900			
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	-	-	-	-			
ACTIF = PASSIF	72 621	102 203	101 448	99 587			
Masse monétaire	74 310	97 639	98 310	97 001			
- Circulation fiduciaire	29 750	28 044	26 277	22 511			
- Dépôts en C.C.P.	2 560	2 595	3 033	2 895			
- Dépôts en banque	4 200	67 000	69 000	71 595			
. Organ. publics	12 000	12 000	12 000	12 000			
. Autres	30 000	55 000	57 000	59 595			
Autres éléments (net)	- 1 689	4 564	3 138	2 586			
	1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 39 303	- 44 087	- 41 934	- 36 969	- 42 626	- 32 225	- 39 818
Crédit intérieur	142 349	142 097	127 770	130 990	133 862	122 421	124 526
- Position nette							
du Gouvernement	1 034	6 252	10 792	14 126	13 409	10 343	9 518
- Crédits à l'économie	141 315	135 845	116 978	116 864	120 453	112 078	115 008
. Créd. de campagne	5 560	6 780	2 640	2 642	7 209	2 137	954
. Autres crédits	135 755	129 065	114 338	114 222	113 244	109 941	114 054
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	-	-	-	-	-	-	-
ACTIF = PASSIF	103 046	98 010	85 836	94 021	91 236	90 196	84 708
Masse monétaire	104 737	111 275	100 295	110 610	109 813	110 475	104 279
- Circulation fiduciaire	21 911	25 148	23 296	26 954	25 570	25 827	22 292
- Dépôts en C.C.P.	2 675	2 965	2 921	2 980	3 698	3 102	3 348
- Dépôts en banque	80 151	83 162	74 078	80 676	80 545	81 546	78 639
. Organ. publics	25 996	23 087	33 997	27 651	22 555	27 894	24 818
. Autres	54 155	60 075	40 081	53 025	57 990	53 652	53 821
Autres éléments (net)	- 1 691	- 13 265	- 14 459	- 16 589	- 18 577	- 20 279	- 19 571
N.B. - Données des banques estimées jusqu'en décembre 1983.							
Source : B.C.E.A.O.							

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1982		1983	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 8 775	- 6 107	- 6 443	5 635
Crédit intérieur	72 881	73 298	76 156	69 059
- Position nette				
du Gouvernement	3 827	566	- 744	- 6 940
- Crédits à l'économie	69 054	72 732	76 900	75 999
. Créd. de campagne	3 582	5 148	3 483	4 106
. Autres crédits	65 472	67 584	73 417	71 893
dont :				
Obligat. caution.	2 615	2 490	2 192	1 916
ACTIF = PASSIF	64 106	67 191	69 713	74 694
Masse monétaire	68 852	71 380	74 138	80 059
- Circulation fiduciaire	24 441	27 026	24 912	31 738
- Dépôts en C.C.P.	2 819	1 366	1 300	1 308
- Dépôts en banque	41 592	42 988	47 926	47 013
. Organ. publics	3 922	3 037	6 080	6 062
. Autres	37 670	39 951	41 846	40 951
Autres éléments (net)	- 4 746	- 4 189	- 4 425	- 5 365
1984				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
1985				
	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	17 344	21 752	17 956	24 421
Crédit intérieur	64 450	63 988	63 926	67 840
- Position nette				
du Gouvernement	- 11 003	- 9 329	- 10 684	- 6 250
- Crédits à l'économie	75 453	73 317	74 610	74 090
. Créd. de campagne	5 364	2 560	154	1 874
. Autres crédits	70 089	70 757	74 456	72 216
dont :				
Obligat. caution.	1 505	1 823	1 942	1 806
ACTIF = PASSIF	81 794	85 740	81 882	92 261
Masse monétaire	85 708	88 381	82 515	92 768
- Circulation fiduciaire	33 368	32 179	24 679	31 240
- Dépôts en C.C.P.	1 460	1 840	1 876	1 844
- Dépôts en C.N.E.	-	-	-	5 419
- Dépôts en banque	50 880	54 362	55 960	59 684
. Organ. publics	5 927	9 729	12 723	11 264
. Autres	44 952	44 633	43 237	48 420
Autres éléments (net)	- 3 914	- 2 641	- 633	- 507
				1 426
				2 333
				2 249

Source : B.C.E.A.O.

CÔTE D'IVOIRE – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1982		1983	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 390 916	- 432 597	- 610 591	- 630 680
Crédit intérieur	1 008 686	1 098 217	1 255 438	1 311 979
- Position nette				
du Gouvernement	72 024	76 963	202 999	210 685
- Crédits à l'économie	936 662	1 021 254	1 052 439	1 101 294
. Créd. de campagne	115 599	172 523	116 383	163 585
. Autres crédits	821 063	848 731	936 056	937 709
dont :				
Obligat. caution.	12 012	11 946	9 841	10 241
ACTIF = PASSIF	617 770	665 620	644 847	681 299
Masse monétaire	601 284	660 359	632 612	691 921
- Circulation fiduciaire	181 331	219 134	171 438	231 988
- Dépôts en C.C.P.	2 284	2 881	4 755	2 840
- Dépôts en banque	417 669	438 344	456 419	457 093
. Organ. publics	49 530	48 863	77 558	52 157
. Autres	368 139	389 481	378 861	404 936
Autres éléments (net)	16 486	5 261	12 235	- 10 622

MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1984				1985	
	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre
Millions de francs c.f.a.						
Avoirs extérieurs (net)	- 46 148	- 47 435	- 37 780	- 43 549	- 41 694	- 49 754
Crédit intérieur	95 726	96 245	105 191	109 181	110 675	112 306
- Position nette						
du Gouvernement	37 435	38 152	40 810	38 135	40 789	41 882
- Crédits à l'économie	58 291	58 093	64 381	71 046	69 886	70 424
. Créd. de campagne	5 997	6 955	7 613	10 357	8 187	6 296
. Autres crédits	52 294	51 138	56 768	60 689	61 699	64 128
dont :						
Obligat. caution.	342	342	342	342	342	342
ACTIF = PASSIF	49 578	48 810	67 411	65 632	68 981	62 552
Masse monétaire	103 355	100 927	117 395	123 935	129 099	122 407
- Circulation fiduciaire	41 322	39 882	50 486	53 357	54 366	51 375
- Dépôts en C.C.P.	2 300	2 032	3 222	3 306	2 590	3 050
- Dépôts en banque	59 729	59 013	63 687	67 272	72 143	67 982
. Organ. publics	18 428	18 251	19 371	20 681	22 498	20 944
. Autres	- 53 777	- 52 117	- 49 984	- 58 303	- 60 118	- 59 855
Source : B.C.E.A.O.						

NIGER – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 35 692	- 47 633	- 50 848	- 51 768			
Crédit intérieur	118 703	126 697	123 808	125 279			
- Position nette							
du Gouvernement	9 957	16 338	12 585	18 122			
- Crédits à l'économie	108 746	110 359	111 223	107 157			
. Créd. de campagne	2 969	7 984	10 033	10 482			
. Autres crédits	105 777	102 375	101 190	96 675			
dont :							
Obligat. caution.	2 751	2 291	1 415	35			
ACTIF = PASSIF	83 011	79 064	72 960	73 511			
Masse monétaire	83 653	82 975	77 257	82 113			
- Circulation fiduciaire	32 299	35 269	28 754	30 950			
- Dépôts en C.C.P.	1 418	1 111	1 044	1 226			
- Dépôts en banque	49 936	46 595	47 459	49 937			
. Organ. publics	5 134	7 562	4 197	5 975			
. Autres	44 802	39 033	43 262	43 962			
Autres éléments (net)	- 642	- 3 911	- 4 297	- 8 602			
	1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 44 995	- 31 062	- 31 634	- 33 432	- 31 834	- 23 417	- 21 085
Crédit intérieur	121 414	114 990	112 095	119 796	122 044	105 884	105 515
- Position nette							
du Gouvernement	19 363	17 118	16 082	21 606	24 418	22 583	22 822
- Crédits à l'économie	102 051	97 872	96 013	98 190	97 626	83 301	82 693
. Créd. de campagne	11 192	8 073	2 006	2 977	2 978	2 156	1 975
. Autres crédits	90 859	89 799	94 007	95 213	94 648	81 145	80 718
dont :							
Obligat. caution.	172	416	22	85	103	103	100
ACTIF = PASSIF	76 419	83 928	80 461	86 364	90 210	82 467	84 430
Masse monétaire	84 352	95 315	95 494	100 622	103 146	111 632	107 353
- Circulation fiduciaire	29 598	29 543	28 094	30 628	27 828	30 032	28 460
- Dépôts en C.C.P.	1 223	1 911	1 479	1 452	1 396	1 393	1 414
- Dépôts en banque	53 531	63 861	65 921	68 542	73 922	80 207	77 479
. Organ. publics	6 564	9 669	12 447	12 378	12 823	20 584	20 418
. Autres	46 967	54 192	53 474	56 164	61 099	59 623	57 061
Autres éléments (net)	- 7 933	- 11 387	- 15 033	- 14 258	- 12 936	- 29 165	- 22 923
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	-- 191 749	-- 192 211	-- 224 684	-- 217 363			
Crédit intérieur	417 694	439 484	454 696	477 097			
– Position nette							
du Gouvernement	94 705	96 738	107 720	116 308			
– Crédits à l'économie	322 989	342 746	346 976	360 789			
. Créd. de campagne	19 361	33 586	27 787	22 034			
. Autres crédits	303 628	309 160	319 189	338 755			
dont :							
Obligat. caution.	1 730	1 117	1 491	1 903			
ACTIF = PASSIF	225 945	247 273	230 012	259 734			
Masse monétaire	230 337	262 334	258 405	273 000			
– Circulation fiduciaire	64 315	84 486	69 877	78 277			
– Dépôts en C.C.P.	4 655	5 286	4 834	4 806			
– Dépôts en banque	161 367	172 562	183 694	189 917			
. Organ. publics	3 416	5 382	4 355	4 969			
. Autres	157 951	167 180	179 339	184 948			
Autres éléments (net)	-- 4 392	-- 15 061	-- 28 393	-- 13 266			
	1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Dec.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	-- 211 999	-- 234 459	-- 256 417	-- 245 335	-- 249 345	-- 259 845	-- 267 440
Crédit intérieur	471 808	479 859	484 074	489 395	494 848	490 350	499 281
– Position nette							
du Gouvernement	119 621	129 597	138 389	130 633	133 003	134 153	145 750
– Crédits à l'économie	352 187	350 262	345 685	358 762	361 845	356 197	353 531
. Créd. de campagne	19 175	12 430	5 614	14 647	21 374	16 568	9 310
. Autres crédits	333 012	337 832	340 071	344 115	340 471	339 629	344 221
dont :							
Obligat. caution.	1 953	1 682	1 643	1 491	1 714	1 837	1 839
ACTIF = PASSIF	259 809	245 400	227 657	244 060	245 503	230 505	231 841
Masse monétaire	276 598	276 644	263 204	287 115	287 258	284 304	274 131
– Circulation fiduciaire	75 305	73 346	66 957	77 323	73 107	64 793	58 516
– Dépôts en C.C.P.	5 663	4 855	6 553	4 736	4 699	4 695	4 647
– Dépôts en banque	195 630	198 443	189 694	205 056	209 452	214 816	210 968
. Organ. publics	3 938	6 671	4 453	14 172	5 863	8 268	5 572
. Autres	191 692	191 772	185 241	190 884	203 589	206 548	205 396
Autres éléments (net)	-- 16 789	-- 31 244	-- 35 547	-- 43 055	-- 41 755	-- 53 799	-- 42 290
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	31 764	41 651	26 880	47 185			
Crédit intérieur	75 914	80 782	72 895	75 292			
– Position nette							
du Gouvernement	13 651	12 756	11 279	9 976			
– Crédits à l'économie	62 263	68 026	61 616	65 316			
. Créd. de campagne	823	2 268	1 180	4 325			
. Autres crédits	61 440	65 758	60 436	60 991			
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	1 809	2 030	2 062	1 980			
ACTIF = PASSIF	107 678	122 433	99 775	122 477			
Masse monétaire	102 600	117 170	97 970	117 760			
– Circulation fiduciaire	43 024	54 291	30 818	45 500			
– Dépôts en C.C.P.	1 044	870	913	964			
– Dépôts en banque	58 532	62 009	66 239	71 296			
. Organ. publics	12 494	12 559	16 028	19 055			
. Autres	46 038	49 450	50 211	52 241			
Autres éléments (net)	5 078	5 263	1 805	– 4 717			
	1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	55 734	46 364	52 169	62 902	78 086	64 968	57 410
Crédit intérieur	64 257	68 698	64 118	65 823	58 043	54 465	66 035
– Position nette							
du Gouvernement	6 895	7 206	2 233	772	822	– 4 540	2 248
– Crédits à l'économie	57 362	61 492	61 885	65 051	57 221	59 005	63 787
. Créd. de campagne	1 963	302	227	2 392	3 438	1 315	109
. Autres crédits	55 399	61 190	61 588	62 659	53 783	57 690	63 678
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	535	2 127	1 908	1 465	1 317	1 756	1 582
ACTIF = PASSIF	119 991	115 062	116 287	128 725	136 129	119 433	123 445
Masse monétaire	117 746	118 013	115 433	136 077	139 309	135 044	135 629
– Circulation fiduciaire	40 476	28 356	28 406	36 994	36 724	32 272	34 140
– Dépôts en C.C.P.	903	1 056	975	969	1 125	1 049	983
– Dépôts en banque	76 367	88 601	86 052	98 114	101 460	101 723	100 506
. Organ. publics	19 052	31 953	26 449	32 045	33 863	31 052	31 045
. Autres	57 315	56 648	59 603	66 069	67 597	70 671	69 461
Autres éléments (net)	2 245	– 2 951	854	– 7 352	– 3 180	– 15 611	– 12 184
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 6 499	- 9 312	- 20 352	- 25 735			
Créances sur l'État	10 128	9 978	13 294	13 822			
Créances sur les banques	33 614	34 905	38 982	39 297			
Créances sur les établiss. financiers	-	-	-	-			
ACTIF = PASSIF	37 243	35 571	31 924	27 384			
Circulation fiduciaire	29 750	28 044	26 277	22 511			
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	6 068	5 758	3 427	3 695			
Dépôts des banques (y. c. encaisse)	1 334	1 769	1 140	1 287			
Autres dépôts	-	-	-	-			
Autres éléments (net)	91	-	1 080	- 109			
1984							
1985							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 27 506	- 27 865	- 28 532	- 26 120	- 31 604	- 24 372	- 28 861
Créances sur l'État	14 864	15 361	14 223	15 222	14 740	15 038	13 956
Créances sur les banques	40 728	41 089	39 358	39 984	45 198	37 295	38 967
Créances sur les établiss. financiers	-	-	-	-	-	-	-
ACTIF = PASSIF	28 086	28 585	25 049	29 086	28 334	27 961	24 062
Circulation fiduciaire	21 911	25 148	23 296	26 954	25 570	25 827	22 292
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	4 628	2 912	1 203	898	950	1 214	1 640
Dépôts des banques (y c. encaisse)	1 548	1 272	1 651	2 332	2 960	2 701	2 152
Autres dépôts	-	-	-	-	45	45	90
Autres éléments (net)	- 1	- 747	- 1 101	- 1 098	- 1 191	- 1 826	- 2 112
Source : B.C.E.A.O.							

BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1982		1983	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	7 721	10 790	10 986	25 215
Créances sur l'État	12 090	10 129	13 244	12 382
Créances sur les banques	8 443	10 530	11 035	11 202
Créances sur les établiss. financiers	541	616	671	761
ACTIF = PASSIF	28 795	32 065	35 936	49 560
Circulation fiduciaire	24 441	27 026	24 912	31 738
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	2 748	2 686	3 214	7 226
Dépôts des banques (y c. encaisse)	1 514	1 587	7 765	10 286
Autres dépôts	3	16	16	1
Autres éléments (net)	89	750	29	309

CÔTE D'IVOIRE – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 289 344	- 328 235	- 471 196	- 494 895			
Créances sur l'État	230 881	245 330	321 850	316 393			
Créances sur les banques	330 436	405 696	384 237	466 904			
Créances sur les établiss. financiers	6 326	6 445	7 282	7 772			
ACTIF = PASSIF	278 299	329 236	242 173	296 174			
Circulation fiduciaire	181 331	219 134	171 438	231 988			
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	76 722	87 038	58 977	37 733			
Dépôts des banques (y c. encaisse)	18 723	20 385	11 456	25 510			
Autres dépôts	1 211	68	125	83			
Autres éléments (net)	312	2 611	177	860			
1984							
1985							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 484 437	- 478 374	- 493 567	- 473 087	- 422 621	- 394 128	- 401 966
Créances sur l'État	321 423	319 119	343 585	333 500	331 309	341 921	332 046
Créances sur les banques	430 750	368 423	351 065	433 311	417 444	332 543	322 436
Créances sur les établiss. financiers	8 204	8 410	8 358	8 559	8 941	9 175	9 515
ACTIF = PASSIF	275 940	217 578	209 441	302 283	335 073	289 511	262 031
Circulation fiduciaire	206 792	184 209	182 794	278 656	278 584	234 824	217 444
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	53 267	37 289	22 074	19 752	55 807	10 129	18 578
Dépôts des banques (y c. encaisse)	15 521	23 791	32 530	30 197	23 506	97 878	75 855
Autres dépôts	158	249	181	254	322	317	196
Autres éléments (net)	202	- 27 960	- 28 138	- 26 576	- 23 146	- 53 637	- 50 042

MALI - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1984				1985	
	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre
Millions de francs c.f.a.						
Avoirs extérieurs (net)	- 40 522	- 41 990	- 33 356	- 34 542	- 29 238	- 37 799
Créances sur l'État	39 346	40 419	47 219	46 828	51 459	50 744
Créances sur les banques	14 219	9 515	12 511	17 098	11 255	13 722
Créances sur les établiss. financiers	-	-	-	-	-	-
ACTIF = PASSIF	13 043	7 944	26 374	29 384	33 476	26 667
Circulation fiduciaire	41 326	39 882	50 486	53 357	54 366	51 375
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	2 223	815	5 910	3 389	3 319	1 526
Dépôts des banques (y c. encaisse)	11 146	9 384	13 108	15 641	21 046	18 129
Autres dépôts	674	838	-	-	-	-
Autres éléments (net)	- 42 326	- 42 975	- 43 130	- 43 003	- 45 255	- 44 363
Source : B.C.E.A.O.						

NIGER – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	8 039	1 697	– 3 107	– 3 239			
Créances sur l'État	16 499	15 937	20 673	27 859			
Créances sur les banques	26 784	30 682	33 127	33 277			
Créances sur les établiss. financiers	419	426	275	221			
ACTIF = PASSIF	51 741	48 742	50 968	58 118			
Circulation fiduciaire	32 299	35 269	28 754	30 950			
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	13 932	6 803	16 432	20 345			
Dépôts des banques (y c. encaisse)	5 104	6 424	5 561	6 766			
Autres dépôts	5	5	5	5			
Autres éléments (net)	401	241	216	52			
1984							
1985							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	1 289	13 817	11 468	11 515	12 994	17 793	18 128
Créances sur l'État	27 595	28 028	27 764	31 067	32 211	33 256	35 471
Créances sur les banques	29 967	22 519	21 039	20 814	18 632	18 837	18 039
Créances sur les établiss. financiers	157	130	95	90	69	52	30
ACTIF = PASSIF	59 008	64 494	60 366	63 486	63 906	69 938	71 668
Circulation fiduciaire	29 598	29 543	28 094	30 628	27 828	30 032	28 460
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	17 820	21 077	19 670	16 795	15 965	15 391	16 599
Dépôts des banques (y c. encaisse)	11 162	14 619	14 619	17 964	23 014	29 083	30 764
Autres dépôts	5	5	5	5	5	16	5
Autres éléments (net)	423	– 750	– 2 022	– 1 906	– 2 906	– 4 584	– 4 160
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 154 298	- 157 233	- 188 336	- 189 241			
Créances sur l'État	115 185	114 649	122 177	132 273			
Créances sur les banques	141 685	168 550	174 329	173 824			
Créances sur les établiss. financiers	1 570	1 656	2 020	2 357			
ACTIF = PASSIF	104 142	127 622	110 190	119 213			
Circulation fiduciaire							
Dépôts de l'État (y.c. encaisse)	20 283	20 468	18 134	15 949			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	18 176	21 666	21 615	24 848			
Autres dépôts	399	498	457	13			
Autres éléments (net)	969	504	107	126			
Millions de francs c.f.a.							
	1984		1985				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 187 315	- 200 941	- 215 830	- 200 844	- 224 598	- 234 773	- 238 623
Créances sur l'État	146 321	148 308	150 760	145 296	155 606	154 565	159 258
Créances sur les banques	163 081	149 644	145 567	157 904	161 600	158 302	151 162
Créances sur les établissements financiers	2 446	2 509	2 580	2 612	2 696	2 834	2 989
ACTIF = PASSIF	124 533	99 520	83 077	104 968	95 304	80 928	74 786
Circulation fiduciaire							
Dépôts de l'État (y.c. encaisse)	24 594	16 216	12 035	13 506	19 269	18 022	12 438
Dépôts des banques (y.c. enc.)	24 631	20 695	14 716	24 819	13 722	19 238	24 076
Autres dépôts	10	3	2	3	1	3	1
Autres éléments (net)	- 7	- 10 740	- 10 633	- 10 683	- 10 795	- 21 128	- 20 245
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

TOGO – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	34 481	41 418	32 163	47 080			
Créances sur l'État	22 712	22 631	29 458	32 009			
Créances sur les banques	5 819	7 241	4 962	6 349			
Créances sur les établiss. financiers	413	437	497	508			
ACTIF = PASSIF	63 425	71 727	67 080	85 946			
Circulation fiduciaire	43 024	54 291	30 818	45 500			
Dépôts de l'État (y.c. encaisse)	652	739	4 405	7 559			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	19 348	16 637	31 742	32 882			
Autres dépôts	36	42	7	17			
Autres éléments (net)	365	18	108	- 12			
	1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	54 163	44 281	49 088	65 878	78 492	73 358	64 940
Créances sur l'Etat	32 086	33 279	32 189	33 707	36 285	36 800	38 360
Créances sur les banques	6 010	4 888	5 519	6 643	6 027	4 450	2 839
Créances sur les établissements financiers	536	500	541	578	596	626	709
ACTIF = PASSIF	92 795	82 948	87 337	106 806	121 400	115 234	106 848
Circulation fiduciaire	40 476	28 356	28 406	36 994	36 724	32 272	34 140
Dépôts de l'État (y.c. encaisse)	9 558	6 471	9 473	10 615	9 049	12 037	5 397
Dépôts des banques (y.c. enc.)	42 738	51 264	52 298	62 057	78 237	75 923	73 086
Autres dépôts	23	37	23	19	17	14	40
Autres éléments (net)	-	- 3 180	- 2 863	- 2 879	- 2 627	- 5 012	- 5 815
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN - SITUATION DES BANQUES

	1982		1983	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 2 700	- 4 200	- 5 100	- 7 000
Réserves	1 334	1 769	1 140	1 287
Créances sur l'État	3 700	3 000	3 000	3 400
Crédits à l'économie	91 500	125 900	129 000	132 900
ACTIF = PASSIF	93 834	126 469	128 040	130 587
Dépôts des particuliers				
et entreprises	42 000	67 000	69 000	71 595
- Organismes publics	12 000	12 000	12 000	12 000
- Autres	30 000	55 000	57 000	59 595
Dépôts de l'État	20 000	20 000	18 000	17 000
Crédits de la				
Banque centrale	33 614	34 905	38 982	39 297
Autres éléments (net)	- 1 780	4 564	2 058	2 695
1984				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
1985				
	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 11 797	- 16 222	- 13 402	- 10 849
Réserves	1 548	1 272	1 651	2 329
Créances sur l'État	3 312	3 720	2 806	3 223
Crédits à l'économie	141 315	135 845	116 978	116 864
ACTIF = PASSIF	134 378	124 615	108 033	111 567
1985				
	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 11 022	- 7 853	- 10 957	
Réserves	2 960	2 693	2 092	
Créances sur l'État	4 777	4 895	4 943	
Crédits à l'économie	120 453	112 078	115 008	
ACTIF = PASSIF	117 168	111 813	111 086	
Dépôts des particuliers				
et entreprises	80 500	81 501	78 549	
- Organismes publics	22 555	27 894	24 818	
- Autres	57 945	53 607	53 731	
Dépôts de l'État	8 856	11 478	11 089	
Crédits de la				
Banque centrale	45 031	36 239	37 584	
Autres éléments (net)	- 17 219	- 17 405	- 16 136	
N.B. - Situations des banques estimées jusqu'en décembre 1983.				
Source : B.C.E.A.O.				

BURKINA - SITUATION DES BANQUES

		1982		1983			
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 16 496	- 16 897	- 17 249	- 19 580			
Réserves	1 494	1 961	7 702	10 234			
Créances sur l'État	13 164	13 398	13 953	12 465			
Crédits à l'économie	65 898	69 626	74 037	73 322			
ACTIF = PASSIF	64 060	68 088	78 263	76 441			
Dépôts des particuliers							
et entreprises	41 589	42 972	47 910	47 012			
- Organismes publics	3 922	3 037	6 080	6 062			
- Autres	37 667	39 935	41 830	40 950			
Dépôts de l'État	18 883	19 151	23 835	23 953			
Crédits de la							
Banque centrale	8 443	10 543	11 035	11 202			
Autres éléments (net)	- 4 855	- 4 578	- 4 517	- 5 726			
		1984		1985			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 16 383	- 14 637	- 14 085	- 12 749	- 11 122	- 13 713	- 13 956
Réserves	11 806	19 239	23 782	25 846	22 300	26 655	28 884
Créances sur l'État	10 834	10 598	10 903	12 655	3 922	3 769	6 110
Crédits à l'économie	73 240	70 801	71 926	71 483	74 626	74 479	77 959
ACTIF = PASSIF	79 497	86 001	92 526	97 235	89 726	91 190	98 997
Dépôts des particuliers							
et entreprises	50 875	54 349	55 958	59 675	51 340	54 811	58 319
- Organismes publics	5 927	9 729	12 723	11 264	9 585	12 115	23 799
- Autres	44 948	44 620	43 235	48 411	41 755	42 696	34 520
Dépôts de l'État	24 254	25 288	27 640	28 015	27 094	26 667	31 166
Crédits de la							
Banque centrale	8 600	8 275	9 412	9 607	9 136	6 115	5 751
Autres éléments (net)	- 4 232	- 1 911	- 484	- 62	2 156	3 597	3 761
Source : B.C.E.A.O.							

CÔTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES

	1982		1983	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 101 572	- 104 363	- 139 395	- 135 785
Réserves	18 180	20 914	11 391	26 606
Créances sur l'État	18 546	16 981	17 130	17 405
Crédits à l'économie	918 325	1 002 863	1 035 316	1 083 281
ACTIF = PASSIF	853 479	936 395	924 442	991 507
Dépôts des particuliers et entreprises	416 458	438 275	456 294	457 010
– Organismes publics	49 524	48 857	77 515	52 151
– Autres	366 934	389 418	378 779	404 859
Dépôts de l'État	90 953	89 245	71 918	77 979
Crédits de la Banque centrale	331 904	407 040	389 743	456 958
Autres éléments (net)	14 164	1 835	6 487	- 440
Millions de francs c.f.a.				
	1984			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
	1985			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 52 836	- 119 877	- 100 293	- 48 483
Réserves	17 598	22 045	34 708	39 217
Créances sur l'État	14 326	14 492	20 340	19 393
Crédits à l'économie	1 042 688	998 217	967 802	1 062 360
ACTIF = PASSIF	991 776	914 877	922 557	1 072 487
Dépôts des particuliers et entreprises	489 945	481 024	500 158	542 066
– Organismes publics	68 564	64 693	67 747	66 806
– Autres	421 381	416 331	432 411	475 260
Dépôts de l'État	82 982	80 069	88 351	90 756
Crédits de la Banque centrale	415 358	369 788	359 238	449 324
Autres éléments (net)	3 491	- 16 004	- 25 190	- 9 659
Source : B.C.E.A.O.				

MALI - SITUATION DES BANQUES

	1984				1985	
	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre
Millions de francs c.f.a.						
Avoirs extérieurs (net)	- 5 626	- 5 445	- 4 424	- 9 007	- 12 456	- 11 955
Réserves	11 746	8 981	10 927	15 920	21 367	17 878
Créances sur l'État	2 610	2 334	2 598	2 298	2 474	2 658
Crédits à l'économie	57 949	57 651	64 039	70 704	69 544	70 082
ACTIF = PASSIF	66 679	63 621	70 140	79 915	80 929	78 663
Dépôts des particuliers						
et entreprises	59 055	58 175	63 687	67 272	72 143	67 982
- Organismes publics	18 116	17 925	19 371	20 681	22 498	20 944
- Autres	40 939	40 250	44 136	46 591	49 645	47 038
Dépôts de l'État	4 256	5 476	5 977	10 566	12 073	12 702
Crédits de la						
Banque centrale	13 964	8 886	12 510	16 950	11 255	13 912
Autres éléments (net)	- 10 596	- 8 916	- 9 034	- 14 873	- 14 542	- 15 933
Source : B.C.E.A.O.						

NIGER - SITUATION DES BANQUES

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 43 731	- 49 330	- 47 741	- 48 529			
Réserves	5 178	4 649	5 719	6 802			
Créances sur l'État	23 918	23 710	23 721	24 682			
Crédits à l'économie	105 576	107 642	109 532	106 901			
ACTIF = PASSIF	90 941	86 671	91 231	89 856			
Dépôts des particuliers							
et entreprises	49 931	46 590	47 454	49 932			
- Organismes publics	5 134	7 562	4 197	5 975			
- Autres	44 797	39 028	43 257	43 957			
Dépôts de l'État	15 195	15 326	15 006	15 265			
Crédits de la							
Banque centrale	27 033	30 682	33 127	33 277			
Autres éléments (net)	- 1 218	- 5 927	- 4 356	- 8 618			
	1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 46 284	- 44 880	- 43 102	- 44 947	- 44 828	- 41 210	- 39 213
Réserves	9 720	14 378	14 673	17 658	20 410	29 488	30 521
Créances sur l'État	24 564	25 766	23 662	23 383	23 544	22 983	21 769
Crédits à l'économie	101 721	97 326	95 896	98 015	97 454	83 146	82 563
ACTIF = PASSIF	89 721	92 590	91 129	94 109	96 580	94 407	95 640
Dépôts des particuliers							
et entreprises	53 526	63 856	65 916	68 537	73 917	80 191	77 474
- Organismes publics	6 564	9 669	12 447	12 378	12 823	20 584	20 418
- Autres	46 962	54 187	53 469	56 159	61 094	59 607	57 056
Dépôts de l'État	16 027	17 094	17 130	17 416	16 665	19 555	19 133
Crédits de la							
Banque centrale	29 967	22 570	21 039	20 918	18 717	18 872	18 203
Autres éléments (net)	- 9 799	- 10 930	- 12 956	- 12 762	- 12 719	- 24 211	- 19 170
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

SÉNÉGAL – SITUATION DES BANQUES

	1982		1983	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 37 452	- 34 978	- 36 348	- 28 122
Réserves	17 863	21 915	20 934	21 216
Créances sur l'État	14 173	13 531	13 966	13 454
Crédits à l'économie	319 689	339 973	343 465	356 530
ACTIF = PASSIF	314 273	340 441	342 017	363 078
Dépôts des particuliers				
et entreprises	160 967	172 064	183 237	189 904
- Organismes publics	3 039	4 889	3 900	4 969
- Autres	157 928	167 175	179 337	184 935
Dépôts de l'État	17 294	15 143	13 632	16 373
Crédits de la				
Banque centrale	142 471	169 609	174 619	175 321
Autres éléments (net)	- 6 459	- 16 375	- 29 471	- 18 520

TOGO - SITUATION DES BANQUES

	1982		1983	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 2 717	233	- 5 283	105
Réserves	19 174	16 505	31 738	33 019
Créances sur l'État	3 017	3 410	2 635	3 165
Crédits à l'économie	60 042	65 559	59 057	62 828
ACTIF = PASSIF	79 516	85 707	88 147	99 117
Dépôts des particuliers				
et entreprises	58 497	61 967	66 232	71 279
- Organismes publics	12 494	12 557	16 028	19 053
- Autres	46 003	49 410	50 204	52 226
Dépôts de l'État	10 661	11 386	15 260	16 623
Crédits de la				
Banque centrale	6 027	7 260	4 962	6 359
Autres éléments (net)	4 331	5 094	† 693	4 856
1984				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
1985				
	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	1 571	2 083	3 081	- 2 976
Réserves	42 513	51 342	52 283	63 113
Créances sur l'État	2 816	2 444	2 321	2 322
Crédits à l'économie	56 291	58 865	59 537	63 008
ACTIF = PASSIF	103 191	114 734	117 122	125 467
Dépôts des particuliers				
et entreprises	76 344	88 564	86 030	98 095
- Organismes publics	19 050	31 952	26 256	32 045
- Autres	57 294	56 612	59 774	66 050
Dépôts de l'État	18 817	20 975	21 871	24 146
Crédits de la				
Banque centrale	6 010	4 888	5 519	6 659
Autres éléments (net)	2 020	307	3 702	- 3 433
Source : B.C.E.A.O.				

BÉNIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	1 762	1 402	959	1 458			
Dépôts à la Banque centrale	4 306	4 356	2 468	2 237			
Dépôts dans les banques	20 000	20 000	18 000	17 000			
Obligations cautionnées	-	-	-	-			
Total des créances (-)	26 068	25 758	21 427	20 695			
Concours de la Banque centrale	10 128	9 978	13 294	13 822			
Concours des banques	3 700	3 000	3 000	3 400			
Dépôts en C.C.P.	2 560	2 595	3 033	2 895			
Total des dettes (+)	16 388	15 573	19 327	20 117			
POSITION NETTE	- 9 680	- 10 185	- 2 100	- 578			
	1984		1985				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	1 452	774	886	571	639	631	395
Dépôts à la Banque centrale	3 176	2 138	317	327	311	587	1 245
Dépôts dans les banques	15 189	12 882	7 955	6 401	8 856	11 478	11 089
Obligations cautionnées	-	-	-	-	-	-	-
Total des créances (-)	19 817	15 794	9 158	7 299	9 806	12 692	12 729
Concours de la Banque centrale	14 864	15 361	14 223	15 222	14 740	15 038	13 956
Concours des banques	3 312	3 720	2 806	3 223	4 777	4 895	4 943
Dépôts en C.C.P.	2 675	2 965	2 921	2 980	3 698	3 102	3 348
Total des dettes (+)	20 851	22 046	19 950	21 425	23 215	23 035	22 247
POSITION NETTE	1 034	6 252	10 792	14 126	13 409	10 343	9 518
N.B. - Données des banques estimées jusqu'en décembre 1983.							
Source : B.C.E.A.O.							

BURKINA – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	599	572	575	670			
Dépôts à la Banque centrale	2 149	2 114	2 639	6 556			
Dépôts dans les banques	18 883	19 151	23 835	23 953			
Obligations cautionnées	2 615	2 490	2 192	1 916			
Total des créances (-)	24 246	24 327	29 241	33 095			
Concours de la Banque centrale	12 090	10 129	13 244	12 382			
Concours des banques	13 164	13 398	13 953	12 465			
Dépôts en C.C.P.	2 819	1 366	1 300	1 308			
Total des dettes (+)	28 073	24 893	28 497	26 155			
POSITION NETTE	3 827	566	- 744	- 6 940			
	1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	1 286	929	681	939	1 182	1 175	1 386
Dépôts de la Banque centrale	9 267	7 120	6 490	3 827	4 378	4 185	4 096
Dépôts dans les banques	24 254	25 288	27 640	28 015	27 094	26 667	31 166
Obligations cautionnées	1 505	1 823	1 942	1 806	1 637	1 740	1 994
Total des créances (-)	36 312	35 160	36 753	34 587	34 291	33 767	38 642
Concours de la Banque centrale	13 015	13 393	13 290	13 838	12 235	11 840	12 065
Concours des banques	10 834	10 598	10 903	12 655	3 922	3 769	6 110
Dépôts en C.C.P.	1 460	1 840	1 876	1 844	2 089	2 184	2 190
Dépôts en C.N.E.	-	-	-	-	5 419	5 451	5 372
Total des dettes (+)	25 309	25 831	26 069	28 337	23 665	23 244	25 737
POSITION NETTE	- 11 003	- 9 329	- 10 684	- 6 250	- 10 626	- 10 253	- 12 905
Source : B.C.E.A.O.							

CÔTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	669	467	735	651			
Dépôts à la Banque centrale	76 053	86 571	58 242	37 082			
Dépôts dans les banques	90 953	89 245	71 918	77 979			
Obligations cautionnées	12 012	11 946	9 841	10 241			
Total des créances (-)	179 687	188 229	140 736	125 953			
Concours de la Banque centrale	230 881	245 330	321 850	316 393			
Concours des banques	18 546	16 981	17 130	17 405			
Dépôts en C.C.P.	2 284	2 881	4 755	2 840			
Total des dettes (+)	251 711	265 192	343 735	336 638			
POSITION NETTE	72 024	76 963	202 999	210 685			
	1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	1 513	846	1 056	957	2 242	1 500	1 283
Dépôts à la Banque centrale	51 754	36 443	21 018	18 797	53 565	8 629	17 295
Dépôts dans les banques	82 982	80 069	88 351	90 756	89 724	155 511	122 337
Obligations cautionnées	7 933	10 853	11 633	11 844	12 364	14 739	12 571
Total des créances (-)	144 182	128 211	122 058	122 352	157 895	180 379	153 486
Concours de la Banque centrale	311 423	319 119	343 585	333 500	331 309	341 921	332 046
Concours des banques	14 326	14 492	20 340	19 393	18 825	56 288	49 992
Dépôts en C.C.P.	7 206	5 537	9 112	8 675	3 739	1 661	3 909
Total des dettes (+)	342 955	339 148	373 037	361 568	353 873	399 870	358 947
POSITION NETTE	198 773	210 937	250 979	239 216	195 978	219 491	232 461
Source : B.C.E.A.O.							

MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1984				1985	
	Juin	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre
Millions de francs c.f.a.						
Billets et monnaies	95	95	95	95	95	95
Dépôts à la Banque centrale	2 128	720	5 815	3 294	3 224	1 431
Dépôts dans les Banques	4 256	5 476	5 977	10 566	12 073	12 702
Obligations cautionnées	342	342	342	342	342	342
Total des créances (-)	6 821	6 633	12 229	14 297	15 734	14 570
Concours de la Banque centrale	39 346	40 419	47 219	46 828	51 459	50 744
Concours des banques	2 610	2 334	2 598	2 298	2 474	2 658
Dépôts en C.C.P.	2 300	2 032	3 222	3 306	2 590	3 050
Total des dettes (+)	44 256	44 785	53 039	42 432	56 523	56 452
POSITION NETTE	37 435	38 152	40 810	38 135	40 789	41 882
Source : B.C.E.A.O.						

NIGER – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	899	813	559	1 163			
Dépôts à la Banque centrale	13 033	5 990	15 873	19 182			
Dépôts dans les banques	15 195	15 326	15 006	15 265			
Obligations cautionnées	2 751	2 291	1 415	35			
Total des créances (-)	31 878	24 420	32 853	35 645			
Concours de la Banque centrale	16 499	15 937	20 673	27 859			
Concours des banques	23 918	23 710	23 721	24 682			
Dépôts en C.C.P.	1 418	1 111	1 044	1 226			
Total des dettes (+)	41 835	40 758	45 438	53 767			
POSITION NETTE	9 957	16 338	12 585	18 122			
	1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	748	911	1 080	1 061	801	736	1 000
Dépôts à la Banque centrale	17 072	20 166	18 590	15 734	15 164	14 655	15 599
Dépôts dans les banques	16 027	17 094	17 130	17 416	16 665	19 555	19 133
Obligations cautionnées	172	416	22	85	103	103	100
Total des créances (-)	34 019	38 587	36 822	34 296	32 733	35 049	35 832
Concours de la Banque centrale	27 595	28 028	27 763	31 067	32 211	33 256	35 471
Concours des banques	24 564	25 766	23 662	23 383	23 544	22 983	21 769
Dépôts en C.C.P.	1 223	1 911	1 479	1 452	1 396	1 393	1 414
Total des dettes (+)	53 382	55 705	52 904	55 902	57 151	57 632	58 654
POSITION NETTE	19 363	17 118	16 082	21 606	24 418	22 583	22 822
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

SÉNÉGAL – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	731	1 097	1 153	789			
Dépôts à la Banque centrale	19 552	19 371	16 981	15 160			
Dépôts dans les banques	17 294	15 143	13 632	16 373			
Obligations cautionnées	1 730	1 117	1 491	1 903			
Total des créances (-)	39 307	36 728	33 257	34 225			
Concours de la Banque centrale	115 185	114 649	122 177	132 273			
Concours des banques	14 173	13 531	13 966	13 454			
Dépôts en C.C.P.	4 655	5 286	4 834	4 806			
Total des dettes (+)	134 013	133 466	140 977	150 533			
POSITION NETTE	94 705	96 738	107 720	116 308			
	1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	1 141	771	777	980	1 001	829	801
Dépôts de la Banque centrale	23 453	15 445	11 258	12 526	18 268	17 193	11 637
Dépôts dans les banques	19 206	19 589	19 356	18 830	20 730	20 398	18 837
Obligations cautionnées	1 953	1 682	1 643	1 491	1 714	1 837	1 839
Total des créances (-)	45 753	37 487	33 034	33 827	41 713	40 257	33 114
Concours de la Banque centrale	146 321	148 308	150 760	145 296	155 606	154 565	159 258
Concours des banques	13 390	13 921	14 110	14 428	14 411	15 150	14 958
Dépôts en C.C.P.	5 663	4 855	6 553	4 736	4 699	4 695	4 648
Total des dettes (+)	165 374	167 084	171 423	164 460	161 746	174 410	178 864
POSITION NETTE	119 621	129 597	138 389	130 633	133 003	134 153	145 750
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1982		1983				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	561	519	593	398			
Dépôts à la Banque centrale	91	220	3 812	7 161			
Dépôts dans les banques	10 661	11 386	15 260	16 623			
Obligations cautionnées	1 809	2 030	2 062	1 980			
Total des créances (-)	13 122	14 155	21 727	26 162			
Concours de la Banque centrale	22 712	22 631	29 458	32 009			
Concours des banques	3 017	3 410	2 635	3 165			
Dépôts en C.C.P.	1 044	870	913	964			
Total des dettes (+)	26 773	26 911	33 006	36 138			
POSITION NETTE	13 651	12 756	11 279	9 976			
	1984		1985				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	672	685	727	461	776	862	645
Dépôts de la Banque centrale	8 886	5 786	8 746	10 154	8 273	11 174	4 752
Dépôts dans les banques	18 817	20 975	21 871	24 146	26 619	28 918	30 606
Obligations cautionnées	535	2 127	1 908	1 465	1 317	1 756	1 582
Total des créances (-)	28 910	29 573	33 252	36 226	36 985	42 710	37 585
Concours de la Banque centrale	32 086	33 279	32 189	33 707	36 285	36 800	38 360
Concours des banques	2 816	2 444	2 321	2 322	397	321	490
Dépôts en C.C.P.	903	1 056	975	969	1 125	1 049	983
Total des dettes (+)	35 805	36 779	35 485	36 998	37 807	38 170	39 833
POSITION NETTE	6 895	7 206	2 233	772	822	- 4 540	2 248
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1982	1983	1984		1985		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	31 084	27 417	24 947	29 286	28 575	28 573	24 534
– Circulation fiduciaire	29 750	26 277	23 296	26 954	25 570	25 827	22 292
– Réserves des banques	1 334	1 140	1 651	2 332	2 960	2 701	2 152
– Autres dépôts	–	–	–	–	45	45	90
Contreparties							
de la base monétaire	31 084	27 417	24 947	29 286	28 575	28 573	24 534
– Avoirs extérieurs nets	– 6 499	– 20 352	– 28 532	– 26 120	– 31 604	– 24 372	– 28 861
– Position du Gouvernement	4 060	9 867	13 020	14 324	13 790	13 824	12 316
– Concours aux banques et aux établissements financiers	33 614	38 982	39 358	39 984	45 198	37 295	38 967
– Autres éléments nets	– 91	– 1 080	1 101	1 098	1 191	1 826	2 112
Masse monétaire (M2)	74 310	98 310	100 295	110 610	109 813	110 475	104 279
Multipliateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,39	3,58	4,02	3,78	3,84	3,87	4,25
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	40,0	26,7	23,2	24,4	23,3	23,4	21,4
– Dépôts en C.C.P.	3,4	3,1	2,9	2,7	3,4	2,8	3,2
– Dépôts en banque	66,6	70,2	73,9	72,9	73,3	73,8	75,4
Coefficients de réserves (a)	2,2	1,6	2,2	2,9	3,7	3,3	2,7
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

BURKINA - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1982	1983	1984		1985		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	25 958	32 693	48 465	57 335	54 645	56 875	59 319
– Circulation fiduciaire	24 441	24 912	24 679	31 240	32 235	29 853	30 303
– Réserves des banques	1 514	7 765	23 783	26 086	22 406	27 018	28 967
– Autres dépôts	3	16	3	9	4	4	49
Contreparties							
de la base monétaire	25 958	32 693	48 465	57 335	54 645	56 875	59 319
– Avoirs extérieurs nets	7 721	10 986	32 041	37 170	37 143	41 886	44 677
– Position du Gouvernement	9 342	10 030	6 119	9 072	6 675	6 480	6 583
– Concours aux banques et aux établissements financiers	8 984	11 705	10 169	10 409	9 991	6 823	6 464
– Autres éléments nets	– 89	– 28	136	684	836	1 686	1 595
Masse monétaire (M2)	68 852	74 138	82 515	92 768	91 087	92 302	96 233
Multiplieur ($\frac{M2}{BM}$)	2,65	2,27	1,70	1,61	1,66	1,62	1,62
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	35,5	33,6	29,9	33,7	35,4	32,3	31,6
– Dépôts en C.C.P.	4,1	1,8	2,3	2,0	2,3	2,4	2,7
– Dépôts en C.N.E.	–	–	–	–	5,9	5,9	5,5
– Dépôts en banque	60,4	64,6	67,8	64,3	59,9	63,1	64,0
Coefficients de réserves (a)	3,6	16,2	42,5	43,7	43,6	49,3	49,7

(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

CÔTE D'IVOIRE – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1982	1983	1984		1985		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	201 265	183 019	215 505	309 107	302 412	333 019	293 495
– Circulation fiduciaire	181 331	171 438	182 794	278 656	278 584	234 824	217 444
– Réserves des banques	18 723	11 456	32 530	30 197	23 506	97 878	75 855
– Autres dépôts	1 211	125	181	254	322	317	196
Contreparties							
de la base monétaire	201 265	183 019	215 505	309 107	302 412	333 019	293 495
– Avoirs extérieurs nets	–289 344	–471 196	–493 567	–473 087	–422 621	–394 128	–401 966
– Position du Gouvernement	154 159	262 873	321 511	313 748	275 502	331 792	313 468
– Concours aux banques et aux établissements financiers	336 762	391 519	359 423	441 870	426 385	341 718	331 951
– Autres éléments nets	– 312	– 177	28 138	26 576	23 146	53 637	50 042
Masse monétaire (M2)	601 284	632 612	692 245	829 651	897 395	858 520	807 281
Multiplieur ($\frac{M2}{B.M.}$)	2,99	3,46	3,21	2,68	2,97	2,58	2,75
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	30,1	27,1	26,4	33,6	31,1	27,4	26,9
– Dépôts en C.C.P.	0,4	0,8	1,3	1,0	0,4	0,2	0,5
– Dépôts en banque	69,5	72,1	72,3	65,4	68,5	72,4	72,6
Coefficients de réserves (a)	4,5	2,5	6,5	5,6	3,8	15,7	12,9
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

MALI - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1984				1985	
	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.						
Base monétaire (B.M.)	53 146	50 104	63 594	68 998	75 412	69 504
- Circulation fiduciaire	41 326	39 882	50 486	53 357	54 366	51 375
- Réserves des banques	11 146	9 384	13 108	15 641	21 046	18 129
- Autres dépôts	674	838	-	-	-	-
Contreparties						
de la base monétaire	53 146	50 104	63 594	68 998	75 412	69 504
- Avoirs extérieurs nets	- 40 522	- 41 990	- 33 356	- 34 542	- 29 238	- 37 799
- Position du Gouvernement	37 123	39 604	41 309	43 439	48 140	49 218
- Concours aux banques et aux établissements financiers	14 219	9 515	12 511	17 098	11 255	13 722
- Autres éléments nets	42 326	42 975	43 130	43 003	45 255	44 363
Masse monétaire (M2)	103 355	100 927	117 395	123 935	129 099	122 303
Multiplieur ($\frac{M2}{BM}$)	1,94	2,01	1,85	1,80	1,71	1,76
Pour cent						
Partage des encaisses						
- Circulation fiduciaire	40,0	39,5	43,0	43,1	42,1	42,0
- Dépôts en C.C.P.	2,2	2,0	2,7	2,7	2,0	2,5
- Dépôts en banque	57,8	58,5	54,3	54,2	55,9	55,5
Coefficients de réserves (a)	18,9	16,1	20,6	23,3	29,2	26,7
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.						

NIGER – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1982	1983	1984		1985		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	37 408	34 320	42 718	48 597	50 847	59 131	59 229
– Circulation fiduciaire	32 299	28 754	28 094	30 628	27 828	30 032	28 460
– Réserves des banques	5 104	5 561	14 619	17 964	23 014	29 083	30 764
– Autres dépôts	5	5	5	5	5	16	5
Contreparties							
de la base monétaire	37 408	34 320	42 718	48 597	50 847	59 131	59 229
– Avoirs extérieurs nets	8 039	– 3 107	11 468	11 515	12 994	17 793	18 128
– Position du Gouvernement	2 567	4 241	8 094	14 272	16 246	17 865	18 872
– Concours aux banques et aux établissements financiers	27 203	33 402	21 134	20 904	18 701	18 889	18 069
– Autres éléments nets	– 401	– 216	2 022	1 906	2 906	4 584	4 160
Masse monétaire (M2)	83 653	77 257	95 494	100 622	103 146	111 632	107 353
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,33	2,25	2,35	2,07	2,03	1,89	1,81
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	38,3	37,2	29,4	30,4	27,0	26,9	26,5
– Dépôts en C.C.P.	1,7	1,4	1,5	1,4	1,4	1,2	1,3
– Dépôts en banque	60,0	61,4	69,1	68,2	71,6	71,9	72,2
Coefficients de réserves (a)	10,2	11,7	22,2	26,2	31,1	36,3	39,7
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

SÉNÉGAL – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1982	1983	1984		1985		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	82 890	91 949	81 575	102 145	86 830	84 034	82 593
– Circulation fiduciaire	64 315	69 877	66 957	77 323	73 107	64 793	58 516
– Réserves des banques	18 176	21 615	14 716	24 819	13 722	19 238	24 076
– Autres dépôts	399	457	2	3	1	3	1
Contreparties							
de la base monétaire	82 890	91 949	81 675	102 145	86 830	84 034	82 593
– Avoirs extérieurs nets	–154 298	–188 336	–215 830	–200 844	–224 598	–234 773	–238 623
– Position du Gouvernement	94 902	104 043	138 725	131 790	136 337	136 543	146 820
– Concours aux banques et aux établissements financiers	143 255	176 349	148 147	160 516	164 296	161 136	154 151
– Autres éléments nets	– 969	– 107	10 633	10 683	10 795	21 128	20 245
Masse monétaire (M2)	230 337	258 405	263 204	287 115	287 258	284 304	274 131
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,78	2,81	3,22	2,81	3,30	3,38	3,31
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	27,9	27,0	25,4	26,9	25,4	22,8	21,3
– Dépôts en C.C.P.	2,0	1,9	2,5	1,6	1,6	1,7	1,7
– Dépôts en banque	70,1	71,1	72,1	71,4	72,9	75,6	76,9
Coefficients de réserves (a)	11,3	11,8	7,8	12,1	6,6	8,9	11,4
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

TOGO - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1982	1983	1984		1985		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	62 408	62 567	80 727	99 070	114 978	108 209	107 266
– Circulation fiduciaire	43 024	30 818	28 406	36 994	36 724	32 272	34 140
– Réserves des banques	19 348	31 742	52 298	62 057	78 237	75 923	73 086
– Autres dépôts	36	7	23	19	17	14	40
Contreparties							
de la base monétaire	62 408	62 567	80 727	99 070	114 978	108 209	107 266
– Avoirs extérieurs nets	34 481	32 163	49 088	65 878	78 492	73 358	64 940
– Position du Gouvernement	22 060	25 053	22 716	23 092	27 236	24 763	32 963
– Concours aux banques et aux établissements financiers	6 232	5 459	6 060	7 221	6 623	5 076	3 548
– Autres éléments nets	– 365	– 108	2 863	2 879	2 627	5 012	5 815
Masse monétaire (M2)	102 600	97 970	115 433	136 077	139 309	135 044	135 629
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	1,64	1,57	1,43	1,37	1,21	1,25	1,26
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	41,9	31,5	24,6	27,2	26,4	23,9	25,2
– Dépôts en C.C.P.	1,0	0,9	0,8	0,7	0,8	0,8	0,7
– Dépôts en banque	57,1	67,6	74,6	72,1	72,8	75,3	74,1
Coefficients de réserves (a)	33,1	47,9	60,8	64,3	76,6	74,6	71,8
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

BÉNIN – CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1983				1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	8 873	9 217	9 147	9 073	8 600	8 672	10 957	10 302	10 344	10 279	10 293
– Agriculture, chasse	7 130	7 457	7 369	7 471	7 291	7 362	8 751	8 857	8 908	8 849	8 860
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 743	1 760	1 778	1 602	1 309	1 310	2 206	1 445	1 436	1 430	1 433
Industries extractives	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries manufacturières	15 398	15 092	15 669	12 277	11 220	10 931	10 445	9 767	9 368	9 665	9 333
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	3 337	2 200	2 361	2 541	2 354	1 919	806	989	484	546	316
– Textiles, habillement, cuir	7 921	8 441	8 702	7 111	6 589	6 679	7 567	6 730	6 726	6 775	6 814
– Industries chimiques	115	140	163	98	89	98	106	89	77	59	75
– Autres	4 025	4 311	4 443	2 527	2 188	2 235	1 966	1 959	2 081	2 285	2 128
Électricité, gaz, eau	–	9	9	9	9	9	9	–	–	–	–
Bâtiment, travaux publics	1 082	1 190	1 177	1 061	1 027	762	784	904	863	886	1 033
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	22 018	22 756	23 031	22 368	19 758	19 425	21 435	21 192	28 783	21 330	21 763
– Commerce de gros	15 129	15 555	15 723	14 828	12 846	13 105	14 555	14 591	21 306	13 451	13 867
– Commerce de détail	4 479	4 604	4 717	4 791	4 076	3 225	3 350	3 105	3 968	4 374	4 381
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 410	2 597	2 591	2 749	2 836	3 095	3 530	3 496	3 509	3 505	3 515
Transports, entrepôts et communications	4 226	4 454	4 754	3 975	4 041	3 955	3 847	2 515	2 373	2 161	2 139
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	157	152	148	160	148	146	145	141	237	227	225
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	157	152	148	160	148	146	145	141	237	227	149
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 323	8 206	7 354	7 401	14 174	9 311	6 671	6 945	5 536	5 220	5 459
– Services divers fournis à la collectivité	49	43	51	105	102	103	104	104	100	95	104
– Prêts aux particuliers	288	326	306	247	273	241	344	248	297	291	331
– Autres	5 986	7 837	6 997	7 049	13 799	8 967	6 223	6 593	5 139	4 834	5 024
TOTAL	58 077	61 076	60 289	56 324	58 977	53 211	54 293	51 766	57 504	49 768	50 245

BURKINA - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1983				1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	762	1 166	630	759	945	1 205	1 093	694	769	708	837
– Agriculture, chasse	762	1 166	630	759	945	1 205	1 093	694	769	708	837
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	30	34	210	760	984	433	942	1 993	2 281	1 852	2 405
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	30	34	210	760	984	433	942	1 993	2 281	1 852	2 405
Industries manufacturières	9 309	7 825	9 485	9 323	8 672	8 485	8 087	8 686	7 118	5 834	7 945
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	5 094	4 160	4 860	4 935	4 536	4 035	4 080	4 640	4 468	3 946	5 265
– Textiles, habillement, cuir	1 318	1 417	1 595	1 524	1 259	1 569	1 437	1 553	923	426	740
– Industries chimiques	1 089	1 139	1 024	882	993	995	1 028	937	624	618	779
– Autres	1 808	1 109	2 006	1 982	1 884	1 886	1 542	1 556	1 103	844	1 161
Électricité, gaz, eau	–	–	–	–	–	–	32	15	17	102	–
Bâtiment, travaux publics	2 754	2 394	2 472	2 403	2 247	2 136	2 621	2 351	2 526	2 561	2 975
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	18 755	19 138	17 611	17 136	16 299	14 517	13 375	13 007	15 934	17 306	16 381
– Commerce de gros	15 129	15 193	13 950	13 675	12 655	10 630	9 107	9 195	12 260	13 769	12 875
– Commerce de détail	3 503	3 816	3 540	3 305	3 478	3 717	4 081	3 580	3 531	3 414	3 399
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	123	129	121	156	166	170	187	232	143	123	107
Transports, entrepôts et communications	840	799	1 158	1 168	959	927	624	793	1 011	877	911
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	37	68	34	483	210	228	95	117	155	203	98
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	37	68	34	483	210	228	95	117	155	203	98
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 254	2 134	2 352	2 738	3 969	3 612	3 385	4 054	4 202	4 012	3 960
– Services divers fournis à la collectivité	8	67	31	61	15	20	33	10	11	24	30
– Prêts aux particuliers	517	489	693	633	931	612	543	636	805	654	607
– Autres	1 729	1 578	1 628	3 044	3 023	2 980	2 809	3 408	3 386	3 334	3 323
TOTAL	34 741	33 558	33 952	35 770	34 285	31 543	30 235	31 710	34 013	33 455	35 512

CÔTE D'IVOIRE – CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1983				1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	21 777	22 736	21 367	28 146	23 765	23 907	24 360	26 428	24 506	21 107	20 822
– Agriculture, chasse	12 297	14 658	14 658	19 547	15 171	15 216	16 803	17 777	16 190	13 086	12 843
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	9 480	8 078	6 799	8 599	8 594	8 691	7 557	8 651	8 316	8 021	7 979
Industries extractives	6 569	2 484	2 036	6 102	9 858	4 514	6 552	5 072	2 844	1 998	1 472
– Pétrole brut et gaz naturel	5 431	1 079	555	4 472	8 252	2 869	4 904	3 647	1 527	669	10
– Autres	1 138	1 405	1 481	1 630	1 606	1 645	1 648	1 425	1 317	1 329	1 462
Industries manufacturières	118 945	124 124	133 881	127 048	120 161	119 070	124 102	131 201	118 848	116 450	112 586
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	40 485	41 932	45 690	41 241	38 644	41 071	36 378	44 753	43 730	44 804	42 716
– Textiles, habillement, cuir	17 335	21 533	23 089	21 406	19 317	19 324	20 874	18 602	16 233	17 218	17 083
– Industries chimiques	22 402	20 851	24 585	21 744	20 907	16 852	23 362	27 169	17 747	15 832	13 711
– Autres	38 723	39 808	40 517	42 657	41 293	41 913	43 488	40 677	41 138	38 596	39 076
Électricité, gaz, eau	8 395	6 754	11 620	15 407	13 039	10 545	4 552	10 022	11 085	12 198	29 351
Bâtiment, travaux publics	41 763	44 440	44 513	44 802	46 627	51 111	43 691	44 278	44 544	35 763	36 452
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	255 490	251 067	233 833	315 495	270 521	215 030	210 143	268 769	334 482	245 906	242 843
– Commerce de gros	234 278	226 071	208 212	288 442	243 033	185 316	177 607	240 328	303 655	213 061	214 623
– Commerce de détail	17 553	21 069	21 204	22 406	23 143	24 315	26 976	23 542	25 496	27 813	23 034
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 659	3 927	4 417	4 647	4 345	5 399	5 560	4 899	5 331	5 032	5 186
Transports, entrepôts et communications	25 544	28 991	32 995	33 499	31 115	29 213	29 547	30 910	30 229	31 213	33 276
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	16 635	19 624	21 446	26 049	25 132	27 260	27 940	29 662	31 540	27 177	28 008
– Établissements financiers, assurances	526	406	718	381	330	377	576	344	303	492	276
– Affaires immobilières, services aux entreprises	16 109	19 218	20 728	25 668	24 802	26 883	27 364	29 318	31 237	26 685	27 732
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	12 369	13 673	14 278	15 869	15 841	17 546	17 488	17 867	18 587	18 540	19 380
– Services divers fournis à la collectivité	1 207	1 352	1 619	1 568	1 456	1 559	1 889	1 834	1 871	1 877	1 654
– Prêts aux particuliers	9 575	10 692	10 991	12 158	11 821	13 471	13 104	13 458	13 944	14 307	15 460
– Autres	1 405	1 629	1 668	2 143	2 564	2 516	2 495	2 575	2 772	2 356	2 266
TOTAL	507 487	513 893	515 969	612 417	556 059	498 105	488 375	564 209	616 665	510 352	624 190

MALI - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1984					1985		
	Juin	Juillet	Août	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Agriculture, sylviculture et pêche	9 464	13 019	5 223	6 900	7 307	10 147	7 525	5 448
– Agriculture, chasse	9 449	13 003	5 208	6 885	7 292	10 132	7 510	5 433
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	15	15	15	15	15	15	15	15
Industries extractives	18	61	102	255	312	369	256	154
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	18	61	102	255	312	369	256	154
Industries manufacturières	15 020	14 205	15 603	15 141	14 292	15 144	15 505	16 333
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	7 453	6 639	7 894	6 890	6 650	6 824	6 807	6 790
– Textiles, habillement, cuir	2 497	2 487	2 638	2 857	2 864	3 027	3 698	4 427
– Industries chimiques	512	558	577	596	613	647	531	546
– Autres	4 558	4 521	4 494	4 790	4 165	4 646	4 469	4 570
Électricité, gaz, eau	99	121	131	117	105	111	31	121
Bâtiment, travaux publics	2 238	1 902	1 700	1 832	1 589	2 330	1 636	1 812
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	17 692	19 720	19 858	19 946	22 138	24 245	26 355	29 527
– Commerce de gros	13 945	15 576	16 033	15 728	17 246	19 371	20 231	22 954
– Commerce de détail	3 468	3 774	3 534	3 758	4 430	4 540	5 788	6 230
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	279	370	291	460	462	334	336	343
Transports, entrepôts et communications	2 517	2 284	2 554	2 872	2 782	3 008	3 009	3 317
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 083	1 085	1 322	1 263	1 263	1 244	1 214	1 258
– Établissements financiers, assurances	770	786	895	940	905	972	1 026	1 095
– Affaires immobilières, services aux entreprises	313	299	427	323	358	272	188	163
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	3 028	3 974	5 023	4 360	5 033	6 002	5 558	6 302
– Services divers fournis à la collectivité	222	307	110	110	84	44	33	30
– Prêts aux particuliers	2 379	3 099	4 038	3 380	4 055	5 103	4 546	5 114
– Autres	1 427	568	875	870	894	855	979	1 158
TOTAL	51 159	56 371	51 516	52 686	54 821	62 600	61 089	64 272

NIGER – CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1983				1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	4 503	4 481	4 085	3 740	3 877	4 679	2 957	3 014	3 057	3 414	3 539
– Agriculture, chasse	4 503	4 841	4 085	3 740	3 877	4 679	2 957	3 014	3 057	3 414	3 539
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	653	2 578	3 285	4 007	1 719	1 122	1 798	570	2 023	849	426
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	653	2 578	3 285	4 007	1 719	1 122	1 798	570	2 023	849	426
Industries manufacturières	7 486	8 345	8 314	8 249	9 025	9 516	9 800	10 334	9 657	10 137	10 529
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 901	2 026	2 530	2 388	2 970	3 065	2 692	2 924	2 779	2 949	3 063
– Textiles, habillement, cuir	1 672	1 642	1 558	1 546	1 467	1 731	1 866	2 142	1 782	2 007	2 061
– Industries chimiques	489	425	334	359	352	488	788	633	542	536	659
– Autres	3 415	4 252	3 892	3 956	4 236	4 232	4 454	4 635	4 554	4 645	4 746
Électricité, gaz, eau	3 650	3 497	1 145	1 378	1 318	1 980	1 106	1 367	1 548	1 409	988
Bâtiment, travaux publics	11 158	13 576	13 101	13 420	10 211	9 325	9 850	10 974	9 947	9 424	9 785
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	40 913	43 090	39 297	44 082	45 471	40 365	40 223	41 479	41 595	37 510	38 558
– Commerce de gros	33 156	34 813	31 370	35 713	36 665	31 207	29 520	29 126	29 177	25 157	25 663
– Commerce de détail	7 004	7 312	6 924	6 906	7 944	8 553	9 781	11 264	11 225	11 089	11 237
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	753	965	1 003	1 463	862	605	922	1 089	1 193	1 264	1 658
Transports, entrepôts et communications	7 024	7 432	7 190	7 368	7 791	7 835	7 410	8 185	8 061	7 370	7 759
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	151	131	120	78	85	91	115	150	105	193	187
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	151	131	120	78	85	91	115	150	105	193	187
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 061	1 407	1 283	1 211	1 172	1 258	1 337	1 503	1 583	1 648	2 037
– Services divers fournis à la collectivité	103	346	389	362	315	396	417	371	418	463	464
– Prêts aux particuliers	199	226	203	263	232	221	228	368	281	241	248
– Autres	759	835	691	586	625	641	692	764	884	944	1 325
TOTAL	76 599	84 557	77 820	83 533	80 669	76 171	74 596	77 576	77 576	71 954	73 808

SÉNÉGAL – CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1983				1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	12 968	10 209	7 522	11 534	13 595	13 387	11 287	9 576	8 261	8 416	8 351
– Agriculture, chasse	9 660	6 991	3 726	7 684	9 054	8 682	6 64	5 025	3 214	3 329	2 934
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	3 308	3 218	3 796	3 850	4 541	4 705	4 633	4 551	5 047	5 087	5 417
Industries extractives	633	634	727	1 025	821	975	517	640	727	720	2 145
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	633	634	727	1 025	821	975	517	640	727	720	2 145
Industries manufacturières	56 754	56 235	56 371	62 733	57 668	60 537	50 787	59 190	62 565	57 019	58 177
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	30 835	30 236	28 042	30 455	25 143	28 272	19 108	25 863	28 579	26 244	26 305
– Textiles, habillement, cuir	4 665	5 230	5 982	7 214	6 318	6 252	7 398	7 861	9 558	9 675	9 138
– Industries chimiques	10 920	9 826	10 455	12 039	12 778	11 317	9 395	9 248	9 434	6 298	8 130
– Autres	10 334	10 943	11 892	13 025	13 429	14 696	14 886	16 218	14 994	14 802	14 604
Électricité, gaz, eau	2 096	2 707	2 835	2 766	1 608	1 527	1 891	1 910	3 441	2 999	2 280
Bâtiment, travaux publics	20 283	19 264	20 275	20 027	20 084	18 961	17 060	17 689	18 183	21 044	18 706
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	158 857	154 670	136 283	143 548	85 659	74 088	76 703	87 098	97 731	88 369	88 225
– Commerce de gros	142 787	136 488	117 298	123 811	65 634	53 367	54 100	65 627	74 007	63 455	64 555
– Commerce de détail	13 394	14 888	16 438	15 985	16 038	16 932	18 250	17 430	19 904	20 324	19 560
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 676	3 294	3 547	3 752	3 987	3 789	4 353	4 041	3 820	4 590	4 110
Transports, entrepôts et communications	8 152	7 997	8 568	9 159	8 367	8 644	9 108	9 986	10 459	10 519	10 659
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	18 906	18 668	19 752	21 920	22 288	21 898	19 665	19 516	19 234	19 566	20 656
– Établissements financiers, assurances	9 437	9 679	10 392	10 727	11 000	11 345	11 146	11 995	12 257	12 398	12 897
– Affaires immobilières, services aux entreprises	9 469	8 989	9 360	11 093	11 288	10 553	8 519	7 521	6 977	7 168	7 759
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	9 679	12 355	11 956	11 359	12 416	12 423	14 979	12 508	14 850	15 026	15 769
– Services divers fournis à la collectivité	1 111	1 129	1 330	1 207	1 246	1 409	1 582	1 049	1 322	186	1 441
– Prêts aux particuliers	5 397	6 593	6 697	7 163	7 203	7 753	8 856	8 000	8 679	8 254	8 700
– Autres	3 171	4 633	3 929	2 989	3 967	3 261	4 541	3 459	4 849	6 586	5 628
TOTAL	288 328	282 739	264 289	283 971	222 506	212 440	201 997	218 113	235 451	223 678	224 968

TOGO – CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1983				1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	756	800	563	565	473	539	561	582	607	590	588
– Agriculture, chasse	643	682	439	451	376	438	551	483	493	472	465
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	113	118	124	114	97	101	10	99	114	118	123
Industries extractives	9 024	9 041	3 357	3 744	123	1 082	137	4 294	139	1 280	1 794
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	9 024	9 041	3 357	3 744	123	1 082	137	4 294	139	1 280	1 794
Industries manufacturières	6 722	6 863	7 661	7 429	8 195	7 857	7 125	7 544	3 334	3 648	4 031
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 224	1 363	1 363	1 489	1 618	2 284	1 098	1 969	477	884	867
– Textiles, habillement, cuir	1 023	1 057	1 067	1 123	1 187	1 180	1 018	981	860	869	821
– Industries chimiques	904	816	865	782	809	818	786	786	796	802	707
– Autres	3 571	3 627	4 366	4 035	4 581	4 575	4 223	3 808	1 201	1 093	1 636
Électricité, gaz, eau	107	39	64	37	43	709	680	801	97	48	75
Bâtiment, travaux publics	4 438	3 848	2 927	3 322	3 767	4 048	4 169	3 725	3 141	2 929	3 632
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	20 088	15 887	16 304	19 762	14 743	15 658	15 913	18 396	18 487	18 390	19 616
– Commerce de gros	12 149	6 284	6 278	9 561	6 447	5 349	6 421	8 842	9 659	6 428	4 564
– Commerce de détail	7 885	9 532	9 936	10 093	8 163	10 284	9 453	9 492	8 801	11 920	14 937
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	54	71	90	108	133	25	39	62	27	42	115
Transports, entrepôts et communications	1 542	1 635	1 651	1 679	1 566	1 528	1 529	1 488	1 420	1 418	1 744
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	290	329	348	324	482	269	354	308	352	372	376
– Établissements financiers, assurances	8	24	16	15	30	15	68	16	18	28	16
– Affaires immobilières, services aux entreprises	282	305	332	309	452	254	286	292	334	344	360
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	836	928	845	890	983	1 013	928	929	887	909	877
– Services divers fournis à la collectivité	160	185	182	173	225	249	287	288	249	298	255
– Prêts aux particuliers	484	503	444	474	542	528	424	414	410	398	430
– Autres	192	240	219	243	216	236	217	227	228	213	192
TOTAL	43 803	39 370	37 720	37 752	30 375	32 703	31 396	38 067	28 464	29 584	32 733

BÉNIN – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1983				1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	2 669	2 724	2 724	2 740	2 669	2 630	2 592	2 200	1 474	1 471	1 465
– Agriculture, chasse	2 564	2 581	2 581	2 606	2 564	2 533	2 509	2 129	1 403	1 403	1 403
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	105	143	143	143	105	97	83	71	71	68	62
Industries extractives	85	83	83	83	81	81	80	74	65	65	70
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	85	83	83	83	81	81	80	74	65	65	70
Industries manufacturières	7 727	8 281	8 190	9 933	9 951	9 514	9 728	9 564	10 953	10 938	10 976
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	5 096	5 781	5 949	5 704	5 617	5 386	5 409	5 488	5 794	5 921	5 935
– Textiles, habillement, cuir	389	389	89	89	89	89	89	95	94	94	93
– Industries chimiques	147	147	143	142	142	142	258	258	2587	258	257
– Autres	2 095	1 964	2 009	3 998	4 103	3 897	3 972	3 723	4 807	4 665	4 691
Électricité, gaz, eau	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bâtiment, travaux publics	599	641	576	822	1 045	956	939	1 238	1 288	1 288	1 288
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	5 256	5 151	5 093	5 386	5 224	4 910	6 351	4 846	5 054	5 505	5 508
– Commerce de gros	2 346	2 255	2 148	2 385	2 180	1 934	3 118	1 801	1 915	2 362	2 319
– Commerce de détail	534	524	494	515	570	547	531	579	588	598	646
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 376	2 372	2 451	2 486	2 474	2 429	2 702	2 466	2 551	2 545	2 543
Transports, entrepôts et communications	2 767	2 826	3 035	2 853	2 799	2 540	1 300	2 382	2 414	2 429	2 460
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	637	615	610	610	608	608	590	385	1 345	1 418	1 421
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	411
– Affaires immobilières, services aux entreprises	637	615	610	610	608	608	590	385	1 345	1 418	1 010
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	3 486	3 501	3 913	4 052	4 662	5 030	5 650	6 348	5 149	4 760	4 838
– Services divers fournis à la collectivité	544	496	471	446	427	420	487	756	583	718	630
– Prêts aux particuliers	892	905	866	840	776	757	1 019	1 020	1 377	1 411	1 365
– Autres	2 050	2 100	2 576	2 766	3 459	3 853	4 044	4 572	3 189	2 631	2 843
TOTAL	23 226	23 822	24 224	26 479	27 039	26 269	27 230	27 027	27 742	27 874	28 024

BURKINA – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1983				1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	1 378	1 303	1 976	1 899	1 959	1 803	1 922	2 374	2 493	2 305	2 241
– Agriculture, chasse	1 378	1 303	1 976	1 899	1 959	1 803	1 922	2 374	2 493	2 305	2 241
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	2 592	3 600	4 101	4 132	4 500	4 516	4 622	4 568	4 270	4 252	4 272
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	2 592	3 600	4 101	4 132	4 500	4 516	4 622	4 568	4 270	4 252	4 272
Industries manufacturières	8 696	8 148	7 764	7 617	7 663	7 491	7 651	7 505	7 808	7 550	6 949
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	5 038	4 265	4 094	3 995	3 866	3 795	3 778	3 628	3 473	3 271	2 833
– Textiles, habillement, cuir	1 212	1 211	1 209	1 166	1 167	1 160	1 159	1 163	1 155	1 420	1 430
– Industries chimiques	952	938	926	866	1 071	1 062	989	990	1 432	1 116	984
– Autres	1 494	1 734	1 535	1 590	1 559	1 474	1 725	1 724	1 748	1 743	1 702
Électricité, gaz, eau	1 092	1 036	1 013	906	899	790	778	676	789	677	1 018
Bâtiment, travaux publics	678	630	572	701	631	597	980	903	905	853	936
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	2 648	3 025	3 797	3 755	3 816	3 803	4 243	4 176	4 169	4 213	4 837
– Commerce de gros	1 551	1 450	1 865	1 714	1 782	1 795	2 082	2 023	2 096	2 180	2 666
– Commerce de détail	967	998	1 127	1 237	1 230	1 218	1 313	1 319	1 246	1 207	1 326
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	130	577	805	804	804	790	848	834	827	826	845
Transports, entrepôts et communications	2 891	2 905	2 788	2 864	2 897	2 832	2 865	2 767	2 725	2 514	2 476
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	836	819	1 167	734	1 071	1 054	1 066	1 164	480	480	246
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	836	819	1 167	734	1 071	1 054	1 066	1 164	480	480	246
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	5 436	5 712	4 746	5 225	5 356	5 110	5 517	5 946	6 364	6 331	6 679
– Services divers fournis à la collectivité	778	756	540	539	664	615	626	621	565	482	526
– Prêts aux particuliers	2 749	2 685	2 873	3 006	2 861	2 954	3 129	3 064	3 321	3 241	3 374
– Autres	1 909	1 271	1 333	1 680	1 831	1 541	1 762	2 261	2 478	2 608	2 779
TOTAL	26 247	26 178	27 924	27 833	28 792	27 996	29 644	30 079	30 003	29 175	29 654

CÔTE D'IVOIRE – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1983				1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	5 272	11 996	12 536	14 065	13 308	13 957	13 218	11 380	10 663	10 741	10 569
– Agriculture, chasse	3 017	8 839	9 378	10 893	10 377	10 812	9 901	8 516	7 767	8 239	8 289
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	2 255	3 157	3 158	3 172	2 931	3 145	3 317	2 864	2 896	2 502	2 280
Industries extractives	15 089	14 750	14 595	14 219	14 031	13 315	17 808	12 556	12 257	11 742	11 037
– Pétrole brut et gaz naturel	14 808	14 467	14 332	13 952	13 769	13 056	17 549	12 261	11 962	11 447	10 740
– Autres	281	283	263	267	262	259	259	295	295	295	297
Industries manufacturières	86 129	93 285	93 405	98 689	88 999	94 428	97 345	86 792	87 716	80 134	82 405
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	37 202	41 995	41 921	42 765	38 798	40 178	43 377	34 769	36 265	34 206	35 241
– Textiles, habillement, cuir	3 919	8 320	8 007	8 291	7 973	7 860	7 777	7 630	7 551	7 003	6 351
– Industries chimiques	25 927	29 011	29 742	33 360	30 164	32 478	32 284	31 002	30 635	28 037	28 785
– Autres	14 081	13 959	13 735	14 273	12 064	13 912	13 907	13 391	13 265	10 888	12 028
Électricité, gaz, eau	25 612	20 084	24 205	22 236	16 162	18 021	34 148	32 249	31 292	29 969	29 131
Bâtiment, travaux publics	8 379	8 405	7 647	7 499	6 653	7 051	7 594	7 470	6 995	6 405	5 985
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	21 147	21 672	22 601	22 621	19 737	24 244	23 048	21 888	19 067	23 830	23 663
– Commerce de gros	11 140	12 873	11 929	12 710	11 629	15 162	13 775	13 613	11 455	16 895	16 481
– Commerce de détail	5 410	4 003	5 852	5 608	4 100	5 178	5 341	4 736	4 368	3 736	4 088
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	4 597	4 796	4 820	4 303	4 008	3 904	3 932	3 539	3 244	3 179	3 094
Transports, entrepôts et communications	33 199	30 659	33 880	32 650	30 118	31 492	34 848	29 490	30 728	30 245	29 120
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	57 768	58 311	55 933	55 209	53 495	56 552	55 755	54 767	49 084	43 323	43 254
– Établissements financiers, assurances	105	96	88	80	71	63	56	48	40	32	23
– Affaires immobilières, services aux entreprises	57 663	58 215	55 845	55 129	53 424	56 489	55 699	54 719	49 044	43 291	43 231
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	24 897	26 056	25 769	25 895	25 232	25 210	25 154	25 110	24 566	23 020	22 972
– Services divers fournis à la collectivité	2 739	3 080	2 672	3 533	3 423	3 490	3 102	3 062	2 846	2 583	2 822
– Prêts aux particuliers	20 592	21 479	21 550	20 796	20 336	20 244	20 566	20 553	20 365	19 187	18 964
– Autres	1 566	1 497	1 547	1 566	1 473	1 476	1 486	1 495	1 355	1 250	1 186
TOTAL	277 492	285 218	290 571	293 083	267 735	284 270	308 918	281 702	272 368	259 409	258 136

MALI – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1984						1985	
	Juin	Juillet	Août	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Agriculture, sylviculture et pêche	20	38	59	17	66	68	71	108
– Agriculture, chasse	20	38	59	17	66	68	71	108
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	–	–	–	–	–	–	–	–
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries manufacturières	2 336	3 078	2 882	3 727	4 403	7 656	3 550	4 046
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	976	1 497	1 962	2 087	2 140	3 828	1 649	1 913
– Textiles, habillement, cuir	161	148	106	106	106	2 072	52	39
– Industries chimiques	344	346	336	335	372	339	339	370
– Autres	855	1 087	478	1 199	1 785	1 417	1 510	1 724
Électricité, gaz, eau	22	22	22	14	14	14	4	6
Bâtiment, travaux publics	41	41	34	–	24	26	18	18
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	151	258	96	136	446	623	780	550
– Commerce de gros	31	136	67	110	62	472	464	433
– Commerce de détail	115	117	24	26	384	151	316	117
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	5	5	5	–	–	–	–	–
Transports, entrepôts et communications	12	90	136	135	145	167	222	231
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	55	40	2	60	36	57	44	7
– Établissements financiers, assurances	2	2	2	2	2	2	–	7
– Affaires immobilières, services aux entreprises	53	38	–	58	34	55	44	–
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	519	550	560	1 940	2 125	2 374	3 072	3 490
– Services divers fournis à la collectivité	72	65	–	6	–	–	–	–
– Prêts aux particuliers	381	325	252	1 625	1 804	2 061	1 851	1 363
– Autres	66	160	308	309	321	313	1 221	2 125
TOTAL	3 156	4 117	3 791	6 029	7 259	8 611	7 796	8 456

NIGER – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1983				1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	2 697	2 682	329	326	326	309	324	364	371	212	210
– Agriculture, chasse	2 697	2 682	329	326	326	309	324	364	371	212	210
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	4 975	3 959	3 903	2 907	3 244	2 919	2 680	2 745	2 744	2 405	855
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	4 975	3 959	3 903	2 907	3 244	2 919	2 680	2 745	2 744	2 405	855
Industries manufacturières	2 585	2 591	2 641	2 224	2 564	2 666	2 874	2 882	2 943	2 903	2 933
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	731	1 156	1 132	608	1 214	1 192	1 155	1 165	1 404	1 402	1 565
– Textiles, habillement, cuir	537	511	543	585	597	724	825	793	788	780	719
– Industries chimiques	530	107	107	329	89	89	312	312	72	72	36
– Autres	786	817	859	702	664	661	582	612	679	649	613
Électricité, gaz, eau	3 396	3 386	3 111	3 049	2 728	2 833	2 554	2 515	2 294	2 235	1 988
Bâtiment, travaux publics	1 865	1 735	1 560	1 437	1 405	1 312	1 154	1 064	968	1 058	771
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	2 497	2 536	2 495	2 534	2 561	2 381	2 265	2 974	2 173	2 069	1 965
– Commerce de gros	1 327	1 379	1 244	1 253	1 292	1 110	1 075	1 531	991	970	944
– Commerce de détail	195	188	332	451	445	421	393	889	409	373	339
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	975	969	919	866	824	850	797	554	773	726	682
Transports, entrepôts et communications	2 626	2 491	2 465	2 366	2 728	2 500	2 527	2 487	2 317	2 087	2 034
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	26	38	24	33	26	36	37	38	47	8	44
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	26	38	24	33	26	36	37	38	47	8	44
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 219	2 184	2 134	2 148	2 036	2 232	2 069	1 893	1 903	2 037	1 973
– Services divers fournis à la collectivité	3	70	67	60	66	68	68	60	39	56	54
– Prêts aux particuliers	1 847	1 820	1 803	1 832	1 836	1 925	1 878	1 713	1 734	1 766	1 762
– Autres	369	294	264	256	134	239	123	120	100	215	157
TOTAL	22 885	21 602	18 662	17 024	17 618	17 188	16 484	16 962	15 760	15 014	12 773

SENÉGAL – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1983				1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	2 345	2 286	2 285	2 297	2 414	2 462	2 564	2 521	2 723	3 420	2 812
– Agriculture, chasse	770	692	645	749	736	701	797	861	938	856	866
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 575	1 594	1 640	1 548	1 678	1 761	1 767	1 660	1 785	2 564	1 946
Industries extractives	717	672	174	207	195	238	123	137	141	131	131
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	717	672	174	207	195	238	123	137	141	131	131
Industries manufacturières	17 064	17 852	18 996	19 129	19 129	20 600	19 164	27 935	27 121	27 102	19 986
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 960	7 853	8 074	8 146	8 030	7 858	6 042	12 618	11 540	11 532	4 784
– Textiles, habillement, cuir	809	1 373	1 351	1 339	1 361	1 289	1 102	1 145	878	928	960
– Industries chimiques	5 390	5 292	5 999	6 390	6 305	7 908	9 108	10 797	11 208	11 013	10 806
– Autres	3 905	3 334	3 572	3 639	3 433	3 545	2 912	3 375	3 495	3 629	3 436
Électricité, gaz, eau	1 410	1 523	1 515	1 535	1 785	1 818	1 826	1 970	1 900	1 956	1 924
Bâtiment, travaux publics	1 867	1 837	1 882	1 800	3 123	3 542	6 815	7 288	6 983	4 074	6 809
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	39 435	38 764	39 094	34 728	73 116	70 762	70 194	69 840	71 203	71 303	71 539
– Commerce de gros	33 605	32 979	32 944	26 891	64 699	62 250	62 207	62 050	62 950	62 694	62 840
– Commerce de détail	1 753	1 569	1 641	2 088	2 339	2 584	2 886	3 026	3 057	3 071	3 159
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	4 077	4 216	4 509	5 749	6 078	5 928	5 101	4 764	5 196	5 538	5 540
Transports, entrepôts et communications	3 314	2 970	3 026	3 093	3 323	2 949	3 070	3 056	3 114	2 961	3 212
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	10 150	12 955	15 330	13 342	14 269	14 229	12 359	11 693	13 425	11 623	11 484
– Établissements financiers, assurances	2 514	1 687	1 706	1 045	989	690	685	174	59	60	53
– Affaires immobilières, services aux entreprises	7 636	11 268	13 624	12 297	13 280	13 539	11 674	11 519	13 366	11 563	11 431
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	17 080	16 906	17 085	16 583	17 129	17 002	17 521	17 425	19 034	18 918	19 792
– Services divers fournis à la collectivité	2 115	2 081	2 000	2 041	2 061	1 995	1 988	2 083	2 006	374	2 081
– Prêts aux particuliers	13 605	13 013	13 432	13 695	13 902	13 875	14 364	14 276	15 442	15 348	15 484
– Autres	1 360	1 812	1 653	847	1 166	1 132	1 169	1 066	1 586	3 196	2 227
TOTAL	93 382	95 765	99 387	93 099	134 483	133 602	133 636	141 865	145 644	141 488	137 689

TOGO – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1983				1984				1985		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	513	491	496	535	554	661	721	715	637	684	667
– Agriculture, chasse	513	491	496	535	554	654	714	708	630	677	660
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	7	7	7	7
Industries extractives	418	275	157	156	2 647	2 644	1 638	2 640	2 640	2 637	2 622
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	418	275	157	156	2 647	2 644	1 638	2 640	2 640	2 637	2 622
Industries manufacturières	4 240	3 968	3 771	3 723	3 522	3 394	3 365	2 948	2 391	2 359	2 082
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 990	1 855	1 829	1 743	1 682	1 637	1 597	1 208	1 158	897	715
– Textiles, habillement, cuir	644	578	588	595	579	550	669	669	302	225	223
– Industries chimiques	393	363	326	392	388	364	371	362	341	332	371
– Autres	1 213	1 172	1 028	993	873	843	728	709	590	905	773
Électricité, gaz, eau	844	766	731	614	612	607	601	595	589	586	577
Bâtiment, travaux publics	268	262	266	258	242	147	154	191	457	483	485
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 765	1 989	2 021	2 233	2 508	3 212	3 266	3 193	3 071	3 534	3 753
– Commerce de gros	279	347	377	376	415	721	679	671	700	813	1 152
– Commerce de détail	1 416	1 583	1 576	1 779	1 481	2 425	2 527	2 468	2 326	2 678	2 551
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	70	59	68	78	513	66	60	54	45	43	50
Transports, entrepôts et communications	253	255	221	294	282	262	234	235	240	233	277
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	340	416	909	710	708	625	608	597	719	693	684
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	10	10	10
– Affaires immobilières, services aux entreprises	340	416	909	710	708	625	608	597	709	683	674
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	3 740	4 136	4 457	4 584	4 766	4 804	4 760	4 781	4 831	4 960	5 050
– Services divers fournis à la collectivité	243	279	302	292	296	285	281	285	350	233	219
– Prêts aux particuliers	3 408	3 768	4 068	4 200	4 387	4 417	4 376	4 385	4 375	4 626	4 734
– Autres	89	89	87	92	83	102	103	111	106	101	97
TOTAL	12 381	12 558	13 029	13 107	15 841	16 356	16 347	15 895	15 575	16 170	16 197

COMMERCE EXTÉRIEUR

COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations et importations par groupes de produits

– Bénin	74-75
– Burkina	76-77
– Côte d'Ivoire	78-79
– Mali	80-81
– Niger	82-83
– Sénégal	84-85
– Togo	86-87

ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Principaux pays de destination et d'origine

– Bénin	88-89
– Burkina	90-91
– Côte d'Ivoire	92-93
– Mali	94-95
– Niger	96-97
– Sénégal	98-99
– Togo	100-101

BÉNIN – EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1978	1979	1980	1981	1982	1978	1979	1980	1981	1982
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	11 851	24 968	25 477	40 946	52 686	2 242	3 837	4 010	1 262	2 519
Produits alimentaires d'origine animale	52	15	8	55	139	7	2	1	16	30
dont : Crustacés, mollusques	3	8	2	17	-	1	1	€	4	-
Produits alimentaires d'origine végétale	2 888	2 449	3 981	5 315	4 296	599	283	589	738	1 105
dont : Café	185	31	321	585	1 629	107	27	161	320	932
Produits des industries alimentaires	8 911	22 504	21 488	35 576	48 251	1 636	3 552	3 420	508	1 384
dont : Cacao en fèves	1 852	4 419	5 043	-	465	1 359	2 947	2 937	-	282
Tourteaux de palmistes	4 273	11 539	16 327	35 132	15 632	115	419	469	489	574
Boissons et tabacs	203	143	12	241	272	82	86	15	119	64
dont : Tabacs bruts	175	81	1	230	119	54	21	1	103	41
Produits énergétiques	-	5 734	10 419	47	12 767	-	222	435	2	551
Matières premières	15 714	14 212	29 085	14 616	10 370	2 062	1 494	4 043	3 131	1 959
dont : Arachides	-	-	-	106	-	-	-	-	13	-
Graines de coton	5 996	7 056	3 026	4 934	1 973	149	185	494	123	49
Amandes de karité	3 347	920	9 271	6	130	181	18	810	€	14
Coton en masse égrené	5 398	4 437	8 228	7 728	4 591	1 633	1 180	2 458	2 548	1 465
Graisses et huiles	7 159	14 737	30 702	15 707	9 751	900	2 784	3 959	2 523	1 542
dont : Huiles de palme	1 389	3 672	12 978	3 294	227	34	344	1 372	441	8
Huiles de palmiste	3 752	10 374	15 426	10 153	8 915	533	2 237	1 845	1 399	1 304
Machines et matériel de transport	299	195	72	528	529	269	159	113	379	518
Autres produits industriels	5 407	37 487	4 173	18 415	4 005	550	902	233	1 410	550
Produits chimiques	57	76	41	225	87	37	54	44	255	71
Articles manufacturés	5 350	37 411	4 132	18 190	3 918	513	848	189	1 155	479
dont : Chaux, ciment, clinker	4 731	37 039	3 295	17 356	2 800	182	696	58	443	76
Fils et tissus de coton	199	42	42	168	44	157	30	33	425	132
Produits non classés ailleurs	32	81	1 075	98	162	35	289	464	315	134
Total	40 665	97 557	101 015	90 598	90 542	6 140	9 773	13 272	9 141	7 837

Source : Ministère du Plan et de la Statistique, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique.

BÉNIN – IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1978	1979	1980	1981	1982	1978	1979	1980	1981	1982
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	41 367	67 818	49 265	80 456	126 900	4 229	6 159	6 839	13 384	16 922
Produits alimentaires d'origine animale	8 858	9 411	7 939	9 988	11 165	1 152	1 449	1 071	1 541	2 963
dont : <i>Produits laitiers</i>	2 170	2 693	3 358	3 639	2 517	555	750	582	623	726
Produits alimentaires d'origine végétale	25 701	46 801	34 583	55 187	98 274	1 453	2 267	3 914	7 723	7 934
dont : <i>Céréales</i>	19 756	44 088	29 159	45 045	90 216	926	2 015	3 403	4 574	6 727
Produits des industries alimentaires	6 808	11 606	6 743	15 281	17 461	1 624	2 443	1 854	4 120	6 025
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	2 324	4 641	513	1 996	1 339	258	382	107	473	216
Boissons, tabacs	22 781	12 507	10 586	52 322	19 393	13 828	9 683	9 789	22 281	20 858
Produits énergétiques	80 287	158 452	66 753	94 149	66 169	3 392	7 294	5 315	8 176	7 423
dont : <i>Produits pétroliers raffinés</i>	80 285	158 452	66 684	94 149	66 082	3 042	6 809	4 744	7 376	5 930
Matières premières	26 409	12 718	14 364	26 473	35 138	1 345	988	1 252	1 723	1 703
Graisses et huiles	985	1 131	531	924	7 817	162	162	105	154	263
Machines et matériel de transport	19 831	12 052	16 985	28 791	27 044	13 767	10 991	14 239	29 965	34 720
Machines et appareils mécaniques	3 375	2 731	2 880	8 239	6 342	4 393	3 451	4 972	13 179	13 263
Machines et appareils électriques	7 980	3 352	8 731	10 530	11 070	3 428	2 389	5 405	8 128	11 920
Matériel de transport ferroviaire	493	277	120	46	89	250	439	63	56	88
Matériel de transport routier	7 436	5 676	5 239	9 185	9 502	5 573	4 710	3 727	8 539	9 352
Matériel de transport aérien	2	-	-	-	2	65	-	-	6	21
Matériel de transport maritime et fluvial	545	16	15	791	39	58	2	72	63	76
Autres produits industriels	60 014	69 272	52 805	106 855	104 058	32 855	32 583	31 843	69 582	69 557
Produits chimiques	17 037	16 391	7 197	11 850	24 197	5 492	6 384	3 797	6 596	9 379
Articles manufacturés	42 977	52 881	45 608	95 005	79 861	27 363	26 199	28 046	62 986	60 178
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	4 958	5 219	5 093	7 733	6 762	7 987	7 984	9 277	20 213	24 060
Produits non classés ailleurs	891	607	4 085	3 855	2 011	619	240	587	2 234	1 107
Total	252 565	334 557	215 374	393 825	388 530	70 197	68 100	69 969	147 499	152 553

Source : Ministère du Plan et de la Statistique, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique.

BURKINA – EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1980	1981	1982	1983	1984	1980	1981	1982	1983	1984
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	52 914	42 205	43 155	40 954	39 005	5 677	4 677	3 719	3 832	5 271
Produits alimentaires d'origine animale	25 491	18 813	10 672	5 845	16 779	4 691	3 921	2 565	1 272	3 839
dont : <i>Bovins</i>	15 886	10 637	4 728	3 367	11 521	2 197	1 574	750	510	2 089
<i>Ovins et caprins</i>	5 787	4 664	3 457	1 084	2 793	1 625	1 373	1 024	342	1 098
<i>Volailles</i>	3 346	2 412	1 920	1 172	1 997	685	557	515	334	572
Produits alimentaires d'origine végétale	5 396	6 639	10 060	21 536	9 881	237	377	668	2 210	894
dont : <i>Légumes</i>	2 674	3 092	5 989	5 568	7 379	145	187	403	574	712
Produits des industries alimentaires	22 027	16 753	22 423	13 573	12 345	749	379	486	350	538
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	10 793	7 657	9 869	5 172	1	465	72	16	14	1
<i>Tourteaux</i>	10 400	9 004	11 040	8 379	12 322	264	291	431	323	529
Boissons et tabacs	40	123	58	44	327	7	17	42	10	22
Produits énergétiques	490	549	4	1	4	22	34	1	€	2
Matières premières	69 793	72 506	49 156	52 769	77 935	11 267	12 524	11 201	15 333	25 533
dont : <i>Arachides</i>	833	134	508	879	13	90	18	80	131	1
<i>Sésame</i>	3 891	2 841	3 502	2 323	3 566	438	292	443	376	781
<i>Karité</i>	34 700	43 622	22 141	23 541	40 436	1 535	2 984	2 312	2 566	4 006
<i>Cuir et peaux</i>	855	1 689	1 003	296	1 407	738	1 012	694	235	1 422
<i>Coton en masse égrené</i>	27 890	22 151	19 150	22 742	29 078	8 369	8 174	7 592	11 887	19 179
Graisses et huiles	361	55	2 014	556	2 603	104	10	738	259	977
Machines et matériel de transport	463	1 956	473	921	497	431	1 105	644	896	889
Autres produits industriels	3 554	2 976	3 293	2 435	2 549	1 558	1 551	1 765	1 382	2 178
Produits chimiques	93	171	47	30	105	57	66	50	16	23
Articles manufacturés	3 461	2 805	3 246	2 405	2 444	1 501	1 485	1 715	1 366	2 155
dont : <i>Ouvrages en caoutchouc</i>	949	801	775	343	683	784	770	924	440	934
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	127 615	120 370	98 153	97 680	122 920	19 066	19 918	18 110	21 712	34 872
Source : Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple, Direction générale du Commerce.										

BURKINA – IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1980	1981	1982	1983	1984	1980	1981	1982	1983	1984
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	127 136	121 623	147 191	139 805	210 680	12 437	18 063	22 997	21 090	32 051
Produits alimentaires d'origine animale	17 020	18 002	14 735	13 661	13 652	3 525	5 328	5 442	4 547	5 012
dont : <i>Produits laitiers</i>	14 967	15 427	11 153	11 040	12 040	2 888	4 764	4 701	4 015	4 629
Produits alimentaires d'origine végétale	106 418	94 120	122 222	120 974	186 908	7 884	9 994	13 591	13 617	22 898
dont : <i>Céréales</i>	58 247	45 848	79 265	78 435	147 397	4 131	4 3389	8 219	7 960	17 401
Produits des industries alimentaires	3 698	9 501	10 234	5 166	10 120	1 208	2 741	3 964	2 926	4 141
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	667	5 575	5 483	1 090	5 532	111	838	1 101	373	1 145
Boissons et tabacs	4 046	3 752	4 100	3 658	3 405	1 335	1 990	2 947	3 606	2 857
Produits énergétiques	147 786	133 939	138 875	136 116	123 094	9 985	14 221	18 786	18 778	16 447
dont : <i>Produits pétroliers raffinés</i>	147 476	130 442	138 256	135 721	122 919	9 914	13 869	18 646	18 681	16 372
Matières premières	34 282	45 452	40 604	35 788	33 735	1 806	2 460	3 003	3 232	3 648
Graisses et huiles	8 431	11 305	14 056	12 694	9 143	1 675	2 561	3 142	3 429	3 233
Machines et matériel de transport	21 149	16 452	14 828	14 674	9 280	21 880	22 057	25 001	25 686	20 376
Machines et appareils mécaniques	6 498	5 111	3 316	3 230	2 116	6 620	7 587	7 780	7 507	6 906
Machines et appareils électriques	2 231	1 906	2 103	2 708	1 466	3 812	3 533	4 513	5 249	3 153
Matériel de transport ferroviaire	1 955	150	499	207	6	1 242	135	757	70	2
Matériel de transport routier	10 452	9 255	8 896	8 507	5 610	9 646	10 256	11 243	11 907	8 945
Matériel de transport aérien	13	17	14	21	80	258	541	707	953	1 346
Matériel de transport maritime et fluvial	€	13	€	1	1	2	5	1	€	23
Autres produits industriels	209 250	182 866	221 139	154 779	161 066	26 496	30 091	38 136	33 751	32 653
Produits chimiques	30 401	37 590	41 755	33 299	34 028	8 700	10 144	12 197	11 339	11 990
Articles manufacturés	178 849	145 276	179 384	121 480	127 038	17 796	19 947	25 939	22 412	20 663
dont : <i>Ciments hydrauliques</i>	111 527	94 702	128 988	82 951	93 236	2 664	2 548	4 218	2 909	3 353
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	552 080	515 389	580 793	497 510	550 402	75 614	91 443	114 012	109 572	111 264

Source : Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple, Direction générale du Commerce.

CÔTE D'IVOIRE - EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1980	1981	1982	1983	1984	1980	1981	1982	1983	1984
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	1 046 878	1 298 879	1 205 331	1 070 206	1 267 401	395 326	428 991	428 492	444 063	742 130
Produits alimentaires d'origine animale	11 246	13 597	12 229	9 923	3 390	1 348	1 346	1 470	1 575	1 580
Produits alimentaires d'origine végétale	478 400	522 322	544 404	464 183	518 652	159 953	145 129	173 412	179 381	211 138
dont : Bananes	121 976	111 379	91 706	79 834	99 631	10 523	7 874	6 352	5 604	6 961
Ananas	93 800	111 318	95 394	94 369	136 477	11 444	11 132	9 658	9 665	14 081
Café vert	206 431	231 107	272 381	222 795	187 531	136 118	121 103	152 172	159 474	183 382
Produits des industries alimentaires	557 232	762 960	648 698	596 100	745 359	234 024	282 516	253 610	263 107	529 412
dont : Cacao en fèves	283 678	438 395	326 432	286 382	449 070	167 596	199 716	163 220	162 731	396 610
Cacao en masse, beurre de cacao	40 761	54 100	53 761	50 816	62 244	27 617	32 940	35 972	39 094	70 715
Extraits de café	3 734	4 348	4 672	4 842	4 405	8 709	10 822	13 463	14 698	15 362
Conserves de poissons	17 577	17 057	18 738	23 995	27 179	11 240	12 498	14 780	20 021	19 892
Conserves de fruits	55 896	52 262	30 602	14 844	19 105	7 609	8 330	5 827	3 525	5 782
Boissons et tabacs	6 175	6 306	6 077	4 953	5 499	1 596	2 168	6 922	1 642	1 165
Produits énergétiques	682 578	630 016	1 170 277	948 956	1 243 002	44 811	51 991	97 369	91 245	136 221
Matières premières	2 767 433	2 116 878	2 112 553	2 231 402	2 187 674	149 977	120 902	119 133	150 161	168 243
dont : Latex	21 272	22 314	28 292	29 324	35 679	5 974	6 379	7 020	10 900	15 090
Bois en grumes	2 448 255	1 787 849	1 752 593	1 769 007	1 686 059	100 170	73 676	69 318	75 535	78 857
Bois en plots	209 551	193 858	242 696	302 680	339 427	15 343	15 089	18 739	24 229	29 813
Coton en masse égrené	38 871	38 842	37 405	49 399	45 088	14 592	18 007	18 038	31 922	34 019
Graisses et huiles	124 717	88 401	93 566	90 339	88 899	16 296	13 295	14 837	19 278	35 447
Machines et matériel de transport	11 557	14 701	15 700	19 010	17 391	13 259	16 808	19 450	17 942	25 456
Autres produits industriels	210 421	293 959	308 626	392 757	307 970	38 899	51 014	56 441	67 488	69 598
Produits chimiques	16 517	17 022	39 783	86 291	38 469	8 387	9 204	10 253	17 376	17 450
Articles manufacturés	193 904	276 937	268 843	306 466	269 501	30 512	41 810	46 188	50 112	52 148
dont : Fils et tissus de coton	8 173	9 026	8 721	9 723	8 816	11 367	14 615	15 733	15 249	14 843
Produits non classés ailleurs	1 743	1 788	1 745	1 712	1 953	3 756	4 129	4 808	4 955	6 087
Total	4 851 502	4 448 929	4 913 874	4 759 335	5 119 789	663 920	689 298	747 452	796 774	1 184 347

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.

CÔTE D'IVOIRE – IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1980	1981	1982	1983	1984	1980	1981	1982	1983	1984
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	745 938	957 082	827 815	868 337	813 424	88 623	117 814	123 275	129 939	127 453
Produits alimentaires d'origine animale	182 023	205 201	187 032	168 979	180 545	37 424	49 484	52 991	51 204	50 849
dont : <i>Produits laitiers</i>	53 345	61 605	49 529	50 177	50 514	15 144	21 280	19 341	19 823	20 691
Produits alimentaires d'origine végétale	524 339	634 222	597 640	656 298	581 585	41 068	55 244	54 104	61 109	58 728
dont : <i>Céréales</i>	455 298	568 624	530 678	591 421	529 944	33 966	47 602	45 333	51 073	49 484
Produits des industries alimentaires	39 576	117 659	43 143	43 060	51 198	10 131	13 086	16 180	17 626	17 923
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	11 686	12 155	9 746	11 953	12 216	1 572	1 877	1 190	1 568	1 692
Boissons et tabacs	90 757	93 412	87 293	64 048	64 299	11 154	13 936	14 754	13 925	13 667
Produits énergétiques	2 132 706	1 763 161	1 649 125	1 416 459	1 114 652	117 734	144 147	154 412	130 769	116 410
dont : <i>Huiles brutes de pétrole</i>	1 861 844	1 520 990	1 434 399	1 062 193	1 025 155	93 664	114 747	125 733	93 517	100 283
Matières premières	182 076	252 223	252 136	150 908	118 504	6 716	9 873	8 922	9 095	7 782
Graisses et huiles	5 091	5 263	4 614	4 765	4 873	950	1 216	1 236	1 675	1 876
Machines et matériel de transport	138 743	73 249	68 467	153 231	58 201	176 659	138 421	165 650	172 662	153 941
Machines et appareils mécaniques	64 360	27 555	20 165	16 421	14 124	70 435	60 641	55 377	55 367	50 032
Machines et appareils électriques	19 320	12 915	11 661	11 470	12 316	38 137	29 714	27 710	34 572	40 264
Matériel de transport ferroviaire	3 837	1 990	737	598	290	2 760	2 125	997	1 846	476
Matériel de transport routier	47 585	29 494	25 745	22 900	16 523	59 755	40 972	41 806	43 812	33 534
Matériel de transport aérien	106	65	195	189	53	1 843	2 266	17 515	25 196	1 783
Matériel de transport maritime et fluvial	3 535	1 230	9 964	101 653	14 895	3 729	2 703	22 245	11 869	27 852
Autres produits industriels	1 682 001	1 510 527	1 295 903	1 155 852	1 005 624	225 262	222 773	245 198	240 188	232 755
Produits chimiques	188 007	200 730	218 594	215 721	248 001	58 410	62 724	72 804	76 164	82 789
Articles manufacturés	1 493 994	1 309 797	1 077 309	940 131	757 623	166 852	160 049	172 394	164 024	149 966
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	7 009	7 725	8 287	4 079	2 799	9 260	12 408	18 418	11 996	10 780
Produits non classés ailleurs	2 098	2 598	1 844	2 014	1 321	4 801	5 141	5 146	5 996	4 685
Total	4 980 410	4 657 515	4 187 197	3 815 614	3 180 898	631 899	653 321	718 593	704 249	658 569

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.

MALI – EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1980	1981	1982	1983	1984	1980	1981	1982	1983	1984
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	37 154	22 154				5 823	7 902			
Produits alimentaires d'origine animale	19 494	10 491				5 092	7 055			
dont : <i>Animaux vivants</i>	17 324	8 029				4 671	6 575			
Produits alimentaires d'origine végétale	3 159	3 099				291	346			
dont : <i>Légumes</i>	1 113	1 932				133	210			
Produits des industries alimentaires	14 501	8 564				440	501			
dont : <i>Tourteaux</i>	10 795	8 564				300	501			
Boissons et tabacs	47	77				8	16			
Produits énergétiques	-	-				-	-			
Matières premières	98 587	53 082				18 045	18 218			
dont : <i>Amandes de karité</i>	17 949	4 899				597	193			
<i>Cuirs et peaux</i>	679	803				280	447			
<i>Coton en masse égrené</i>	52 532	45 119				16 640	17 470			
<i>Sel</i>	183	258				14	21			
Graisses et huiles	4 620	6 609				741	2 135			
Machines et matériel de transport	5	3				13	3			
Autres produits industriels	217	747				182	178			
Produits chimiques	6	1				6	1			
Articles manufacturés	217	746				182	177			
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	88	330				126	140			
<i>Autres fils et tissus</i>	-	-				-	-			
Produits non classés ailleurs	1	-				2	-			
Total	140 631	82 671				24 814	28 452			
Source : Ministère des Finances et du Commerce, Direction des Douanes, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.										

MALI - IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1980	1981	1982	1983	1984	1980	1981	1982	1983	1984
	Tonnes					Millions de de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	70 314	102 867				8 959	9 913			
Produits alimentaires d'origine animale	2 757	1 809				790	764			
dont : <i>Produits laitiers</i>	2 729	1 746				784	695			
Produits alimentaires d'origine végétale	43 214	82 312				4 235	4 992			
dont : <i>Céréales</i>	27 514	32 219				2 135	2 441			
Produits des industries alimentaires	24 343	18 746				3 934	4 157			
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	23 184	16 912				3 451	3 406			
Boissons et tabacs	2 562	3 212				852	934			
Produits énergétiques	239 865	139 971				17 961	22 132			
dont : <i>Produits pétroliers raffinés</i>	239 844	139 907				17 944	22 124			
Matières premières	10 532	24 811				334	777			
Graisses et huiles	528	1 073				110	249			
Machines et matériel de transport	23 956	98 826				11 855	13 721			
Machines et appareils mécaniques	18 019	90 062				5 174	5 214			
Machines et appareils électriques	1 977	3 680				1 478	2 639			
Matériel de transport ferroviaire	38	196				62	185			
Matériel de transport routier	3 911	4 731				4 807	5 473			
Matériel de transport aérien	8	16				324	19			
Matériel de transport maritime et fluvial	3	141				10	191			
Autres produits industriels	66 597	188 680				11 777	29 074			
Produits chimiques	13 862	26 922				3 240	6 598			
Articles manufacturés	52 735	161 758				8 537	22 476			
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	599	3 036				495	4 946			
Produits non classés ailleurs	45	272				70	175			
Total	414 399	659 712				51 918	76 975			
Source : Ministère des Finances et du Commerce, Direction des Douanes, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.										

NIGER – EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1978	1979	1980	1981	1982	1978	1979	1980	1981	1982
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	33 794	41 710	87 206	64 530	41 398	7 645	8 130	12 595	16 113	5 347
Produits alimentaires d'origine animale	24 057	29 213	15 521	47 776	23 749	6 903	7 287	6 534	15 118	3 899
dont : <i>Animaux vivants</i>	23 706	26 174	13 827	47 616	23 604	6 881	6 980	5 873	15 083	3 882
Produits alimentaires d'origine végétale	7 363	6 410	70 399	14 755	17 558	727	723	6 035	892	1 426
dont : <i>Légumes</i>	7 073	5 954	70 043	13 898	16 536	714	676	6 015	842	1 345
Produits des industries alimentaires	2 374	6 087	1 286	1 999	91	15	120	26	103	22
dont : <i>Tourteaux</i>	2 372	6 036	1 267	1 502	14	14	113	20	24	€
Boissons et tabacs	388	403	543	1 746	815	122	129	1 021	4 065	111
Produits énergétiques	1	1 591	13 752	5 967	12 728	€	18	1 333	1 063	1 679
Matières premières	5 929	6 331	6 664	10 258	8 276	54 676	86 309	102 350	99 917	92 085
dont : <i>Minerai d'uranium</i>	2 280	3 521	4 255	4 686	4 000	53 415	83 593	100 804	98 004	90 750
<i>Cuirs et peaux</i>	1 536	1 345	812	2 151	943	749	2 406	939	1 202	1 102
<i>Coton en masse égrené</i>	410	690	115	10	-	120	230	115	4	-
<i>Arachides</i>	-	-	355	109	28	-	-	17	13	8
Graisses et huiles	1 039	-	5	6	58	45	-	2	1	8
Machines et matériel de transport	262	190	561	679	6 006	330	218	620	615	925
Autres produits industriels	1 553	2 009	1 840	2 581	15 468	743	367	1 453	1 675	8 791
Produits chimiques	245	1 212	280	131	107	25	45	28	36	66
Articles manufacturés	1 308	797	1 560	2 450	15 361	718	322	1 425	1 639	8 791
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	189	44	416	173	306	99	80	660	671	7 279
<i>Autres fils et tissus</i>	125	9	105	442	120	164	8	187	294	295
Produits non classés ailleurs	59	48	65	93	83	145	70	149	140	178
Total	43 025	52 282	110 636	85 860	84 831	63 706	95 241	119 523	123 589	109 124

Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

NIGER - IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1978	1979	1980	1981	1982	1978	1979	1980	1981	1982
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	89 722	78 401	138 925	202 037	242 421	9 774	8 522	14 957	26 820	38 592
Produits alimentaires d'origine animale	4 227	3 531	7 687	19 634	15 580	720	1 025	1 291	3 496	2 273
dont : <i>Produits laitiers</i>	2 977	3 011	2 945	6 273	5 833	628	910	824	1 200	1 454
Produits alimentaires d'origine végétale	73 472	59 817	88 142	149 719	206 291	6 747	4 618	8 954	17 811	30 974
dont : <i>Céréales</i>	49 341	45 437	65 749	90 016	163 707	4 058	3 231	6 004	12 456	17 734
Produits des industries alimentaires	12 023	15 053	43 096	32 684	20 549	2 607	2 879	4 712	5 513	5 345
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	9 125	10 941	37 104	17 480	8 656	1 569	1 515	3 008	2 591	1 307
Boissons et tabacs	4 496	3 797	4 431	5 094	5 938	1 357	2 529	2 138	4 457	2 793
Produits énergétiques	247 629	231 609	298 411	141 627	161 694	9 772	16 810	32 636	20 555	17 847
dont : <i>Produits pétroliers raffinés</i>	247 170	231 607	298 104	140 714	161 489	9 686	16 810	32 631	20 406	17 801
Matières premières	42 641	151 420	87 866	57 099	99 545	1 777	5 669	3 773	4 481	6 374
Graisses et huiles	4 338	4 277	5 062	8 126	10 115	719	579	915	1 387	1 656
Machines et matériel de transport	17 427	32 804	25 629	19 775	26 094	26 754	32 347	33 858	35 464	35 844
Machines et appareils mécaniques	5 573	5 412	7 051	5 718	4 393	6 549	8 701	11 482	11 577	12 092
Machines et appareils électriques	2 682	6 055	5 620	5 255	2 916	3 524	5 535	8 155	12 191	7 188
Matériel de transport ferroviaire	13	152	269	265	145	5	16	37	40	78
Matériel de transport routier	9 132	21 062	12 672	8 524	9 596	12 362	14 347	13 966	11 463	14 450
Matériel de transport aérien	22	53	14	9	34	4 309	3 653	212	176	1 999
Matériel de transport maritime et fluvial	5	70	3	4	9 010	5	95	6	17	37
Autres produits industriels	80 251	129 974	158 525	185 580	142 441	18 448	31 237	36 163	44 916	49 100
Produits chimiques	10 941	25 566	35 079	42 487	46 721	3 314	7 707	8 400	10 602	13 845
Articles manufacturés	69 310	104 408	123 446	143 093	95 720	15 134	23 530	27 763	34 314	35 255
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	3 303	3 276	2 378	6 745	3 749	3 678	5 475	5 337	9 064	10 637
Produits non classés ailleurs	228	750	764	634	5 128	295	365	961	432	1 007
Total	486 732	633 032	719 613	619 972	693 176	68 896	98 058	125 426	138 512	153 214

Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

SÉNÉGAL – EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1980	1981	1982	1983	1984	1980	1981	1982	1983	1984
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	218 389	167 396	325 323	400 873	251 313	29 650	35 026	46 672	59 167	64 707
Produits alimentaires d'origine animale	60 153	54 782	54 784	54 553	65 112	14 420	18 044	19 398	22 182	29 325
dont : <i>Poissons</i>	53 294	47 727	47 361	47 674	56 398	7 466	10 514	11 018	12 488	16 826
<i>Crustacés</i>	6 530	6 236	6 369	5 623	7 925	6 437	6 827	7 457	8 637	11 433
Produits alimentaires d'origine végétale	24 685	14 425	24 788	22 686	18 655	1 704	1 487	2 541	2 286	3 775
dont : <i>Légumes</i>	13 644	7 959	10 742	10 130	9 771	921	912	1 098	928	2 279
Produits des industries alimentaires	133 551	98 189	245 751	323 634	167 546	13 526	15 495	24 733	34 699	31 607
dont : <i>Conserves de poissons</i>	11 557	15 176	15 412	19 644	24 358	7 310	10 642	11 694	16 284	21 215
<i>Tourteaux d'arachide</i>	98 868	31 863	194 877	214 387	78 477	4 197	1 899	10 100	13 605	6 712
Boissons et tabacs	884	1 857	1 165	862	945	307	912	625	875	383
Produits énergétiques	425 596	347 770	391 565	323 451	313 918	18 926	38 328	45 825	40 761	43 188
Matières premières	1 647 565	1 375 076	1 373 789	1 581 756	1 841 445	23 759	25 127	29 380	37 182	46 312
dont : <i>Arachides</i>	2 729	2 904	4 714	24 761	17 085	465	884	653	4 103	4 233
<i>Sel</i>	125 448	148 152	155 807	152 198	186 731	3 173	2 269	2 925	3 122	4 179
<i>Phosphates de calcium</i>	1 405 441	1 114 296	1 050 245	1 199 462	1 449 667	16 185	17 712	18 112	18 415	25 450
<i>Coton en masse égrené</i>	5 827	4 190	10 121	13 589	9 074	2 168	1 991	4 770	8 146	6 911
Graisses et huiles	76 531	24 071	154 585	165 925	81 720	13 099	6 834	31 970	38 467	36 792
dont : <i>Huiles d'arachide</i>	73 783	22 026	152 291	162 830	79 750	12 909	6 362	31 391	37 425	35 907
Machines et matériel de transport	3 660	5 838	5 312	4 785	3 724	3 002	6 131	7 693	7 924	6 010
Autres produits industriels	187 532	209 042	161 273	193 899	306 070	12 024	23 518	17 872	22 600	36 582
Produits chimiques	178 848	175 057	143 388	178 649	289 994	7 402	9 071	5 098	7 518	21 012
dont : <i>Engrais</i>	175 443	162 210	138 016	173 600	173 059	5 923	5 918	2 263	4 102	6 673
Articles manufacturés	8 684	33 985	17 885	15 250	16 076	4 622	14 447	12 774	15 082	15 570
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	420	1 908	1 676	1 433	2 379	771	6 082	6 571	5 558	7 284
<i>Sandales et chaussures</i>	589	970	1 216	714	1 315	902	1 178	1 365	1 127	1 475
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	2 560 157	2 131 050	2 413 012	2 671 551	2 277 135	100 767	135 876	180 037	206 976	233 974

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction des Douanes, Direction de la Statistique.

SÉNÉGAL – IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1980	1981	1982	1983	1984	1980	1981	1982	1983	1984
	Tonnes					Millions de de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	583 403	666 383	605 036	456 636	811 236	45 509	58 173	65 494	58 998	82 699
Produits alimentaires d'origine animale	14 673	36 545	36 381	44 399	47 433	4 480	12 762	12 802	16 281	17 436
dont : <i>Produits laitiers</i>	12 875	15 768	21 522	20 938	26 293	3 967	6 337	8 178	8 000	10 210
Produits alimentaires d'origine végétale	512 044	557 605	508 582	368 285	743 628	30 379	41 725	40 960	31 359	64 160
dont : <i>Céréales</i>	451 873	487 751	454 224	301 411	654 049	24 230	34 308	32 034	21 057	50 213
Produits des industries alimentaires	56 686	72 233	60 073	43 952	20 175	10 650	13 686	11 732	11 358	11 103
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	35 927	54 403	40 530	28 237	2 329	5 833	7 434	4 152	3 167	584
Boissons, tabacs	12 125	16 858	12 818	15 110	15 246	3 440	4 189	4 907	6 105	6 548
Produits énergétiques	950 974	990 408	815 317	1 191 852	1 177 610	58 352	80 815	75 675	116 153	122 187
dont : <i>Huiles brutes de pétrole</i>	749 216	604 238	723 815	930 021	1 045 618	43 720	47 157	65 735	87 133	104 352
Matières premières	47 676	42 801	65 107	66 035	183 560	2 521	3 902	4 050	4 458	11 137
Graisses et huiles	36 836	67 693	69 399	58 911	94 767	5 150	11 885	11 637	11 616	29 021
Machines et matériel de transport	39 820	31 275	39 339	40 697	34 902	50 720	52 703	67 025	86 540	73 215
Machines et appareils mécaniques	24 091	13 194	14 836	16 505	13 216	22 133	24 390	33 451	40 970	36 555
Machines et appareils électriques	4 727	4 845	4 581	6 311	5 046	9 571	9 319	10 498	16 564	11 258
Matériel de transport ferroviaire	532	320	845	2 309	1 931	1 016	454	901	5 900	1 659
Matériel de transport routier	9 370	10 379	16 019	13 080	14 278	13 125	12 709	17 952	21 300	23 236
Matériel de transport aérien	99	109	31	12	8	2 944	3 245	1 745	685	408
Matériel de transport maritime et fluvial	1 001	2 428	3 027	2 480	423	1 931	2 585	2 478	1 121	99
Autres produits industriels	193 105	231 494	263 514	344 137	331 973	56 564	70 674	97 147	112 209	102 293
Produits chimiques	83 749	104 712	82 937	94 814	106 474	17 927	23 534	28 399	33 571	36 575
Articles manufacturés	109 356	126 782	180 577	249 323	225 499	38 637	47 140	68 748	78 638	65 718
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	1 852	13 837	6 748	5 414	3 576	2 201	4 069	8 991	8 174	6 142
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 863 939	2 046 912	1 870 530	2 173 378	2 649 294	222 256	292 341	325 935	396 079	437 100

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction des Douanes, Direction de la Statistique.

TOGO - EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1980	1981	1982	1983	1984	1980	1981	1982	1983	1984
	Tonnes					Millions de de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	28 147	31 640	27 800	25 225	36 909	13 362	13 863	12 222	10 953	24 807
Produits alimentaires d'origine animale	11	31	172	30	50	1	7	77	18	20
Produits alimentaires d'origine végétale	10 483	10 141	9 715	6 164	6 156	5 088	5 464	6 194	4 924	3 285
dont : <i>Café vert</i>	9 020	10 047	9 550	5 881	2 592	4 990	5 419	6 172	4 871	3 026
Produits des industries alimentaires	17 653	21 468	17 913	19 031	30 703	8 273	8 392	5 951	6 011	21 502
dont : <i>Cacao en fèves</i>	14 507	17 205	10 115	9 200	21 301	8 183	8 228	5 613	5 526	21 006
Boissons et tabacs	50	427	691	347	470	62	91	169	126	121
Produits énergétiques	345 647	8 703	9 973	9 076	16 528	18 486	739	987	784	1 148
Matières premières	2 849 744	2 259 435	2 095 259	2 039 742	2 785 767	31 773	33 339	31 975	34 114	49 680
dont : <i>Palmistes (noix et amandes)</i>	9 957	14 329	5 504	501	-	538	814	336	32	-
<i>Graines de coton</i>	7 842	11 273	13 453	12 700	2 000	235	214	286	377	60
<i>Amandes de karité</i>	7 204	5 672	3 651	5 585	6 899	484	479	440	729	871
<i>Phosphates de calcium</i>	2 818 806	2 212 495	2 059 071	2 007 742	2 762 522	28 747	28 139	25 606	26 002	40 942
<i>Coton en masse égrené</i>	5 152	9 210	12 056	11 941	10 237	1 679	3 452	5 027	6 650	7 401
Graisses et huiles	232	474	372	3 185	1 536	34	34	41	539	628
Machines et matériel de transport	1 672	907	1 121	913	1 949	1 243	778	901	865	1 051
Autres produits industriels	247 936	442 755	535 425	623 071	202 746	6 325	8 625	11 877	14 540	5 253
Produits chimiques	274	3 878	633	534	2 145	72	166	471	439	446
Articles manufacturés	247 662	438 877	534 792	622 537	200 601	6 253	8 459	11 406	14 101	4 807
dont : <i>Ciment, clinker</i>	242 845	432 715	527 385	619 573	198 053	4 492	6 225	9 789	13 237	3 897
<i>Fils et tissus de coton</i>	535	164	30	32	33	810	341	23	21	35
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	3 473 428	2 744 341	2 670 640	2 701 559	3 045 905	71 285	57 469	58 173	61 921	83 588

Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.

TOGO - IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1980	1981	1982	1983	1984	1980	1981	1982	1983	1984
	Tonnes					Millions de de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	95 617	122 345	124 511	144 418	137 091	11 947	16 695	20 459	21 816	23 188
Produits alimentaires d'origine animale	16 587	19 086	28 798	21 635	21 949	2 686	3 755	5 982	4 647	5 536
dont : Viandes et abats comestibles	3 060	4 876	8 332	7 463	11 117	729	1 269	2 655	2 098	2 856
Produits alimentaires d'origine végétale	49 610	71 871	60 825	89 914	71 908	3 465	6 125	6 253	9 514	8 098
dont : Céréales	40 648	60 544	47 723	80 878	58 223	2 375	4 735	4 336	8 108	5 802
Produits des industries alimentaires	29 420	31 388	34 888	32 869	43 234	5 796	6 815	8 224	7 655	9 554
dont : Sucres et sucreries	18 333	14 017	19 819	20 129	28 227	3 495	3 221	3 748	3 859	4 720
Bolssons et tabacs	11 381	16 843	28 838	14 178	8 354	7 277	13 348	13 661	10 366	8 621
Produits énergétiques	497 826	127 624	172 054	99 849	142 031	26 481	9 917	14 403	10 191	13 451
dont : Huiles brutes de pétrole	349 736	-	-	1	30	17 353	-	-	1	6
Autres produits pétroliers	146 613	127 189	171 806	99 724	141 099	8 993	9 818	14 334	10 095	13 324
Matières premières	24 710	76 320	44 115	10 762	25 435	1 682	2 943	2 656	1 803	1 837
Graisses et huiles	1 165	1 119	2 378	6 202	6 355	239	299	595	1 247	1 904
Machines et matériel de transport	40 031	42 112	39 038	11 610	39 813	26 367	24 870	22 697	20 052	23 675
Machines et appareils mécaniques	18 665	13 170	18 927	3 193	14 345	11 168	8 133	8 822	6 473	9 362
Machines et appareils électriques	12 965	14 070	3 256	2 162	13 082	7 619	7 499	4 776	4 474	4 469
Matériel de transport ferroviaire	1 208	69	95	304	315	340	177	99	178	233
Matériel de transport routier	7 185	14 777	16 142	5 914	7 373	7 120	8 233	7 950	7 431	8 588
Matériel de transport aérien	7	26	31	24	16	118	826	932	1 442	870
Matériel de transport maritime et fluvial	1	6	587	13	4 682	2	2	118	54	154
Autres produits industriels	152 127	105 875	90 308	74 878	241 066	42 364	49 697	53 883	42 666	45 784
Produits chimiques	12 871	12 305	14 858	33 923	32 958	6 393	8 170	8 737	10 457	12 760
Articles manufacturés	139 256	93 570	75 450	50 955	208 108	35 971	41 527	45 146	32 209	33 024
dont : Fils et tissus de coton	14 208	12 960	9 663	4 432	3 680	11 740	16 635	22 337	13 932	11 086
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	822 857	492 238	501 242	361 897	600 145	116 357	117 769	128 354	108 141	118 460

Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.

BÉNIN - ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1978	1979	1980	1981	1982
Millions de francs c.f.a.					
Europe	3 494,9	7 272,4	8 733,0	4 253,5	4 611,1
C.E.E. (a)	3 075,8	7 164,4	8 463,4	4 030,1	4 611,1
dont : - Allemagne (R.F.)	148,6	998,6	970,1	723,5	604,1
- France	1 356,1	2 002,6	2 027,5	1 857,6	1 130,9
- Italie	85,2	295,5	642,7	103,4	46,0
- Pays-Bas	1 294,7	2 458,1	3 752,1	950,9	1 723,4
- Royaume-Uni	55,2	1 354,6	1 021,5	256,2	545,7
- U.E.B.L.	1,7	24,4	34,5	8,7	24,3
Autres pays d'Europe	419,1	108,0	269,6	223,4	-
dont : - Espagne	353,5	9,5	-	7,9	-
- Grèce	0,1	98,4	40,6	///	///
- Suède	60,9	-	130,8	182,9	-
- Suisse	0,7	0,1	0,3	27,4	-
Afrique	1 207,6	1 826,3	1 923,6	2 267,6	2 212,1
C.E.D.E.A.O. (b)	1 147,4	1 662,9	1 723,2	1 839,7	2 110,3
U.M.O.A.	638,5	1 327,3	1 051,6	768,1	1 059,8
- Burkina	21,0	52,0	-	74,4	7,1
- Côte d'Ivoire	27,4	1,6	6,0	24,4	97,5
- Niger	367,5	1 015,1	695,5	681,8	797,5
- Sénégal	38,2	46,2	9,2	41,1	10,9
- Togo	184,4	212,4	340,9	249,9	146,8
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	508,9	335,6	671,6	768,1	1 050,5
dont : - Ghana	20,3	15,1	153,4	123,8	0,5
- Mali	1,8	8,3	33,9	3,1	62,1
- Nigeria	483,0	311,3	469,6	536,0	867,8
Pour mémoire : C.E.A.O. (b)	456,9	1 123,2	744,6	825,9	1 034,6
Autres pays d'Afrique	60,2	163,4	200,4	427,9	101,8
dont : - Algérie	4,8	113,3	114,8	62,4	8,0
- Cameroun	24,0	11,0	1,2	19,0	17,9
- Congo (R.P.)	27,3	27,0	9,7	58,0	32,2
- Zaïre	1,6	1,5	-	7,3	29,0
Amérique	141,4	6,8	593,8	45,0	3,2
dont : - Canada	1,9	3,0	539,3	0,5	-
- États-Unis	124,5	3,8	54,5	44,4	-
- Indes Occidentales	-	-	-	-	0,1
- Honduras	-	-	-	-	-
Asie	1 258,6	667,4	1 724,3	2 232,1	969,3
dont : - Chine (R.P.)	0,7	0,8	354,8	703,2	-
- Japon	1 219,1	659,1	1 369,5	600,1	969,3
- Malaisie	38,8	-	-	640,2	-
- Thaïlande	-	-	-	-	-
Autres	37,1	-	297,2	342,9	41,8
Total	6 139,6	9 772,9	13 271,9	9 141,1	7 837,5

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de ces organisations figure en Annexe A.2.

Source : Ministère du Plan et de la Statistique, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique.

BÉNIN - ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1978	1979	1980	1981	1982
Millions de francs c.f.a.					
Europe	45 491,5	40 212,1	42 993,6	86 725,7	97 831,2
C.E.E. (a)	40 718,5	36 941,2	38 869,9	80 682,4	89 198,3
dont : - Allemagne (R.F.)	4 026,6	2 778,6	3 136,0	7 888,6	8 566,9
- France	18 844,4	17 536,5	16 053,2	29 308,3	37 530,4
- Italie	2 996,7	1 734,7	4 105,7	4 316,1	5 618,6
- Pays-Bas	4 464,4	6 778,2	4 550,2	11 852,3	11 704,2
- Royaume-Uni	9 245,4	6 113,3	7 332,1	14 877,7	18 758,1
- U.E.B.L.	960,2	970,5	2 431,5	8 583,2	6 713,6
Autres pays d'Europe	4 773,0	3 270,9	4 123,7	6 043,3	8 632,9
dont : - Autriche	841,7	501,3	573,1	880,8	1 629,0
- Espagne	435,3	563,0	804,7	1 317,7	1 400,4
- Suisse	1 202,8	529,3	492,6	631,4	873,7
- U.R.S.S.	834,4	611,3	577,4	854,5	1 375,9
Afrique	4 732,1	7 628,2	5 241,0	11 949,0	12 145,0
C.E.D.E.A.O. (b)	3 845,2	4 182,2	4 120,3	8 070,1	9 831,3
U.M.O.A.	2 023,8	1 516,2	1 866,0	3 759,1	4 312,7
- Burkina	12,5	10,7	5,5	1,7	88,5
- Côte d'Ivoire	851,1	750,2	1 252,9	2 258,9	1 444,3
- Niger	35,7	9,4	122,9	46,7	213,9
- Sénégal	807,7	631,2	418,9	1 202,5	1 887,3
- Togo	316,8	114,7	65,8	249,3	681,7
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	1 821,4	2 666,0	2 260,3	4 311,0	5 518,6
dont : - Ghana	560,9	660,7	682,9	1 058,8	1 545,9
- Guinée Bissau	-	183,5	-	-	-
- Nigeria	1 154,7	1 732,8	1 563,8	3 238,2	3 831,8
Pour mémoire : C.E.A.O. (b)	1 708,0	1 487,5	1 800,5	3 509,8	3 631,0
Autres pays d'Afrique	886,9	3 446,0	1 114,7	3 878,9	2 313,7
dont : - Algérie	526,8	3 023,3	505,0	2 843,5	1 144,5
- Cameroun	22,0	18,4	51,6	79,4	118,6
- Malawi	232,6	274,6	183,4	371,9	260,9
- Maroc	32,3	58,3	31,2	168,1	139,9
Amérique	4 089,2	4 281,4	5 255,2	11 263,1	10 021,1
dont : - Brésil	641,6	260,8	400,1	574,3	1 340,9
- Antilles néerlandaises	10,7	425,4	595,6	292,3	-
- États-Unis	3 022,6	2 643,2	3 416,9	9 691,8	8 030,4
- Indes Occidentales	287,9	233,5	30,6	345,3	71,9
Asie	15 798,6	15 884,7	16 191,6	36 866,1	31 707,5
dont : - Chine (R.P.)	4 194,8	3 751,0	5 288,7	8 368,9	9 385,0
- Inde	6 787,7	4 953,8	5 381,0	13 380,5	6 762,3
- Japon	3 319,7	4 537,6	3 097,8	8 341,2	8 540,1
- Taïwan	931,6	1 481,1	353,5	2 239,3	2 022,7
Autres	85,5	93,4	287,5	695,0	847,7
Total	70 196,9	68 099,8	69 968,9	147 498,9	152 552,5

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de ces organisations figure en Annexe A.2.

Source : Ministère du Plan et de la Statistique, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique.

BURKINA - ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1980	1981	1982	1983	1984
Millions de francs c.f.a.					
Europe	6 728,0	6 905,9	7 946,9	6 310,9	13 892,9
C.E.E. (a)	6 337,4	6 414,7	7 607,0	6 026,8	12 404,1
dont : - Allemagne (R.F.)	1 195,9	1 137,5	1 345,9	279,0	2 791,5
- France	3 429,3	2 445,8	2 631,6	2 579,4	3 669,4
- Italie	404,3	561,5	879,9	379,3	1 251,9
- Pays-Bas	20,7	53,0	365,6	61,4	264,6
- Royaume-Uni	460,7	826,0	1 199,3	1 632,4	3 075,0
- U.E.B.L.	46,4	660,8	116,8	437,5	865,4
Autres pays d'Europe	390,6	491,2	339,9	284,1	1 488,8
dont : - Espagne	3,1	106,8	58,7	226,8	870,0
- Portugal	193,5	6,2	3,0	-	13,8
- Suède	44,4	0,2	240,9	22,5	246,3
- Suisse	139,6	371,3	28,8	34,0	340,1
Afrique	8 212,9	7 487,8	5 782,5	5 715,9	7 124,2
C.E.D.E.A.O. (b)	7 982,3	7 455,4	5 625,9	5 038,4	6 434,6
U.M.O.A.	6 747,9	6 991,8	5 042,8	3 193,0	6 043,2
- Bénin (R.P.)	46,2	66,2	130,1	176,2	92,4
- Côte d'Ivoire	6 271,4	6 228,4	3 806,9	1 945,1	5 149,3
- Niger	291,9	484,1	791,2	512,2	269,5
- Mali (c)	///	///	///	///	175,9
- Sénégal	24,0	21,9	53,2	4,4	4,6
- Togo	114,4	191,2	261,4	555,1	351,5
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	1 234,4	463,6	583,1	1 845,4	391,4
dont : - Ghana	72,6	108,1	124,4	416,4	241,7
- Mali (c)	781,2	309,5	209,2	1 125,8	///
- Nigeria	377,8	40,5	248,6	301,3	149,5
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>7 371,3</i>	<i>7 049,4</i>	<i>4 860,7</i>	<i>3 588,4</i>	<i>5 691,8</i>
Autres pays d'Afrique	230,6	32,4	156,6	677,5	689,6
dont : - Cameroun	7,8	0,5	-	26,3	41,4
- Égypte	2,5	6,1	3,9	3,6	0,7
- Maroc	63,0	-	150,7	239,7	138,4
- Tunisie	155,5	-	0,4	397,4	503,2
Amérique	34,9	11,0	22,0	244,9	387,4
dont : - Brésil	0,1	€	-	-	-
- Canada	19,0	4,9	5,0	230,7	355,5
- Colombie	-	-	-	-	-
- États-Unis	15,8	6,1	17,0	14,2	11,5
Asie	4 089,3	5 513,2	4 321,6	9 374,7	13 411,6
dont : - Chine (R.P.)	404,2	1 102,5	-	2 476,7	1 647,5
- Japon	1 329,8	1 034,3	943,1	942,8	2 501,9
- Malaisie	108,7	350,0	332,0	46,7	-
- Taïwan	1 592,2	2 857,6	2 986,6	5 864,5	8 791,5
Autres	0,5	0,6	36,5	65,6	56,3
Total	19 065,6	19 918,5	18 109,5	21 712,0	34 872,4

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2. (c) Membre de l'U.M.O.A. à partir de 1984.

Source : Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple, Direction générale du Commerce.

BURKINA – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1980	1981	1982	1983	1984
Millions de francs c.f.a.					
Europe	43 012,9	47 381,2	56 661,0	50 740,5	46 036,1
C.E.E. (a)	41 182,7	44 950,2	54 114,6	47 805,7	43 533,8
dont : - Allemagne (R.F.)	3 524,4	3 841,7	4 255,7	3 709,7	2 798,8
- France	29 698,9	30 408,9	36 426,0	30 625,4	28 941,2
- Italie	1 301,4	1 839,8	1 566,6	1 816,4	1 811,5
- Pays-Bas	2 907,1	2 995,3	4 893,9	5 595,2	5 137,2
- Royaume-Uni	1 336,2	1 734,2	2 693,7	2 983,6	3 209,5
- U.E.B.L.	2 250,3	3 413,8	3 897,8	1 546,6	1 312,2
Autres pays d'Europe	1 830,2	2 431,0	2 546,4	2 934,8	2 502,3
dont : - Allemagne (R.D.)	193,5	48,9	164,2	134,0	99,3
- Autriche	224,0	115,9	369,1	128,4	171,2
- Espagne	517,1	1 340,6	1 046,9	1 295,1	824,5
- Suisse	363,6	224,2	306,6	290,5	281,3
Afrique	17 763,1	24 178,9	31 491,2	31 527,2	33 100,2
C.E.D.E.A.O. (b)	17 377,4	23 804,0	30 898,0	30 751,7	31 446,2
U.M.O.A.	16 099,7	22 231,6	29 080,2	28 925,6	29 520,9
- Bénin (R.P.)	5,6	42,8	34,8	25,0	48,4
- Côte d'Ivoire	14 191,2	20 097,7	25 670,7	25 810,9	24 958,6
- Mali (c)	///	///	///	///	522,8
- Niger	48,7	62,7	61,4	143,5	856,0
- Sénégal	626,3	796,2	1 388,0	1 531,8	1 303,8
- Togo	1 227,6	1 232,2	1 925,3	1 414,4	1 831,3
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	1 277,7	1 572,4	1 817,8	1 826,1	1 925,3
dont : - Ghana	535,0	1 016,7	480,0	529,2	1 110,6
- Mali (c)	497,8	320,2	880,3	534,3	///
- Nigeria	238,6	235,1	453,5	750,7	798,5
Pour mémoire : C.E.A.O. (b)	15 364,1	21 276,8	28 001,3	28 020,5	27 703,2
Autres pays d'Afrique	385,7	374,9	593,2	775,5	1 654,0
dont : - Algérie	24,0	2,7	129,8	173,2	1 212,6
- Cameroun	202,5	282,8	314,7	234,6	212,9
- Kenya	4,6	24,3	39,9	45,9	46,2
- Maroc	60,7	36,9	93,6	72,0	129,4
Amérique	7 970,2	13 121,9	12 530,2	15 036,0	14 318,8
dont : - Brésil	86,4	1 159,8	1 224,2	1 128,1	432,7
- Canada	592,9	1 095,4	2 365,5	1 548,7	1 916,2
- États-Unis	6 828,0	9 830,5	7 544,5	10 289,8	11 159,3
- Venezuela	197,0	311,0	611,8	1 415,5	584,0
Asie	6 722,4	6 649,2	12 411,0	12 032,6	16 991,5
dont : - Chine (R.P.)	1 470,5	1 501,5	2 189,0	2 449,0	3 529,9
- Japon	2 799,0	3 440,1	4 169,1	4 684,0	4 199,0
- Taiwan	836,9	442,8	1 536,1	1 042,8	785,7
- Thaïlande	1,3	45,4	2 122,4	488,8	150,6
Autres	145,1	111,8	918,6	235,8	817,2
Total	75 613,7	91 443,0	114 012,0	109 572,1	111 263,8

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2. (c) Membre de l'U.M.O.A. à partir de 1984.

Source : Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple, Direction générale du Commerce.

CÔTE D'IVOIRE – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1980	1981	1982	1983	1984
Millions de francs c.f.a.					
Europe	479 946,0	452 577,9	447 406,1	471 103,3	711 346,6
C.E.E. (a)	405 717,2	377 062,1	387 765,8	410 103,9	604 773,3
dont : - Allemagne (R.F.)	56 835,0	45 582,2	33 971,1	31 458,2	61 934,8
- France	143 854,5	128 326,3	146 870,8	151 778,7	194 097,1
- Italie	76 214,7	54 696,3	64 705,5	70 232,1	75 926,0
- Pays-Bas	90 221,6	90 807,8	91 095,1	92 646,7	193 724,5
- Royaume-Uni	23 197,9	26 821,0	26 524,4	35 531,1	40 185,5
- U.E.B.L.	12 071,7	13 210,1	14 865,6	17 557,4	28 678,1
Autres pays d'Europe	74 228,8	75 515,8	59 640,3	60 999,4	106 573,3
dont : - Espagne	26 430,6	20 284,3	21 752,3	22 501,2	25 895,7
- Portugal	7 764,9	9 900,8	10 334,4	10 409,7	14 487,6
- U.R.S.S.	22 324,1	26 693,2	17 200,9	21 312,2	53 978,8
- Yougoslavie	2 770,6	4 005,3	2 862,6	1 674,1	2 274,4
Afrique	101 921,7	118 449,6	140 078,5	145 382,0	160 803,1
C.E.D.E.A.O. (b)	70 349,7	89 597,1	114 294,9	124 615,3	132 005,3
U.M.O.A.	34 800,0	50 089,5	64 775,6	61 607,8	103 723,9
- Bénin (R.P.)	1 717,7	3 981,4	3 036,9	2 076,3	3 440,9
- Burkina	19 128,0	26 023,6	34 278,5	31 786,6	29 284,7
- Mali (c)	///	///	///	///	29 253,8
- Niger	4 802,3	8 632,2	10 309,0	7 536,1	8 985,3
- Sénégal	6 778,8	8 383,6	9 460,6	12 168,8	9 446,8
- Togo	2 373,2	3 068,7	7 690,6	8 040,0	23 312,4
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	35 549,7	39 507,6	49 519,3	63 007,5	28 281,4
dont : - Ghana	1 383,4	3 131,9	4 173,8	8 864,5	6 425,2
- Mali (c)	24 410,7	24 196,7	26 596,3	33 179,8	///
- Nigeria	7 416,2	6 749,9	12 863,3	10 061,3	8 416,1
Pour mémoire : C.E.A.O. (b)	55 577,2	68 202,3	81 446,2	85 639,5	78 066,0
Autres pays d'Afrique	31 572,0	28 852,5	25 783,6	20 766,7	28 797,8
dont : - Algérie	17 001,8	9 104,8	7 872,5	2 326,4	2 594,0
- Cameroun	2 129,5	2 790,4	4 173,0	5 203,9	9 239,1
- Maroc	4 286,9	5 424,1	5 640,3	5 408,5	6 006,5
- Tunisie	1 015,7	571,0	1 910,0	1 420,2	2 898,9
Amérique	58 584,7	82 890,2	110 665,0	106 401,8	208 337,8
dont : - Brésil	172,3	170,9	363,3	371,3	1 022,2
- Canada	899,2	1 509,0	2 098,4	3 298,3	16 218,0
- États-Unis	54 909,6	79 076,9	104 933,7	99 160,4	178 113,3
- Panama	2 376,8	1 909,2	2 799,9	1 225,0	44,8
Asie	18 930,6	29 249,7	33 941,8	45 956,4	57 334,1
dont : - Indonésie	1 538,2	4 294,1	3 152,0	8 606,7	4 694,0
- Japon	9 843,9	13 185,9	15 154,6	20 760,0	23 764,0
- Singapour	0,1	61,9	3 269,3	1 802,2	10 637,6
- Taïwan	1 411,4	2 476,9	2 621,0	5 994,3	4 490,3
Autres	4 536,9	6 130,6	15 360,1	27 930,4	46 525,8
Total	663 919,9	689 298,0	747 451,5	796 773,9	1 184 347,4

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2. (c) Membre de l'U.M.O.A. à partir de 1984.

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.

CÔTE D'IVOIRE - ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1980	1981	1982	1983	1984
Millions de francs c.f.a.					
Europe	393 265,5	357 525,0	376 958,0	407 670,0	382 199,7
C.E.E. (a)	360 491,3	314 588,5	339 685,0	360 135,1	335 078,4
dont : - Allemagne (R.F.)	29 106,5	28 232,1	28 077,2	37 783,4	33 238,7
- France	251 539,4	203 066,9	227 100,3	248 154,3	216 539,9
- Italie	29 531,7	23 008,1	22 480,4	24 136,2	21 148,3
- Pays-Bas	20 433,1	24 936,9	29 742,5	20 695,6	31 822,9
- Royaume-Uni	15 337,5	16 826,3	16 325,2	13 662,0	16 514,7
- U.E.B.L.	12 897,9	15 723,0	12 766,8	13 032,8	13 187,6
Autres pays d'Europe	32 774,2	42 936,5	37 273,0	47 534,9	47 121,3
dont : - Espagne	10 772,4	13 602,2	14 780,8	26 368,0	23 900,8
- Suède	3 103,9	2 970,4	4 112,9	3 333,5	3 164,1
- Suisse	4 580,1	4 323,8	4 717,7	5 901,2	6 584,6
- Tchécoslovaquie	1 430,9	3 535,5	2 476,0	2 887,2	2 560,8
Afrique	39 069,4	61 581,3	86 507,8	119 906,4	104 973,8
C.E.D.E.A.O. (b)	27 406,1	43 811,6	55 940,2	75 981,4	85 995,2
U.M.O.A.	12 820,6	16 553,4	19 906,3	20 746,3	17 687,7
- Bénin (R.P.)	17,3	42,0	34,3	28,2	100,4
- Burkina	200,2	492,9	324,7	388,9	805,7
- Mali (c)	///	///	///	///	1 860,6
- Niger	65,8	32,9	103,9	89,1	38,3
- Sénégal	9 862,5	13 442,0	13 246,9	12 511,7	12 697,0
- Togo	2 674,8	2 543,6	6 196,5	7 728,4	2 185,7
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	14 585,5	27 258,2	36 033,9	55 235,1	68 307,5
dont : - Mali (c)	1 770,1	747,6	715,0	1 062,2	///
- Mauritanie	134,4	758,0	5 653,8	7 654,8	4 041,1
- Nigeria	12 369,6	24 961,9	29 583,2	37 039,4	58 882,1
Pour mémoire : C.E.A.O. (b)	12 033,0	15 473,4	20 044,3	21 706,7	19 442,7
Autres pays d'Afrique	11 663,3	17 769,7	30 567,6	43 925,0	18 978,6
dont : - Algérie	4 331,7	9 951,1	6 876,5	17 466,9	1 066,1
- Cameroun	2 813,9	2 233,0	1 639,7	1 827,4	1 845,0
- Libye	1,7	1,3	15 599,4	107,2	0,7
- Maroc	1 514,4	2 683,9	4 045,9	2 737,9	2 841,5
Amérique	81 087,2	119 560,6	81 782,7	50 570,5	69 124,7
dont : - Brésil	5 410,7	20 546,3	14 939,9	3 163,5	6 123,5
- Canada	3 476,7	4 122,1	1 439,4	1 622,5	6 868,5
- États-Unis	30 320,1	35 406,5	36 860,6	28 026,1	43 314,1
- Venezuela	39 306,2	54 494,6	21 632,6	8 701,6	10 881,6
Asie	102 516,6	96 705,9	147 547,9	104 564,5	87 397,9
dont : - Arabie Saoudite	8 338,5	10 519,3	24 700,3	3 288,8	12 628,9
- Japon	28 065,5	31 936,0	48 500,1	31 605,8	25 272,5
- Pakistan	10 805,2	12 008,4	2 259,0	26 263,3	9 521,1
- Taiwan	9 047,0	12 540,8	16 343,9	7 204,6	4 977,9
Autres	15 960,0	17 947,8	25 796,8	21 537,5	14 872,5
Total	631 898,7	653 320,6	718 593,2	704 248,9	658 568,6

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2. (c) Membre de l'U.M.O.A. à partir de 1984.

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.

MALI – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1980	1981	1982	1983	1984
Millions de francs c.f.a.					
Europe	14 018	12 770			
C.E.E. (a)	12 755	12 372			
dont : - Allemagne (R.F.)	3 117	4 954			
- France	6 001	4 206			
- Italie	358	169			
- Pays-Bas	1 042	919			
- Royaume-Uni	2 231	1 926			
- U.E.B.L.	€	-			
Autres pays d'Europe	1 263	398			
dont : - Espagne	33	52			
- Portugal	734	279			
- Suisse	473	68			
Afrique	6 063	9 286			
C.E.D.E.A.O. (b)	5 670	9 227			
U.M.O.A.	5 017	9 033			
- Bénin (R.P.)	-	-			
- Burkina	119	147			
- Côte d'Ivoire	4 782	8 713			
- Niger	28	93			
- Sénégal	87	-			
- Togo	1	-			
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	653	194			
dont : - Ghana	32	89			
- Liberia	539	104			
- Nigeria	67	-			
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>5 021</i>	<i>9 016</i>			
Autres pays d'Afrique	393	58			
dont : - Algérie	12	58			
- Maroc	93	-			
- Tunisie	288	-			
Amérique	€	1			
dont : - Canada	-	-			
- États-Unis	€	1			
- Indes Occidentales	-	-			
- Venezuela	-	-			
Asie	4 733	6 393			
dont : - Chine (R.P.)	2 931	2 064			
- Hong-Kong	-	1 209			
- Japon	1 416	2 057			
- Thaïlande	378	711			
Autres	-	2			
Total	24 814	28 452			

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2.

Source : Ministère des Finances et du Commerce, Direction des Douanes, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.

MALI - ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1980	1981	1982	1983	1984
Millions de francs c.f.a.					
Europe	24 465	37 105			
C.E.E. (a)	21 078	35 717			
dont : - Allemagne (R.F.)	4 622	10 044			
- France	12 685	21 703			
- Italie	792	1 176			
- Pays-Bas	518	641			
- Royaume-Uni	1 193	1 319			
- U.E.B.L.	1 200	791			
Autres pays d'Europe	3 387	1 389			
dont : - Espagne	416	246			
- Roumanie	20	33			
- Suède	169	191			
- Suisse	250	376			
Afrique	20 329	28 791			
C.E.D.E.A.O. (b)	20 235	28 608			
U.M.O.A.	20 100	27 543			
- Bénin (R.P.)	3	63			
- Burkina	576	230			
- Côte d'Ivoire	15 193	16 403			
- Niger	22	35			
- Sénégal	4 302	10 703			
- Togo	4	109			
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	136	1 066			
dont : - Ghana	34	18			
- Liberia	22	16			
- Nigeria	67	1 004			
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>20 097</i>	<i>27 382</i>			
Autres pays d'Afrique	94	183			
dont : - Algérie	58	118			
- Cameroun	7	€			
- Libye	7	7			
- Maroc	18	36			
Amérique	2 281	5 828			
dont : - Brésil	32	184			
- Canada	779	1 009			
- États-Unis	1 440	1 817			
- Équateur	-	2 784			
Asie	4 714	4 871			
dont : - Chine (R.P.)	1 968	1 651			
- Japon	708	1 652			
- Pakistan	460	2			
- Thaïlande	148	898			
Autres	129	380			
Total	51 918	76 975			
(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère des Finances et du Commerce, Direction des Douanes, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.					

NIGER – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1978	1979	1980	1981	1982
Millions de francs c.f.a.					
Europe	47 169,5	67 816,5	75 999,1	57 654,0	76 609,3
C.E.E. (a)	46 589,3	58 394,9	63 431,3	51 343,9	71 791,0
dont : - Allemagne (R.F.)	2 116,5	3 524,8	3 052,4	2 534,0	3 009,4
- France	29 462,1	40 125,4	48 340,8	44 070,2	63 298,0
- Italie	12 845,3	12 368,3	9 398,2	4 670,4	2 754,3
- Pays-Bas	2 123,4	2 345,5	2 450,1	25,0	2 400,7
- Royaume-Uni	7,0	0,3	179,4	33,1	320,6
- U.E.B.L.	35,0	30,6	4,4	11,2	8,0
Autres pays d'Europe	580,2	9 421,6	12 567,8	6 310,1	4 818,3
dont : - Autriche	-	-	56,9	0,8	-
- Espagne	575,1	9 419,8	12 508,1	6 301,9	4 808,4
- Suisse	-	1,8	-	6,2	9,9
- Tchécoslovaquie	5,1	-	-	1,2	-
Afrique	12 459,3	11 777,1	22 416,4	40 524,1	15 024,6
C.E.D.E.A.O. (b)	8 682,2	8 406,9	14 828,7	22 049,7	14 715,1
U.M.O.A.	530,9	979,9	795,6	434,0	1 597,1
- Bénin (R.P.)	30,8	636,2	119,9	74,1	698,8
- Burkina	133,6	149,6	588,6	212,3	174,0
- Côte d'Ivoire	336,6	155,8	55,9	107,7	460,0
- Sénégal	19,1	13,8	3,3	12,4	12,4
- Togo	10,8	24,5	27,9	27,5	251,9
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	8 151,3	7 427,0	14 033,1	21 615,7	13 118,0
dont : - Ghana	48,5	35,9	36,1	27,1	112,3
- Mali	53,3	17,5	80,4	331,6	187,3
- Nigeria	8 049,1	7 354,0	13 909,7	21 253,4	12 797,7
Pour mémoire : C.E.A.O. (b)	542,6	354,9	728,2	664,0	833,9
Autres pays d'Afrique	3 777,1	3 370,2	7 587,7	18 474,4	309,5
dont : - Algérie	47,8	21,1	11,9	2,9	97,5
- Cameroun	5,1	0,2	6,9	65,9	63,3
- Libye	3 717,2	3 344,9	7 508,9	18 382,2	-
- Tchad	5,4	-	-	1,6	25,2
Amérique	44,3	18,2	116,2	85,4	37,9
dont : - Canada	29,3	1,4	4,0	8,5	1,4
- États-Unis	15,0	16,1	67,3	19,6	4,6
- Indes Occidentales	-	-	43,8	57,3	-
- Venezuela	-	0,7	-	-	-
Asie	4 007,3	15 315,1	19 034,9	24 407,2	15 887,5
dont : - Irak	-	-	-	2 480,6	-
- Japon	2 970,0	15 060,5	18 976,1	21 882,2	15 868,6
- Liban	-	6,0	55,8	4,4	-
- Pakistan	1 036,1	248,6	-	-	-
Autres	25,8	314,5	1 956,8	918,6	1 564,6
Total	63 706,2	95 241,4	119 523,4	123 589,3	109 123,9

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2.

Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

NIGER – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1978	1979	1980	1981	1982
Millions de francs c.f.a.					
Europe	38 606,6	67 461,6	78 485,3	68 311,2	73 129,6
C.E.E. (a)	37 944,0	65 047,6	75 728,4	65 657,0	68 159,4
dont : - Allemagne (R.F.)	2 586,0	4 873,1	4 393,0	5 034,6	5 954,3
- France	29 801,7	39 359,5	49 014,3	49 698,9	47 694,9
- Italie	520,3	8 550,7	9 718,2	2 973,0	2 628,4
- Pays-Bas	3 071,1	7 002,0	7 382,2	3 883,4	3 875,4
- Royaume-Uni	732,2	3 307,4	2 971,2	2 739,2	5 483,7
- U.E.B.L.	931,1	1 774,7	1 964,0	998,0	2 035,2
Autres pays d'Europe	662,6	2 414,0	2 756,9	2 654,2	4 970,2
dont : - Espagne	146,7	1 042,6	777,5	772,9	896,9
- Roumanie	1,6	19,6	103,6	215,2	463,0
- Suède	25,3	245,6	447,4	284,9	2 029,7
- Suisse	204,8	382,8	480,1	725,1	711,3
Afrique	19 554,0	16 458,5	24 056,1	40 509,1	42 270,1
C.E.D.E.A.O. (b)	18 917,0	13 928,1	22 126,1	29 969,4	38 113,6
U.M.O.A.	11 750,8	6 902,1	7 004,4	10 242,1	14 450,8
- Bénin (R.P.)	4 897,4	1 187,1	581,0	410,9	586,9
- Burkina	615,1	204,1	601,7	1 514,5	904,2
- Côte d'Ivoire	4 756,3	4 556,4	4 157,9	6 450,07	9 704,7
- Sénégal	784,2	867,0	1 300,4	1 272,3	2 600,3
- Togo	697,8	87,5	363,4	594,4	654,7
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	7 166,2	7 026,0	15 121,7	19 727,3	23 662,8
dont : - Ghana	221,5	92,9	208,0	106,0	150,4
- Mali	305,8	129,9	248,6	1 194,4	394,3
- Nigeria	6 628,1	6 798,2	14 603,8	18 379,0	23 033,3
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>6 462,1</i>	<i>5 757,4</i>	<i>6 369,9</i>	<i>10 431,2</i>	<i>13 608,2</i>
Autres pays d'Afrique	637,0	2 530,4	1 930,0	10 539,7	4 156,5
dont : - Algérie	208,5	1 728,5	309,1	9 986,3	3 410,1
- Cameroun	1,3	423,4	502,4	404,1	309,4
- Libye	199,5	45,6	696,7	1,5	c
- Maroc	76,9	190,4	236,2	108,1	154,5
Amérique	4 089,0	5 450,7	8 456,6	6 584,5	12 956,9
dont : - Brésil	69,6	183,6	2 574,5	707,6	1 769,1
- Canada	182,6	132,1	503,2	371,1	806,4
- États-Unis	3 809,5	3 977,3	5 014,2	5 127,7	9 389,2
- Venezuela	6,1	627,5	200,2	287,7	210,6
Asie	3 494,8	5 362,9	8 943,7	18 778,5	18 953,2
dont : - Chine (R.P.)	1 542,0	1 183,0	2 244,3	1 825,0	2 762,1
- Japon	1 178,3	2 060,9	3 180,2	3 457,7	4 937,8
- Pakistan	394,4	557,0	625,4	6 067,7	542,7
- Taïwan	251,9	874,3	1 438,9	1 810,6	1 008,5
Autres	3 151,5	3 324,3	5 484,2	4 328,5	5 903,8
Total	68 895,9	98 058,0	125 425,9	138 511,8	153 213,6
(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.					

SÉNÉGAL – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1980	1981	1982	1983	1984
Millions de francs c.f.a.					
Europe	53 017,3	57 465,7	88 503,1	113 740,4	119 019,0
C.E.E.^(a)	44 798,6	48 167,0	80 814,8	103 304,0	109 766,0
dont : - Allemagne (R.F.)	2 530,9	1 700,8	3 319,2	3 923,5	2 495,8
- France	32 276,0	33 718,4	52 860,2	65 644,8	71 540,3
- Italie	1 946,7	921,1	5 650,1	7 344,5	9 656,9
- Pays-Bas	420,5	352,5	6 040,7	8 562,9	4 859,5
- Royaume-Uni	5 706,1	7 530,2	7 429,5	11 024,9	13 347,7
- U.E.B.L.	475,4	526,9	1 262,3	2 232,4	2 056,8
Autres pays d'Europe	8 218,7	9 298,7	7 688,3	10 436,4	9 253,0
dont : - Espagne	560,5	1 658,2	3 666,0	6 712,3	6 320,1
- Finlande	2 483,7	1 880,4	-	-	2,1
- Portugal	1 575,6	1 632,7	1 147,8	2 042,7	469,5
- Suisse	231,5	754,5	766,1	302,9	252,1
Afrique	31 239,5	50 181,6	40 088,6	35 645,3	51 528,6
C.E.D.E.A.O.^(b)	28 017,0	46 819,4	33 339,3	31 471,9	42 284,4
U.M.O.A.	9 590,3	15 556,1	20 056,1	13 815,2	23 483,4
- Bénin (R.P.)	308,1	1 266,9	1 281,1	1 116,8	1 561,5
- Burkina	396,1	819,4	730,3	817,5	982,9
- Côte d'Ivoire	7 577,9	10 697,8	10 348,6	9 748,4	12 083,1
- Mali ^(c)	///	///	///	///	6 576,1
- Niger	938,8	895,5	1 137,8	1 144,4	977,6
- Togo	369,4	1 876,5	1 879,7	988,1	1 302,2
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	18 426,7	31 263,3	24 520,5	17 656,7	18 801,0
dont : - Mali ^(c)	5 920,4	10 445,6	4 678,6	4 632,0	///
- Mauritanie	5 969,5	12 750,3	7 625,2	7 081,0	6 401,9
- Nigeria	1 433,3	399,2	997,8	2 037,0	5 643,0
Pour mémoire : C.E.A.O.^(b)	20 802,7	35 608,6	24 520,5	23 423,3	27 021,6
Autres pays d'Afrique	3 222,5	3 362,2	6 749,3	4 173,4	9 244,2
dont : - Cameroun	1 404,0	717,7	1 586,6	1 813,6	4 608,4
- Congo (R.P.)	496,4	695,6	746,4	868,5	1 641,3
- Gabon	426,7	530,8	402,2	604,7	713,9
- Tunisie	13,2	109,1	1 942,6	389,8	25,8
Amérique	304,9	340,0	486,2	2 082,0	7 813,9
dont : - Indes Occidentales	1 251,7	-	-	-	6 695,1
- Brésil	0,9	9,3	3,1	8,6	1,3
- Canada	76,8	75,2	35,9	491,7	134,9
- États-Unis	221,9	130,0	298,9	1 262,5	508,0
Asie	5 550,9	7 299,2	8 848,6	12 295,8	12 242,0
dont : - Chine (R.P.)	377,7	432,8	452,1	705,8	577,1
- Inde	1 251,7	2 210,6	2 561,5	2 971,4	5 374,2
- Japon	2 301,1	2 715,4	2 589,4	2 088,1	3 727,8
- Taiwan	337,4	555,4	2 465,7	3 909,0	2 300,0
Autres	10 654,0	20 589,9	42 110,2	43 212,3	43 370,5
Total	100 766,6	135 876,4	180 036,7	206 975,8	233 974,0

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2. (c) Membre de l'U.M.O.A. à partir de 1984

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction des Douanes, Direction de la Statistique

SÉNÉGAL - ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1980	1981	1982	1983	1984
Millions de francs c.f.a.					
Europe	123 528,6	173 436,5	175 741,6	212 976,5	215 728,9
C.E.E.^(a)	111 618,7	135 913,4	152 676,9	189 345,7	168 531,4
dont : - Allemagne (R.F.)	7 467,3	9 497,5	11 409,4	17 008,0	15 371,8
- France	74 950,5	91 259,3	109 506,1	135 090,4	114 729,2
- Italie	6 919,0	7 954,5	7 992,1	10 626,9	11 635,1
- Pays-Bas	5 901,4	9 754,8	7 098,4	9 768,9	10 315,5
- Royaume-Uni	11 935,8	9 302,2	7 367,6	7 068,2	6 298,5
- U.E.B.L.	3 399,5	7 084,1	6 944,0	7 574,8	7 596,3
Autres pays d'Europe	11 909,9	37 523,1	23 064,7	23 621,8	47 197,5
dont : - Allemagne (R.D.)	576,2	315,3	579,9	776,7	997,2
- Espagne	3 152,7	8 219,5	6 699,4	10 440,3	20 165,4
- Pologne	514,4	936,7	541,8	1 022,2	586,4
- Portugal	329,5	417,5	2 025,8	2 158,1	4 207,9
Afrique	32 318,1	37 371,9	54 736,0	100 146,4	113 171,3
C.E.D.E.A.O.^(b)	22 765,1	17 753,2	43 593,8	42 252,1	64 493,9
U.M.O.A.	6 346,1	9 517,7	9 644,3	12 355,7	14 605,2
- Bénin (R.P.)	20,7	58,5	2,8	4,2	22,0
- Burkina	3,2	—	8,9	-	8,5
- Côte d'Ivoire	6 316,0	9 454,8	9 480,7	12 343,3	14 398,7
- Mali (c)	///	///	///	///	166,3
- Niger	2,8	0,9	2,1	5,3	3,0
- Togo	3,4	3,5	3,2	2,9	6,7
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	16 419,0	8 235,5	33 949,5	29 896,4	49 888,7
dont : - Liberia	38,0	21,1	24,0	200,2	12,3
- Mali (c)	21,8	118,0	146,6	253,6	///
- Nigeria	16 337,7	7 663,8	33 488,9	28 828,5	48 849,5
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>6 344,8</i>	<i>9 888,6</i>	<i>9 978,6</i>	<i>12 888,8</i>	<i>14 855,7</i>
Autres pays d'Afrique	9 553,0	19 618,7	11 142,2	57 894,3	48 677,4
dont : - Algérie	7 145,2	8 808,7	8 364,7	54 719,6	35 901,6
- Gabon	194,2	4 156,4	197,7	283,2	9 654,4
- Madagascar	182,5	90,6	96,1	37,4	286,5
- Maroc	692,0	1 216,1	2 052,3	2 077,0	2 290,6
Amérique	22 199,0	28 258,5	20 027,5	30 844,6	35 397,6
dont : - Brésil	666,4	1 185,1	1 681,9	428,4	2 645,9
- Canada	1 635,3	1 259,9	1 110,0	1 419,8	6 029,6
- États-Unis	9 609,9	13 480,5	12 175,4	12 786,6	22 359,5
- Trinidad et Tobago	1 997,0	2 872,2	22,9	267,1	764,2
Asie	41 078,9	48 758,3	66 394,3	41 091,5	57 305,4
dont : - Chine (R.P.)	4 118,6	6 378,1	9 172,1	8 643,8	12 789,1
- Japon	2 492,7	3 950,5	5 440,2	7 170,2	7 223,8
- Pakistan	3 080,6	4 541,9	592,3	239,6	1 276,8
- Thaïlande	13 358,5	19 742,4	24 608,5	12 129,2	27 075,5
Autres	3 131,2	4 515,4	9 035,8	11 019,7	15 496,3
Total	222 255,8	292 340,6	325 935,2	396 078,7	437 099,5

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2. (c) Membre de l'U.M.O.A. à partir de 1984.

Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction des Douanes, Direction de la Statistique.

TOGO – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1980	1981	1982	1983	1984
Millions de francs c.f.a.					
Europe	46 097,2	45 331,8	42 730,0	43 068,7	69 879,5
C.E.E. (a)	35 947,0	34 009,4	31 526,5	30 599,3	50 930,3
dont : - Allemagne (R.F.)	5 145,7	2 750,9	2 692,9	1 986,6	5 549,4
- France	10 919,8	9 908,6	12 846,5	11 006,2	17 636,3
- Italie	1 672,2	1 229,1	2 541,0	2 368,8	4 070,8
- Pays-Bas	14 416,3	12 481,3	10 717,5	12 310,4	19 383,8
- Royaume-Uni	339,7	1 802,8	676,7	504,7	1 339,1
- U.E.B.L.	3 202,7	3 812,1	1 142,7	1 216,5	713,1
Autres pays d'Europe	10 150,2	11 322,4	11 203,5	12 496,4	18 949,2
dont : - Espagne	1 393,2	741,5	1 154,8	918,6	1 369,0
- Pologne	1 215,5	2,0	1 880,9	3 425,6	3 892,0
- U.R.S.S.	-	826,7	99,2	711,1	4 934,6
- Yougoslavie	3 621,3	8 243,2	5 590,8	6 621,9	6 906,8
Afrique	18 744,4	10 563,8	14 028,4	18 211,6	10 495,5
C.E.D.E.A.O. (b)	14 403,0	9 119,0	12 259,3	15 501,9	7 381,2
U.M.O.A.	4 376,2	4 325,2	7 568,9	9 806,8	4 427,1
- Bénin (R.P.)	279,0	611,8	745,8	382,0	678,9
- Burkina	1 302,4	738,3	1 370,4	1 509,9	1 179,9
- Côte d'Ivoire	2 185,7	2 532,5	4 623,8	7 590,2	1 473,0
- Mali (c)	///	///	///	///	582,7
- Niger	469,5	433,8	764,3	306,6	503,8
- Sénégal	139,6	8,8	64,6	18,1	8,8
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	10 026,8	4 793,8	4 690,4	5 695,1	2 954,1
dont : - Ghana	1 534,2	2 785,4	3 951,9	4 963,7	1 463,7
- Liberia	907,0	332,4	11,8	13,3	20,8
- Nigeria	7 221,7	1 368,1	598,0	362,1	1 400,4
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>4 443,4</i>	<i>3 987,1</i>	<i>6 935,8</i>	<i>9 560,7</i>	<i>3 748,2</i>
Autres pays d'Afrique	4 341,4	1 444,8	1769,1	2 709,7	3 114,3
dont : - Cameroun	4 253,0	11,5	34,5	110,1	47,4
- Gabon	11,7	14,0	61,4	113,3	103,5
- Maroc	1,6	961,9	748,9	470,7	534,9
- Tunisie	-	419,6	834,7	1 957,1	2 365,6
Amérique	3 577,9	200,9	158,9	3,3	979,5
dont : - Brésil	104,6	105,2	6,1	1,1	1,6
- États-Unis	3 087,5	11,0	53,5	2,2	658,2
- Uruguay	227,0	-	99,3	-	-
- Venezuela	107,2	2,7	-	-	-
Asie	2 382,8	606,8	685,2	637,2	2 233,1
dont : - Chine (R.P.)	6,0	3,8	2,3	380,8	1 151,4
- Japon	353,7	229,8	419,5	247,0	598,9
- Liban	1 441,8	216,6	-	-	4,4
- Malaisie	579,9	-	236,7	-	-
Autres	482,5	765,5	570,2	0,3	€
Total	71 284,8	57 468,8	58 172,7	61 921,1	83 587,6

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2. (c) Membre de l'U.M.O.A. à partir de 1984.

Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.

TOGO - ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1980	1981	1982	1983	1984
Millions de francs c.f.a.					
Europe	71 955,9	81 553,2	84 114,5	70 331,0	79 046,5
C.E.E. (a)	63 413,8	75 539,3	78 079,1	64 522,3	71 595,6
dont : - Allemagne (R.F.)	6 618,7	6 943,6	8 773,8	5 463,0	8 171,4
- France	29 240,7	37 265,7	34 834,3	34 662,9	38 240,0
- Italie	2 480,9	2 694,4	4 377,3	3 177,0	3 226,8
- Pays-Bas	10 496,9	10 578,0	14 108,5	10 558,5	12 155,3
- Royaume-Uni	9 041,4	14 905,8	12 915,7	8 505,1	6 623,7
- U.E.B.L.	2 025,3	2 399,6	2 247,5	1 748,4	2 667,7
Autres pays d'Europe	8 542,1	6 013,0	6 035,4	5 808,7	7 450,9
dont : - Autriche	1 990,5	380,3	220,0	254,2	250,7
- Espagne	1 731,7	1 780,5	2 147,1	2 020,7	3 319,2
- Suisse	3 033,2	1 942,1	916,0	1 184,0	863,0
- U.R.S.S.	705,2	750,5	1 480,5	759,2	664,0
Afrique	22 855,1	7 882,6	12 621,1	8 428,3	13 444,9
C.E.D.E.A.O. (b)	22 269,7	5 752,7	9 161,6	6 830,8	13 023,2
U.M.O.A.	3 017,3	3 814,5	6 835,6	5 399,6	11 531,1
- Bénin (R.P.)	241,9	462,1	196,3	215,0	679,3
- Burkina	570,6	366,4	829,2	599,7	259,3
- Côte d'Ivoire	1 050,5	1 509,3	3 702,4	2 709,8	8 403,0
- Mali (c)	///	///	///	///	797,3
- Niger	236,3	220,5	520,8	203,6	291,2
- Sénégal	918,0	1 256,2	1 586,9	1 671,5	1 101,0
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	19 252,4	1 938,2	2 326,0	1 431,2	1 492,1
dont : - Ghana	603,4	809,5	548,6	100,6	346,4
- Liberia	88,2	95,0	216,0	87,3	108,9
- Nigeria	18 521,1	1 004,6	1 333,5	895,9	831,3
Pour mémoire : C.E.A.O. (b)	2 804,9	3 371,7	6 746,7	5 498,4	10 946,4
Autres pays d'Afrique	585,4	2 129,9	3 459,5	1 597,5	421,7
dont : - Gabon	52,6	244,2	652,7	482,2	103,9
- Malawi	4,6	43,8	90,2	108,1	-
- Maroc	104,5	106,6	286,9	156,5	221,3
- Zaïre	310,8	1 632,8	2 241,0	355,2	20,2
Amérique	8 324,8	11 258,1	11 962,8	12 620,8	8 811,5
dont : - Canada	761,1	2 439,3	1 141,4	3 483,6	1 961,1
- États-Unis	4 113,9	4 979,7	5 708,0	5 462,5	5 105,2
- Trinidad et Tobago	728,9	449,1	1 461,1	196,4	279,1
- Venezuela	2 299,6	2 495,2	2 530,1	2 172,6	579,8
Asie	12 452,2	16 480,7	19 102,7	16 738,0	17 154,8
dont : - Arabie Saoudite	2 915,4	2 724,0	2 527,0	1 690,9	1 350,7
- Chine (R.P.)	2 697,7	3 745,8	3 437,5	2 285,9	2 256,3
- Japon	4 523,0	6 571,4	8 172,3	6 577,8	6 228,7
- Pakistan	962,5	1 740,9	2 683,1	3 596,2	3 779,6
Autres	768,8	594,7	552,4	22,7	2,4
Total	116 356,8	117 769,3	128 353,5	108 140,8	118 460,1

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de cette organisation figure en Annexe A.2. (c) Membre de l'U.M.O.A. à partir de 1984.

Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.

Imprimerie de la Banque Centrale
des États de l'Afrique de l'Ouest
D A K A R
